12-3 7253

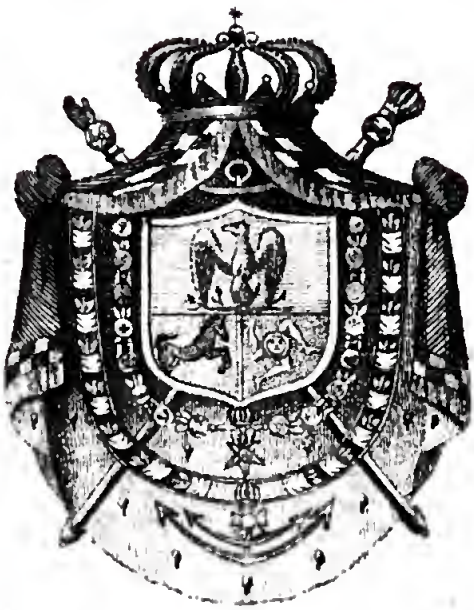

Bibliothèque de S. M.
Le Roi

MÉMOIRES

SUR L'ANCIENNE

CHEVALERIE.

TOME TROISIEME.

56651

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE,

PAR M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, de l'Académie Françoiſe, de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, & des Academies de Nancy & de la Cruſca.

TOME TROISIEME.

Contenant, 1° le Vœu du Héron; 2° la Vie de Mauny; 3° le Roman des trois Chevaliers & de la Caniſe; 4° MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA CHASSE, dans les différens âges de la Monarchie.

A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. D C C. L X X X I.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

De toutes les parties de notre Hiſtoire, il n'en eſt pas de plus intéreſſante que celle qui nous retrace les mœurs & les uſages de nos Peres. Ce ſont, pour ainſi dire, de ces vieux portraits de famille, ſur leſquels on ſe plaît toujours à jetter les yeux. La *gothicité* du coſtume, l'habillement biſarre, le maintien roide & empeſé des perſonnages qu'ils repréſentent, nous paroiſſent tout-à-fait plaiſans, & nous ne pouvons nous empêcher de ſourire du mauvais goût de nos Ancêtres. Il eſt vrai que ſi ces peintures pouvoient s'animer, elles nous rendroient bien le change. Ceux dont elles ſont l'image ne ſeroient pas moins étonnés

de ces modes que nous trouvons ſi élégantes, & dans leſquelles nous nous complaiſons ſi fort. Cependant à travers les altérations & les déguiſemens qu'une longue ſuite de ſiecles doit néceſſairement apporter dans les mœurs & dans le génie d'un peuple, il eſt toujours facile d'appercevoir un fonds de reſſemblance qui ne change jamais ; auſſi un eſprit attentif retrouve-t-il encore aujourd'hui dans notre Nation tout le caractere des anciens Francs, mélangé de quelques nuances de celui des Gaulois.

Un des traits qui ont caractériſé davantage le François dans les tems de la Chevalerie, & dont il conſerve encore des traces qui le diſtinguent de toute autre Nation, étoit ce goût

ſi rafiné pour la galanterie, cet attachement pour le beau Sexe, allié à une bravoure qu'aucun obſtacle ne pouvoit arrêter, lorſqu'il s'agiſſoit de ſervir les Dames & de leur plaire. C'eſt ce qu'on a eu lieu de remarquer dans mes premiers *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, ouvrage que le Public a bien voulu traiter favorablement. Un accueil ſi flatteur m'a encouragé à faire de nouvelles recherches, & elles n'ont point été infructueuſes. Le haſard & la bonne volonté de quelques Gens de Lettres, m'ont mis en poſſeſſion de pluſieurs morceaux non moins intéreſſans que ceux qui ont déja paru.

Le premier & le plus ſingulier de ces morceaux, eſt un petit Poëme intitulé le *Vœu du Héron*.

Le Comte d'Artois, banni de ſa patrie & réfugié à Londres, veut ſoulever contre elle le Roi d'Angleterre & tous ſes Barons. Saiſiſſant un inſtant où ce Monarque ſe trouve au milieu de ſa Cour, il fait mettre un héron rôti entre deux plats, le promene lui-même dans l'aſſemblée, & force le Roi, la Reine, & tous les Seigneurs, de jurer ſur cet oiſeau avec des imprécations, dont quelques-unes ſont effrayantes, qu'ils feront à la France tout le mal poſſible; enfin pour mettre le ſceau à ce fatal engagement, il découpe le héron, & en fait manger à chacun des conjurés.

La deſcription de cette cérémonie a quelque choſe de lugubre & de ſiniſtre. Il ſemble, à quelques égards, voir Catilina dans le moment où

il porte de rang en rang la coupe ſanglante pour engager ſes ſatellites à ſe liguer avec lui contre Rome.

S'il eſt vrai que le Comte d'Artois ait été capable de ſe livrer à ces opérations magiques, ou prétendues magiques, que l'hiſtoire lui reproche, & qui lui ſont imputées dans ſon arrêt de banniſſement, il falloit qu'il eût l'ame troublée par les vapeurs de la plus ſombre mélancolie. On ne doit donc pas être ſurpris que pour faire réuſſir ſes projets de vengeance contre ſa patrie, il ait eu recours à un expédient ſi atroce, ou plutôt ſi inſenſé. Il faut avouer auſſi qu'il ne pouvoit choiſir un théâtre qui convint mieux à la ſcene fanatique dont il eſt le principal acteur dans le *Vœu du Héron*. Il

eſt juſte toutefois de remarquer que pluſieurs des Seigneurs qui ſe trouverent préſens, furent révoltés de ſes emportemens, & qu'ils ne purent s'empêcher de lui en faire des reproches.

Dans le nombre de ceux que le Comte d'Artois fit jurer ſur le héron, il n'en eſt point qui malheureuſement ait été plus fidele à ſon vœu que Gautier de Mauny. Ce héros, l'honneur de l'ancienne Chevalerie, n'a pas l'avantage d'être auſſi connu qu'il le méritoit; c'eſt ce qui m'a engagé à conſacrer à ſa gloire un article particulier, dans lequel je me ſuis contenté de raſſembler, d'après Froiſſard, ſes principales actions, ſans chercher à les embellir par des phraſes élégantes, ni par des réflexions fines & recherchées.

Quant aux autres perſonnages qui figurent dans le Poëme du Héron, il m'a ſemblé ſuffiſant de les faire connoître dans des notes que j'ai placées à la ſuite du Mémoire ſur le Vœu du Héron.

Ces notes ſont ſuivies d'un morceau intitulé *la Camiſe* ou *la Camiſé*. Rien d'auſſi biſarre que cette piece ; elle pêche ſi fort contre toute vraiſemblance, qu'on ne peut ſe diſpenſer de la regarder comme une pure fiction. Il n'eſt pas poſſible de croire qu'une femme ait jamais été aſſez intrépide pour paroître au milieu d'un grand feſtin, & en préſence de ſon époux, couverte d'une chemiſe qui étoit teinte du ſang de ſon amant, & toute déchiquetée des coups qu'il avoit reçus dans les combats

ſinguliers, auxquels il s'étoit expoſé par ſes ordres. Malgré l'exceſſive complaiſance à laquelle les anciens Chevaliers avoient accoutumé les maris, il eſt inconcevable cependant qu'il ſe ſoit trouvé un époux aſſez débonnaire pour ſouffrir un pareil affront. Je ſerois donc tenté de croire que c'eſt ici une de ces extravagances littéraires qui prouvent qu'alors l'enthouſiaſme chevaleresque n'avoit pas moins d'influence ſur la tête des Ecrivains que ſur celle des preux Chevaliers, c'eſt-à-dire qu'il les rendoit tous un peu fous.

La Chaſſe étoit auſſi un des plaiſirs auxquels les anciens Chevaliers ſe livroient avec le plus d'ardeur. Ils y trouvoient l'occaſion de faire briller leur adreſſe, leur bonne grace &

leur courage aux yeux des Dames, qui ſouvent honoroient cet exercice de leur préſence, & même y prenoient part; ce qui m'a fait croire qu'un *Tableau Hiſtorique de la Chaſſe* depuis les premiers tems de notre Monarchie juſqu'à nos jours, pourroit être placé à la ſuite de mes Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, ſans qu'il y parut comme un ornement étranger & ſuperflu.

On ſent que j'aurois aiſément fait pluſieurs volumes, ſi j'avois voulu épuiſer la matiere, & ſi j'étois entré dans tous les détails où mon ſujet pouvoit m'engager; mais j'ai cru devoir me renfermer dans des normes plus reſſerrées. En ménageant moins l'érudition, j'aurois ſans doute ſatisfait davantage la curioſité des ama-

teurs de l'antiquité; mais aurois-je également plu à cette portion aimable de la ſociété, à laquelle cet Ouvrage eſt principalement conſacré? Puiſſent les Dames accueillir avec bienveillance ce dernier fruit d'une Plume qui s'eſt toujours exercée de préférence dans un genre de littérature dont elles font leur plus cher amuſement!

ERRATA.

PAGE 42 ligne 8 : portes, *liſez* poſtes;
Pag. 74, l. 23 : renvoya, *liſez* envoya.
Pag. 145 & ſuiv. au titre : & del Caniſe, *liſ.* & de la Caniſe.
Pag. 151, l. 11 : le don ſon cœur, *liſ.* le don de ſon cœur.
Pag. 162, l. 4 & 5 : l'Angleterre ſi long-tems, émule, *liſ.* l'Angleterre, ſi long-tems émule.
Pag. 198 l. 12 : agileté, *liſ.* agilité.
Pag. 238, l. 20 : voies les ſûres, *liſ.* voies les plus ſûres.
Pag. 253, l. 4 : Châtelains, *liſ.* Chapelains.
Pag. 367, l. 24 : Philippe II, *ajoutez* Roi d'Eſpagne.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, tome troiſieme ;* je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 20 Août 1780.

BEJOT.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE.

LE VŒU DU HÉRON, *

Extrait d'un ancien Poëme François, composé en 1338.

Au printems de l'année 1338, Edouard III, Roi d'Angleterre, (1) tenoit Cour pléniere, assis au milieu de tous ses Barons; il avoit l'air distrait & rêveur; sa tête étoit pen-

* Les curieux qui desireront lire l'original de ce Poëme, le trouveront à la suite des notes relatives à cet extrait, où j'ai cru devoir le rejeter.

chée ſur ſa poitrine; mais les penſées qui occupoient ſon eſprit, n'étoient que des penſées d'amour. (2)

Dans le même tems ou environ, Robert d'Artois, (3) banni de France, & réfugié à Londres, voulut prendre le divertiſſement de la chaſſe. Son Émouchet, qu'il tenoit ſur le poing, apperçoit dans les airs un héron; auſſitôt il s'élance, ſaiſit ſa proie, & l'apporte à ſon maître.

Robert rougit d'abord d'une ſi vile capture; puis ayant réfléchi un moment, il ſe propoſe de la faire ſervir à ſes projets de vengeance. Il détache le héron des ſerres de ſon oiſeau; il le donne aux Officiers de la bouche, pour le faire plumer & rôtir; l'ayant mis enſuite entre deux plats d'argent, il le porte en grande pompe au palais, ſuivi de deux joueurs de vielle, d'un joueur de guitarre, & de deux nobles Demoiſelles, qui joignoient les accens de leur voix à la ſymphonie. Entrant avec ce cortege dans la ſalle: « Ouvrez les rangs, dit-il, & laiſſez » paſſer les braves Chevaliers que

» l'amour raſſemble ici ». Il s'adreſſe aux Chevaliers mêmes, & ajoute : « Je viens vous inviter à faire ſur » ce héron des vœux dignes de » votre vaillance. C'eſt le plus vil, » comme vous ſavez, & le plus » craintif des animaux, puiſqu'il a » peur de ſon ombre. Auſſi eſt-ce » au plus lâche des hommes que » je veux d'abord l'offrir ». Alors le Comte ſe tourne vers Edouard, & lui préſente le héron comme le prix de ſon indifférence pour une couronne qu'il abandonne lâchement au pouvoir de ſon rival. Piqué de ce reproche, le Prince frémit de rage : il proteſte que l'année ne ſe paſſera point ſans que Philippe (4) le voie ſur les terres de France, le fer & le feu à la main, venger l'affront qu'on lui faiſoit; duſſent les François lui oppoſer une armée dix fois plus nombreuſe que la ſienne.

Robert diſſimule ſa joie, ſourit malignement, & s'applaudit en lui-même de ce premier ſuccès. Se plaignant enſuite d'avoir été ſi indigne-

ment traité par Philippe, après tant de ſervices qu'il lui a rendus, il promet d'entrer à main armée ſur les terres de France, & de s'y faire juſtice des injures & des torts qu'il a eſſuyés.

Il reprend ſes deux plats d'argent, ſuivi de ſes Menétriers. Ces Muſiciens accompagnoient du ſon de leurs inſtrumens la voix des deux Demoiſelles qui chantoient une chanſon commençant ainſi : *Je vois à la verdure, car Amour me l'apprend.* Il traverſe la ſalle, & s'adreſſe au Comte de Salisbery, (5) qui aimoit éperduement la fille du Comte d'Erby, & étoit aſſis auprès d'elle. Il l'invite, comme le plus brave & le plus amoureux de l'aſſemblée, à donner l'exemple aux autres, en prononçant ſon vœu ſur le héron. « De tout mon cœur, » répond Salisbery. Si la Vierge » Marie ſe trouvoit ici en perſonne; » ſi elle conſentoit à ſe dépouiller » de ſa divinité, pour diſputer le » prix de la beauté à celle que j'ai- » me, je ne ſaurois à laquelle don-

» ner la préférence, & je craindrois » de les prendre l'une pour l'autre. » Hé! où pourrois-je trouver le » motif le plus fort pour m'élever » au comble de la valeur, ſi ce n'eſt » dans les yeux de la belle dont je » ferai toujours gloire de porter les » fers? Impatient d'obtenir le don de » merci qu'elle me refuſe impitoya- » blement, je lui demande aujour- » d'hui pour unique grace, qu'elle » me prête un doigt de ſa belle » main, & qu'elle daigne l'appli- » quer ſur mon œil droit, de ma- » niere qu'il ſoit entierement fer- » mé. »

La Demoiſelle, au lieu d'un doigt, lui en accorde deux, & lui ferme ſi bien l'œil, qu'il ne peut en faire aucun uſage. Auſſitôt le Chevalier jure de ne point l'ouvrir juſqu'à ce qu'il ſoit entré ſur les terres de France, & que pour venger les droits d'Edouard, il ait combattu l'armée de Philippe en bataille rangée. En effet, pendant tout le tems que dura la guerre, le Comte ne ſe permit pas de voir de cet œil. Toute l'armée témoin de ſes ex-

ploits, le fut auſſi de ſa fidélité à remplir ſon engagement.

Le Comte d'Artois, ſans différer, appelle la fille du généreux d'Erby, & l'invite à concourir au vœu fait ſur le héron pour la défenſe des droits du Roi d'Angleterre. La Noble Demoiſelle promet auſſitôt de n'écouter aucun Seigneur, quel qu'il puiſſe être, juſqu'à ce que le vœu de ſon amant ſoit accompli. « Alors, dit elle, s'il eſt encore vi» vant, je lui fais don pour toujours » & ſans réſerve de toute ma per» ſonne ». A ce mot, le cœur de l'amoureux Chevalier, tranſporté de joie, ſe ſent animé d'un nouveau courage.

Impatient de ſatisfaire ſa vengeance, Robert reprend ſon héron, & le préſente à Gautier de Mauny. Ce brave Chevalier, pour remplir les devoirs de l'honneur, & ſe montrer digne des héros qui lui donnoient de ſi beaux exemples, « promet à la ſainte Vierge de ré» duire en cendres une ville ren» fermée dans des marais, défendue

» par de bonnes tours, dont God-
» demars du Fay (6) étoit depuis
» long-tems le gardien. Elle ſera
» renverſée & la garniſon égorgée.
» Je prétends bien en revenir ſain
» & ſauf, ſans la moindre bleſſure,
» & ramener de même les vaillans
» guerriers qui y ſeront entrés avec
» moi. Du reſte, je me jette entre les
» bras de Dieu : de lui ſeul peut
» venir le ſuccès de mes efforts pour
» remplir ma promeſſe ».

Robert appelle enſuite le Comte d'Erby, (7) & le prie de proférer ſon vœu comme les autres. Celui-ci prenant la parole : « Si le Roi » d'Angleterre, dit-il, nous mene » ſur les terres de France au-delà » des mers, nous y verrons ce ter-» rible Louis, Comte de Flandre, » (8) puiſque c'eſt ainſi que le nom-» ment les gens de Philippe de Va-» lois, uſurpateur du titre de Roi » de France, en dépit des droits de » notre Monarque : nous le verrons » ce formidable Comte de Flandre ; » car je fais vœu de le chercher » par-tout, & de le joindre d'aſſez

» près pour lui proposer une joute: » si je ne puis l'y forcer, je me » vengerai du moins en brûlant sous » ses yeux le pays où il osera se » montrer ».

Ce nouveau serment enchante Robert: il se promet de voir enfin un terme à ses malheurs, & d'obtenir la délivrance de sa famille. Aussitôt il releve les deux bassins d'argent, & les porte devant le Comte de Suffort, (9) (peut-être Suffolk) pour l'inviter à faire tel vœu qu'il lui plaira.

Suffort jure à son tour que si le Roi d'Angleterre le mene sur les terres de France, il poursuivra partout le Roi de Bohême, (10) fils de l'Empereur; & que s'il peut le rencontrer corps à corps, il le combattra la lance au poing ou l'épée à la main; qu'il lui fera éprouver la force de son bras, le renversera par terre, ou lui prendra son cheval, soit de gré, soit de force.

Alors Jean de Beaumont pousse un grand soupir. Cet outrage fait à un Prince son parent, qui avoit

nquis tant d'Etats, le tranſporte colere. « Il a beau me haïr, s'écrie-t-il, je ſens que je l'aime encore, & je ne l'abandonnerai jamais tant qu'il aura beſoin de mon ſervice. Suffort, ſi vous ne renoncez à vos extravagans projets, je m'engage à vous faire priſonnier : oui, je vous enfermerai dans les priſons du Roi de Bohême, d'où nulle puiſſance ne vous retirera. La réſolution en eſt priſe; je n'y changerai rien ».

Suffort craignit qu'on ne s'échauffât. « Attendons, dit-il, que la guerre ouvrant les chemins de l'honneur, nous permette de donner un libre eſſor à notre courage : chacun pourra faire alors ce » que lui inſpirera l'amour de la » gloire & des Dames. Les approches ſeront fieres entre les combattans, mais le grand point eſt » de ſavoir quel en ſera le ſuccès. »

Le Comte d'Artois fait redoubler les ſons éclatans de ſes Ménétriers, & les Demoiſelles ſe mettent à danſer pour exciter encore l'ardeur des héros.

Reprenant alors le héron enfermé entre les baſſins, Robert appelle l'intrépide aventurier Fauquemont, (11) & l'invite à jurer ſur cet oiſeau de ſe couvrir d'une gloire nouvelle dans la querelle des deux Rois. « Hé ! à quoi m'engagerois-» je, répondit-il ? Je ne poſſede rien » au monde. Tout ce que je puis » faire pour vous marquer mon attachement, pour me montrer fidele » à mon honneur, c'eſt de promettre, & je le jure, que ſi le Roi » Anglois paſſe la mer pour entrer » en France par le Cambreſis, on » me verra toujours le premier à la » tête de ſon avant-garde, affrontant l'ennemi, portant le ravage, » l'incendie, le meurtre, ſans épargner ni femmes enceintes, ni enfans, ni vieillards, ni égliſes, ni » autels ». A ces fieres menaces, chacun lui donne à l'envi les applaudiſſemens que méritoit tant de zele pour l'honneur de ſon Maître.

Auſſitôt les deux baſſins ſont relevés, & les Demoiſelles chantent à pleine voix cette chanſon :

yaux amours nous menent, qui us vont encanter, &c.

Tous les regards ſe tournerent r l'oncle du noble Comte de ainaut ; c'étoit Jean de Beauont, (12) célebre par ſes conêtes. Robert le ſomme de faire ſſi ſon vœu ſur le héron. Fatigué ut-être de tant de promeſſes, an avertit gravement l'aſſemblée : l'inutilité de ces tumultueuſes nfaronades. Il les exhorte à rérver leur audace pour le tems de ction. « Rien ne coute, dit-il, en préſence de ces belles Dames à qui nous nous empreſſons de plaire. Je veux croire qu'il y aura parmi vous des Olivier & des Roland, qui terraſſeront les Aquilan & les Yaumont. Mais ſouvenez-vous que ces héros furent vaincus à leur tour par d'autres guerriers. Le beau ſpectacle de voir des Chevaliers bien armés & bien montés, faire parade de leur bravoure, tant qu'ils n'apperçoivent l'ennemi que de loin ! attendons qu'il ſe montre de plus

» près. Combien de nos fanfarons
» alors aimeroient mieux voir ces
» vaſtes caveaux, qu'ils trouveroient
» encore trop petits pour ſe cacher!
» Encore une fois, tant de fanfaro-
» nades ne ſervent à rien. Et ne
» croyez pas qu'en parlant ainſi je
» cherche à me diſpenſer du vœu
» qu'on demande. Je m'explique :
» ſi le Roi d'Angleterre pénetre
» dans le Hainaut, traverſe le Bra-
» bant & le Cambreſis, & met le
» pied ſur les terres de France, on
» me verra, comme Maréchal de
» ſon armée, fidellement attaché à
» ſon parti, & je ferai la plus forte
» guerre contre Philippe. Je m'ex-
» poſe ſans doute à perdre ma Terre
» & le peu de bien que je poſſede.
» N'importe, je me ſoumets aux
» événemens ; mais je vous pré-
» viens que ſi Philippe, de plein
» gré, & par un heureux retour
» ſur lui-même, vouloit révoquer
» mon banniſſement, & me rappel-
» ler en France, je me détacherois
» alors du Roi d'Angleterre. Et
» qu'auroit-on en ce cas à me re-

procher? Si le Roi de France au contraire perſiſte à m'exiler de ſon pays, j'aſſiſterai le Roi d'Angleterre de toutes mes forces; je commanderai toujours ſon armée ou ſon avant-garde ». Le Monarque répondit à ce diſcours par les plus affectueux témoignages de reconnoiſſance.

Robert, ſes deux baſſins d'argent à la main, s'avance encore, accompagné de ſes Menétriers & des deux oiſeaux qui s'en alloient chantant. Enfin il s'approche de la Reine, (13) s'agenouille devant elle, & lui dit qu'il ne reſte plus qu'à faire le partage du héron, qu'il n'attend que le moment où elle voudra bien déclarer ce que ſon cœur lui dictera.

« Vaſſal, répondit-elle, enchaînée par les liens ſacrés du mariage, » je ne ſaurois prendre aucun engagement ſans l'autorité & le » commandement exprès de Monſeigneur qui peut le confirmer ou » l'annuller à ſon gré. » Qu'à cela » ne tienne, dit Edouard; faites tel » vœu qu'il vous plaira, je le ra-

» tifie d'avance; je l'accomplirai
» autant qu'il me ſera poſſible, &
» Dieu vous ſoit en aide ».

Alors la Reine ajouta d'une voix ferme : « Je ſuis enceinte, je n'en
» puis douter; j'ai ſenti remuer mon
» enfant. Je voue donc à Dieu & à
» la ſainte Vierge, que ce précieux
» fruit de notre union ne ſortira
» pas de mon ſein, juſqu'à ce que
» vous m'ayez conduite par-delà les
» mers, pour accomplir inceſſam-
» ment votre vœu. Si l'enfant vou-
» loit naître avant le terme que je
» me preſcris, je me plongerois
» plutôt dans le flanc ce couteau
» dont je ſuis armée : je perdrois
» ainſi d'un ſeul coup mon ame &
» mon fruit ». Saiſi d'horreur à ces paroles, Edouard défendit de continuer les vœux. Le héron fut découpé & la Reine en mangea.

Le Roi ayant fait ſes diſpoſitions, embarqua la Reine avec tous ſes Chevaliers, & la conduiſit juſqu'à Anvers. Elle y mit au monde un bel enfant mâle, qui reçut au baptême le nom de *Lion d'Anvers*. Son

eu étoit accompli, toute l'armée
ngloiſe s'ébranle & ſe met en
arche.

Chi fine leus veus du hairon..

B S E R V A T I O N S
Sur le ſujet de ce Poëme..

Le *vœu du héron* paroît, au pre-
er coup d'œil, une de ces fic-
ons poëtiques qui peuvent tout au
us donner quelque idée vague
s mœurs du tems. Mais examiné
plus près, il porte des caracteres
ppans de vérité, qui ſont prouvés
r le témoignage même de l'Hiſ-
ire. On en jugera par quelques
ſervations.

1°. Froiſſart vivoit en ce tems-
, & avoit des liaiſons particulieres
ec les principaux acteurs de la
ene. Deux faits qu'il rapporte,
nfirment une partie eſſentielle du
cit de notre Poëte. *En la pre-
iere ſemaine*, dit-il, (tom. 1.
ap. 37.) *que le Roi de France
t défié, Meſſire Gautier de Mauny,
tôt comme il peut ſentir que le*

Roi de Franc devoit ou pouvoit être défié, print & cueillit environ quarante lances de bons compaignons, ſi chevaucha parmi Brabant, que de jour que de nuit, tant qu'il vint en Haynaut, & ſe bouta dedans le bois de Blaton, & encores ne ſavoit-on qu'il devoit faire : mais il dit à aucuns de ſes plus privés, qu'il avoit promis en Angleterre, devant les Dames & Seigneurs, qu'il ſeroit le premier qui entreroit en France, & qu'il y prendroit châtel ou forte ville, & y feroit aucunes apertiſes d'armes, & étoit en ſon entente de chevaucher juſqu'à Mortaigne, & de ſurprendre la ville qui eſt du royaume de France. L'Hiſtorien raconte enſuite l'expédition de Mauny, qui mit le feu à Mortaigne, & s'empara du château de Thin ou Thui, appartenant à l'Evêque de Cambrai.

2°. Au chapitre 29, Froiſſart parle des Ambaſſadeurs envoyés par le Roi d'Angleterre à Valenciennes, pour faire ratifier les alliances que le Comte de Hainaut

avoit ménagées dans l'Empire. y parurent avec la plus grande gnificence, accompagnés d'un nd nombre de Chevaliers. *Et ſi oit entre eux pluſieurs jeunes cheliers qui avoient chacun un ! couvert de drap, afin qu'il n'en ſent voir; & diſoit-on que ceux- avoient voué entre Dames de r pays, que jamais ne verroient e d'un œil juſqu'à ce qu'ils au- ent fait aucunes proueſſes de leurs ps au royaume de France; leſ- els n'en vouloient rien congnoître* :a déclarer) *à ceux qui leur en mandoient. Si en avoit chacun ant merveille.*

Le vœu biſarre & téméraire de s jeunes Bacheliers fit ſans doute bruit en France, où le vieux oi de Bohême ſe trouvoit alors. e peut-on pas conjecturer avec iſon, que le deſir de ſurpaſſer udace des Anglois, engagea ce ince, privé de la vue, à ſe préci- ter dans les périls à la bataille de recy? Il y fut tué en combattant. elle étoit la manie des entrepri-

ſes extraordinaires, ou plutôt inſenſées, par leſquelles on aſpiroit ſouvent à la gloire.

3°. Rien ne paroît moins vraiſemblable dans notre Poëme, que le vœu de la Reine d'Angleterre. Sa promeſſe de ſe tuer avec ſon enfant, ſi elle ne prend part à l'expédition du Roi, eſt d'une atrocité qui révolte la nature & la raiſon. Mais les mœurs antiques étoient atroces, & inſpiroient des idées ou des ſentimens qui aujourd'hui nous feroient frémir d'horreur. Parmi beaucoup d'exemples qu'on pourroit citer, en voici deux qui paroiſſent très-propres à diſſiper tous les doutes.

La pieuſe Reine Marguerite, femme de Saint Louis, étant ſur le point d'accoucher à Damiette, apprit que le Roi venoit de tomber entre les mains des Sarraſins. Elle en fut ſi effrayée, ſelon Joinville, que toutes les fois qu'elle dormoit dans ſon lit, il lui ſembloit que ſa chambre étoit pleine d'ennemis, & s'écrioit, *au ſecours, au ſecours.*

n Chevalier de quatre-vingts ans, i ne la quittoit point, lui diſoit ors : *Madame n'ayez pas peur, ſuis ici.* Avant d'accoucher, elle ſortir tout le monde, excepté Chevalier. Elle s'agenouilla de- nt lui, & lui requit un don. Il promit avec ſerment. *Je vous mande*, dit-elle, *par la foi que us m'avez donnée, que ſi les Sar- ſins s'emparent de cette ville, vous e coupiez la tête avant qu'ils me ennent.* Le Chevalier répondit : oyez ſûre *que je le ferai volontiers; ır c'étoit déjà bien mon intention e vous tuer avant qu'ils vous riſſent.*

Le ſiecle ſuivant nous fournit ncore un exemple de ces mœurs éroces, qui étoient communes aux emmes, comme aux guerriers.

Marguerite de Flandre, veuve le Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne, fut recherchée en 1369 ar le Roi d'Angleterre, pour ſon ils Edmond. L'ayeule de cette Prin- eſſe, fille de Philippe-le-Long & nere de Charles V. s'oppoſa ſans

ménagement à une alliance qu'elle abhorroit, & s'emporta juſqu'à dire au Roi lui-même qu'elle *s'arracheroit les mammelles dont elle l'avoit allaité, plutôt que de ſouffrir que ſa petite-fille épouſât un Roi d'Angleterre.*

Ainſi les mœurs du tems concourent avec les faits hiſtoriques, pour donner au *vœu du héron* un degré de probabilité qui approche de la certitude. Le Poëte a travaillé ſans doute ſur un fonds vrai, & la broderie qu'il peut y avoir miſe n'en altere que foiblement la vérité.

VIE
GAUTIER DE MAUNY,

néral des Armées Angloiſes, & un des Héros du Vœu du Héron.

AUTIER DE MAUNY eſt un des os de l'ancienne Chevalerie, qui rite le plus d'être connu. Ses ns militaires & politiques, toutes vertus qui pouvoient exciter miration ou l'amour, l'éleverent deſſus de tous ſes contempo- is; & la guerre fameuſe où deux nds Monarques ſe diſputerent la uronne de France, lui ouvrit carriere dans laquelle il acquit gloire immortelle. C'eſt de oiſſart que nous emprunterons particularités les plus intéreſ- tes de ſa vie.

Le pere de ce grand homme un Chevalier du Hainaut, nt la fin tragique peut donner idée des mœurs du tems. Dans tournoi indiqué à Cambray, &

où ſe trouverent cinq cens Chevaliers, il jouta contre un Gentilhomme Gaſcon, parent de l'Evêque; il le pouſſa ſi vigoureuſement qu'il lui fit pluſieurs bleſſures, dont cet infortuné champion mourut peu de tems après. L'Evêque de Cambray & les autres parens du défunt, irrités de cet accident, pourſuivirent le vainqueur en juſtice comme aſſaſſin; quelques années après, ils conſentirent à s'accommoder avec lui, mais aux conditions qu'il iroit faire un pélerinage à Saint Jacques. Notre Chevalier, après avoir accompli ſa pénitence, ſe mit en route pour revenir dans ſa patrie; il paſſa par la *Reole*, dont le Comte de Valois, frere de Philippe-le-Bel, faiſoit alors le ſiege. Il montre les certificats de ſon abſolution à ce Prince, qui le reçoit favorablement; mais ſes ennemis reſpiroient encore la vengeance, & ne le perdoient pas de vue; le trouvant un jour hors du quartier qu'occupoit le Comte de Valois, ils ſe jettent ſur lui & l'aſſaſſinent. Ils étoient puiſ-

ns, & ce meurtre ne fut point
ni.

Le Comte de Valois fit enterrer
Chevalier dans une chapelle qui
t depuis enclavée dans l'enceinte
: la Réole. Long-tems après,
autier de Mauny étant ſur les
ux, promit cent écus au moins
récompenſe à quiconque lui dé-
uvriroit la ſépulture de ſon pere.
n vieillard le conduiſit ſur le tom-
au. Il ſe fit lire par ſon Chape-
n ou ſon Secretaire l'épitaphe la-
ie qu'on y avoit miſe. Convaincu
r ce témoignage, il recueillit les
ſemens de ſon pere, les enferma
ns un cercueil, & ordonna de les
nſporter à Valenciennes, où ils
rent inhumés ſolemnellement près
i chœur des Franciſcains. Si le
re avoit eu un fils moins illuſtre,
n nom ſeroit probablement
té enſeveli dans l'oubli.

Il n'appartient qu'aux hommes
traordinaires, non-ſeulement de
er les regards de leurs contem-
rains, mais encore d'exciter l'ad-
ration des ſiecles ſuivans; la

gloire de Gautier de Mauny fut ſon propre ouvrage. Le mérite a toujours beſoin, pour ſe développer, d'occaſions favorables : il en trouva bientôt, & ſut les ſaiſir.

1327. Philippe de Hainaut épouſa le Roi d'Angleterre. Elle paſſa en 1327 à Londres, accompagnée de ſon oncle Jean de Hainaut, un des plus célebres Capitaines de ſon tems. Le jeune Mauny eut le bonheur de ſuivre la Princeſſe. Jean de Hainault, en quittant l'Angleterre, le laiſſa auprès de la nouvelle Reine, qu'il devoit ſervir en qualité d'Ecuyer Tranchant. La Cour fut ſans doute pour lui une école où il ſe forma dans les principes de cette galanterie rafinée dont on faiſoit alors tant de cas. Un ſeul trait prouve combien la Reine s'étoit elle-même rendue habile dans cette ſcience. S'appercevant que Froiſſart, ſon Chapelain ou Secretaire, encore à la fleur de l'âge, devenoit triſte & rêveur, elle en devina la cauſe; elle le queſtionna, lui fit avouer qu'il avoit laiſſé une maitreſſe dans le Hainaut,

Froiſſard, Tom. 1. ch. 20.

inaut, lui ordonna d'y retourner
s délai, & lui procura par ces
lres obligeans, les moyens d'ap-
rter quelque adouciſſement à ſon
agrin.
En un mot la Cour de Londres,
is Edouard III, offroit à la Che-
lerie tous les genres de modeles.
rſonne ne deſiroit avec plus d'ar-
ur que Mauny, de ſe diſtinguer.
Roi trop éclairé pour ne pas
ir tout ce qu'on pouvoit atten-
e de ſes ſervices, ſe l'attacha par
s diſtinctions honorables qu'une
ie noble préfere toujours à la for-
ne. Lorſqu'il alla rendre hommа-
pour la Guyenne à Philippe de
alois, Mauny eut l'honneur de
ccompagner en qualité d'un de
s Barons; honneur qu'il ne par-
gea qu'avec cinq autres Seigneurs.
e titre de Chevalier lui manquoit
core; il falloit le mériter par des
ploits militaires. Le jeune cour-
an ſuivit Edouard dans une ex-
dition en Ecoſſe, où il acquit 1333.
nt de gloire, qu'après avoir reçu
Chevalerie des mains même de

ce Prince, il fut, dit Froiſſart, *retenu du plus privé Conſeil du Roi, & moult avancé en ſa Cour.*

Les troubles qui s'éleverent en Flandre, & qui furent le funeſte prélude de la guerre entre les Anglois & les François, ranimerent l'ambition du Roi d'Angleterre, qui en reconnoiſſant la ſuzeraineté de Philippe, n'avoit pas renoncé au deſſein de lui enlever ſa Couronne. Robert d'Artois, banni de France pour crime de faux, s'étoit réfugié chez les Flamands: ce peuple enrichi par le commerce, turbulent par caractere, conduit & excité par le fougueux d'Artevelle, ſe livroit aux ſuggeſtions ſéditieuſes du Prince fugitif. Ils ſe révolterent contre leur Comte; ils entrerent dans toutes les vues d'Edouard contre Philippe. L'élite de la Nobleſſe, preſque ſeule fidelle au Souverain, ſe défendoit dans l'Iſle de Cadeſan. Les Armateurs de cette Iſle rompoient la communication des Emiſſaires Anglois avec les rebelles; & le peuple n'oſoit encore ſe décla-

r ouvertement pour Edouard, qui
s-lors entreprit de forcer un poſte
eſſentiel.

Il équipa une flotte conſidérable, 1337.
leva une armée de cinq ou ſix
nts hommes d'armes, & de deux
lle archers, dont il donna le com-
ndement au Comte d'Erby, ſon
uſin-germain, qui avoit ſous ſes
dres *Meſſire Gautier de Mauny.*
a flotte part, les Anglois abordent
'Iſle de Cadeſan. Gui de Flandre
commandoit, *bon & ſur Chevalier,*
tis bâtard étoit, dit Froiſſart. On
taque, on ſe défend avec valeur:
victoire eſt long-tems diſputée.
nfin les ennemis l'emportent; ils
ennent & ſaccagent la ville, y
ettent le feu, ſe rembarquent avec
butin immenſe, & emmenent Gui
Flandre priſonnier. Erby avoit
é renverſé à la premiere charge:
eut même été pris, ſi le brave
auny ne l'eût dégagé & ſauvé.

Ces actes d'hoſtilité n'eurent pas
ſuite. Edouard profitant de la
ve qui les fit ſuſpendre, alla né-
cier lui-même dans les Pays-Bas.

L'Empereur Louis de Baviere irrité contre la France, le créa Vicaire de l'Empire, pour lui procurer un titre qui devoit le rendre reſpectable à tous les Princes de l'Allemagne ; enfin Edouard déclara la guerre à Philippe de Valois, & lui envoya les *défiances* ou défis d'uſage.

Mauny avoit juré en Angleterre, devant les Dames & les Seigneurs, qu'il entreroit le premier ſur les terres de France. Impatient de combattre, il part auſſitôt à la tête d'une troupe choiſie, marche jour & nuit, traverſe le Brabant, entre dans le Hainaut, & porte la terreur juſqu'aux portes de Cambrai qu'il aſſiége. On s'attendoit à une bataille déciſive. Les deux armées étoient en préſence. Edouard accompagné de Robert
1339. d'Artois & de Mauny, parcourt les rangs pour enflammer le courage de ſes ſoldats. Vaines eſpérances ! Il ſe voyoit trop foible pour attaquer les François, & même pour ſe défendre contre eux. Il crut qu'il étoit prudent de ſe retirer.

Mauny eſſuya un nouveau mal-
eur, qui augmenta beaucoup le
hagrin que dût lui cauſer cette re-
aite humiliante. Il avoit laiſſé le
ommandement de Thun-l'Evêque,
rtereſſe dont il s'étoit emparé, à
n de ſes freres nommé Gilles Gai-
art. Celui-ci faiſoit de fréquen-
s excurſions dans le voiſinage,
rentroit dans ſa fortereſſe chargé
butin. Devenu chaque jour plus
ntreprenant, il s'avança juſqu'au
rrieres de Cambrai, & voulut
rcer une des portes de la ville;
ais un jeune Ecuyer Gaſcon le
nverſa d'un coup de lance, & il
ourut le lendemain.

Cependant le Roi d'Angleterre
iſoit de nouveaux préparatifs. En
340, il s'embarque pour rentrer 1340.
ns le Hainaut: une flotte Fran-
iſe qui portoit quarante mille
mbattans, l'attendoit près de l'E-
uſe. Edouard l'attaque avec intré-
dité & remporte une victoire
mplette, d'autant plus glorieuſe,
'il fut bleſſé dans l'action, & qu'il
ouva le moyen de ſuppléer par ſes

ſavantes manœuvres, au petit nombre de ſes vaiſſeaux, & à l'infériorité de ſes forces. Les Princes, les Seigneurs du parti Anglois, ſe ſignalerent à l'exemple d'Edouard, dans ce combat mémorable, & Mauny plus qu'aucun d'eux.

Ce brave guerrier va briller ſur un nouveau théâtre. La fameuſe guerre de Bretagne lui donnera lieu de développer ces ſublimes talens, qui lui ont mérité d'être placé au nombre des plus grands héros de ſon ſiecle. Charles de Blois avoit épouſé l'héritiere de ce Duché. Le Comte de Montfort, frere du dernier Duc, mais né d'un ſecond mariage, prétendit à la ſucceſſion, quoiqu'il eût reconnu les droits de ſa niece. On prit les armes. Charles de Blois fut ſoutenu par le Roi de France, le Comte de Montfort par le Roi d'Angleterre. Montfort ayant été fait priſonnier, la Comteſſe ſa femme ſe mit à la tête des affaires, & même des armées: elle porta ſon fils, encore enfant, de ville en ville, conjurant les Bretons de la ſecourir. Ses re-

préſentations furent inutiles, aucun ne voulut ou n'oſa lui donner du ſecours. Bientôt elle ſe vit aſſiégée dans le château d'Hennebon, ſans preſque aucune eſpérance de pouvoir échapper à l'ennemi.

Edouard envoya une flotte commandée par Mauny. Jamais entrepriſe ne dut intéreſſer davantage un Chevalier, que celle où il s'agiſſoit de la défenſe d'une Princeſſe, digne elle-même d'être citée comme un modele de Chevalerie. De furieuſes tempêtes retarderent l'arrivée du héros. Tandis qu'il lutoit contre les vents & les vagues, les aſſiégeans réduiſoient la place à l'extrémité. Déja la garniſon capitule. On tremble, on gémit dans la chambre du Conſeil. L'impatience ſaiſit la Princeſſe : elle s'élance vers une fenêtre, apperçoit quelques vaiſſeaux, & s'écrie : *Voilà le ſecours tant deſiré.* 1342.

C'étoit effectivement Mauny ſon libérateur. Il fut bientôt ſur le rivage. La Comteſſe le reçut avec des tranſports de joie. Comme les

ennemis s'avançoient encore & vouloient faire quelque réſiſtance: *Que je ne ſois jamais baiſé*, lui dit-il, *de dame, ni de chere amie, ſi je rentre en aucun château avant d'avoir étendu par terre un de ces gens-là.* A l'inſtant, ſuivi de ſes Chevaliers, il fond ſur eux, les renverſe, les diſſipe. La Comteſſe deſcendit alors de la forteresſe, *& vint baiſer Meſſire Gautier de Mauny & ſes Compagnons, les uns après les autres, deux fois ou trois, comme vaillante Dame.* Ces expreſſions naïves de Froiſſart peignent bien les mœurs de ſon tems.

Charles de Blois & Louis d'Eſpagne, Maréchal de l'armée, s'étant réunis pour continuer la guerre, la Comteſſe & Mauny eurent de nouvelles occaſions de ſe ſignaler. Les ennemis s'emparent du château de Conqueſt, par le moyen d'une breche ſouterreine faite en donnant l'aſſaut. L'héroïne conjure auſſitôt le Chevalier & ſes Compagnons de la ſuivre: elle fait prendre les armes à la garniſon d'Hennebon, elle

marche à leur tête : Mauny dirige l'entrepriſe & l'exécute : le même ſouterrein dont les ennemis ont tiré tant d'avantage, lui ſert pour leur enlever la place conquiſe.

Les attaques imprévues, les ſurpriſes, les coups de main, les violences & le pillage, étoient alors les actions par leſquelles on ſe diſtinguoit davantage à la guerre. Louis d'Eſpagne, par des irruptions ſubites, infeſtoit les côtes voiſines d'Hennebon ; ſes vaiſſeaux étoient chargés de richeſſes, fruits de ſes terribles brigandages. Mauny, Cliſſon & les autres Chevaliers réſolus d'en tirer vengeance, s'embarquent & ſurprennent les vaiſſeaux ennemis dans le port qui leur ſervoit de retraite. Louis d'Eſpagne, ſuivant ſon uſage, dévaſtoit les campagnes. Ils marchent en trois corps pour l'attaquer. Louis ayant réuni toutes ſes forces, & s'en retournant vers ſa flotte, rencontre Mauny, le charge d'abord avec avantage ; mais tandis qu'il ſe croit vainqueur, les deux autres détachemens arrivent, & il

eſt défait; ſon neveu Alphonſe, qu'il venoit de créer Chevalier, reſta ſur le champ de bataille. Bleſſé lui-même dangereuſement, il eut beaucoup de peine à gagner le bord de la mer avec trois cents hommes, reſte infortuné de trois mille qui compoſoient ſon armée. On s'étoit emparé de ſes vaiſſeaux. Il en ſaiſit un, & ſe ſauva à toutes voiles. Mauny ſe mit à ſa pourſuite, mais Louis eut le bonheur de lui échapper & de ſe réfugier dans le port de Redon, d'où il partit précipitamment pour Rennes.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Mauny & ſes Compagnons brûloient d'impatience de retourner auprès de la Comteſſe. Le vent contraire les força de débarquer. Ils allerent juſqu'à la Rocheperion, montés ſur des chevaux tels que le haſard les leur fit rencontrer, les uns ſans brides, les autres ſans ſelles. A la vue de ce château, le courage de Mauny ſe ranime, quoiqu'excédé de fatigue : *Seigneurs*, dit il, *j'irois volontiers eſſayer ſi nous ne pour-*

rions pas ici faire une conquête. Sire, allez-y hardiment, répondent tous les Chevaliers, *nous vous ſuivrons juſqu'à la mort.* On gravit la montagne, on livre l'aſſaut à la fortereſſe. Girard de Maulain qui la défendoit, fait une vigoureuſe réſiſtance. Deux des principaux Chevaliers, le Bouteiller & du Freſnoi, ſont bleſſés & mis hors de combat.

René de Maulain, frere de Girard, commandoit dans le château de Faouet, à une lieue de la Rocheperion. Il vole au ſecours de ſon frere. Il rencontre les deux Chevaliers bleſſés, les enleve, & les fait conduire comme priſonniers à Faouet. Mauny inſtruit de la priſe des deux Chevaliers veut les délivrer; auſſitôt il abandonne ſon entrepriſe, pour aller à la pourſuite de René; il ne peut l'atteindre, enfin il attaque ſon château; mais Girard voulant rendre à ſon frere le ſervice qu'il en avoit reçu, monte auſſitôt à cheval, court implorer le ſecours de la bourgeoiſie de Dinant, dont ſix mille hommes l'accompagnerent.

Mauny, pour n'être point enveloppé, s'éloigne de Faouet. En faiſant ſa retraite, il prend d'aſſaut un Fort qui ſe trouve ſur ſon paſſage, & il rentre dans Hennebon avec ſa troupe.

Telles étoient la force & l'intrépidité de ces héros, ſouvent téméraires, toujours jaloux de ſe ſurpaſſer les uns les autres, & de mériter, par des prodiges de valeur, l'eſtime ou l'amour de leurs Dames. La Comteſſe de Montfort accourut pour les recevoir, *les feſtoya, baiſa & accola, & donna à diner moult noblement aux Chevaliers & Ecuyers de renom.* C'étoit le moyen de leur faire oublier en un moment toutes les fatigues, tous les dangers.

Cependant l'ennemi avoit des forces ſupérieures, & l'on ne recevoit de l'Angleterre que de foibles ſecours. Charles de Blois, avec la plus groſſe artillerie qu'on eût vue juſqu'alors, tenta le ſiege d'Hennebon. Louis d'Eſpagne vint encore le renforcer, après avoir langui pendant ſix ſemaines de ſes

bleſſures. Malgré le courage de la Princeſſe & de Mauny, on commençoit à perdre toute eſpérance, quand une querelle imprévue entre les Généraux qui attaquoient la place, fit naître l'occaſion de les vaincre.

Les deux Chevaliers pris à la Rocheperion avoient été envoyés à Charles de Blois. Louis d'Eſpagne le preſſa de les lui remettre. Par un excès de reſſentiment digne de l'ancienne barbarie, il vouloit les faire mourir. Il ſe croyoit en droit de les immoler comme des victimes réſervées à ſa vengeance. C'étoient eux, diſoit-il, qui l'avoient chaſſé, pourſuivi, bleſſé, qui avoient tué ſon neveu Alphonſe. Il menaçoit Charles, en cas de refus, de l'abandonner pour jamais, & de le regarder comme ſon ennemi perſonnel. Les repréſentations de ce Prince, loin de l'adoucir, ne faiſoient que l'aigrir; ſa réſolution étoit priſe; il vouloit faire couper la tête aux deux priſonniers après ſon dîner. Croiroit-on que ſous le regne de la

Chevalerie, il ait pu ſe trouver des Guerriers capables d'une pareille inhumanité?

Heureuſement pour les priſonniers, Gautier de Mauny & Amaury de Cliſſon, informés du ſort dont ils étoient ménacés, conçurent un projet auſſi généreux que le deſſein de Louis étoit atroce. Protecteurs de la juſtice & de l'innocence, ils ſe crurent obligés de faire les plus grands efforts pour la délivrance de ces infortunés. L'exécution ſuivit de près leur projet.

A l'heure du dîner, Cliſſon avec mille Archers & trois cents hommes d'armes ſort de la place, attire ſur lui tous les efforts des aſſiégeans, les harcelle d'abord par des eſcarmouches, & enſuite leur livre des attaques plus vives & plus ſérieuſes. Ayant, par ces manœuvres étudiées, déterminé l'armée Françoiſe à marcher contre lui, il ſe retire en bon ordre juſqu'aux barrieres, & ne rentre dans la ville qu'après avoir tué beaucoup de monde aux ennemis. Pendant cette

attaque, Mauny étoit ſorti de l'autre côté par une poterne, à la tête d'une troupe moins nombreuſe; il s'étoit jeté ſur la partie du camp où ſe trouvoient les tentes des Seigneurs; il y avoit pénétré ſans peine, & ayant mis en liberté les deux Chevaliers, il les emmenoit à toute bride. On le vit arriver, lorſque Cliſſon combattoit encore ſous les remparts. La Comteſſe partagea le triomphe de ces héros, & les combla de careſſes, qui valoient pour eux la plus magnifique récompenſe.

Une entrepriſe ſi étonnante, exécutée avec tant de promptitude & de ſuccès, fit ſoupçonner que Charles de Blois y avoit donné les mains par quelques intelligences ſecrettes. Louis d'Eſpagne le crut, peut-être; car il abandonna l'armée, & ſon exemple fut contagieux. Charles continua cependant les attaques; mais les aſſiégés, encouragés par les regards d'une Princeſſe ſi intrépide & d'un Général tel que Mauny, s'étoient tellement familiariſés avec

tous les dangers, que les décharges de l'artillerie qui foudroyoit leurs remparts, devenoient pour eux un ſujet de raillerie. A chaque coup ils alloient ſans précaution effacer la marque du boulet ſur la muraille.

On s'attaquoit de part & d'autre avec un égal acharnement. Des négociateurs zélés ne purent inſpirer aux contendans le deſir de la paix. Ils ne réuſſirent qu'à ſuſpendre pour un tems les hoſtilités par une treve, dont les deux partis ne profiterent que pour ſe préparer à une campagne encore plus ſanglante.

La Comteſſe de Montfort alla en Angleterre ſolliciter elle-même des ſecours. Elle y arriva dans des conjonctures très-favorables. Cette Cour galante étoit alors dans ces premiers momens d'enthouſiaſme, qu'excitoient les charmes de la Comteſſe de Salisbery. Les tournois & les fêtes qui ſe célébroient en ſon honneur, avoient échauffé la nation. Une Princeſſe également célebre par ſes infortunes & par ſes exploits, paroiſſant alors comme

ſuppliante, ne pouvoit manquer de trouver tous les eſprits diſpoſés en ſa faveur. Edouard étoit d'ailleurs intéreſſé à la ſoutenir contre les efforts de la France; en la ſecourant, il allioit les intérêts de la politique avec la généroſité : non-ſeulement il lui accorda des troupes, mais il en donna le commandement au Comte d'Artois, ennemi implacable du Roi Philippe.

Les Anglois étoient à peine en mer, qu'ils rencontrerent, à la hauteur de l'Iſle de Guerneſey, une flotte nombreuſe, commandée par Louis d'Eſpagne; elle étoit formidable, ſur-tout par la groſſeur de ſes vaiſſeaux: le combat s'engagea au même inſtant; bientôt on en vint à l'abordage, & la Comteſſe de Montfort *y valut bien un homme*, dit l'Hiſtorien, *car elle avoit cœur de lion, & avoit un glaive moult roide & tranchant dont fierement elle ſe combattoit.* 1343.

Tous les efforts de l'ennemi ne purent empêcher Robert d'Artois de faire ſa deſcente près de Vannes.

Les François occupoient cette place. Il entreprit de l'aſſiéger, & Mauny qui commandoit à Hennebon, ne tarda guere à ſe joindre à lui. Ce fut à qui ſe ſignaleroit davantage par ſa bravoure. Robert & le Comte de Salisbery oſerent attaquer les deux portes ſans, prendre aucune précaution pour ſe couvrir; ils ſembloient vouloir ſe jouer du péril. Mauny ſe porta d'un autre côté, attacha ſes échelles de cordes au rempart, & s'empara de la ville, où la Comteſſe, qui partageoit le danger & la gloire de toutes les expéditions, entra bientôt en triomphe.

Les vainqueurs ne conſerverent pas long-tems cette conquête. Le Comte d'Artois qui reſtoit ſeul pour la défendre, ne tarda pas à être attaqué par Beaumanoir, Maréchal de Bretagne. Il fut dangereuſement bleſſé, & n'échappa à l'ennemi que pour aller à Londres mourir de ſes bleſſures.

Edouard paſſe lui-même en Bretagne, & entreprend quatre ſiéges

à la fois. Celui de Vannes fut remarquable par des proueſſes de Chevalerie, qui étoient plus propres à illuſtrer les champions, qu'à décider le ſuccès des armes. Les aſſiégeans & les aſſiégés ſignalerent également leur témérité & leur adreſſe, par des combats ſinguliers, où l'on obſervoit toutes les formalités en uſage dans les tournois. Six Chevaliers choiſis gardoient les portes de la ville, & du haut des remparts étoient ſpectateurs de l'action. Les barrieres s'ouvroient ſi imprudemment, & ſe refermoient ſi précipitamment, qu'il en réſultoit un deſordre qui quelquefois coûtoit la liberté aux plus braves des deux partis.

On a vu dans les Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, que les joutes, les tournois, les *pas d'armes*, *caſtilles* & autres *jeux de plaiſance*, étoient une imitation de ce qui ſe pratiquoit à la guerre. L'imitation influa ſans doute avec le tems ſur la guerre même, & fut ſouvent cauſe que les combattans étoient

moins jaloux de procurer un avantage réel à leur parti, que de ſe ſignaler perſonnellement, par le dangereux éclat de ces actions ſurprenantes qui les faiſoient admirer. Mauny, malgré ſes grandes qualités, n'étoit point exempt du préjugé de ſon ſiecle. Quoiqu'il dirigeât tout, quoiqu'il ſe montrât & qu'il combatît par-tout, le ſiége n'en avançoit pas davantage. Edouard & le Duc de Normandie, fils du Roi Philippe, après avoir été longtems à ſe harceller, ſous les murs & aux environs de Vannes, finirent la campagne par une ſuſpenſion d'armes qui fut conclue pour trois ans, entre les Maiſons de Blois & de Montfort.

1344. Les Anglois devenus libres par cette treve, porterent la guerre en Gaſcogne. Le Comte d'Erby, parent d'Edouard, les commandoit en chef. Mauny fut un de ſes deux Maréchaux chargés de conduire l'avant-garde. On arrive dans un château, à une lieue de Bergerac. Les coureurs s'avancent juſqu'aux

barrieres de cette ville, & rapportent que la garde s'y fait négligemment. Le lendemain, Mauny étant à table chez le Comte, lui propose d'aller boire le vin des Seigneurs François qui formoient la garnison de Bergerac. *Il ne tiendra pas à moi*, répond Erby. On fait aussitôt les dispositions pour cette entreprise. La place est attaquée le surlendemain. Les Anglois s'emparent du pont & des barrieres; la garnison se retire en desordre dans les fauxbourgs. Mauny l'y poursuit, & son ardeur l'emporte si loin, qu'il peut à peine se tirer d'entre les mains des ennemis. Enfin les Anglois s'emparent des fauxbourgs; & la ville se rend: les vins françois & les provisions qu'ils y trouvent en abondance, leur font oublier les fatigues de l'expédition.

Erby fait subir à plusieurs autres places le même sort, & va se reposer à Bordeaux. Il y reçoit la nouvelle que les François, sous les ordres du Comte de l'Isle, Lieutenant du Roi en Gascogne, ont attaqué

Auberoche, belle & forte place de l'Archevêché de Toulouſe, & que la garniſon eſt réduite à la derniere extrémité; il marche toute la nuit; il arrive dans un bois à deux lieues d'Auberoche : là il s'arrête pour attendre de nouvelles troupes : car avec trois cents hommes & ſix cents archers ſeulement, que pouvoit-il contre une armée Françoiſe de dix ou douze mille hommes ?

Cependant le renfort n'arrivoit point. Mauny impatient d'attendre, propoſa de cotoyer la forêt, & de fondre à l'improviſte ſur l'ennemi vers l'heure du ſouper. Le conſeil fut applaudi; on l'exécuta. Les François étant à table, ou au moment de s'y mettre, furent attaqués ſi bruſquement, qu'ils prirent la fuite. Le Comte de l'Iſle, dangereuſement bleſſé, tomba entre les mains des vainqueurs, avec huit Comtes ou Vicomtes, & un ſi grand nombre de Barons, de Chevaliers & d'Ecuyers, que chaque Gendarme Anglois en eut deux ou trois pour ſa part. Après cette expédi-

tion nocturne, les Anglois, maîtres d'Auberoche, ſe retirerent à Bordeaux, emmenant avec eux la plupart de leurs priſonniers.

Le Comte d'Eroy, toujours ſecondé par Mauny, étendit ſes conquêtes dans la Guyenne. Le détail des ſiéges, & des diverſes autres expéditions qui eurent lieu dans ces circonſtances, ſeroit auſſi inutile qu'ennuyeux. Bornons-nous à certaines particularités qui peuvent donner quelques connoiſſances ſur les manœuvres & les opérations militaires en uſage dans ces tems de Chevalerie.

Foudroyés par une groſſe & nombreuſe artillerie, les habitans de Monſegur ſe défendoient avec un courage opiniâtre. Le Comte leur fait déclarer qu'il leur pardonnera s'ils ſe rendent, mais qu'il ne leur fera aucun quartier s'ils font une plus longue réſiſtance. La crainte de la mort les décide; ils parlent de ſe rendre. Hugues de Baſtefol, qui commandoit dans la place, refuſe de ſe prêter à leur deſſein; ils 1345.

l'empriſonnent, & le forcent de conſentir à une capitulation. Alors il s'avance vers les barrieres, & fait ſigne qu'il veut parler au Général des aſſiégeans. Mauny ſe préſente pour le Comte. Baſtefol excuſe les Bourgeois du refus qu'ils font d'ouvrir leurs portes; il inſiſte ſur la fidélité qu'ils doivent au Roi de France; il demande que les hoſtilités ſoient ſuſpendues pour un mois: ſi avant l'expiration de ce terme le Roi ou le Duc de Normandie viennent au ſecours de la Place, on continuera de ſe défendre; ſinon, il faudra ſe ſoumettre au Roi d'Angleterre. Cette propoſition eſt acceptée, à condition que les habitans ne fortifieront point la ville, & que les Anglois pourront en tirer, à un prix raiſonnable, tout ce dont ils auront beſoin, & à condition encore que douze des principaux Bourgeois ſeront envoyés en otage à Bordeaux.

Les Anglois, ſans entrer dans Monſegur, s'y fournirent de toutes les proviſions qui leur étoient néceſſaires.

ceſſaires. Ils ſe répandirent néanmoins au-dehors pour fourager les campagnes. Le Châtelain d'Aiguillon leur rendit lâchement cette place. Tout le canton s'étonna, ſuivant notre Hiſtorien, qu'*un des plus forts châteaux du monde & le moins prenable*, eût été livré de la ſorte. Auſſi le Châtelain fut-il accuſé à Toulouſe, & pendu comme traître. Le château de la Réole ſoutint au contraire un ſiége de onze ſemaines. Le Gouverneur réduit enfin à capituler, déclara qu'il n'entendoit pas livrer aux ennemis le moindre de ſes compagnons; & les Anglois conſentirent à les laiſſer ſortir tous, pourvu qu'ils n'emportaſſent que leurs armes.

Plus la perte du château d'Aiguillon avoit cauſé d'indignation & de regrets, plus la Cour de France avoit à cœur de la réparer. Le Duc de Normandie aſſiégea cette place l'année ſuivante, avec une armée de cent mille hommes, ou ſelon d'autres Hiſtoriens, de cinquante mille.

On commença par jeter un pont ſur la Garonne; mais les aſſiégés, ayant Mauny à leur tête, détruiſoient l'ouvrage à meſure qu'il avançoit. Pendant ſix jours entiers, les François ne ceſſerent leurs attaques, & cependant ils ne purent faire preſqu'aucun progrès. Douze groſſes pieces d'artillerie, amenées de Toulouſe, produiſirent peu d'effet, parce qu'on leur en oppoſoit d'autres auſſi fortes. Mauny ſortoit hardiment du château d'Aiguillon, & fourageoit, ſous les yeux même de l'ennemi, les campagnes d'alentour. Charles de Montmorenci, Maréchal de l'armée Françoiſe, l'attaqua un jour avec tant de ſupériorité, qu'il fut renverſé du choc & enveloppé de toutes parts; il étoit perdu ſi les Anglois n'euſſent volé à ſon ſecours. Montmorenci fut repouſſé & pourſuivi; à peine eut-il le tems de ſe mettre en ſûreté par une prompte retraite.

Le Duc de Normandie qui s'étoit vanté d'emporter le château, & de faire la garniſon priſonniere, dé-

chu de ſes eſpérances, dépêche le Connétable vers le Roi ſon pere, pour l'inſtruire de l'état des choſes. La réponſe du Monarque fut qu'on réduisît Aiguillon par famine, puiſqu'on ne pouvoit le faire autrement. Cependant le Roi d'Angleterre venoit en perſonne au ſecours de la place ; mais les vents contraires l'ayant empêché de continuer ſa route, le célebre Comte d'Harcourt, Seigneur Normand, réfugié auprès de ce Prince, & ennemi de la France, encore plus dangereux que ne l'avoit été le Comte d'Artois, lui donna le fatal conſeil d'attaquer la Normandie, tandis que l'armée Françoiſe étoit en Guienne. En conſéquence Edouard prit terre dans le Cotentin ; Philippe rappella auſſitôt ſon fils & ſes troupes. Le Duc avoit promis de prendre Aiguillon ; il ne voulut lever le ſiége qu'après que les Seigneurs eurent décidé qu'il le pouvoit *ſans forfait*, puiſque le Roi l'ordonnoit expreſſément. Les François furent attaqués dans leur retraite : Mauny en

tua pluſieurs & en fit pluſieurs autres priſonniers. Ces derniers lui annoncent les ſuccès d'Edouard, la victoire qu'il a remportée à Créci, & lui apprennent en même-tems que ce Prince vient de mettre le ſiége devant Calais.

A cette nouvelle Mauny eſt impatient d'aller joindre ſon Maître; il demande à l'un de ſes priſonniers, Chevalier Normand, parent & favori du Duc de Normandie, combien il donneroit pour ſa rançon? Trois mille écus, répond le priſonnier. « Hé bien, réplique Mauny, » ſoyez libre, mais à une condition: » c'eſt que vous irez trouver le » Roi ou votre Duc, & me pro- » curerez un ſauf-conduit pour » traverſer la France, moi ving- » tieme, juſqu'à Calais, en payant » par-tout ma dépenſe. Si vous me » l'obtenez, je vous quitte de votre » rançon; je vous aurai même une » obligation éternelle; car je ne » deſire rien tant que de revoir le » Roi d'Angleterre, & je ne m'ar- » rêterai qu'une ſeule nuit dans tous

» les lieux où je ſerai obligé de » coucher en route. Si vous ne » l'obtenez pas, engagez-vous à » revenir vous conſtituer mon pri» ſonnier : » Le Chevalier y conſent, part auſſitôt, ſe rend auprès du Duc, obtient le ſauf-conduit, le rapporte à Aiguillon, & reçoit gratuitement ſa liberté.

Sans perdre un inſtant, Mauny ſe met en route avec ſes compagnons. Par-tout il ſe nomme ; il préſente ſa lettre ; & on le laiſſe paſſer. Il gagne ainſi Orléans ; mais dans cette ville, on l'arrête ; on le conduit à Paris ; & on l'enferme au Châtelet. Le Duc de Normandie qui avoit donné le ſauf-conduit, indigné de cette violence, dont il craignoit d'être lui-même ſoupçonné, ſe hâte d'en porter ſes plaintes au Roi, & lui demande l'élargiſſement du priſonnier. Philippe répond que loin d'élargir un homme qu'il regarde comme ſon ennemi mortel, il veut lui faire couper la tête. A ces mots, le Duc s'emporte juſqu'à menacer, non-ſeulement de

ne reprendre jamais les armes contre Edouard, mais de détourner ceux qui voudroient ſervir contre lui; il jure en ſortant qu'il ne reviendra de ſa vie à l'armée du Roi. Quelque blâmable que fût cette vivacité dans un fils & un ſujet, le motif en étoit noble, & le Roi méritoit peut-être encore plus que lui d'être blâmé.

Un Chevalier du Hainault ſollicita long-tems la délivrance du priſonnier. Elle fut enfin accordée. Philippe répara même ſon injuſtice envers Mauny. Il le rembourſa de tous ſes frais; il voulut le voir, l'admit à ſa table, & lui fit encore *preſenter dons & joyaux* de la valeur de mille florins. Mauny ne les accepta qu'à condition que le Roi d'Angleterre lui permettroit de les garder, ſans quoi il déclara qu'il les renverroit. Ce procédé ne déplut point à Philippe ni au Duc de Normandie : ils convinrent que c'étoit agir en loyal Chevalier.

Edouard reçut Mauny dans ſon camp avec tous les témoignages de

conſidération dus à tant de mérite, & aux ſervices ſignalés que ce grand guerrier ne ceſſoit de rendre à ſa Couronne. Quand il fut queſtion des préſens du Roi de France : « Vous nous avez toujours ſervi » loyaument, lui dit-il, & vous le » ferez encore ainſi que nous l'eſ- » pérons. Renvoyez au Roi Philippe » ſes préſens, nous avons aſſez, » dieu merci, pour vous & pour » nous, & nous ſommes très-réſolus » de vous faire du bien, ſelon les » ſervices que vous nous avez ren- » dus ». Mauny renvoya les préſens par ſon couſin Meſſire de Manſac, s'excuſant de ſon refus ſur les ordres d'Edouard.

Toute l'Europe avoit les yeux fixés ſur Calais. Cette ville étant la clef de la France, ſi Edouard réuſſiſſoit à s'en emparer, alors ſon ambition pouvoit triompher de tous les obſtacles & ne plus connoître de bornes. Mauny, après avoir défendu Aiguillon pendant plus d'un an, & l'avoir enfin ſauvé ; après avoir pris tant de places, & remporté

tant de victoires, instruit d'ailleurs par une longue expérience & par ses observations sur l'art militaire, paroissoit l'homme le plus capable de diriger une entreprise de cette importance. Edouard crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier la conduite du siége. Les Comtes de Warwich & de Stanfort furent nommés pour servir sous lui en qualité de Maréchaux.

Philippe de Valois, avec une armée d'environ deux cents mille hommes, vint pour secourir la place qui étoit serrée de près. Mais désespérant bientôt de pouvoir réussir, parce que le camp de l'ennemi se trouvoit défendu par des marais impraticables, il envoya offrir la bataille au Roi d'Angleterre, qui n'avoit garde de sacrifier un avantage certain aux risques d'une action dont le succès ne pouvoit être que très-douteux. Deux Légats médiateurs travaillerent en vain à ménager une suspension d'armes. Philippe eut le chagrin de se retirer, sans avoir pu rien faire

ni par la force ni par les négociations.

Le ſiége duroit depuis près d'un an. Les braves Caléſiens avoient réſiſté courageuſement aux armes d'Edouard; mais vaincus par la famine, ils ſe voyoient réduits à implorer la clémence du Monarque Anglois. Jean de Vienne, Chevalier Bourguignon, qui commandoit dans la place conſentit à ſubir la loi de la néceſſité. On offrit de ſe rendre. Edouard vouloit que ce fût à diſcrétion, & paroiſſoit altéré du ſang de ces généreux François, dont il auroit dû louer le zele & le courage. L'humanité de Mauny fut leur unique reſſource. *Monſeigneur*, dit-il au Roi, avec une ſage & noble franchiſe, *vous pourriez bien avoir tort: car vous nous donnez un très-mauvais exemple. Si vous faites mourir ces gens-là, & que vous nous envoyiez dans quelqu'une de vos places, nous ne pourrions y aller ſi volontiers, puiſqu'en pareil cas on nous traiteroit de même.* Pluſieurs autres Barons

encouragés par un ſi bel exemple, plaiderent la cauſe des Caléſiens. *Je ne veux pas être ſeul contre tous,* répondit Edouard. Mais il ne céda qu'à condition que ſix des plus notables Bourgeois viendroient, la corde au cou, apporter les clefs de la ville, & ſubir la peine pour les autres.

Le dévouement héroïque d'Euſtache de Saint-Pierre & de ſes cinq compagnons, ſera toujours cité comme un trait digne de l'ancienne Rome.

Malgré les ſentimens d'admiration & de pitié qu'inſpiroient les ſix victimes, leur mort étoit réſolue. Mauny conjura inutilement Edouard de ne pas ſouiller ſa gloire par cette cruauté. La Reine Philippe de Hainaut, un des ornemens de ce ſiecle d'héroïſme, & célebre par une victoire qu'elle avoit remportée en perſonne, ſur le Roi d'Ecoſſe, pouvoit ſeule déſarmer la vengeance de ſon époux. Déja le ſignal de l'exécution étoit donné; la généreuſe Princeſſe, enceinte & prête

d'accoucher, ſe jette aux pieds du Roi, & lui dit dans le langage du tems : *Haa ! gentil Sire, depuis que je repaſſai la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis. Or vous prie humblement un don, que pour le fils de ſainte Marie, & pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces ſix hommes merci.* Edouard la regarde, & après quelques momens de ſilence : « Madame, répondit-il, » j'aimerois mieux que vous fuſſiez » autre part qu'ici. Vous me priez » de façon que je ne puis vous re- » fuſer. Ainſi je vous les donne à » votre plaiſir ».

Tel fut le dénouement d'une ſcene mémorable, ſur la réalité de laquelle il eſt difficile d'avoir des doutes, quoique les Hiſtoriens Anglois n'en faſſent point mention. Le Monarque vainqueur ſe livrant aux tranſports d'une colere injuſte, y joue un rôle bien moins glorieux que les ſix Bourgeois qui dévouent leur vie pour le ſalut de leurs malheureux compatriotes.

Après avoir pris poſſeſſion de

Calais, & en avoir donné les plus belles maiſons à Mauny & à quelques autres Seigneurs, ce Prince repaſſa en Angleterre, méditant de nouvelles entrepriſes. Une treve entre les deux Couronnes ſembloit devoir ſuſpendre toute hoſtilité. Mais Geoffroi de Charni, Gouverneur de Saint-Omer, ſouffroit trop impatiemment de voir les ennemis de la France maîtres de Calais, pour ne pas ſaiſir l'occaſion de leur enlever une conquête ſi importante. La garde en étoit confiée à Aimeri de Pavie, avide d'argent, qui avoit l'ame aſſez baſſe pour trahir par intérêt un Roi qui l'honoroit de ſa faveur. Charni le fait tenter par une offre de vingt mille écus. Le perfide Lombard accepte ſes propoſitions. Il promet de livrer à ce prix la ville & le château de Calais.

Edouard promptement informé de la trahiſon, mande auſſitôt le Gouverneur. « Tu ſais, lui dit-il, » que je t'ai donné en garde ce que » j'aime le mieux au monde, après

» ma femme & mes enfans; tu l'as » vendu aux François, & tu mé- » rites bien la mort ». Aimeri se voyant découvert, tombe aux pieds du Roi, lui demande grace, avoue le fait humblement; « mais, ajou- » te-t-il, le marché peut se rom- » pre encore : car je n'ai pas reçu » un denier ». Edouard, qui savoit profiter de tout, lui ordonne de continuer son marché, & de l'avertir du jour dont il seroit convenu pour livrer la place : à cette condition, il promet de lui pardonner.

Le moment de l'exécution arrivé, Edouard s'embarque à l'entrée de la nuit & en silence, avec une troupe d'élite; il arrive à Calais; il donne à Mauny la plus grande preuve d'estime que peut donner un Souverain accoutumé à la victoire. » Messire Gautier, lui dit-il, » je veux que vous soyez de cette » besogne le chef : car moi & mon » fils, nous combattrons sous vo- » tre banniere ».

Charni ne se défioit de rien. Il

s'approche avec confiance de la place pour en prendre poſſeſſion. Quelques Barons François étoient ſeuls dans le ſecret. Le Roi Philippe ignoroit probablement l'entrepriſe; ſelon Froiſſart, il ne l'eût jamais conſeillée à cauſe de la treve. (Cette remarque de l'Hiſtorien fait honneur à la bonne foi du Prince.) Edouard ſe tient caché dans la tour, juſqu'à ce que le Gouverneur ait touché les vingt mille écus; ſortant alors avec ſon fils & deux cents hommes, armés ſeulement d'épées & de haches, ils s'écrient tous enſemble, *Mauny, Mauny, à la recouſſe.*

Les Anglois accourent, fondent ſur les François, & les forcent de s'éloigner. Euſtache de Ribaumont, également brave & vigoureux, eut l'honneur d'abattre deux fois Edouard, qui combattoit toujours inconnu ſous la banniere de Mauny; mais cet honneur tourna bientôt à la gloire même du Roi : Ribaumont fut contraint de ſe rendre priſonnier. Son vainqueur le com-

bla de careſſes, le remit bientôt en liberté, & ſe montra plus grand alors que quand il vouloit exterminer les Caléſiens.

On perd de vue Mauny pendant quelques années. La guerre fut ſuſpendue; mais un autre fléau non moins redoutable déſoloit l'Angleterre, & ſur-tout la ville de Londres. Une cruelle peſte emportoit chaque jour un grand nombre de Citoyens. Mauny craignit que ſi la contagion duroit encore quelque tems, les égliſes & les cimetieres ne puſſent ſuffire pour enterrer les morts; afin d'y ſuppléer il acheta du Supérieur des Freres de Saint Barthelemy de *Spittle*, un terrein ſitué hors de l'enceinte de la ville. Il le fit clore de murs, & conſacrer par l'Evêque de Londres. L'année ſuivante l'utilité de ce funebre établiſſement ne ſe fit que trop ſentir. On enterra dans le nouveau cimetiere plus de cinquante mille perſonnes.

Cependant la mort de Philippe de Valois, arrivée en 1350, ayant

fait passer sa Couronne à Jean son fils, Prince violent & téméraire; Edouard crut la circonstance favorable à l'exécution de ses desseins ambitieux. On reprit les armes de part & d'autre. Jean succomba & perdit la liberté à la bataille de Poitiers; qu'il devoit infailliblement gagner, s'il se fût conduit avec plus de prudence. Le Dauphin Charles fut le jouet des plus terribles factions, avant de pouvoir déployer cette profonde sagesse, qui le rendit un des plus parfaits modeles qu'on puisse proposer aux Rois. Ce Prince gouvernoit en qualité de Régent; il avoit repris l'ascendant sur les factieux, & dirigeoit le timon de la France avec autant de sagesse que d'autorité, lorsque Edouard, irrité du refus que firent les Etats-Généraux de souscrire au traité honteux que le Monarque François son captif avoit eu la foiblesse de signer, vint attaquer de nouveau le Royaume avec une armée de près de cent mille hommes.

Le Dauphin étoit trop prudent

pour haſarder une bataille, dont les ſuites auroient pu entraîner la ruine de l'Etat. Il avoit pourvu à la ſûreté des places. Enfermé dans Paris il abandonna les campagnes au haſard des événemens. Le Roi d'Angleterre après avoir tenté inutilement le ſiége de Reims, inonda de ſes troupes les environs de la Capitale. Ce fut en vain qu'il envoya défier l'ennemi; jamais il ne put l'attirer au combat. Alors Mauny lui demande la permiſſion de faire du moins une courſe juſqu'aux barrieres de Paris. Edouard y conſent; nomme les Seigneurs qui doivent l'accompagner, & confere même à pluſieurs l'Ordre de Chevalerie.

Si le Régent n'eût pas mis un frein à l'impétuoſité Françoiſe, toute la Nobleſſe alloit ſe précipiter hors de la ville, & peut-être auroit-on vu ſe renouveller de nouveaux déſaſtres ſemblables à ceux qu'une aveugle témérité avoit déja fait naître tant de fois. Une eſcarmouche, très-vive, où il y eut beau-

coup de bleſſés de part & d'autre, ne ſervit qu'a faire éclater la bravoure des combattans. Le Roi d'Angleterre ſe retira le lendemain par Montlhéri. Le fameux traité de Bretigny, conclu en 1360, arrêta enfin le cours des hoſtilités. Mauny eſt nommé dans l'acte avec les principaux Seigneurs Anglois qui le ſignerent. Les Chroniques de France & de Saint Denis ont défiguré ſon nom; elles l'appellent *Mourry*, *Magni*, *Maigni*. Les noms ainſi dénaturés feroient de l'hiſtoire un chaos, ſi la critique ne débrouilloit ce que l'ignorance a confondu.

Pendant la paix, Mauny trouva peu d'occaſions d'accroître au dehors ſa renommée; mais il eut l'avantage de jouir tranquillement à la Cour de ſon Prince de la plus haute conſidération, & de toutes les diſtinctions dues à ſon mérite ſupérieur. Il fut nommé, avec un petit nombre d'autres Seigneurs, pour accompagner dans Londres le Roi de Chypre, qui s'efforçoit d'armer les Princes de l'Europe contre

les Turcs. Il assista au Conseil où Edouard prit la résolution de soutenir Pierre le Cruel, Roi de Castille, que Henri de Transtamare, son frere naturel, avoit entrepris de détrôner, & qu'il détrôna en effet avec le secours du célebre du Guesclin.

On sait comment se raluma, sous le regne de Charles V, l'incendie qui avoit si long-tems désolé les deux Monarchies rivales. L'appel des Seigneurs de Guienne au Roi de France, la sommation faite au Prince de Galles de se présenter à la Cour des Pairs, son refus de comparoître, la confiscation des Provinces qu'Edouard possédoit dans le Royaume, l'habileté du Monarque François à saisir toutes les occasions de recouvrer ces Provinces par la force des armes, fournissent une ample matiere à la plume des Historiens. Arrêtons-nous à ce qui tient à notre sujet.

Une puissante flotte sous les ordres de Philippe de Bourgogne,

frere du Roi, étoit ſur le point de mettre à la voile pour aller porter la guerre en Angleterre, lorſqu'une armée Angloiſe, commandée par le Duc de Lancaſtre, fils d'Edouard, qui avoit Mauny ſous ſes ordres, pénétra en France par Calais, & ravagea les environs de Boulogne. A cette nouvelle Charles fait marcher ſon frere, non pour combattre, mais pour arrêter l'ennemi. Ce Prince occupe les hauteurs de Tournehem; les Anglois ſe retranchent dans le voiſinage, & les deux armées demeurent long-tems en préſence dans l'inaction. Le Duc de Bourgogne très-ſupérieur en forces, impatient de livrer bataille, honteux de paroître l'éviter, envoyoit couriers ſur couriers pour ſolliciter la permiſſion de donner carriere à ſon courage. Ne pouvant l'obtenir, tant le ſage Roi étoit ferme dans le plan que ſa prudence lui avoit tracé; il demanda inſtamment qu'il lui fût du moins permis de licencier les troupes & de ſe reti-

rer. Charles y consentit, parce qu'on n'avoit plus rien à craindre des Anglois.

Le Duc donne ses ordres aux principaux Officiers. A minuit on plie les bagages ; on met le feu aux tentes & on part. Les feux qui brilloient d'espace en espace furent apperçus par les ennemis. Ils jugerent d'abord que les François leur préparoient une *aubade* pour le lendemain. Lancastre leur fit prendre les armes, & ils se mirent en bataille.

Après avoir inutilement attendu deux heures, & chacun raisonnant à sa maniere sur le parti qu'on devoit prendre, le Prince demanda à Mauny ce qu'il en pensoit. » Je » ne sais, répond le Chevalier, » mais si j'en étois cru, je ferois » marcher tous mes Gendarmes & » mes Archers en ordre de bataille, » & j'irois toujours petit à petit : car » le jour approche; ainsi on verra » bien devant soi ». Lancastre étoit du même avis. D'autres soutenoient

qu'il ne falloit rien haſarder. On envoya quelques Cavaliers à la découverte. Avant leur retour, Mauny dit encore au Duc : *Sire, ne me croyez jamais, ſi ces François ne s'enfuient. Montez & faites monter vos gens, & les pourſuivez âprement, & vous aurez une belle journée.* Le Duc ne pouvoit ſe perſuader que tant de braves guerriers ſe retiraſſent de la ſorte : il ſoupçonnoit que les feux qu'on voyoit dans leur camp, étoient un piége pour l'attirer ; enfin il voulut attendre les coureurs. Ceux-ci arrivent & rapportent qu'en effet l'ennemi a diſparu. *Là eut Meſſire Gautier de Mauny grand honneur*, ajoute l'Hiſtorien. Le Duc de Bourgogne gagna tranquillement Saint-Omer ; le Duc de Lancaſtre retourna de ſon côté à Calais.

Les ſuites de la guerre furent d'autant plus malheureuſes pour Edouard, que ſes troupes en ravageant diverſes Provinces de France, ne firent qu'augmenter dans le

cœur des François leur averſion pour lui. La prudence de Charles V, la valeur de ſes Généraux, & le zele de ſes ſujets ne tarderent pas à réparer les anciennes pertes. Froiſſart ne parle plus de Mauny, que pour annoncer ſa mort en 1371. Ce grand homme mourut à Londres, *dont tous les Barons Anglois furent moult courroucés, pour la loyauté & bon conſeil qu'on lui avoit toujours vu & trouvé.* Le Roi d'Angleterre & ſes enfans, les Seigneurs, les Prélats, aſſiſterent à ſes funérailles dans un monaſtere de Chartreux qu'il avoit fondé hors de la ville, & où il fut inhumé. Il ne laiſſa qu'une fille mariée au Comte de Pembrock, qui hérita de tous ſes biens. Le ſire de Mauny avoit été honoré par Edouard du cordon de l'Ordre de la Jarretiere, que ce Prince avoit créé en l'honneur de la belle & vertueuſe Comteſſe de Salisbery.

On pourroit ſoupçonner Froiſſart de prévention en faveur de

Mauny ſon bienfaiteur. Il parle dans ſes poéſies manuſcrites des bienfaits qu'il en a reçus, ainſi que du Comte de Pembrock. Mais la candeur fait le caractere de cet Hiſtorien, & ſes liaiſons intimes avec ſon héros, ſemblent au contraire ajouter un nouveau poids à ſon récit.

NOTES

NOTES HISTORIQUES

Sur les principaux Perſonnages cités dans le Poëme des Vœux du Héron.

(1) *EDOUARD III.* Perſonne n'ignore l'hiſtoire de ce vaillant Prince, qui mit la France à deux doigts de ſa perte. Cependant comme il eſt le Héros de ce Poëme, je ne puis me diſpenſer de rappeller ici ceux des principaux traits de ſa vie, qui ſont liés à l'évenement mémorable auquel le terrible Vœu du Héron donna lieu. Il étoit fils d'Edouard II, & d'Iſabelle de France, ſœur de Charles-le-Bel. Ce dernier Prince, ainſi que ſes deux freres, Louis-Hutin & Philippe-le-Long, étoit mort ſur le Trône ſans laiſſer d'enfans mâles pour lui ſuccéder.

Les douze Pairs & les Barons de France s'aſſemblerent à Paris pour décider à qui la Couronne ſeroit déférée. Après bien des débats il la placerent ſur la tête de Philippe-de-Valois, qui étant neveu de Philippe-le-Bel, ſe trouvoit être le plus proche héritier du Trône. Sa ſœur Iſabelle, Reine d'Angleterre, s'étoit déclarée ſa rivale; mais les prétentions de cette Princeſſe furent rejettées, d'après cette maxime fondamentale : *que le Royaume de*

Froiſſard, I. vol. c. 4. *France eſt bien ſi noble, qu'il ne doit mie aller à femelle.*

Cependant il s'étoit trouvé dans l'aſſemblée, des Seigneurs, ou aſſez mauvais François, ou aſſez mauvais raiſonneurs, pour ſoutenir que ſi la Loi Salique empêchoit Iſabelle de monter ſur le Trône, parce qu'elle étoit une femme, au moins cette Loi n'en excluoit pas le Roi d'Angleterre ſon fils puiſqu'il étoit un homme. Ceux qui argumentoient ainſi ne vouloient pas faire attention qu'Iſabelle ne pouvoit communiquer à perſonne des droits que, de leur propre aveu, elle n'avoit pas elle-même.

Quoi qu'il en ſoit, Edouard prit ou parut prendre ſon parti aſſez paiſiblement. Il conſentit même à rendre foi & hommage à Philippe-de-Valois, pour les domaines qu'il poſſédoit en France. Il eſt vrai qu'il refuſa de mettre ſes mains, ſelon l'uſage, entre celles du Roi. Mais lorſqu'il fut de retour à Londres, il renvoya à Philippe-de-Valois un acte en bonne forme & muni de ſon ſceau, par lequel il avouoit que l'hommage qu'il lui avoit rendu étoit un *hommage-lige*. C'étoit aſſurément reconnoître Philippe de-Valois pour légitime poſſeſſeur de la Couronne de France. Il y a toute apparence qu'il n'avoit pas encore formé alors le deſſein de lui diſputer la Couronne; il vécut même aſſez pacifiquement avec le Monarque François juſqu'en 1338. Mais

Froiſſard, I. vol. c. 25.

Robert d'Artois, qui ne reſpiroit que la vengeance contre ſa Patrie, vint troubler cette bonne intelligence, au moins apparente ; il entreprit de perſuader à Edouard qu'il avoit des droits réels ſur la Couronne de France, & de l'engager à les faire valoir. Edouard qui ſentoit toute la difficulté de l'entrepriſe, en délibéra, & ſouvent & pendant longtems, avec ſon Conſeil. Robert d'Artois voyant que le Roi d'Angleterre ne pouvoit ſe décider, s'aviſa, pour forcer ſon irréſolution, de l'attaquer par l'endroit le plus ſenſible à un Héros. Il taxa de lâcheté l'indifférence qu'Edouard montroit pour un trône qui lui appartenoit; & il oſa l'expoſer à la cenſure publique, en le comparant, au milieu même de ſa Cour, à cet oiſeau mépriſable qui a peur de ſon ombre. Le Roi ne put ſupporter l'idée d'un pareil reproche; & ce ſtratagême qui, ſuivant nos idées, auroit dû l'indigner contre Robert, eut tout le ſuccès que ce dernier s'en étoit promis. Edouard ſe livrant à l'emportement de ſa paſſion pour la gloire, s'engagea par le vœu fatal, à porter le fer & le feu dans le ſein de la France. Nous ne rappellerons pas ici les détails de cette guerre déſaſtreuſe, parce qu'ils appartiennent à l'Hiſtoire; & il nous ſuffira d'en avoir montré la cauſe, de remarquer qu'elle ne fut dans le fond que l'effet terrible de cet enthouſiaſme chevaleresque qui ne reſpiroit que le ſang & le carnage, & de

cette frénéſie guerriere que toutes les horreurs des Croiſades n'avoient encore pu ralentir.

Guillaume, Comte de Hainault, ayant été un des Alliés d'Edouard le plus ardent à le ſeconder dans ſon entrepriſe contre la France, il nous eſt indiſpenſable d'en faire mention ici. Quoiqu'il ne ſe trouve pas au nombre de ceux qui prononcerent le ſerment redoutable ſur le Héron, il n'eſt pas douteux que s'il eût aſſiſté à cette aſſemblée fameuſe, il n'eût fait auſſi le même vœu que les autres.

Guillaume Comte de Hainault, ſurnommé le Bon, étoit beau-pere d'Edouard III, à qui il avoit marié ſa fille, nommée *Philippe*. Quelque ébranlé que fût déjà le Roi d'Angleterre par l'éloquence de Robert d'Artois, il ne voulut cependant pas entreprendre la guerre contre la France ſans avoir auparavant conſulté ſon beau-pere, & Jean de Hainault ſon oncle, l'un & l'autre auſſi habiles politiques que guerriers intrépides. Guillaume étoit allié de Philippe-de-Valois; il avoit épouſé, en 1305, la Princeſſe Jeanne, l'une des ſœurs de ce Monarque; Guillaume ſe trouvoit dans une poſition aſſez embaraſſante. Obligé de ſe décider, il ne balança pas à ſacrifier les intérêts d'un beau-frere à ceux d'un gendre; il approuva le deſſein d'Edouard, & promit de le ſeconder de tout ſon pouvoir. Il fit même des démarches pour procurer au Roi d'Angleterre des

Alliés puiſſans parmi les Princes de l'Empire. Mais il ne vécut pas aſſez longtems pour voir l'effet de ſes négociations en faveur d'Edouard. Il mourut le 6 Juin 1337, honoré des Princes ſes voiſins & regreté de ſes Sujets. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Valenciennes, lieu de la ſépulture des Comtes de Hainault. Sa veuve Jeanne de Valois, ſe retira dans l'Abbaye de Fontenelles, où, ſans ſe lier par des vœux, elle vécut avec toute la régularité d'une Religieuſe.

Guillaume II, fils du précédent, ſe laiſſa conduire par les conſeils de Jean de Hainault ſon oncle, & ſe prêta de même aux deſſeins ambitieux du Roi d'Angleterre; mais il n'oſa ſe déclarer ouvertement pour Edouard qu'après que ce Prince eut été revêtu par l'Empereur, Louis de Baviere, du titre de Vicaire de l'Empire. Alors il ſe joignit au Monarque Anglois, qui commença ſes hoſtilités contre la France en 1338, par le ſiége de Cambray. L'Evêque de Lincoln, principal agent d'Edouard, ſomma, de Valenciennes où il s'étoit rendu, Guillaume d'Auſſonne, Evêque de Cambray, de livrer cette place à ſon maître. Cette ſinguliere ſommation ſe faiſoit d'un peu trop loin pour que Guillaume d'Auſſonne pût l'entendre & y répondre. On ne ſera pas fâché de trouver ici le cérémonial & les formalités avec leſquels elle ſe fit.

L'Evêque de Lincoln montant un

eſcalier à la ſuite d'Edouard, que le Comte de Hainault conduiſoit par la main vers une ſalle préparée pour le recevoir, s'arrêta ſur un des degrés, & élevant la voix, dit : *Guillaume d'Auſſonne, Evêque de Cambray, je vous admoneſte, comme Procureur de par le Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empereur de Rome, que veuilliez ouvrir la cité de Cambray, s'autrement le faites, vous vous forfaites & y entrerons par force.* Il ſomma de même le Comte de Hainault de ſe joindre avec toutes ſes troupes au Vicaire de l'Empire, pour aller faire le ſiége de Cambray. Guillaume le ſuivit de près avec Jean de Hainault ſon oncle, & ſe logea avec ſon armée non loin du Roi. On livra de rudes attaques à la ville, qui fit la plus belle défenſe; Edouard déſeſpérant de l'emporter, leva le ſiége, & réſolut de pénétrer en France. Ce n'étoit que par une feinte complaiſance pour Louis de Baviere qu'il avoit aſſiégé Cambray, & afin de perſuader aux Flamands & aux Allemands, peut-être à Philippe lui-même, qu'il n'agiſſoit qu'au nom de l'Empire.

Froiſſard, chap. 39.

Cependant le Comte de Hainault qui avoit intérêt de ménager Philippe-de-Valois, refuſa de ſuivre Edouard ſur les terres de France; il avoit même défendu ſéverement à ſes troupes durant le ſiége de Cambray d'y faire aucune excurſion, voulant prouver au Roi de France par cette conduite, que s'il avoit pris les armes en faveur du Monarque Anglois, ce

n'étoit qu'en qualité de vaſſal de l'Empire. Il fit plus, il ſe ſépara d'Edouard & ſe rendit à la tête de cinq cents lances auprès de Philippe de Valois, qui étoit campé à Vironfoſſe, à deux lieues de l'armée Angloiſe. La bataille n'eut pas lieu; mais Guillaume qui la croyoit inévitable, créa ce jour-là pluſieurs Chevaliers, qui furent depuis appellés *Chevaliers du lievre*, par une eſpece de dériſion, ou peut-être pour rappeller l'époque de leur réception. Quoi qu'il en ſoit du motif de cette dénomination, voici le fait qui y donna lieu.

Un lievre ayant paſſé par haſard devant les premiers rangs de l'armée Françoiſe, excita de grands cris, qui furent pris par les rangs ſuivants pour des cris de guerre. Tout le monde s'arma en conſéquence, & ce fut ce moment que le Comte de Hainault choiſit pour faire ſes Chevaliers. Il ne fut pas le ſeul qui créa des Chevaliers en cette occaſion; pluſieurs autres Seigneurs imiterent ſon exemple. C'étoit un uſage de conférer la dignité de Chevalier ſur le champ de bataille, & à l'inſtant qu'on alloit charger l'ennemi. On juge aſſez quel courage cet honneur devoit inſpirer à ceux qui l'obtenoient, & avec quelle ardeur ils ſoutenoient la gloire d'un ſi beau titre.

Guillaume voyant que les deux Rois ſe retiroient ſans combattre, regagna Valenciennes, d'où il envoya bientôt après défier le Roi de France, à cauſe de quel-

ques excurſions que des troupes Françoiſes avoient faites dans le Hainault. Philippe auſſi ſurpris qu'indigné de la hardieſſe du Comte, dit : *que c'étoit un fou outrageux, & qu'il marchandoit bien de faire ardoir* (brûler) *ſon pays*. Ces paroles, qui furent rendues à Guillaume, ne l'empêcherent pas de tomber ſur la Thiérache, & d'y faire tout le dégât qu'il put. Il prit d'aſſaut la ville d'Aubenton, la pilla & y mit le feu ; il fit eſſuyer le même traitement à plus de quarante villages ou hameaux. Ces repréſailles attirerent un nouvel orage ſur le Hainault. Philippe y envoya, en 1340, Jean, Duc de Normandie, ſon fils, avec ordre de ſaccager ſans pitié tout le pays. Les François aſſiégeoient Thin-l'Evêque. Guillaume accourut au ſecours de cette place avec une armée groſſie de tout ce qu'il put raſſembler de troupes en Flandre & en Allemagne. Elle étoit aſſez forte pour obliger celle de France à ſe retirer, ſi Philippe-de-Valois n'eût accouru en perſonne pour la renforcer.

Froiſſard, chap. 45.

On vit dans cette occaſion un exemple ſingulier des détours & des artifices auxquels on avoit recours alors pour éluder ſes engagemens, & pour concilier avec ſa religion le violement des traités les plus ſolemnels. Le Roi de France ne pouvant par ſes conventions avec l'Empereur, entrer à titre de Général ſur les terres de l'Empire, ſe rendit dans l'armée de ſon fils,

comme ſimple *Soudoyer*, & ne fit pas difficulté d'y ſervir, pour ainſi dire, ſous ſes ordres. Le Duc de Normandie étoit cenſé faire le ſiége en ſon propre nom. Qu'on juge quel fonds on pouvoit faire ſur les traités du quatorzieme ſiecle! Le moindre prétexte, l'interprétation la plus forcée, ſuffiſoit pour autoriſer les Souverains & leurs Vaſſaux à les enfreindre. Froiſſard, chap. 50.

Au reſte Philippe n'étoit pas le ſeul à qui on pût reprocher de pareilles ſupercheries; Edouard s'étoit fait revêtir, comme on l'a déjà dit, du vain titre de Vicaire de l'Empire, afin de pouvoir, à la faveur de ce titre, déclarer à la France une guerre dans laquelle on ſuppoſoit que les intérêts de l'Empereur entroient pour quelque choſe.

Les Flamands révoltés contre leur Comte, par la ſéduction de Jacquemart Artevelle, s'étoient engagés avant leur défection à payer une ſomme conſidérable au Saint-Siége, dans le cas où ils manqueroient à la fidélité qu'ils avoient jurée au Roi de France; que font-ils? Pour ſe diſpenſer de leur ſerment & de leur obligation envers le Pape, ils déclarent Edouard Roi de France, prennent les armes pour lui, & croient leur conſcience en ſûreté. Ainſi dans tous les tems les hommes ont eu l'art de trahir leurs devoirs en feignant de les reſpecter, & l'intérêt a toujours trouvé le moyen d'étouffer les ſcrupules.

L'armée Françoiſe & celle de Guillaume, campées ſous les murs de Thin-l'Evêque n'étoient ſéparées que par l'Eſcaut. Le Comte brûlant du deſir de ſe venger du Duc de Normandie, lui envoya demander une ſuſpenſion d'armes de trois jours ſeulement, pendant leſquels il offroit de faire conſtruire un pont ſur la riviere pour faciliter aux deux armées le moyen de ſe joindre & d'en venir aux mains. Si la bataille avoit eu lieu, on auroit vu un Roi de France combattre en ſimple Chevalier, ſous l'étendard de ſon fils. Ce fut peut-être par égard pour le Roi ſon pere, que Jean refuſa le défi de Guillaume. Cette foule de Seigneurs qui compoſoient les deux armées, ne reſpiroit ſans doute que le combat. Un événement fatal à la France obligea le Duc de Normandie de lever le ſiége de Thin-l'Evêque. Ce fut la priſe de l'Ecluſe par les Anglois, la veille de la Saint Jean 1340, & la défaite totale de la flotte qui défendoit cette place. Edouard après cette victoire alla mettre le ſiége devant Tournai, ville de la domination Françoiſe; Guillaume II. s'y rendit avec ſon armée. Cependant la Comteſſe de Hainault ſa mere négocioit une treve entre les deux Rois. Une pareille médiatrice ne pouvoit manquer de réuſſir dans un ſiecle où l'on ne ſavoit rien refuſer aux Dames.

(2) *Ses penſées n'étoient que des penſées d'amour.* C'étoit l'amour dont Edouard brûloit pour la Comteſſe de Salisbery, qui l'avoit jetté dans cette profonde rêverie où il parut plongé tant que dura la fête qu'il donnoit à ſa Cour. Cette Dame, dit Froiſſard, étoit non-ſeulement la plus belle, mais encore la plus ſage du Royaume d'Angleterre. On peut la mettre auſſi au nombre des Héroïnes de ce ſiecle. Tandis que ſon mari faiſoit la guerre en Flandre, elle ſignaloit ſon courage en défendant vaillamment le château de Salisbery, dont David, Roi d'Ecoſſe, faiſoit le ſiége. Elle l'obligea, par la vigoureuſe réſiſtance qu'elle oppoſa aux efforts de ce Prince, à renoncer à ſon entrepriſe. Edouard voulant profiter de la treve qu'il avoit conclue avec Philippe-de-Valois pendant le ſiége de Tournai, pour revoler en Ecoſſe, étoit repaſſé en Angleterre avec toute ſon armée. Il arriva devant le château de Salisbery, le jour même que les Ecoſſois en leverent le ſiége. Il voulut voir l'illuſtre Héroïne qui avoit ſi bien défendu cette place. Il prend dix ou douze Chevaliers avec lui, ſe préſente aux portes du château, qui lui ſont auſſitôt ouvertes. La Comteſſe vint au-devant de lui dans ſa plus riche parure. Tous ceux qui accompagnoient le Roi furent frappés de l'éclat de ſa beauté, de l'air de dignité & de nobleſſe qui ſe faiſoit remarquer dans

toute ſa perſonne; ſes manieres affables & engageantes lui gagnerent tous les cœurs; il n'étoit perſonne qui ne lui fît ſecrétement hommage du ſien. Edouard qui ne l'avoit point vue depuis le moment où il la maria au Comte de Montaigu, & qui dès-lors ſentit du penchant pour elle, fut ſi tranſporté à la vue de l'aimable Comteſſe, qu'il ne put s'empêcher de lui déclarer ſa paſſion. Il faut voir dans Froiſſard toutes les particularités de cette déclaration. La Comteſſe y répondit avec autant de politeſſe que d'adreſſe. *Haa*, dit-elle à Edouard, *cher Sire ne me veuilliez mie mocquer, ne tenter, je ne pourrois cuider que ce fût à certes, ce que vous dites, ne que ſi noble & gentil Prince, comme vous eſtes, eût penſé à déshonorer moi & mon mari, qui eſt ſi vaillant Chevalier & qui tant vous a ſervi, & encore giſt pour vous en priſon* (a). La vertu de la Comteſſe ne fit qu'accroître l'amour d'Edouard; mais retenu par la crainte d'offenſer un Seigneur qui ſe dévouoit pour lui, il n'oſa la preſſer davantage. Il la quitta & ſe mit à pourſuivre les Ecoſſois. A ſon retour à Londres, comme la treve avec la France duroit encore, il fit publier une joûte ou tournois, auquel il invita tous les Seigneurs, & toutes les

Froiſſard, vol. c 78.

(a) Le Comte de Salisbery étoit en effet alors priſonnier en France avec le Comte de Suffolk, comme on le verra à la note de ce dernier.

nobles Dames & Demoiſelles d'Angleterre ; ſon intention étoit d'y attirer la Comteſſe de Salisbery, dont il étoit plus amoureux que jamais. Le Comte ſon mari, qui venoit tout récemment d'être échangé contre d'autres priſonniers François, fut auſſi invité à cette fête. Edouard lui recommanda ſur-tout d'y amener ſa femme. Le Comte qui ignoroit le motif ſecret de ſon maître, amena donc à la Cour, ſans avoir le plus léger ſoupçon, la belle Comteſſe ſon épouſe ; cette Dame qui étoit fort éloignée de vouloir nourrir la paſſion du Roi, ſe rendit à la joûte dans la parure la plus ſimple & la plus modeſte. Mais elle n'en fut pas moins pour Edouard la Reine du Tournoi. Cette fête dura quinze jours, & fut une des plus brillantes & des plus magnifiques qu'on eût vues depuis longtems ; chaque jour fut marqué par des danſes ou des joûtes. Dans un des derniers combats à la barriere, Jean, fils aîné du Vicomte de Beaumont, périt malheureuſement ; il étoit rare de voir ces ſpectacles ſe terminer ſans que quelque Seigneur n'y perdît la vie. Mais ces tragiques événemens n'altéroient en rien la joie & les plaiſirs qui régnoient dans ces fêtes. La mort qu'y recevoit un Chevalier, étoit auſſi glorieuſe pour lui que s'il l'eût reçue dans un combat contre l'ennemi. C'étoit des fleurs & non des larmes qu'on répandoit ſur ſon cercueil. Les principaux Seigneurs qui aſſiſterent à

ce Tournoi, furent, outre le Roi d'Angleterre, Guillaume II, Comte de Hainault, Froiſſard, I. vol. c. 91. Jean de Hainault ſon oncle, Robert d'Artois, les Comtes d'Erby, de Salisbery, de Gloceſtre, de Varwick, de Cornouailles, de Suffolk, & un grand nombre d'autres. La bravoure & la galanterie animoient cette aſſemblée auguſte. Quoiqu'Edouard ne l'eut convoquée d'abord que pour y attirer la Comteſſe de Salisbery, afin de la voir & de l'entretenir de ſa flamme, il ne laiſſa pas que d'en profiter pour former avec ces Seigneurs de nouveaux projets contre la France. La Comteſſe de Montfort qui s'étoit rendue auſſi au célebre Tournoi de Londres, ſut profiter de la circonſtance pour engager le Roi & toute ſa nobleſſe à embraſſer ſa querelle contre Charles de Blois, qui lui diſputoit la Bretagne. Elle n'eut pas de peine à obtenir l'effet de ſes demandes. Ce fut par cette Province qu'Edouard réſolut de pénétrer dans le Royaume en perſonne; ce qu'il exécuta en 1345, confondant en quelque ſorte ſes intérêts avec ceux de l'Héroïne Bretonne, & ſaiſiſſant tous les prétextes de nuire à un rival qu'il déſeſpéroit de vaincre. On ne peut lire ſans horreur les dégâts qu'il fit en Bretagne, ſoit pour défendre la Comteſſe de Montfort, ſoit pour ſatisfaire ſon animoſité contre des Peuples qu'il regardoit comme autant de rebelles, parce qu'ils refuſoient de le reconnoître pour

Roi de France. Mais au milieu de tous ſes exploits guerriers, l'image de la belle Comteſſe de Salisbery lui revenoit toujours à l'eſprit. On peut voir dans la plupart de nos Hiſtoriens les ſuites de la paſſion qu'il conçut pour cette femme vertueuſe; on ſe contentera de rappeller ici que ce fut pour elle qu'il inſtitua cet Ordre de Chevalerie ſi connu ſous le nom d'*Ordre de la Jarretiere*. Inſtitution dont la deviſe prouve tout à la fois & le reſpect de l'Amant, & la vertu de l'Amante.

(3) *Robert d'Artois.* Il n'eſt perſonne aſſez peu inſtruit de notre Hiſtoire pour ignorer la défection de ce Seigneur, l'un des plus hauts Barons de France, comme dit Froiſſard, & *le mieux enlignagé*, puiſqu'il étoit du Sang Royal; il deſcendoit de Robert, l'un des fils de Saint Louis. Il avoit épouſé la ſœur de Philippe-de-Valois, & il ne contribua pas peu à faire poſer ſur la tête de ce Prince la Couronne de France, que les Pairs & les Grands du Royaume avoient tenue, pour ainſi dire, ſuſpendue entre lui & Edouard, dans un moment où ils paroiſſoient encore incertains auquel des deux elle devoit appartenir. Philippe, reconnu Roi de France, traita Robert non-ſeulement comme un beau-frere, mais comme un bienfaiteur auquel il étoit redevable du Trône. Robert jouit pendant trois ans de toute la

Froiſſard, liv. 1. c. 26.

faveur du Prince; il en partageoit même en quelque ſorte l'autorité, puiſque, comme ajoute l'Auteur que nous avons déjà cité, *en France étoit tout par lui fait, & ſans lui n'étoit rien fait.* Mais ſon exceſſive ambition le précipita bientôt dans un abyme de malheurs, en le rendant rebelle à ſon Souverain, & traître à ſa Patrie.

Robert ſous les regnes précédens avoit revendiqué le Comté d'Artois ſur la Comteſſe Mahaud ſa tante. Cette conteſtation avoit été déjà jugée deux fois à ſon déſavantage dans la Cour des Pairs. Se voyant ſi fort en crédit ſous le nouveau Roi, il crut l'occaſion favorable pour recommencer le procès. Il ne douta point que Philippe-de-Valois n'appuyât ſes prétentions de toute ſa puiſſance; il fut trompé. Philippe ne jugea pas à propos d'interrompre le cours de la juſtice; les Pairs examinerent de nouveau l'affaire avec la plus ſérieuſe attention. Robert voyant que la faveur ne faiſoit rien pour lui, crut qu'il falloit entraîner les ſuffrages par le nombre & le poids des titres. Il en produiſit de faux. L'impoſture fut découverte, & en conſéquence les Pairs le condamnerent au banniſſement, comme fauſſaire.

Robert furieux, s'emporta indiſcretement contre le Roi; il s'oublia juſqu'à lui faire des reproches & même des menaces. Le Roi fut indigné, & l'auroit fait mourir, dit Froiſſard, s'il l'eût eu en ſa puiſſance.

Mais ce Seigneur ſe ſauva, laiſſant ſa femme & ſes deux fils, Jean & Charles, expoſés à tout le reſſentiment de Philippe. Ce Prince en effet les fit mettre en priſon, où ils demeurerent tant qu'il vécut. Punition trop rigoureuſe pour une faute qui ne leur étoit pas perſonnelle. *Le Roi*, continue notre Auteur, *en fut moult blâmé en derriere.*

Robert fugitif de France, après avoir erré pendant quelques mois en Flandre & dans le Hainault, paſſa à Londres, déguiſé en Marchand. Il s'y plaignit avec cette éloquence qui lui étoit naturelle, des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit de la part du Monarque François.

Il n'eut pas de peine à ſe concilier tous les eſprits. Le Roi d'Angleterre, qui ſentit combien les talens & la valeur de Robert pourroient lui être utiles un jour, s'empreſſa de l'admettre à ſon Conſeil; & pour ſe l'attacher encore davantage, il lui donna le Comté de Richemont. Il l'emmena avec lui au ſiége de Barvick, & ce fut durant ce ſiége, que Robert, toujours animé du plus violent deſir de ſe venger, s'efforça de prouver à Edouard la légitimité de ſes droits ſur la Couronne de France; il oublioit alors avec quel zele & quel avantage il avoit ſoutenu autrefois le contraire dans l'aſſemblée des Barons François. Quoiqu'il en ſoit, il réuſſit à perſuader au Monarque Anglois d'interrompre ſes conquêtes, pour tourner ſes armes contre la

France. On peut donc regarder, à juſte titre, Robert d'Artois comme le premier moteur de cette guerre ſanglante, qui s'alluma entre Philippe-de-Valois & Edouard : guerre à jamais mémorable, où les François donnerent les preuves les plus éclatantes de leur amour pour leur Roi, & de leur zele à défendre une loi qui, depuis cette époque ſur-tout, a toujours été regardée comme Loi fondamentale de notre Monarchie. Le Comte d'Artois qui avoit été l'inſtigateur de cette guerre, en fut auſſi un des Acteurs les plus redoutables. Il accompagna le Roi d'Angleterre dans toutes ſes expéditions en France, & y ſignala ſon courage ; mais il périt, comme on l'a vu dans la vie de Mauny, avant d'avoir pu aſſouvir toute ſa haine contre Philippe. Il mourut à Londres en 1343, des bleſſures qu'il avoit reçues à la défenſe de la ville de Vannes, que les Bretons du parti de Charles-de-Blois reprirent cette année-là ſur les Anglois. Edouard lui fit faire les plus magnifiques obſeques : ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de Saint Paul. Robert joignoit la valeur à la courtoiſie. Mais jamais ame ne fut plus vindicative que la ſienne. Il ſacrifia tout à ſon reſſentiment, ſa Famille, ſon Roi, ſa Patrie. Quelqu'injuſte que fût ſa vengeance, ſon nom, ſon ſang, les ſervices qu'il avoit rendus à Philippe, ſembloient la légitimer à ſes yeux ; il ſe perſuadoit qu'un Prince dont il avoit épouſé la ſœur, & qui lui

devoit ſa Couronne, n'étoit plus en droit de lui rien refuſer; & s'il paſſoit pour un traître dans l'eſprit de ſon Roi, ce dernier lui paroiſſoit ſans doute un ingrat; mais rien ne peut excuſer ſa fureur, & c'eſt à regret que la France met au nombre de ſes ennemis les plus mortels, cet illuſtre rejetton du Sang de ſes Rois. Heureuſe encore s'il étoit le ſeul de ſes Princes dont elle ait eu à déplorer la valeur.

(4) *Sans que Philippe le voie ſur ſes terres.* Philippe VI, dit de Valois, étant parvenu au Trône ſelon l'eſprit de la Loi ſalique, interprétée par les douze Pairs de France & les Barons du Royaume, qui s'étoient aſſemblés à Paris après la mort de Charles-le-Bel, ſignala les commencemens de ſon regne par une victoire complette, qu'il remporta la même année de ſon couronnement, en 1328, ſur les Flamands révoltés contre leur Comte. Il avoit trop d'obligation aux Grands Vaſſaux de la Couronne, parmi leſquels Louis, Comte de Flandre, tenoit un rang diſtingué, pour négliger les occaſions de leur marquer ſa reconnoiſſance en les défendant contre leurs Sujets rebelles. Après cet acte éclatant de juſtice & de protection envers les ſoutiens de ſon Trône, il ſongea à ſe faire rendre les hommages accoutumés par tous ceux qui lui en devoient à cauſe de leurs fiefs mouvants de ſa Couronne. Le Roi d'Angleterre fut obligé comme les autres Grands

Froiſſard, vol. 1. c. 22.

Vaſſaux de la Couronne, de remplir ce devoir.

Chap. 28. Philippe jaloux d'établir le bon ordre dans tout ſon Royaume, en faiſoit la viſite. *Il ſe partit de Paris*, dit Froiſſard, *en grand arroy, & le Roi de Bahaigne* (de Bohême) *& le Roi de Navarre en ſa compaignie, & foiſon de Ducs, Comtes & Seigneurs* (*car il tenoit grand eſtat & noble, & faiſoit grans livrées & grans dépens*) *& alla viſiter ſon Royaume parmi Bourgogne.* Il ſe rendit delà à Avignon, où le Pape Jean XXII tenoit ſa Cour.

La fureur des Croiſades n'étoit point encore éteinte. Jean ſe voyant entourré de ces trois Monarques, auxquels s'étoit joint auſſi le Roi d'Arragon, crut l'occaſion favorable pour rallumer leur zele en faveur des Chrétiens perſécutés en Aſie. Il leur peignit les maux de toute eſpece que les Fideles ſouffroient en Paleſtine pour la Religion. Son éloquence auſſi animée que touchante, fit la plus forte impreſſion ſur les Princes, & les remplit d'indignation contre les Sarraſins. Philippe-de-Valois demande la croix le premier au Souverain Pontife. Les Rois de Bohême, de Navarre & d'Arragon, en font autant. Leur exemple eſt imité de tous les Princes & Seigneurs qui les avoient ſuivis à Avignon; bientôt une nouvelle Croiſade eſt prêchée dans tous les Royaumes Catholiques, excepté en Angleterre, où il s'en préparoit une autre bien différente contre la France;

car dans le même tems que Philippe prenoit la croix à Avignon avec ſes plus fideles Vaſſaux, Edouard & les ſiens ſe liguoient contre lui à Londres par les vœux fanatiques du Héron.

Le Roi de France prit congé du Pape, & continua la viſite de ſes villes & châteaux, *dont il avoit ſans nombre*, dit Froiſſard, *faiſant petites journées & grandes dépenſes.* Il prit ſa route par Montpellier, traverſa l'Auvergne, le Berri, la Beauſſe, le Gaſtinois, & ſe rendit à Paris. *Le Royaume de France*, continue le même Ecrivain, *étoit à donc gras, dru, & plain, & les gens riches & puiſſans de grand avoir.* Quelle douce ſatisfaction pour les Rois de parcourir leurs Etats, quand ils ſont aſſurés de n'y trouver que des Sujets heureux!

Philippe ne fut pas longtemps ſans être inſtruit de la terrible conſpiration tramée contre lui. La guerre qu'il ſongeoit à porter en Aſie n'eut pas lieu; mais les grands préparatifs qu'il avoit déjà faits, à ce deſſein, ne lui furent pas inutiles; ils ſervirent à défendre ſon propre Royaume. Ainſi Philippe ne fut pas pris au dépourvu, & quelque funeſte qu'ait été la querelle que lui ſuſcita le Roi d'Angleterre, la France doit peut-être s'en applaudir, puiſqu'elle lui épargna les malheurs d'une Croiſade.

Les deux Rois rivaux ſe joignirent à *Kironfoſſe*, chacun à la tête de ſon armée.

Tout ce que les deux Nations ennemies avoient pu raſſembler de plus braves combattans & de plus nobles Chevaliers, ſe trouvoit réuni dans les deux camps. Tout ſembloit annoncer la bataille la plus terrible & la plus ſanglante qui ſe fût peut-être jamais donnée. On peut voir dans
Chap. 42. Froiſſard de quels hommes les deux armées étoient compoſées. Il y avoit dans celle de France quatre Rois, ſix Ducs, vingt-ſix Comtes, & plus de quatre mille Chevaliers ; elle étoit diviſée en trois corps de quinze mille hommes d'armes & de vingt mille hommes de pied chacun. Celle d'Edouard n'étoit pas moins nombreuſe. Mais ces deux formidables armées ſe ſéparerent ſans en venir aux mains, ſoit que les deux Rois euſſent horreur du ſang qu'ils alloient répandre, ſoit qu'ils ſe craignifſent également ; peut-être auſſi que la ſuperſtition qui avoit alors tant d'empire ſur les eſprits, empêcha les François de livrer bataille aux Anglois. Il eût fallu la donner un vendredi, jour qu'ils regardoient comme malheureux pour leurs armes. De plus Robert, Roi de Sicile, qui paſſoit pour un grand aſtrologue, avoit fait courir dans l'armée Françoiſe des lettres par leſquelles il prédiſoit à Philippe une déroute certaine toutes les fois qu'il attaqueroit les Anglois, lorſqu'ils ſeroient commandés par Edouard en perſonne. Le Roi de France n'écoutant que ſon courage & ſon reſſen-

timent, eût paſſé ſur ces conſidérations toujours mépriſables pour l'homme qui penſe, mais auſſi toujours trop puiſſantes ſur la multitude, ſi ſon Conſeil ne lui eût repréſenté vivement les ſuites funeſtes que pouvoit entraîner après elle la perte de la bataille. En effet il riſquoit ſa Couronne, & Edouard n'expoſoit point la ſienne. Ce dernier pouvoit être battu ſans perdre un pouce de ſes poſſeſſions au-delà de la mer. Il n'auroit pas ſans doute refuſé le combat, ſi on le lui avoit préſenté, mais il n'oſa l'engager le premier, & Philippe cédant aux avis de la prudence, jugea à propos de ne pas tenter la fortune. Il congédia ſon armée le lendemain, & le Roi d'Angleterre rentra avec la ſienne dans le Brabant; ce qui fit dire aux Seigneurs François, *qu'il conviendroit à Edouard faire moult de telles chevauchées avant qu'il eût conquis le Royaume de France.* Ce ne fut pas en effet ſous le regne de Philippe-de-Valois que la France courut les plus grands riſques, malgré les fréquentes incurſions des Anglois dans nos Provinces, & malgré la malheureuſe bataille de Crécy. J'ai rappellé dans la vie de Mauny avec quel héroïſme les Caléſiens défendirent leur ville. Cet exemple ſeul auroit dû apprendre à Edouard, qu'un Roi qui avoit de pareils Sujets étoit preſque invincible, & qu'on ne ſoumet jamais à un nouveau joug des peuples dont les cœurs ne ſont point aigris par le mécontente-

ment, ou flétris par la miſere; or nous avons vu que du tems de Philippe VI, l'aiſance régnoit dans tout le Royaume.

(5) *Salisbery.* (le Comte de) Il avoit accompagné Edouard III à Amiens en 1328, lorſque ce Prince s'y rendit pour faire à Philippe-de-Valois hommage des terres & comtés qu'il poſſédoit en France. Il ne fut pas un des moins ardents à remplir ſon vœu pour la cauſe du Roi d'Angleterre.

Le Comte de Salisbery portoit d'abord le nom de Guillaume de Montaigu. Ce fut à cauſe de ſes hauts faits d'armes dans la guerre d'Ecoſſe, qu'Edouard le gratifia du Comté de Salisbery, dont il prit le nom. Il le maria auſſi à Catherine, fille de Milord Granſton, originaire de Bourgogne, l'une des plus belles femmes de ſon ſiecle, & dont le Roi d'Angleterre devint amoureux peu de tems après, comme on l'a déjà remarqué.

Ce Seigneur fut fait priſonnier en 1339, avec le Comte de Suffolk dans une entrepriſe que Jacquemart d'Artevelle tenta contre les Habitans de Lille, qui tenoient pour le Roi de France. Ces deux illuſtres Guerriers furent envoyés à Philippe par la garniſon de Lille, qui s'étoit ſaiſie d'eux. On les enferma au Châtelet de Paris, où ils demeurerent juſqu'en 1341, que le Roi échangea le Comte de Salisbery contre le Comte de Moray, qui avoit été pris par les

Froiſſ. lib. 1. ch. 47 & 76.

les Anglois en Ecoſſe. Froiſſard ne dit point ce que devint le Comte de Suffolk.

(6) *Dont Godemar du Fay étoit depuis longtems le gardien.*

Godemar du Fay, Ecuyer du Tournefis, ſelon Froiſſard, & Gentilhomme de Bourgogne, ſelon le P. Daniel, étoit un Officier diſtingué, en qui Philippe de Valois avoit la plus grande confiance. Il s'en montra toujours digne juſqu'au moment de l'affaire de la *Blanche-Taque*, dont je parlerai plus bas. Lorſque les deux armées campées à *Vironfoſſe* ſe furent retirées; le Roi de France, qui prévoyoit les tentatives que les Alliés ne manqueroient pas de faire ſur celles des villes de Flandre qui étoient de ſa domination, envoya Godemar à Tournay, non-ſeulement pour garder cette Place, mais pour défendre auſſi Lille & Douay, & en même-tems il le déclara ſouverain Capitaine & Régent de tout le pays des environs. Du Fay remplit avec gloire cette commiſſion honorable, qui ne pouvoit être que la récompenſe d'une fidélité à toute épreuve, d'une intelligence & d'une bravoure reconnues. Jamais Edouard ne put entamer le pays qui fut confié à du Fay. Ce dernier fit même des courſes dans le Hainault, où il alla prêter main forte aux troupes que Philippe y avoit envoyées pour châtier Jean de Beaumont. Après ces expéditions, il tomba pluſieurs fois ſur les Flamands,

& leur cauſa des dommages conſidérables, par les fréquents partis qu'il détachoit contre eux. Lorſque le Roi d'Angleterre forma le deſſein d'aſſiéger Tournay, du Fay s'y enferma, le pourvut d'armes, de ſoldats & de vivres, & par ſa longue & vigoureuſe réſiſtance, il donna le tems à Philippe de Valois de venir le ſecourir. Ce fut pendant le ſiege de cette place, que ſe conclut la Treve d'Arras, & du Fay eut l'honneur d'avoir ſauvé Tournay. Après des preuves ſi éclatantes de zele & de courage, le Roi crut ne pouvoir agir plus ſagement que de lui confier le paſſage important de la *Blanche-Taque;* c'étoit le ſeul endroit où l'armée d'Edouard pouvoit haſarder de traverſer la Somme. En choiſiſſant tout autre paſſage elle ſe ſeroit expoſée au danger preſque évident de ſe faire tailler en pieces. Du Fay arriva à ce gué aſſez-tôt, & avec beaucoup plus de monde qu'il n'en falloit pour le garder; il avoit avec lui plus de douze mille hommes bien diſpoſés à faire leur devoir. Il les rangea en ordre de bataille ſur le bord de la riviere; mais ſoit que ſa bravoure l'abandonnât en cette occaſion, ſoit qu'il eût pris des engagemens ſecrets avec l'ennemi, il ne ſe comporta pas comme on avoit lieu de l'attendre du Conſervateur de Tournay. Après une aſſez foible réſiſtance, il lâcha honteuſement le pied, & à ſon exemple tous ſes gens prirent la fuite. La perte de

ce poſte fut de la plus funeſte conſéquence pour les François. Edouard ſe retrancha de l'autre côté de la Somme, y attendit Philippe & le défit complettement. Alors ſe vérifia malheureuſement la prédiction du Roi de Sicile, qui avoit annoncé au Roi de France, qu'il ſeroit battu s'il attaquoit Edouard en perſonne. Philippe fut tellement irrité contre Godemar du Fay, qu'il avoit réſolu de le faire pendre comme un traître. Mais Jean de Hainault appaiſa la colere de ce Prince, en lui repréſentant que toute la fleur de la Nobleſſe Françoiſe même n'eût pas arrêté Edouard. *Froiſſard, premier vol. chap. 43, 45, 47, 52 & 127.*

(7) *Robert appelle enſuite le Comte d'Erby.* La Guyenne & la Gaſcogne furent les deux principaux théâtres où le Comte d'Erby ſignala ſa valeur, comme on l'a vu dans la Vie de Mauny. Il étoit neveu du Comte de Lancaſtre *au tort-col*, & couſin du Roi d'Angleterre. Ce Monarque donna en 1343 un Tournoi à Vindſor, pour célébrer la Fête de Saint Georges. Quelques Seigneurs Gaſcons du parti des Anglois s'y rendirent, pour prier ce Prince d'envoyer de nouveaux renforts capables de garantir de l'attaque des François les Places de leur Province, qui appartenoient à la Couronne d'Angleterre, & qui étoient ſituées ſur les frontieres de la Guyenne. Le Comte d'Erby fut chargé par Edouard

d'y mener une armée, ce qui fut exécuté avec la plus grande célérité. Le Comte débarqué en Guyenne ne ſe contenta pas de s'y tenir ſur la défenſive, il pénétra dans la Gaſcogne, & le nombre des Places qu'il y ſoumit, malgré tous les efforts du Comte de l'Iſle, pour s'oppoſer à la rapidité de ſes conquêtes, eſt incroyable. Mais le Général Anglois ne les garda pas longtems. Philippe de Valois y envoya, en 1345, le Duc de Normandie ſon fils, qui les reprit preſque toutes, à l'exception d'Aiguillon, dont il fut obligé de lever le ſiege pour voler au ſecours de la Normandie, où Edouard avoit fait une deſcente avec une nombreuſe armée. Le deſſein de ce Prince avoit d'abord été de la conduire en Gaſcogne, pour empêcher la priſe de la forte place d'Aiguillon, que les François preſſoient vivement; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder, & pour faire diverſion, il ſe jeta ſur la Normandie, par le conſeil du perfide Geoffroy d'Harcourt, conſeil qui ne fut que trop utile au Roi d'Angleterre.

C'eſt ici naturellement le lieu de parler de Geoffroy d'Harcourt, quoique ſa révolte contre la France n'ait éclaté qu'en 1345; il eut trop de part à la guerre funeſte qui fut la ſuite du Vœu du Héron, pour que je n'en faſſe pas mention.

Geoffroy d'Harcourt, grand Baron de Normandie, Sire de Saint Sauveur-le-Vicomte, &. de pluſieurs autres Villes &

Seigneuries dans le Cottentin, tomba dans la diſgrace de Philippe de Valois; l'Hiſtoire ne dit pas pour quel ſujet. Quoiqu'il en ſoit il ſortit du Royaume, & ſe retira d'abord auprès le Duc de Brabant ſon couſin, qui tâcha en vain de le faire rentrer dans ſon devoir. Il paſſa enſuite en Angleterre, & à l'exemple de Robert d'Artois, il alla offrir ſes ſervices à Edouard. Ce fut lui, comme on vient de le dire, qui engagea ce Monarque à tomber ſur la Normandie. Edouard partagea ſon armée en trois corps; Geoffroy d'Harcourt eut le commandement d'une de ces trois diviſions. A la tête de cette troupe il ſe rendit maître de la ville de Caen, & s'avança enſuite preſque juſqu'aux portes de Paris, comme pour y braver ſon Souverain; il défit un parti d'Amienois qu'il rencontra, & ſe réunit à Edouard. Ce fut après ſa jonction que ſe donna la bataille de Crecy.

Son frere le Comte d'Harcourt, Gouverneur de Rouen, étoit dans l'armée de Philippe de Valois, & réparoit par ſa fidélité & par ſa bravoure, le crime de ce rebelle. Il effaça de ſon ſang la honte que ſon frere ſembloit s'efforcer d'attacher à un nom ſi digne d'ailleurs de paſſer avec gloire à la poſtérité. Ce brave Comte fut tué dans le combat. Il avoit été envoyé à Londres pour exiger d'Edouard l'hommage de la Guyenne, tel que le Roi de

France le deſiroit ; il s'étoit trouvé au camp de Vironfoſſe, & au ſiege de Tournay, & avoit partout donné des preuves de ſon attachement à la France. Geoffroy d'Harcourt ſon frere continua à ſervir les ennemis de ſa patrie, juſqu'en 1356, qu'il fut tué à la bataille de Coutances en Normandie.* Si l'on en croit la Chronique de Saint Denis, il quitta les Anglois après la bataille de Crecy, & par un généreux repentir, il vint ſe livrer à Philippe de Valois, & implorer ſa clémence. » *En ce même an*, (1346) y eſt-il dit, *ſe préſenta au Roi de France Monſeigneur Geoffroy de Harcourt, Chevalier Normant, la touaille miſe au col de ſes propres mains, double, diſant telles paroles : J'ai été traiſtre envers le Roi & le Royaulme, ſi en requiers miſéricorde & paix ; laquelle miſéricorde & paix le Roi lui ottroya de ſa bénigne grace.* Mais ce récit eſt formellement démenti par celui de Froiſſard.

* Froiſſard, 1. vol. c. 172.

(8) *Nous y verrons ce terrible Louis, Comte de Flandre.*

Louis de Nevers, Comte de Flandre, eut le malheur d'être toute ſa vie en guerre avec ſes Sujets. Il implora contre eux le ſecours de Philippe de Valois. Ce Monarque remporta ſur les rebelles une victoire complette à Caſſel, & ſe rendit maître de cette Ville malgré la bravade qu'ils avoient faite, de mettre ſur leurs rem-

parts la figure d'un coq, avec ces mots :

Quand ce coq chanté aura,
Le Roi Caſſel conquerrera.

Leur Capitaine, nommé Colin Dannequin, perdit la vie dans le combat. Ce châtiment les contint pendant quelque tems, mais ne les rendit pas plus affectionnés à leur Comte. Ce n'eſt point par la force des armes qu'on ramene des cœurs aliénés. Les Flamands ſe révolterent de nouveau, & trouverent un Chef plus redoutable que le premier, dans la perſonne de Jacquemart *Artevelle*, Braſſeur de Biere. Edouard, le fier Edouard, ne rougit pas de faire alliance avec ce rebelle ; ce fut même de lui qu'il reçut le titre ſtérile de Roi de France, qu'il porta toujours depuis, & dont ſes Succeſſeurs ſont encore de nos jours dans l'uſage de de ſe décorer. Le Comte de Flandre eut beſoin de toute la puiſſance de Philippe de Valois, pour ne point ſuccomber, & mourut avant d'avoir réduit entiérement ſes Sujets. Il fut tué à la bataille de Crecy, où il combattit vaillamment, & où il fit les plus grands efforts pour empêcher la déroute des François.

(9) *Et les porte devant le Comte de Suffort.*

Le Comte de Suffort, ou plutôt de Suffolck, étoit un des principaux Seigneurs de l'armée qu'Edouard conduiſit

en France après qu'il eut été forcé de lever le ſiege de Cambrai. Il n'eut pas le tems d'accomplir le vœu téméraire qu'il avoit fait contre le Roi de Bohême. Il fut pris avec le Comte de Salisbery, par ceux des Flamands qui étoient reſtés fideles au Roi de France & à leur Comte. Voici quelle en fut l'occaſion.

Philippe de Valois informé que les Flamands avoient fait hommage au Roi d'Angleterre, & pouſſé la félonie juſqu'à lui décerner le titre de *Roi de France*, employa d'abord la médiation du Pape auprès d'eux pour les faire revenir à leur devoir, & en même tems il leur fit faire les promeſſes les plus magnifiques; mais ils s'en moquerent. Clément VI les excommunia, & leur interdit tout Service Divin, juſqu'à ce qu'ils fuſſent rentrés ſous l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Prince. Cet anathême les effraya d'abord, mais Edouard, moins ſcrupuleux, les raſſura, en leur mandant qu'il repaſſeroit bientôt la mer, & leur ameneroit des Prêtres tant qu'ils en voudroient pour leur chanter la Meſſe, *voulſit le Pape ou non*, dit Froiſſard; *car il eſtoit bien privilégié de ce faire.* Philippe voyant que les promeſſes & les menaces ne produiſoient aucun effet ſur les Flamands, reprit la voie des armes. Il les fit attaquer par les Habitans de Tournay, de Lille & de Douay. Ces Bourgeois bien armés font une excurſion juſqu'aux portes de Courtray, & ra-

Froiſſard, 2. vol. c. 47.

menent chez eux un butin immenſe. Artevelle, qui faiſoit ſa réſidence à Gand, inſtruit de cet acte d'hoſtilité, jure d'en tirer vengeance. Il aſſemble auſſitôt une armée, & envoie prier les Comtes de Suffolck & de Salisbery de venir ſe joindre à lui avec leurs troupes. Les deux Comtes ſe mettent en marche, & ne connoiſſant pas les chemins, ils prennent pour leur ſervir de guide un certain Meſſire Vanflart de la Croix. Ceux de Lille ayant appris qu'un détachement Anglois devoit paſſer dans leur voiſinage, ſortent de leur Ville, ſe mettent en embuſcade, & l'enlevent. Vanflart avoit prédit aux deux Comtes que cet accident leur arriveroit s'ils s'obſtinoient à s'engager dans un défilé qu'ils voulurent abſolument ſuivre pour arriver plutôt au rendez-vous. Il les exhorta à revenir ſur leurs pas; voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur eux, il leur tint, ſuivant Froiſſart, ce langage: *Meſſeigneurs, vrai eſt que pour guide en ce voyage vous m'avez prins, & que tout cet hyver me ſuis tenu avec vous à Ypres, & de vous & de votre compaignie me loue grandement, mais s'il advient que ceux de Lille iſſent ſur nous, n'ayez nulle fiance que je les doive attendre, mais me ſauverai plutôt que je pourrai, car ſe j'étois prins par aucune adventure, ce ſeroit ſur ma tête, que j'ai plus chere que votre compaignie.* Les deux Généraux Anglois rirent de cette naïveté, & continuerent leur route. Ils

ne marcherent pas longtems ſans ſe voir en effet environnés par un corps de plus de quinze cents Lillois, auxquels, malgré leur belle défenſe, ils furent obligés de ſe rendre. Leur guide tint parole, il ſe ſauva, & les laiſſa ſe tirer d'affaire comme ils pourroient. Les Lillois envoyerent leurs priſonniers à Philippe de Valois. Les deux Comtes Anglois furent mis dans les priſons du Châtelet, & on les échangea dans la ſuite contre des priſonniers François. Ainſi ſe vérifia, en partie pour le Comte de Suffolk, la menace que lui avoit faite Jean de Beaumont; ce ne fut pas lui à la vérité qui l'exécuta, mais elle n'en eut pas moins ſon effet.

(10) *Il pourſuivra par-tout le Roi de Bohême.*

Le Roi de Bohême, que le Comte de Suffolk ſe propoſoit d'attaquer & de combattre corps à corps, ſe nommoit Jean, & étoit fils de l'Empereur Henri VII, qui mourut en 1313. Il diſputa la Couronne Impériale à Louis de Baviere, qui l'emporta. Se ſentant trop foible pour la lui enlever de vive force, il s'étoit retiré en France, dans le deſſein d'y attendre le moment favorable pour faire valoir ſes droits. Il fut toujours étroitement attaché à Philippe de Valois, & il l'aida de ſes conſeils & de ſon épée, dans toutes les occaſions. Il avoit aſſiſté à la cérémonie de l'hommage que le Roi

d'Angleterre vint rendre à Amiens au Monarque François. Il s'étoit auſſi trouvé à la Cour des Pairs, lorſqu'ils s'aſſemblerent pour prononcer contre Robert d'Artois l'Arrêt qui le banniſſoit du Royaume. Il avoit accompagné Philippe à Avignon, & s'y étoit croiſé avec lui; cette demarche, quoiqu'elle n'eut pas de ſuite, ne nuiſit point à ſes affaires auprès du Saint Pere, qui prodigua les excommunications à Louis de Baviere; excommunications qui opérerent, en 1346, & la dépoſition de Louis, & l'élévation de Charles, fils du Roi de Bohême dont je parle, au Trône Impérial. Le Roi de Bohême avoit marié ſa fille *Bonne* de Luxembourg à Jean, Duc de Normandie, fils de Philippe de Valois. Il étoit dans l'armée Françoiſe à *Vironfoſſe*; ce Prince avoit déjà accompagné auparavant le Roi de France à la fameuſe bataille de *Caſſel*, où il fit des prodiges de valeur. Enfin pour donner une derniere preuve d'attachement à Philippe, il voulut, tout vieux & tout aveugle qu'il étoit, combattre encore pour lui à la malheureuſe journée de Crécy. *Vous êtes*, dit-il aux Seigneurs qui l'environnoient, *mes compaignons & amis à la journée d'hui, je vous requiers que vous me menez ſi avant, que je puiſſe férir un coup d'eſpée.* Ces braves Chevaliers, pour ne pas perdre ce Prince dans la mêlée, le mettent au milieu d'eux, & attachent même ſon cheval aux leurs. Ils le conduiFroiſſard, 1. vol. c. 130.

ſent ſi avant ſur les Anglois, que non-ſeulement il *férit un coup d'eſpée, voire plus de quatre, & ſe combattit moult vigoureuſement, & auſſi firent ceux de ſa compaignie, & ſi avant ſi bouterent, que tous y demourerent, & furent lendemain trouvés ſur la place autour du Roi, & tous leurs chevaux liés enſemble.* Charles, fils du Roi de Bohême, ſe trouva auſſi à cette bataille, & y reçut trois bleſſures, ſelon les Hiſtoriens étrangers; mais ſi l'on en croit Froiſſard, il ſe retira, *quand il vit que la choſe alloit mal pour les François.* Rien ne peint mieux la bravoure chevaleresque que le trait du vieux Roi de Bohême, qu'on vient de rapporter.

(11) *Robert appellé l'intrépide Aventurier Fauquemont.*

Nos armées étoient jadis, comme aujourd'hui, compoſées d'une eſpece de cavalerie légere; mais cette cavalerie n'obſervoit aucune diſcipline. Ceux qui s'enrôloient dans cette milice étoient pour l'ordinaire des hommes ſans reſſources & accablés de dettes; un déſeſpoir aveugle les précipitoit au milieu des combats. Ils ſe donnoient un chef ſous lequel ils vivoient indépendants de toute autre puiſſance. En tems de guerre ils ſe vendoient aux Princes qui les payoient le mieux, auſſi ne les ménageoit-on guère; dans les batailles, ils étoient toujours placés aux endroits les plus périlleux;

dans les marches ils alloient en avant, & battoient la campagne. Ces farouches guerriers répandoient par-tout la terreur & la déſolation, par-tout ils portoient le fer & la flamme, & des traces de ſang marquoient leur paſſage dans tous les lieux où ils dirigoient leur marche. En tems de paix ils vivoient de ce qu'ils enlevoient aux gens de la campagne, dont ils étoient perpétuellement le fléau. Ils ſe répandoient tantôt dans une Province, & tantôt dans une autre. Ils étoient continuellement en armes, & s'honoroient du titre d'*Aventuriers*.

C'étoit à la tête de pareilles Troupes que ſe trouvoit le ſire de Fauquemont. Le vœu horrible qu'il fit ſur le Héron, prouve qu'il étoit digne de les commander. Philippe-de-Valois s'étoit ſervi de ce Partiſan pour punir le Duc de Brabant, d'avoir donné retraite à Robert d'Artois. Fauquemont fit en effet eſſuyer à ce Duc des pertes conſidérables par ſes brigandages. Edouard qui ſentoit de quelle reſſource ces Aventuriers pouvoient lui être contre la France, ſe les attacha à force d'argent. Ils entrerent parfaitement dans ſes vues.

Quoique Fauquemont ne poſſédât rien, ainſi qu'il le dit lui-même, & qu'il n'eut pour tout bien que la Troupe qu'il commandoit, il falloit cependant qu'il fût d'une famille diſtinguée, puiſque Froiſſard le qualifie toujours de *Sire*, & qu'il traita en perſonne avec Edouard dans l'aſſemblée tenue à Malines en 1339; il paroît même qu'il y alloit de

pair avec les Princes de l'Empire. Il fut à la ſolde des Anglois juſqu'à la treve d'Arras, & s'étant joint au Comte de Hainault & à Jean de Beaumont, il porta avec eux le dégât dans la Thiérache & la Picardie. Il les aida à prendre la ville d'Aubenton, & à forcer le Duc de Normandie de lever le ſiege de Thun-l'Evêque. Mais depuis la treve d'Arras, conclue pendant le ſiege de Tournay, il n'eſt plus fait mention de cet Aventurier dans les Armées du Roi d'Angleterre. Il ſe retira, ſans doute, de ſon ſervice pour aller exercer ſon métier ailleurs. On trouve dans *Petit-Jean de Saintré, T. 2. p. 474.* un ſire de Fauquemont, qui alla à une Croiſade en Pruſſe. Ce fut apparemment le même dont nous parlons, qui, ſelon la ſuperſtition de ces tems-là, voulut expier par une guerre ſainte tous les excès que ſa valeur avoit à ſe reprocher. Il ne faiſoit qu'y mettre le comble.

(12) *Tous les regards ſe tournerent ſur l'oncle du noble Comte de Hainault, c'étoit Jean-de-Beaumont.*

Ce Seigneur étoit frere de Guillaume I. dit *Le Bon*, Comte de Hainault, qui mourut en 1337, dans le cours de ſes négociations avec les Princes de l'Empire, en faveur d'Edouard. Jean-de-Hainault, déſigné indifféremment par les Hiſtoriens ſous les noms de *Jean*, ou de *Sire de Beaumont*, inſpira à Guillaume II, ſon

neveu, Comte de Hainault & de Hollande, les mêmes ſentimens que Guillaume-le-Bon ſon pere, avoit eus pour le Roi d'Angleterre. Jean-de-Beaumont étoit un des plus vaillants Chevaliers de ſon tems. Il débuta dans la carriere des armes par un trait de hardieſſe, capable ſeul de l'immortaliſer : ce fut de reconduire en Angleterre Iſabelle, femme d'Edouard II, que les violences de Hue-le-Dépenſier, Miniſtre & favori de ce Prince, avoient forcée d'en ſortir, accompagnée du jeune Edouard ſon fils, & de quelques Seigneurs Anglois; cette Princeſſe infortunée n'avoit pas même trouvé auprès de Charles-le-Bel, ſon frere, l'appui qu'elle devoit naturellement en attendre. Après l'avoir gardée trois ans à ſa Cour, Charles vouloit qu'elle retournât auprès du Roi ſon mari, ſur la ſimple parole de ce Prince. Mais elle connoiſſoit trop l'acharnement de ſes ennemis contre elle, & la foibleſſe d'Edouard II, pour ſe remettre entre leurs mains ſans autre aſſurance. Jean-de-Hainault, plus généreux que Charles-le-Bel, offrit de l'y reconduire à la tête d'une armée. Ce qu'il exécuta avec tant de bravoure & d'intelligence, qu'il mit le Roi & tous ſes Favoris à la diſcrétion d'Iſabelle. Elle fit dépoſer ſon mari, & couronner ſon fils Edouard III. Jean-de-Hainault repaſſa la mer après cette glorieuſe expédition. Peu de tems après il revint en Angleterre pour ſecourir le jeune Monarque contre le Roi

d'Ecoſſe, qui lui avoit déclaré la guerre. Ce fut, ſans doute, pour reconnoître tant & de ſi grands ſervices, qu'Edouard voulut épouſer la niece du Sire de Beaumont. Il n'eſt donc pas étonnant après cela de voir ce Seigneur ſe dévouer entierement au Roi d'Angleterre, & proteſter, en faiſant ſon ſerment ſur le Héron, d'être toujours le premier à attaquer ſes ennemis. Quel que fût ſon attachement pour Edouard, il paroît cependant qu'il ſe ſeroit volontiers racommodé avec Philippe-de-Valois, dont il avoit encouru la diſgrace, peut-être pour avoir fait la guerre au Roi d'Ecoſſe, allié de la France, peut-être auſſi pour avoir été trop favorable à Robert d'Artois. Quoi qu'il en ſoit, il ne fut que trop fidele à ſon vœu. Il étoit en effet du premier corps de bataille à l'armée du Roi d'Angleterre, campée à Vironfoſſe, tandis que le Comte de Hainault ſervoit dans l'armée Françoiſe; ainſi on auroit vu l'oncle combattre contre le neveu, ſi l'action ſe fût engagée. Depuis cette époque Guillaume entra tout à fait dans le parti d'Edouard, & Jean-de-Beaumont, ſon oncle, le ſeconda avec beaucoup de chaleur dans toutes ſes expéditions contre la France. Jean-de-Hainault demeura attaché à l'Angleterre juſqu'à la mort de ſon neveu, qui fut tué dans la guerre contre les Friſons. Philippe-de-Valois chercha alors à le détacher des Anglois. Il connoiſſoit ſa valeur & le prix

de ſes talens militaires. Il n'auroit pas dû, s'il eut été plus politique, différer ſi long-tems à enlever à ſon ennemi un homme de ce mérite; mais quelquefois la France n'achete les Héros qu'après qu'ils lui ont fait tout le mal qu'ils ont pu, & lorſqu'ils ne ſont preſque plus en état de lui être utiles. Philippe offrit à Jean-de-Beaumont des avantages beaucoup plus conſidérables que ceux que lui faiſoit Edouard. Il les accepta en 1345. Son bras affoibli par l'âge & par les travaux, n'étoit plus guère capable de ſe ſignaler dans les combats; auſſi le Roi ne l'attira-t-il auprès de lui que pour profiter de ſes conſeils. Jean-de-Beaumont donna encore des preuves de ſon ancienne bravoure à *Blanche-Taque*, où il tomba ſur les Anglois qui paſſoient la Somme en cet endroit, & en prit, ou en tua un grand nombre. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Crécy, & combattit toujours à côté de Philippe-de-Valois, qu'il n'abandonna point pendant toute l'action. Ce Prince ayant eu ſon cheval tué ſous lui, Jean-de-Beaumont lui donna le ſien, & continua de combattre vaillamment tant qu'il y eut eſpérance de rétablir les affaires; mais voyant la déroute des François inévitable, & ce Monarque qui n'avoit plus qu'une quarantaine de Chevaliers autour de ſa perſonne, en danger d'être pris, il lui conſeilla de ſe retirer. *Sire*, lui dit-il, *retrayez-vous, ne vous perdez mie ſi ſimple-*

ment, ſi vous avez perdu à cette fois, vous recouvrerez à une autre. Auſſitôt il prend le cheval du Roi par la bride & l'entraîne hors du combat. Ainſi on peut dire que ſi la valeur de Jean-de-Beaumont fut dans un tems funeſte à la France, la prudence de ce Héros la ſauva dans une autre. *Voy. Froiſſard, prem. vol. chap.* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 29, 33, 39, 42, 45, 46, 50, 107, 108, 127, 130.

Comme Jean III, Duc de Brabant, a joué auſſi un grand rôle dans cette guerre, je crois qu'il convient de le faire connoître en peu de mots.

Jean III, Duc de Brabant, ſuccéda à ſon pere, Jean II, en 1312. Il n'avoit que ſeize ans. Il y eut pendant ſa minorité, dans ſes Etats, des ſoulevemens, à la faveur deſquels pluſieurs Villes étendirent leur liberté & leurs privileges. Robert d'Artois s'étant réfugié auprès de ce Seigneur, qui étoit ſon couſin, en fut très-bien accueilli. Cette conduite du Duc de Brabant envers le Comte d'Artois, déplut fort à Philippe-de-Valois, qui, pour s'en venger, ſuſcita contre lui le Roi de Bohême, Jean-de-Luxembourg, & pluſieurs autres Princes. Le Duc de Brabant ne fut point allarmé des menaces de ſes ennemis. Il fit toujours devant eux ſi bonne contenance, que jamais ils n'oſerent en venir aux mains avec lui. Philippe ne put s'empêcher d'admirer ſa bravoure & ſa

fermeté. Il le fit venir à Compiegne, & voulut le reconcilier avec ceux qu'il avoit engagés à lui déclarer la guerre ; & même il conclut avec lui un traité particulier. Cette reconciliation ne fut pas de longue durée. Le Duc de Brabant ſe ligua peu de tems après avec Edouard. Il ſe laiſſa engager dans cette ligue par les ſollicitations du Comte de Hainault & de Jean ſon frere, qui avoient eux-mêmes embraſſé la cauſe du Roi d'Angleterre. » Mais politique auſſi habile que guerrier » courageux, le Duc de Brabant amuſa » longtems les envoyés du Roi d'Angle- » terre avant de ſe décider. Son cœur » penchoit pour Edouard, mais ſon hon- » neur & ſon intérêt le retenoient dans » le parti de Philippe. Il avoit tout à » craindre du reſſentiment de ce Prince, » en violant la foi qu'il venoit de lui » jurer. D'un autre côté toutes les forces » d'Edouard & des Princes ſes Alliés, » étoient déjà raſſemblées ſur les fron- » tieres de ſes Etats ; on pouvoit les en- » vahir avant que la France eût le tems » de lui prêter main-forte. On n'attendoit » plus que ſa déclaration pour agir. Il la » donna en feignant de céder à la néceſſité. » Il envoyoit meſſages ſur meſſages à la » Cour de France, pour la raſſurer ſur » ſa conduite avec le Roi d'Angleterre ; » enfin il y fit demeurer le Seigneur de » *Travehen*, comme un ôtage & un garant » de ſa bonne foi ». Ce Seigneur employa

Voy. *Art de Vérifier les Dates.*

toutes les reſſources de ſon éloquence pour tâcher d'excuſer ſon Maître, mais il ne convainquit perſonne. Le Duc de Brabant démentoit par ſes actions les diſcours de ſon Miniſtre, qui en mourut de dépit. En effet le Duc alla ſe joindre à l'Armée Anglo-Impériale qui faiſoit le ſiége de Cambray; il commandoit le ſecond corps de bataille à l'Armée d'Edouard à Vironfoſſe; il fut au ſiége de Tournay. En un mot il ſervit les Anglois comme leur Allié le plus fidele.

Ce Prince mourut le 5 Décembre de l'année 1355, à l'âge de cinquante-neuf ans. Son corps fut porté à l'Abbaye de Villiers.

(13) *Il s'approcha de la Reine d'Angleterre.* C'étoit Philippe, fille de Guillaume-le-Bon, Comte de Hainault, & de Jeanne-de-Valois, ſœur du Roi de France. Si on jugeoit du caractere de cette Princeſſe par les expreſſions dont elle ſe ſervit en faiſant ſon vœu ſur le Héron, on ne pourroit s'empêcher de la regarder comme une femme cruelle & barbare. Mais quand on conſidere quel étoit l'eſprit de l'ancienne Chevalerie, & l'eſpece de fanatiſme qu'il inſpiroit à tous ceux qui s'y livroient, on eſt diſpoſé à penſer d'elle plus favorablement. Ces expreſſions ne furent peut-être que l'effet du trouble dont ſon ame étoit violemment agitée, en voyant la malheureuſe néceſſité

où l'on mettoit ſon mari de prendre les armes contre un oncle qu'elle ne pouvoit ni ne devoit haïr. Peut-être auſſi lui furent-elles dictées par la politique, afin d'éloigner d'elle les ſoupçons que ſa qualité de niece du Roi de France auroient pu faire naître. Elle avoit certainement l'ame ſenſible ; les repréſentations vives & touchantes qu'elle fit au Roi Edouard ſon mari, en faveur des Citoyens de Calais qui s'étoient généreuſement dévoués à la mort pour ſauver leurs compatriotes, en eſt une preuve éclatante.

Quoiqu'il en ſoit, elle paſſa en effet la mer & ſe rendit en Flandre avant que l'année 1338 fût révolue. Edouard l'y avoit précédée, & il venoit de terminer heureuſement ſes négociations avec les Princes de l'Empire, quand elle arriva. Elle établit d'abord ſa Cour à Louvain, puis à Anvers, où elle accoucha de l'enfant ſur lequel elle avoit oſé faire ces imprécations dont il eſt parlé dans le *Vœu du Héron.*

Cette Princeſſe doit être miſe au rang des Reines qui ont honoré davantage le Trône d'Angleterre ; elle eut non-ſeulement les vertus propres à ſon ſexe, mais encore ces qualités brillantes qui excitent l'admiration, & que la renommée ſe plaît à célébrer. On ſe rappelle qu'elle ſoutint avec gloire la guerre en Ecoſſe, & qu'elle déploya dans cette expédition tous les talens du Capitaine le plus expérimenté au métier des armes.

Preſque toujours dans les camps, cette Reine goûta peu ces agrémens, ces douceurs de la vie, qui ſont l'appanage ordinaire des épouſes des Rois. Souvent elle partagea avec ſon mari les travaux & les dangers de la guerre, & rarement put elle partager avec lui la joie de ſes triomphes, ou du moins cette joie ne dût jamais être bien pure pour elle, puiſque les ſuccès de ſon mari faiſoient le malheur de ſon oncle. L'attachement d'Edouard pour la belle Comteſſe de Salisbery, ſes aſſiduités auprès de cet objet de ſes complaiſances, durent verſer dans ſon cœur beaucoup d'amertume, & répandre la triſteſſe ſur ſes derniers jours. Cependant il paroît que le Roi ſon époux la traita toujours avec des égards. Il lui avoit donné ſouvent des marques de ſa tendreſſe; douze enfans dont il la rendit mere, en furent la preuve & le fruit. On aſſure même qu'il la regretta beaucoup lorſqu'elle mourut. La mort de cette Princeſſe arriva le 16 Août 1369.

Nous avons cru qu'en faveur des amateurs du vieux langage, il étoit convenable d'ajouter aux Notes qu'on vient de lire, le texte du Poëme du Vœu du Héron. Cette piece eſt conſervée en manuſcrit dans la Bibliotheque de Berne, N°. 323, entre la Chronique de Guillaume de Nangis & la Chronique de Flandre; je dois à M. Sinner, Bibliothécaire de Berne, la connoiſſance & la communication de ce monument de l'ancienne Chevalerie. Pour en faciliter l'intelligence j'ai rendu en François plus moderne les mots qui m'ont paru pouvoir embarraſſer quelquefois le Lecteur.

TEXTE DU POEME
DU VŒU DU HÉRON.

ENS el mois de ſetembre, qu'eſtés va à declin,
Que cil oiſillon gay ont perdu lou latin [1],
Et ſi ſekent [2] les vignes, & meurent [3] li roſin,
Et deſpoillent li arbre, & cœuvrent li chemin;
L'an M. CCC. XXXVIII; ainſi le vous affi,
Fu Edouars à Londres, en ſon Palais marbrin;
Avecques lui ſeoient Duc, Conte, & Palaſin,
Et Dames, & Pucheles, & maint autre mechin [4],

[1] Leur langage, jargon. | [2] Sechent. | [3] Murriſſent. | [4] Jeunes gens.

Edouart, Loeys [1] l'apelent ſi voiſin;
Li Rois ſeoit à table, ſans penſer mal engin;
En penſées d'amours, tenant le chef enclin;
Du gentil Roi de Franche s'apeloit il couſin,
Et le tint en chiertée [2], com ſon loiel voiſin:
Envers li ne penſoit bataille, ne huſtin [3];
Mais quant fortune tourne, enſi com je devin [4],
Toſt moevent ces paroles dont il aiſt grant venin:
Enſi en avint-il, en che propre termin,
Par un gentil vaſſal, qui étoit de grant lin [5]:
Robers d'Artois ot non, ce dient Palaſin:
Chie [6] comencha la guerre, & l'orible huſtin,
Dont meint bon Chevalier fu jeté mort ſouvin [7],
Mainte Dame en fu veſve, & main povre orfelin,
Et maint bon maronier acourchiet ſon termin [8],
Et mainte preude femme miſe à divers deſtin,
Et tante belle Egliſe fu arſe, & miſe à fin;
Et encore ſera, ſe Jheſus n'i met fin.
Signour, à ichel temps de coy je vous devis,
Quant li airs ſe reffroide, apprés le douch tamps prin [9],
Et nature eſvoiſie [10] dekiet [11] de ſes delis [12],
Et chil bos [13] ſe deffoeillent, & prés ſon defflouris;
Fu Edouars à Londres, avec lui ſes marchis;
Mout y ot aſanlé [14] de gens de ſon pays.

---

[1] Roi de France. | [2] Amitié. | [3] Débat, démêlé. | [4] Je penſe, j'imagine. | [5] Lignage. | [6] Celui-là. | [7] Renverſé. | [8] Abrégea ſa vie. | [9] Printems. | [10] Joyeuſe. | [11] Déchoit. | [12] Plaiſirs | [13] Bois. | [14] Aſſemblée.

La

La fu Robers d'Artois, un hons de moult grand pris:
Bannis estoit de Franche, le nobile pays,
Escachiés [1] de la terre Roi Philippe, o le cler vis [2];
Et n'osoit demourer de cha mer, ou païs,
N'en Flandres, n'en Namur, n'en Auvergne autressi,
Et li falirent tout, & parens, & amis,
Pour l'amour du bon Roy qui tenoit saint Denis [3],
Fors le Roi d'Engleterre, dont bien fu recoeillis;
Chieux [4] le prinst à tenser [5] contre ses anemis:
Moult le tint en chierté, qu'il estoit ses amis,
Extrait de son lignage, de per les fleurs de lis:
Che jour, estoit à Londres, quens Robers li marchis,
Et d'aler en gibier envie l'ot sousprins,
Pour ce qu'il li souvint du tres gentil païs
De Franche l'alosée [6], dont il estoit ravis [7],
Che jour, ala voler par camps, & par larris [8],
Un petit faucon porte, qui de lui fu nourris:
Un faucon muskadin [9], l'apellent ou païs,
Tant vola par riviere qu'il a un heron prins:
Si tôt com il le prinst, si li rougi li vis,
Et dist qu'il le donra Edouart Loeys,
S'en fera faire veus à chiaux de son païs:
A Londres s'en repaire, avec lui ses soubgis.
En la quisine [10] entra, là fu li hairons mis,
Et la fu il moult bien, & plumés & farsis,
Et si fu quis en rost, ensi com si devis.

---

[1] Chassé. | [2] Visage. | [3] La France. | [4] Celui-ci. | [5] Défendre, protéger. | [6] Louée. | [7] Privé, banni. | [8] friches, landes. | [9] Emouchet. | [10] Cuisine. | [11] Cuit.

Entre deux plats d'argent fu li hairons assis;
Deux maistres de viele a quens Robers saisis,
Avoec un Quistreneus [1], acordant par devis [2];
Deux puchelles apele, filles de deux Marchis;
Le hairon aporterent ens ou palais vantis [3]:
Les deux puchelles cantent aussi com par devis [4],
Et chil Robers s'escrie hautement, a haut cris,
Voidiés les rens [5], voidiés, mauvaise gens salis;
Laissiés passer les preus cui amours ont sousprins:
Vechi viande as preux, à chiaux qui sont soubgis
As Dames amoureuses, qui tant ont cler le vis.
Seigneur, j'ai un hairon que mes faucons a prins,
Et chi ne doit mangier nuls coüars, ce m'est vis;
Fors li preu amoureus, qui d'amours sont garnis;
Le plus coüart oysel ay prinst, ce m'est avis,
Qui soit de tous les autres, de che soit chescuns fis;
Car li hairons est tels, de nature, toudis [6],
Si tost qu'il voit son umbre, il est tous estordis:
Tant fort s'escrie, & brait, com s'il fut à mort mis.
A li dovent vouuer les gens de cest païs,
Et puis que coüers est, je dis à mon avis,
C'au plus coüart qui soit, ne qui oncques fust vis;
Donrrai le hairon; ch'est Edouart Loeis:
Deshiretés de Franche le nobile païs,
Qu'il en estoit drois hoirs; mes cuers li est falis;
Et, por sa lasquethé [7] en morra dessaisis:
S'en dois bien au hairon voer le sien avis [8].

---

[1] Joueur de guitarre. | [2] A souhait. | [3] Voûté. | [4] Accord. | [5] Ouvrez les rangs. | [6] Toujours. | [7] Lâcheté, | [8] Pensée.

Et quant li Roys l'entent, tous li rousi [1] li vis,
D'ire, & de mal talent, li eſt li coers frémis,
Et diſt, puiſque coüars eſt par devant moi mis,
Drois eſt que mieux en vaille, j'en dirai mon avis.
Et s'en verrai le fait, ſe longuement je vis,
Ou je moray en painne de mon veu acomplir,
Car je veu & prometh à Dieu de Paradis,
Et à ſa douche mere, de qui il fu nourris,
Que, ains que chix [2] ans ſoit paſſés, ne acomplis,
Que je deffierai le Roy de Saint Denys [3],
Et paſſerai la mer, avec moi mes ſubgis;
Et droit permi Heinau, paſſerai Cambreſis,
Et dedans Vermendois logerai, par devis [4],
Et ſe ert li fus [5] boutés par treſtout le païs,
Et la atenderay mes morteus anemis,
Ch'eſt Philype de Valois qui porte fleur de lis,
Un mois treſtout entier, tant qu'il ſoit acomplis:
Et s'il vient contre moi, avec lui ſes ſubgis,
A lui me combaterai; de chés [6] ſoit il tous fis.
Se ſeulement n'airoie que un home contre dix:
Me cuide il dont tolir, me terre, & mon païs?
Se je li fis hommage, de coy je ſuis ſouſprins,
J'eſtoie jovene d'ans, ſe ne vaut deux eſpis.
Je le jur, come Rois, Saint Jorge, & Saint Denis,
Que, puis le tamps Ector, Acilles, ne Paris,
Ne le Roi Alexandre, qui conquiſt maint païs,

---

[1] Rougit. | [2] Six. | [3] Le Roi de France. | [4] Choix. | [5] Feu. | [6] Cela.

Ne fiſt [1] tel treu [2] en Franche, Damoiſiaux ;
ne Marchis,
Que je le penſe à faire, ains l'an XLVI [3],
S'en contre moi ne vient, avec lui ſes ſubgis ;
Mes à li je renonche ſois en cherteins [4], & fis,
Car je le guerreray, & en fais, & en dis :
Avecque mon ſerment, ay je che veu pourprins [5],
Et quant Robert l'entent s'en a jeté un ris,
Et diſt, tout en baſſet, or ai-je men avis [6] ;
Quant, par ichel hairon, que aujourdevoi ay prins,
Commenchera grant guerre, ſelonc le mien avis,
Je dois bien avoir joie, par Dieu de Paradis,
Car à tort du boin Roi fuis ſevrés, & partis,
Et banis fui de Franche, le nobile païs,
Et deſevrés, à doel, de tous mes boins amis ;
Et s'eſtoit mes ſerouges [7] ; & s'a ma femme prins,
Ma fille, & mes enfans, & en ſa priſon mis ;
Mes, par la foi que je doy à filles, & à fix,
Ains que muire de mort, ſi plaiſt à Jheſu-Criſt,
Me logeray en Franche, car jou i ai des amis ;
De l'eſtracion [8] ſui Monſeigneur Saint Loys,
Et la veſtai-je Philipe qui crie Saint Denys
Monjoie, au Roi de Franche, qui eſt fors poeſtis
Du tamps qu'i fu Regens de Franche, & receſſis [9],
De ſon privé Conſeil fu ; de che ſoiés tous fis ;

---

[1] Impoſer. | [2] Tribut, rançon. | [3] 1346. | [4] Certain & aſſuré. | [5] Entrepris, embraſſé. | [6] Vœu, deſir, intention. | [7] Beau-frere, | [8] Race, extraction. | [9] Saiſi.

Loiaument, en tous tamps, le conſillay toudis,
Dont mauvais guerredon m'en a été meris [1],
Mes, par icheli Dieu qui en la crois fu mis,
Et ferus de la lanche du Chevalier Longis,
Je m'en irai en Franche, n'en ſuis mie eſbahis [2];
Et ſi me combaterai, ains que ſoie partis:
Or, aviegne qu'aviegne, ſi l'ai enſi emprins.
Se je vis longuement mes veux eſt acomplis.
Quant chil Robert d'Artois, ot voé ſon talent,
Les deux plas a reprins, qui tout furent d'argent,
Et le haiton dedens, dont au Roy fiſt preſent;
Et li dois [3] Meneſtrel vielent douchement,
Avoec le Guiſtreneu s'acordent ingaument [4],
Et les les deux Pucheles contoient [5] douchement;
Je vois à la vredure, car amours le m'aprent.
La peuſiés veoir moult eſvoiſiement [6]
De gieu, & de ſolas grant eſbaudiſſement.
Qui puis ſe di [7] tourna a grant encombrement [8],
Et encore ſera, ſe Dieux pité n'en prent.
Et chil Robert d'Artois n'i fiſt areſtement;
La table treſſali [9] toſt, & apartement:
Au Conte Salebrin ala premierement,
Qui fiſt [10] dalès [11] ſa mie, ou grant amours apent [12],

---

[1] Rendu, payé. | [2] Effrayé. | [3] Deux. | [4] Egalement. | [5] Chantoient. | [6] Joyeuſement ou joie. | [7] Depuis ce jour. | [8] Adverſité. | [9] Traverſa. | [10] Aſſis. | [11] Auprès. | [12] Convient, appartient.

Qui fu gente, & courtoiſe, de biau contenement [1],
Fille au Conte d'Erbi, qui l'amoit loialement:
Et Robers li a diſt: moult gracieuſement,
Biaux ſire, vous qui eſtes plains de grant hardement,
El nom de Jheſu-Criſt, à qui li mondes apent [2],
Voués a no haiſon le droit devouement [3],
Sans faire nul délay, je vous prie humblement.
Et chieux [4] li repondis; & pour coy? Ne comment?
Porroie aventurer men cors ſi hautement?
Que peuſſe akiever nul veu parfaitement;
Car je ſers la puchelle qui ſoit au fermament [5]
Selonc che que j'ay [6], & amours le m'aprent,
Se le Virge Marie eſtoit chi en preſent,
Oſté [7] la Deité de li tant ſeulement,
Je ne ſaroie faire des deux deſeinrement [8];
D'amours li ay requis, mais elle ſe deffent;
Mais gracieux eſpoirs me donne entendement,
Qu'encore aray merchi, ſe je vis longuement:
Si pri a la pucelle, de ceur devotement,
Qu'elle me preſte un doit de ſe main ſeulement,
Et methe ſur mon œil deſtre parfaitement.
Par foy, diſt la Pucelle, moult feroit laskement [9]
Dame qui ſon amant rekiert parfaitement
La ſorche de ſon cors avoir entierement,

---

[1] Maintien, contenance. | [2] Dépend ou appartient. | [3] Vœu. | [4] Celui-ci. | [5] La plus belle. | [6] Je ſais. | [7] Excepté. | [8] Séparation, diſtinction. | [9] Lâchement.

Se d'un doit a toukier faiſoit refuſement,
Et l'en preſteray deux, ainſi l'ai en couvent [1].
Les deux dois, ſur l'œil deſtre, li miſt iſnelement [2]
Et ſe li a clos l'œil, & ſtemé [3] fermement.
Et chix [4] a demandé moult gracieuſement:
Bele, eſt-il bien clos? Oyl certainement.
A dont diſt, de le bouche, du ceur le penſement;
Et je veu, & prometh à Dieu omnipotent,
Et à ſa douche mere, que de beauté reſplent [5],
Qu'il n'eſt jamais ouvers, pour ote [6], ne pour vent,
Pour mal, ne pour martite, ne pour encombtement [7],
Si ſeray dedans Franche, ou il a bonne gent;
Et ſi arai le fu [8] bouté entietement,
Et ſerai combatus à grand efforchement,
Contre les gens Philype, qui tant a hardement;
Se ne ſui en bataille prins, par boin enſient [9],
Edetai a acomplir ſon talent [10]:
Or aviegne qu'aviegne, car il n'eſt autrement.
A donc oſta ſon doit la Puchelle au cors gent,
Et li iex [11] clos demeure, ſi ques virent le gent;
Et quand Robert l'entent, moult de joie l'enprent.
Quant li quens Salebrin ot voué ſon avis [12],
Et demoura l'œil clos en la guerre toudis.

---

[1] Je le promets. | [2] Promptement. | [3] Fermé. | [4] Celui-ci. | [5] Brille. | [6] Tems, heure. [7] Empêchement | [8] Feu. | [9] A bon eſcient, ſavoir ou certitude. | [10] Edouard aiderai. | [11] Œil. | [12] Souhait ou deſtin.

Li bers [1] Robers d'Artois ne s'eſt mie alentis [2],
La Puchelle apella fille au Conte d'Erbi:
Damoiſelle, dit-il, ou non de Jheſu-Criſt,
Car voés au haiton le droit [3] de cheſt païs.
Sire, diſt la Puchelle, tout a voſtre devis [4],
Car je veu, & prometh à Dieu de Paradis,
Que je n'arai mari pour homme qui ſoit vis,
Pour Duc, Conte, ne Princhedomaine, ne Marchis,
Devant que chieux Vaſſal aura tous acomplis
Le veu que, pour m'amour, a ſi haut entreprins;
Et quant il revenra, s'il en eſcape vis,
Le mein cors [5] li otroie, de bon coer a toudis [6].
Quant li Vaſſaux l'entent, li coers li eſt ſouſprins,
Si en fu en ſon ceur plus liés [7], & plus hardis.
Quant la gentix Pucelle ot faite ſa penſée,
De ſen ami ſervir, car enſi li agrée,
Li quens Robers d'Artois ni a fait demourée;
Les plats d'argent reprent, li porteres [8] li agrée;
Car ferment ſe penoit en coer, & en penſée
De dire tel parole dont Franche fut grevée;
Pour che qu'il ot perdu la nobile contrée,
Le païs agenſi [9], dont fort li deſagrée [10];
A Wautier de Mauny a dite ſa penſée;
Sire, ce diſt Robert, s'il vous plaiſt & agrée;

---

[1] Brave. | [2] Retardé. | [3] Le bon droit qu'avoit l'Anglois ſur la Couronne de France. | [4] Plaiſir, volonté. | [5] Ma perſonne. | [6] Toujours. | [7] Plus guai. | [8] Les porte. | [9] Paré, joly. | [10] Déplaît.

Voués à no hairon vo plaiſanche honnorée.
Et Wautiers reſpondi m'i a meſtier chelée [1],
Ne ſay faire voauche [2] qui puiſt eſtre akievée [3];
Mais pour chou que chi voi une gent honorée,
Me vaurai eſprouver que mes honneurs ſoit gardée;
Car je veu, & prometh à la Vierge honnorée,
Qui porta cheli Dieu qui fiſt chil [4] & rouſée [5],
Qu'en une bonne Ville, qui eſt de tours fremée,
Et de palus encloſe, de tours avironnée,
Godemars du Fay l'a longuement gardée;
Mais, par le ſerement dont j'ai fait le vouée [6],
Gi bouterai le fu ens une matinée,
Et ſera de par moi celle Ville gaſtée,
Et ochiſe la gent giſant geule bée,
Et ſi m'en partirai, en ichelle journée,
Tous ſains, & tous haitiés que ma char n'eſt navrée,
Ne ma gent, qu'avec moy eſt par dedans entré:
Or me doinſt Dieux pooir d'acomplir ma penſée.
Et quant Robert l'entent, moult forment li agrée,
Et diſt fors [7] eſt la coſe, s'enſi eſtoit paſſée;
Mains preudons en morra, ains ke ſoit akievée.
Quant Wautiers de Magny ot le ſien veu voué,
Roberts cheli d'Artois, dont j'ai devant parlé,
A reprins les deux plas, ſi les a relevés,
Et les trois Meneſtreus ont leurs cordes tiré,
Et les deux Pucelles ont en haut eſcrié;

---

[1] Silence. | [2] Vœu. | [3] Achevée. | [4] Ciel. [5] Roſée. | [6] Vœu. | [7] Difficile.

Loyaux amours nous mainent, qui nous ont enchanté.
Le preu Conte d'Erby a li Queus [a] apelé,
Et li proie pour Dieu, & pour la Trinité,
Que il veue au hairon ſon voloir, & ſon gré:
Et li Quens reſpondi, par grant humilité:
Robert, je le ferai à votre volenté;
Et je veue, & prometh, & ſi iert akievé,
Que, ſe li Rois Engles nous a de-là mené,
En la terre de Franche, dont on a tant parlé,
Que encontre un fort Conte, que on a tant redouté,
Ch'eſt Loeys de Flandres, ainſi l'ont apellé.
Le mainie Philype de Valois le menbré
Qui ſe fait Roi de Franche, mes c'eſt contre le gré
Le bon Roi Edouart, qui tant a de fierté:
Si m'aït ſains Thomas, j'ai en mon ceur voué,
Tant cherqueray le Conte, que je l'arai trouvé:
Demanderay lui jouſte, s'il a le ceur oſé,
Et s'il ne vient à mi, par très grant poeſté,
Par le foy que je doy Edouart le menbré,
Que ſi très près de lui aray le fu bouté,
Que bien ſera par lui veu, & eſgardé.
Or aveigne qu'aviegne, je l'ai enſi voué.
Et quant Robert l'entent, formens [b] li vint à gré,
Et diſt, ſi faite guerre me ſeroit amiſté;
Encore venra li termes, ſe Dieux l'a deſtiné,
Que mi enfans feront de priſon delivré,

---

[a] Comte. [b] Fortemens.

Et si porai bien nuire chiaux qui tant m'ont grevé.
Quant chiex Robert d'Artois ot dit chou qu'il
pensa,
Les deux plas a reprins, & si les releva;
Au Comte de Souffort s'en vint, & dit li a:
Biaux sires, vous qui estes des Engles per-delà,
Voés à no hairon, & Diex vous aidera:
Et li Quens respondi, ne vous en faurai ja,
Car je veu & prometh, & mes cors [1] le tenra
Que, si li Rois Engles nous amene de là,
En la terre de Franche, ou maint Chevalier a,
Que chertes le mien cors a toujours cachera [2]
Le fils d'un Empereur, ou moult de bonté a,
Ch'est le Roi de Behaigne, ne sai s'il i verra [3];
Mes se mon cors l'encontre, par Dieu ja n'i faura
Qu'il n'ait bataille à mi; mon cors desiré là,
Ou de glaive [4], ou d'espée, si qu'il le sentira;
Si que il proprement à terre versera,
Et s'arai son keval, ne sais s'il me donra [5].
Or aviegne qu'aviegne, tout ainsi en sera.
Quant Jehans l'entendit, chil qui Biaumont garda,
Par grant ire de ceur, moult fort en souspira;
Et sachiés de certain que forment l'en pesa,
Et dist outrageux veus vostre coer voué a;
Car jou qui suis parens au bon Roy qui tant a
Conkis en grant noblesse, & encore fera,

---

[1] Ma personne, moi. | [2] Cherchera, chassera.
[3] Viendra. | [4] Lance. | [5] Donnera.

S'il me het, & je l'aime, & il eſt par-delà;
Ne li faurai [1] je mie, quent li beſoins ſera,
Que par icel Seigneur qui le monde eſtora,
Qui naſqui de la Virge, quent l'eſtole leva,
Je vous renderai prins, ne vous en faurai ja:
Li fors Roys de Behaigne en priſon vous tenra
Qui qu'en poiſt, ne qui non, autrement n'en ira.
Diſt li Quens de Souffort, or ſoit ſans courouchier,
Amours, & hardemens, & li grant deſirier
Que nous avons de Franche la terre calengier [2]
Nous en fait le grand fais enprendre, & en kerkier [3].
Chil amant par amours ſe doivent efforchier,
Car qui par amours aimme, il ſe doit avanchier;
En parole, ou en fait, on ſe doit efforchier;
Cheſcuns le ſera bien, s'il vient à l'aprochier;
Mais li plus fort ſera du retourner arrier.
Li Quens Robert d'Artois ne ſi vault atergier,
Il fait les Meneſtreux de viele efforchier [4],
Et ces Dames danſer, pour le proie [5] eſſauchier.
Les deux plas a reprins, & le hairon arier [6].
Jehan de Faukemont enprent à arrainnier [7];
Li bers [8] Robers d'Artois, ni vaut plus areſter;
Jean de Faukemont enprent [9] à apeler;
Et vous, ſire, qu'en guerre vous faites ſi douter,
Or voués au hairon le droit d'aventurer [10]:

---

[1] Manquerai. | [2] Diſputer, demander. | [3] Chercher. | [4] Renforcer, augmenter de ſon. | [5] Priſe. | [6] Derechef. | [7] Parler, interpeller, adreſſer la parole. | [8] Brave. | [9] Entreprend, commence. | [10] Riſquer, haſarder, chercher les aventures.

Et chil a répondu, je ne dois m'en meſler
De veu de promeſſe; car je n'ai que donner;
Car je ſuis povres hons, ſi ne m'en voel meſler;
Mais, pour l'amour de vous, & pour mes honneurs garder,
Je veu, & ji prometh, & le voel affier,
Que, ſe li Rois Englois paſſoit delà la mer,
Et permi Cambreſis voloit en Franche entrer,
Que j'iroie le fer par devant li bouter,
Et ſi n'eſpargneroie, ne mouſtier, ne autel,
Femme groſſe, n'enfant que je peuſſe trouver,
Ne parent, ne amis, tant me peuſt-il amer,
Pour tant que il vauſiſt Roy Edouart grever;
Por ſon veu acomplir, vorray mon cors pener.
Or aviegne qu'aviegne, ji voel aventurer.
Et diſt li uns à l'autre, tes hons fait à amer
Qui l'onneur ſon Seigneur voelt croiſtre, & amonter.
Li Quens Robers d'Artois ne va plus atargant,
Les plas d'argent reprent, qui ſont fort & peſant,
Et les deux Pucelles s'aloient eſcriant:
Loyaus amours nous mainent, qui nous vont encanter.
Robers a apellé un Chevalier vaillant,
Che fu Jehan de Biaumont, un Prinche conquerant,
Oncles au gentil Conte de Henau le poiſſant:
Lors li a dit Robert moult gracieuſement:
Voués au hairon, ſire, je vous envois priant.
Diſt Jehan de Biaumont, ſire, a votre talent;
Mes de tant de paroles me vois moult merveillant;

Vantiſe ne vaut nient qui n'a achiévement [1] !
Quant nous ſommes en tavernes, de ches fors vins boevant,
Et ches Dames de lés [2] qui nous vont regardant,
A ches gorgues polies, ches colieres [3] tirant,
Chil œil vair, reſplendiſſant de beauté, ſouriant,
Nature nous ſemont d'avoir ceur deſirant,
De contendre, à le fin de merchi atendant;
A donc conquerons nous Yaumont & Aguilant,
Et li autre conquitent Olivier & Rolant;
Mais quand ſommes as camps, ſor nos deſtriers coutans,
Nos eſcus à nos cols, & nos lanches baiſſans,
Et le frodure grande nous va tous engelans,
Li membre nous effendent [4], & detriete, & devant;
Et nous [5] ennemis ſont envers nous apptochant,
Adonc vauriémes [6] eſtre en un chelier [7] ſi grant,
Que jamais ne faiſſons veu, ne tant ne quant [8]:
De ſi faite vantiſe ne donroie un beſant.
Je ne dis pas pour cauſe [9] que me voiſe eſcuſant,
Car je veu & prometh, au vrai cors ſaint Amant,
Que ſe li Rois Englés voloit faire aïtant,
Qu'il entrat en Hainau, & paſſat en Brenbant,
Et parmi Cambreſis, allat en Franche enttant,

---

[1] Accompliſſement, effet. | [2] Lorgnant de côté. | [3] Colerettes, guimpes. | [4] Mot que je n'entends pas; peut-être ſignifie-t il: frémiſſent, ou ſont morfondus. | [5] Nos. | [6] Voudrions | [7] Celier à vin. | [8] Ni peu, ni beaucoup, point du tout. | [9] Pour m'excuſer.

Son Mariſal [1] ſeroie de ſon oſt conduiſſant,
Pour guerroïer en Franche le riche Roi poiſſant,
Que je ne li faurai, pour nul homme vivant,
Et en tous ſes beſoingnes ſerai toudis [2] devant,
Pour tant [3] perderai ma terre, & quanques j'ai vaillant;
Me ſe li Roi de Franche voloit faire aïtant,
Que, de ſa volonté, il me fuſt rapellant [4]
En Franche, dont bannis ſui, pour mon enſiant [5],
D'Edouart partiroie, par Dieu le Tout puiſſant,
Iſi honeſtement que nus, petit ne grant,
Ne me poroit monſtrer que fuiſſe meffaiſant,
Ne, par traïſon nulle, je li fuiſſe grevant:
Et, ſe che ne veut faire, j'ai Dieu en convenant [6],
Qu'au boin Roy Edouart ſerai toudis aidant,
Et parmis cette guerre ſerai la gent menant.
Et quant li Rois l'entent, ſe l'en va merchiant
Quant Jehan de Beaumont ot dit ce qu'il penſa,
Robert, celi d'Artois, gaires ne demoura;
Les deux plas a reprins, & ſi les releva,
Et les trois Meneſtreis il mie n'oublia:
Les deux Pucelles cantent, cheſcuns une emmena;
Per devant la Roïne, Robert s'agenouilla,
Et diſt que le haiton par tems départira [7],
Mes que [8] chou ait voué que le [9] ceur li dira.

---

[1] Maréchal. | [2] Toujours. | [3] Quoique. | [4] Révoquant. | [5] Comme je le ſai. | [6] Promis. [7] Diſtribuera. | [8] Dès que, pourvu que. | [9] Façon de parler encore en uſage pour voudra, aura envie de faire.

Vaſſal, diſt la Roïne, or ne me parlés ja;
Dame ne peut vouer, puis qu'elle Seigneur a;
Car s'elle veue riens, ſon mari pooir a,
Que bien puet rapeller [1] chou qu'elle vouera;
Et honnis ſoit li corps que jaſi penſera,
Devant que mes chiers [2] ſoiés commandé le m'ara;
Et diſt le Roy, voués, mes cors l'aquittera;
Mes que finer en puiſſe, mes cors s'en penera;
Voués hardiement, & Dieux vous aidera.
Adonc, diſt la Roine, je ſai bien, que piecha [3],
Que ſui groſſe d'enfant, que mon corps ſenti l'a,
Encore n'a il gaires, qu'en mon corps ſe tourna;
Et je voue, & prometh a Dieu, qui me créa,
Qui naſqui de la Vierge, que ſes corps n'enpira;
Et qui morut en crois, on le crucifia,
Que ja li fruis de moi, de mon corps n'iſtera [4];
Si m'en arès menée ou Païs par de-là,
Pour avanchier le veu que vo corps voué a;
Et s'il en voelh iſir, quant beſoins n'en ſera,
D'un grand coutel d'achier li miens corps s'ochira [5];
Serai m'aſme [6] perdue, & li fruis perira.
Et quant li Rois l'entent, moult forment l'en penſa,
Et diſt, certainement nuls plus ne vouera;
Li hairons fu partis [7], la Roïne en mengna.
Adonc, quant che fu fait, li Rois s'apereilla,
Et fit garnir les nés [8], la Roine i entra,

---

[1] Révoquer, annuler. | [2] Sire. | [3] Il y a long-tems. | [4] Sortira. | [5] Je me tuerai. | [6] Mon amé. | [7] Partagé, diſtribué. | [8] Nefs, vaiſſeaux.

Et maint franc Chevalier avecques lui mena.
De illoec [1] en Anvers, li Rois ne s'arrêta.
Quant outre sont venu, la Dame délivra;
D'un biau fils gracieux la Dame s'acouka [2];
Lyon d'Anvers or [3] non, quant on le baptisa.
Ensi le franque Dame le sien veu aquitta;
Ains que soient tout fait, main preudomme en morra,
Et maint bon Chevalier dolent s'en clamera,
Et mainte preude femme pour lasse s'en tenra.
Adonc parti li cours des Englès par de-là.

Chi finent leus veus du Hairon.

---

[1] De-là. | [2] Accoucha. | [3] Eut nom.

Traduction littérale d'une ancienne Piece de vers françois, intitulée: Des trois Chevaliers & del Chanife. *Manuſcrit de Turin*, N°. G. 1. 19.

De faux amis couvrant leur haine par beaux dehors & belles paroles, ſavent ſurprendre & decevoir les gens; mais à peine ſont-ils parvenus à leurs fins, qu'ils accablent d'injures & de reproches ceux qu'ils avoient traités d'abord avec le plus de diſtinction. Les traîtres ne ſe laſſent point de continuer leurs perfidies, & font tant pour décrier les honnêtes gens, qu'ils ne leur laiſſent ni le tems ni les moyens de faire connoître leur probité, comme on le verra dans ce Conte.

Il y eut jadis une noble Dame, telle que dans aucun Royaume elle n'eût trouvé ſa pareille en beauté, libéralité & courtoiſie: Comteſſe n'étoit ni Ducheſſe, mais cependant Dame de haut parage: épou-

ſée l'avoit un Bachelier de bonne étoffe, dont le château étoit l'hoſpice de tous les bons Chevaliers qui trouvoient en lui un Seigneur opulent & toujours prêt à faire éclater ſa magnificence : s'il ne ſe diſtinguoit pas au loin dans les tournois, du moins brilloit il dans ſa maiſon par la bonne chere, & par les riches préſents dont il combloit ceux qui le viſitoient; auſſi jouiſſoit-il de l'eſtime de tous ſes voiſins.

Un tournoi avoit été publié dans le canton, & avoit attiré chez le Seigneur dont nous parlons, trois Chevaliers, dont deux étoient puiſſants en amis, & renommés par leur opulence, autant que par leur vertu; mais le troiſieme n'étoit pas riche, à peine avoit-il douze cents livres pour aller aux tournois, & cependant il n'en eût laiſſé paſſer un ſeul qu'il n'allât s'y montrer : il ne redoutoit ni bois ni acier, (ni les lances ni les épées) quand une fois il avoit la tête armée.

Amoureux tous trois de la

Dame, ils l'avoient envain fatiguée de leurs plaintes, aucun n'en avoit été ni écouté ni refusé. Le plus riche des trois, après lui avoir exposé ses raisons, lui avoit exprimé ainsi son martyre, en lui offrant tout ce qui dépendoit de lui :

» Ah ! douce & gentille Dame, » je vous abandonne mon cœur, » mon corps, ma mort & ma vie; » je ne résiste à rien de ce que » vous voudrez, & si vous ne » m'estimez pas assez pour accepter » ma tendresse & me payer de » retour, je n'oserai vous en parler » davantage. Je ne mérite pas une » amie telle que vous, tant bonne, » tant belle & tant sage. Si cepen- » dant votre cœur s'abaissoit jus- » qu'à moi, & daignoit m'accep- » ter, alors je deviendrois si preux » en fait de courtoisie & de géné- » rosité, que je pourrois mériter » le glorieux titre de votre ami. »

Les deux autres Chevaliers montrerent pareil empressement à lui déclarer de leur mieux, le desir qu'ils avoient d'obtenir sa

bonne grace, tant qu'à la fin la Dame bien appriſe ſe ſépara d'eux modeſtement : au lendemain matin les galants ſe mirent en marche, car c'étoit le jour indiqué pour le tournoi, & chacun alla chez ſoi faire ſes préparatifs ſuivant ſes moyens.

De ſon côté la Dame bien inſtruite, alla prendre dans ſon armoire une *chaniſe*, (c'eſt-à-dire une chemiſe) qu'elle donna au plus affidé de ſes Ecuyers, en lui ordonnant de la porter de ſa part à l'un de ces trois Chevaliers qu'elle lui nomma : » qu'il parte ſur le » champ pour ſe rendre au tournoi, » lui dit-elle, & s'il veut vivre & » mourir à mon ſervice, comme il » me l'a promis, qu'il endoſſe cette » *caniſe* en guiſe de cuiraſſe ; du » reſte qu'il n'ait pour ſa défenſe » que ſon heaume, ſes chauſſes de » fer, ſon épée & ſon écu. En cas » qu'il l'accepte, ajoute-t-elle, & » qu'il promette de s'en revêtir au » tournoi, comme je le lui mande, » reviens ſur le champ me rendre

» la réponſe ; ſi au contraire il re-
» fuſe ce don, va-t'en le porter à
» cet autre Chevalier que je te
» déſigne, & lui dis que je le lui
» envoie de la même façon & aux
» mêmes conditions que j'ai impo-
» ſées au précédent : dans le cas où
» tu ne le trouverois pas mieux
» diſpoſé, porte mon préſent au
» troiſieme qui t'a parlé le dernier
» ce matin à la porte, & répete-
» lui de ma part, ce que je t'ai
» chargé de dire aux deux autres. »

Le meſſager prend la *caniſe*, rajuſte ſon habillement, s'achemine vers le champ du tournoi où il porte ſon gage à ſa deſtination, & ſans s'y méprendre en rien, exécute ſa commiſſion mot pour mot.

Le premier de nos Chevaliers à qui il s'adreſſa, acceptant cette inſigne faveur, promet de s'en parer au tournoi, & de ſe diſtinguer par tant de hauts faits d'armes, qu'il en ſera parlé à jamais ; de ce pas baiſſant la tête, il s'avance pour ſe mettre en bataille.

Bientôt la vue de tant d'enne-

mis armés lui fait changer de ton & de couleur : il héſite quelque tems, mais *Proueſſe* le ſoutint encore, & lui dit :

Qu'on ne doit pas avoir ſans peine
Amor de Dame ſoveraine.

Il conſent qu'*Amour* le tienne pour infidele & pour lâche, s'il balance davantage à exécuter ſes volontés, & s'il n'accepte ſur le champ la noble *caniſe* qui lui étoit offerte..... Vaine promeſſe d'un cœur mal affermi. *Poltronerie* reprend ſes droits, & ne voit dans cette téméraire entrepriſe qu'une mort certaine qui l'empêchera infailliblement d'obéir à ſa Dame : félonie pour félonie, encore valoit-il mieux conſerver ſes jours par une déſobéiſſance forcée, que de perdre tout à la fois la vie, & l'eſpoir d'obtenir jamais ſes bonnes graces : la *caniſe* eſt rendue au Valet qui l'emporte, & qui s'en va comme il étoit venu.

L'Ecuyer, ſans faire ſemblant de rien, s'approche tout douce-

ment du ſecond Chevalier, & répete la même manœuvre le plus ſecretement qu'il peut : nouveau refus. La *caniſe* eſt encore repliée, & remiſe auſſi myſtérieuſement entre les mains du troiſieme Chevalier : celui-ci tout fier de la faveur de ſa Dame, la ſaiſit avec tranſport, & pour marquer ſa reconnoiſſance à l'Ecuyer qui lui annonçoit une ſi bonne nouvelle, il lui fait don de ſon palefroi : c'étoit le ſeul qu'il poſſédât. Il conçoit les plus hautes eſpérances, invoque le nom de ſa Dame, & la conjure de prendre en gré tout ce qu'il pourra faire pour ſe rendre digne d'une telle armure qui lui promettoit une victoire aſſurée.

La nuit ſe paſſe, & le jour commence à paroître : les hérauts de crier : *laiſſez aller.* (lâchez, lâchez). Déjà notre jeune Chevalier (Bachelier) avoit mis dans ſes bras la *caniſe* qu'il avoit baiſée plus de mille fois durant la nuit, bien ſe promet que le ſoleil va bientôt éclairer les plus beaux faits d'armes qu'on

qu'on ait jamais entrepris pour la gloire d'aucune Dame.

Il ſe complaiſt dans ces penſées, & ſe livrant à ſes tranſports, rend graces à l'Amour de ſes bienfaits.

Un reſte de timidité ne laiſſoit pas de lui repréſenter comme aux autres, les pointes d'acier dont il aura les flancs, les épaules & les bras déchiquetés : jamais, ſe penſoit-il, nul Chevalier ne fut mis à de plus rudes épreuves. La beauté que tu ſers, dit-il en lui-même, & ta vanité ne t'égarent-elles pas? En t'expoſant à perdre ton corps & ton ame, ne t'expoſent-elles pas à perdre pour jamais les biens de cette vie & de l'autre?

Tout ſon corps frémit & tremble à cette nouvelle idée que la crainte lui ſuggere; mais revenu à lui, ſon cœur compte pour rien tout ce que ſon audace pourra lui coûter. Amour lui promet & l'aſſure que couvert de cette *caniſe*, il acquerra plus de plaiſirs qu'on ne ſauroit imaginer : il lui montre la charmante compagnie d'une

Dame & belle & bien appriſe, doux regards, jolis ſourires, & baiſer qui n'eſt pas le pire de ſes biens, entretiens ſages & honnêtes, tendres embraſſements, enfin tant de félicités qu'il ne les auroit pas trop achetées, quand ſon corps devroit être haché en morceaux : il en conclut que ſa timidité ne lui préſente que de vaines illuſions.

Proueſſe ralume le feu qui le dévore, & l'avertit qu'il n'a pas un moment à perdre : à quoi tient-il qu'il ne ſaiſiſſe la *caniſe* qu'on lui préſente ? Attend-il qu'une autre armure à toute épreuve lui offre un nouveau rempart impénétrable à tous les coups d'épée ou de lance qui lui ſeront portés ? En ce cas quelle gloire lui en reviendra-t-il ? Si au contraire il ſe préſente dans la carriere en champion mal monté, mal armé, & que dans cet état il affronte les plus grands dangers, que pourra-t-il y gagner ? Fera-t-il des priſonniers corps à corps, & lui ſera-t-il permis d'eſpérer ſeulement qu'on ſe rende à lui

ſur parole ? Non, mais du moins eſt-il aſſuré d'avoir ſa part au prix des armes, & aux faveurs de celle qu'il aime, pour peu que ſes Juges ſe conforment aux loix de l'honneur.

Ainſi Proueſſe lui remet *le cœur au ventre*, & l'excite à bien faire. Amour triomphe enfin : il fortifie & enhardit tant & ſi bien notre Chevalier qu'il ne changeroit pas la *caniſe* contre le plus fort haubert d'Augier le Dánois, quand même il ſauroit qu'en le prenant, il plairoit également à ſa Dame ; il croit avoir déjà trop différé à prendre ſa *caniſe* ; il en eſt enfin revêtu : il lace ſes chauſſes, ceint ſon épée, embraſſe ſon écu ; monte à cheval, met le caſque en tête, & pour éprouver ſes étriers, il s'y appuie encore en partant. Il a repris tant de vigueur pour l'honneur de ſa Dame, qu'il ne craint ni mort ni bleſſure : il part au galop, s'enfonce dans ſon bouclier, & charge le premier qu'il rencontre, en le perçant de ſon bran

d'acier. On en vient aux mains de toutes parts. Dans tous les rangs ou ne voit qu'écus tranchés, hauberts rompus, & heaumes enfoncés : les chauſſes de notre intrépide Chevalier étoient fendues & déchirées en lambeaux ; ſon corps étoit couvert de bleſſures, mais ſon cœur le ſoutenoit, & le mettoit au-deſſus de la crainte : il ne ſent aucun mal des coups qui lui ont été portés. En même-tems il eſſaie ſi ſon épée eſt en bon état, & ſi ſon corps pouvoit encore ſupporter les efforts nouveaux que ſon cœur exigeoit de lui : il croit déjà avoir réduit tous ſes adverſaires à mettre les armes bas, & à ſe rendre priſonniers.

Sans ceſſe mêlé dans la plus grande foule des combattans, la *caniſe* eſt *amorcée des coups qu'il lui fait avaler, & ſon épée, en revanche, ſe repaît de ceux qu'il porte aux ennemis.* (Je traduis le plus fidelement que je puis le texte original.)

De cos mengiers ſon chanſe aneſſe
Et d'autrui armes paiſt s'eſpée

Sa chair eſt tellement découpée, que la *caniſe* eſt toute trempée de ſang. Tel qui s'en apperçoit le ménage & le laiſſe paſſer ſans faire ſemblant de le voir; mais c'eſt bien malgré lui : la douleur que lui font ſes bleſſures, n'eſt rien en comparaiſon du dépit qu'il reſſent de ne point trouver d'ennemi qui veuille le rechercher : il va de tous côtés en défier quelques-uns au combat.

A chaque pas il lui ſouvient de la Belle, & du glorieux préſent qu'elle lui avoit envoyé : il ſe ranime, & ſonge au bonheur qu'il a déjà goûté en lui prodiguant des preuves non ſuſpectes de ſon attachement. Accablé des efforts multipliés qu'il avoit faits pour ſe défendre & pour attaquer, ſes forces alloient toujours diminuant, lorſque dans tout le tournoi on s'apperçut généralement qu'il n'avoit d'autre armure que ſa *caniſe.* Les plaies dont il étoit couvert ne l'avoient encore abattu, & toujours il combattoit ſans relâche, juſqu'à ce que le tems vint enfin congédier les acteurs du tournoi.

Ce ne fut de toutes parts qu'une voix pour lui en adjuger le prix, & chacun de l'accompagner à ſon hôtel.

On viſite ſes plaies, & quelque vives que ſoient les douleurs qu'elles lui cauſent, il n'oublie pas d'ordonner que l'on garde ſoigneuſement ſon armure, que pour rien au monde il ne voudroit avoir perdue : il le jure par le Maître des Cieux, au grand étonnement de tous les aſſiſtans.

L'Ecuyer qui avoit apporté la *caniſe*, rajuſte ſon habillement, & ſollicite la Dame de ſonger au loyal Chevalier qui, pour l'amour d'elle, a tant fait qu'il eſt ſorti vainqueur du tournoi ; cependant ſes bleſſures ſont ſi dangereuſes qu'on déſeſpere de ſa vie.

Malheureuſe ! dit-elle, que deviendrai-je s'il faut que je le perde ? Ce ſera moi qui lui aurai donné la mort : il m'avoit prouvé ſa loyauté bien autrement que les deux autres, qui m'avoient juré & fait tant de belles promeſſes. Dame,

dit l'Ecuyer, ils avoient bien accepté la *caniſe*, mais ils s'étoient bien gardés de la retenir.

La Dame du Chevalier bleſſé, demandoit à tous moments ce qu'étoit devenu l'Ecuyer qui avoit fait ſon meſſage : elle le retrouve enfin, & vaincue par tant d'amour, ne ſe contente pas de lui rembourſer ſes dépens, elle promet d'accorder à ſon Maître le don ſon cœur. Ce don guérit celle de ſes plaies qui lui étoit la plus ſenſible; & peu s'en fallut qu'il ne s'élançât pour s'aller jetter à ſes pieds.

Les deux autres Chevaliers déſeſpérés d'avoir refuſé la *caniſe*, ſe reprocherent au fond de leur cœur la faute qu'ils avoient commiſe; ſenſibles comme ils devoient l'être à la perte qu'ils avoient faite d'une ſi ſage Dame, ils pouvoient encore moins ſupporter l'affront d'être confondus avec tant d'autres fanfarons qui s'étoient vantés d'égaler en hardieſſe, celui qui oſa prendre la *caniſe*, & qui avoit trompé leur attente.

Le jeune Chevalier ne ſe reſſentoit preſque plus des bleſſures qu'il avoit reçues dans le tournoi.

Le mari de la ſage Dame, accoutumé à tenir belles cours, deſiroit encore faire éclater ſa magnificence, & montrer qu'il n'en étoit pas appauvri, il veut que dans tous ſes fiefs & dans toutes ſes terres, on faſſe des fêtes de joûtes & d'aventures merveilleuſes : elles y furent toutes plenieres pendant une huitaine, ſans oublier les tournois, les riches parures qui furent diſtribuées, & l'exceſſive profuſion des nobles mets, & les viandes exquiſes dont les tables étoient couvertes. Le Bachelier mari de la Dame, aimoit la magnificence *plus que Pâris n'aima jamais Helene :* auſſi tint-il une cour qui ne fut *pas vilaine:* tout le monde fut admis à manger, & l'on y eut tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter : la Dame de la maiſon ſervoit elle-même à boire & à manger, ſuivie d'un grand nombre de Demoiſelles.

Le Chevalier grievement bleſſé

apprenant que ſa Dame, pour plus honorer la fête, continuoit encore de ſervir les convives, lui renvoie ſa *caniſe* par ſon Ecuyer, & la conjure de la vêtir pour l'amour de lui, & de ne s'en pas déſaiſir, & même de la mettre pardeſſus toutes ſes autres parures, juſqu'à ce qu'elle ait achevé ſon ſervice, l'aſſurant que ce lui ſera la plus grande de toutes les ſatisfactions.

L'Ecuyer prend la *caniſe*, la préſente à la Dame, & fait ſa commiſſion de point en point ſans y rien changer, en homme qui bien ſait ſon métier. La Dame tendant la main pour prendre la *caniſe* toute enſanglantée qu'elle eſt, c'eſt, dit-elle, pour cela méme qu'elle eſt trempée du ſang de mon loyal ami, que je la conſidere comme une loyale parure : il n'eſt or fin, ni pierreries, qui puiſſent m'être auſſi chers que le ſang dont elle eſt teinte, & promit de la conſerver tant qu'elle diſtribueroit les vivres & les viandes, pour exécuter les ordres de ſon doux ami : alors ayant

embraſſé tendrement ce précieux vêtement, elle le met ſur ſes épaules.

Je ne puis décider qui des deux a plus fait l'un pour l'autre. Tous ceux qu'elle avoit ſervis murmurent, & diſent qu'elle mérite d'être blâmée : car elle l'a fait pour faire honneur à quelque Chevalier, & tout le monde ſavoit que ce n'étoit pas ſon mari, puiſqu'il n'exerçoit point le métier des armes. Celui-ci ſe montrant inſenſible à tant d'opprobre, faiſoit compaſſion aux aſſiſtans : aucun ne doutoit qu'il ne fût devenu tout-à-fait imbécile.

Le feſtin étant terminé, & les convives ayant vuidé les tables, on paſſe dans les jardins pour ſe promener; la Dame replie la *caniſe*, & ſe prend à regarder ſon mari, qui, couvert de confuſion, ne faiſoit pas ſemblant de s'en appercevoir. On ne le vit pas perdre contenance, ni moins parler, ni moins ſe taire.

Or maintenant moi Jakes de Baſiu, je prie les Chevaliers & les

Pucelles, les Dames & Demoiſelles, & tout le corps de Chevalerie, de rendre un jugement loyal; ſavoir lequel des deux a montré plus de courage, ou celui qui pour l'amour de ſa Dame, expoſe ſa vie aux plus grands périls, ou celle qui ſurmontant la crainte d'encourir les plus honteux reproches, ne les compte pour rien en comparaiſon de la peine qu'elle ſe faiſoit de lui déplaire ou de le fâcher, & n'héſita pas de ſe parer, pour lui faire honneur, de la *caniſe* qui pouvoit lui attirer tant d'avanies. Prononcez votre jugement en bonne foi, & qu'amour vous comble de ſes biens.

OBSERVATIONS

Sur le Poëme des trois Chevaliers & de la Caniſe.

Rien n'eſt plus propre à faire connoître le caractere des Nations dont nous ſommes iſſus, que la lecture de nos anciens Romanciers, & particulierement de nos Fabliaux.

Le premier qui contient le *Vœu du Heron*, dont nous avons déjà donné la notice, & le ſecond qui a pour titre : *des trois Chevaliers & del Caniſe*, qu'on vient de lire, préſentent des images fidelles de la férocité & de la barbarie de ces hommes de ſang qui repeuplerent l'Europe dévaſtée. Dix ſiecles entiers avoient à peine ſuffi pour civiliſer leurs deſcendans, ſous les regnes de Philippe-de-Valois & de l'inflexible Edouard. Un mélange confus de vices atroces & de vertus héroïques, n'offroit encore qu'un chaos informe qui attendoit des ſiecles plus heureux.

Laiſſons aux Légiſlateurs & aux Politiques le ſoin de ſuivre les progrès lents & inſenſibles, leſquels font paſſer les hommes de l'état d'abrutiſſement, à celui où la raiſon & l'humanité reprennent leurs droits & leur empire.

Nous avons reconnu dans le Fabliau des Vœux du Héron, une conformité ſi exacte entre les faits, les uſages, les lieux, & les perſonnes connus par nos Hiſtoires,

& particulierement par celle de Froiſſard, qu'il ſemble ne pouvoir être regardé que comme le récit d'un événement purement hiſtorique, entremêlé de quelques circonſtances merveilleuſes propres à le rendre plus intéreſſant: celui de la *Caniſe*, au contraire, eſt tellement dépourvu de toute vraiſemblance, qu'on ne peut le regarder que comme une pure fiction: quel qu'en ait été le premier Auteur, (*a*) le ſuccès qu'il avoit eu invita ſans doute d'autres Poëtes à l'imiter, puiſque nous le retrouvons dans un autre Roman du même tems ou environ; c'eſt celui d'Eteocle & de Polinice, dans lequel on lit trois événemens du même genre, préſentés ſous des formes différentes.

(*a*) Jakes de Baſiu, (peut-être Baſile) eſt le nom qu'il ſe donne lui-même dans le Poëme que nous examinons: le nom de Baſiu ſe trouve encore dans un ou deux Recueils de Chanſons manuſcrites que nous avons raſſemblées dans nos portefeuilles.

Le principal but que ſe propoſerent nos anciens Romanciers, fut non-ſeulement d'inſpirer aux Chevaliers les vertus de tous les états, mais ſur-tout de leur préſenter des traits d'une valeur ſupérieure aux exemples dont l'Hiſtoire avoit conſervé la tradition.

Tant d'exploits imaginaires & fabuleux, célébrés & conſacrés dans nos Romans, & répétés ſans ceſſe dans nos anciennes cours plénieres, ſoutenus encore par le chant, la déclamation, ou une lecture emphatique & ampoulée, familiere à nos anciens jongleurs, faiſoit paſſer de bouche en bouche chez une Nation paſſionnée pour la gloire, outre le vrai ſentiment de l'honneur, celui d'un faux honneur qu'on pourroit regarder comme une eſpece de vertige épidémique. Ce fanatiſme devenu pernicieux par l'abus qu'en firent pluſieurs de nos héros, parvint à un excès dont les plus funeſtes exemples ne purent être corrigés par les déplorables journées dont notre Hiſtoire eſt

remplie : les femmes même n'en furent point exemptes.

Repréſentons-nous encore ces illuſtres Dames Germaines & Gauloiſes, tant célébrées par nos anciens Bardes, qui chantoient leurs exploits, & que l'on invoquoit comme des divinités. Croira-t-on que leurs héritieres, avec un tempéramment robuſte & fortifié encore par les exercices de la vie champêtre, aient pu demeurer oiſives, & entendre ſans une ſorte de jalouſie les louanges données continuellement à leurs époux & à leurs freres, & qu'elles n'aient pas ſouvent deſiré de mêler au moins leurs voix à celles des Spectateurs : introduites enfin aux tournois, elles en firent le plus bel ornement, & leur préſence attiſa dans le cœur des champions le feu dont nous les voyons embraſés.

Dans ces tournois l'entrée des lices étoit refuſée ou accordée au gré des Dames, & c'étoit à elles à demander grace pour ceux qui s'é-

toient préſentés mal à propos.

Les combattans arrivoient ſous le glorieux titre d'eſclaves des Dames, & chargés de leurs chaînes juſqu'à ce qu'elles les leur euſſent ôtées, pour donner l'eſſor à leur valeur.

Les Dames envoyoient des faveurs à leurs ſerviteurs particuliers, pour les dédommager de celles qui leur avoient été enlevées, & pour ranimer leur courage & leur eſpoir.

Les fautes commiſes involontairement dans le combat, & qui avoient fait naître des démêlés, ſe terminoient à la vue du ſigne de clémence du Juge de paix envoyé par les Dames pour rétablir l'union entre les diſcordans. Une longue habitude de fréquenter les tournois, les avoit rendues capables d'en juger.

On ſe ſouvient qu'aucun des actes particuliers de ces tournois, ne ſe terminoit ſans un dernier combat, conſacré uniquement à l'honneur des Dames ; c'étoit ce qu'on appelloit le coup ou la joûte des Dames.

Un baiſer accordé par la Dame qui donnoit le prix, faveur plus eſtimée que le prix même, étoit ſuivi de l'honneur ſuprême d'être conduit parmi les Souverains, & au rang de tout ce que ce théâtre d'honneur avoit de plus diſtingué.

Le courage des Dames s'éleva bientôt au point de mériter, par leur propre bravoure, d'occuper la place des héros mêmes qu'elles s'étoient contentées d'admirer, ſur la foi de ceux qui en avoient été les témoins.

Elles paſſerent donc du ſpectacle de ces combats ſimulés, aux guerres qui furent occaſionnées par la rivalité des Cours de France & d'Angleterre. On vit alors des Héroïnes qui occuperent toute l'Europe de leurs exploits : telles furent la Reine d'Angleterre, les deux Princeſſes de Bretagne, qui ſe diſputerent la poſſeſſion de cette grande Province, & la célebre Comteſſe de Saliſbery, également recommandable par ſa bravoure, ſa conſtance, ſa beauté, & parti-

culierement par ſa vertu, qui donna naiſſance à l'Ordre de la Jarretiere, ſource féconde de héros dont fut peuplée l'Angleterre ſi longtems, émule & rivale de notre Nation.

Les inſtitutions les plus ſages & les plus utiles, ſe dénaturent & ſe corrompent, lorſque ceux pour qui elles furent deſtinées, ſe portent à des excès contraires à l'objet qu'on s'étoit propoſé originairement; à force de multiplier & d'exagérer les traits d'intrépidité répandus dans nos Romans, on perdit de vue le bien & le ſalut de l'Etat, qui avoient été le but eſſentiel de l'ancienne Chevalerie : on paſſa de la valeur patriotique à cette bravoure imaginaire & perſonnelle qui cherchoit à multiplier les dangers : on confondit le ſacrifice qu'on fait de ſa vie au bien de l'Etat, avec ce mépris inſenſé d'un ſang qu'on ne doit verſer que pour ſon honneur & le ſalut de ſa patrie. Malheureux fanatiſme, fondé ſur la lecture de nos anciens Romanciers.

Un nouveau genre de bravoure

ſembla faire ſortir de cette ancienne ſouche, une nouvelle tige encore plus pernicieuſe.

Les concitoyens & les amis s'armerent les uns contre les autres, & l'on fut près de voir éteindre à jamais toute notre Nobleſſe armée contre elle-même, ſemblable aux compagnons de Cadmus : délire dont on n'avoit d'exemple que dans les plus anciennes fables de la Mythologie.

Le brave La Noue, plus capable qu'aucun autre d'apprécier le mérite du véritable courage, gémiſſoit de voir les effets qu'avoit produits, dans le ſiecle où il vivoit, la lecture des Romans d'Amadis : il crut y appercevoir un eſprit de vertige capable d'attirer la ruine de cette Nobleſſe Françoiſe, qui, s'imaginant courir à la gloire, tendoit journellement à ſa propre deſtruction.

Ne vit-on pas encore dans le ſiecle de la philoſophie renaiſſante, dans le ſiecle de Deſcartes, qui fut auſſi celui de la Fronde, ne

vit-on pas l'enthouſiaſme de la bravoure triompher des lumieres de la raiſon, & les étendards de nos héros flotter au gré des Dames & de la galanterie ?

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

PREMIERE PARTIE.

La Chaſſe a tant de rapports avec la guerre, que les Nations les plus belliqueuſes ont toujours fait de cet exercice leur amuſement favori. (1) Les Francs ſe diſtinguoient des autres Germains, & comme chaſſeurs & comme guerriers. Céſar & Tacite (2) nous les repréſentent occupés dans leurs forêts à pourſuivre, outre les animaux connus, une eſpece de bête fauve que nous ne connoiſſons point, & dont le

bois pouſſoit une tige droite aſſez longue, qui ſe partageoit en deux branches. Cette occupation leur retraçoit ſans ceſſe l'image des combats; elle exigeoit d'eux beaucoup de vigilance, d'activité, en un mot toutes les qualités néceſſaires à la profeſſion des armes; ſouvent auſſi elle les expoſoit à des dangers qui leur faiſoient contracter l'habitude d'une intrépidité à toute épreuve. Quoique la paſſion de la Chaſſe fût une ſuite de l'âpreté des anciennes mœurs, elle pouvoit cependant s'allier avec les ſentiment d'une ame généreuſe, puiſqu'elle contribuoit à la ſûreté des habitans de la campagne, & à la conſervation des récoltes, qui étoient continuellement menacées par une infinité de bêtes ſauvages. Les anciens Rois, les Princes, & la Nobleſſe, durent être ſenſibles à ce motif. L'utilité publique, ſi digne d'exciter une noble émulation, accompagna ſouvent leurs plaiſirs.

Les bornes que j'ai cru devoir

me preſcrire dans cet eſſai, ne me permettront pas de m'arréter à pluſieurs ouvrages, tant anciens que modernes, qui nous inſtruiſent des différentes eſpeces de vénerie & de fauconerie en uſage chez les François. Ceux que ces détails pourroient intéreſſer, feront bien de conſulter eux-mêmes ces divers Traités. Pour moi je me contenterai de faire voir, comme un objet relatif aux mœurs, quel a été le goût de la Nation pour la Chaſſe. Je me propoſe donc de recueillir, en parcourant la ſuite des Regnes de nos Rois, ce que l'Hiſtoire & la Littérature peuvent fournir de plus curieux ſur cette matiere.

Les Francs porterent dans la Gaule, où ils s'établirent, les mœurs des Germains leurs ancêtres, dont Céſar & Tacite nous ont ſi bien tracé le tableau. Ces conquérans ſe faiſoient de la Chaſſe un ſujet d'émulation; c'étoit à qui s'y diſtingueroit davantage. C'étoit la Chaſſe qui leur fourniſſoit les victimes qu'ils immoloient à leurs

dieux. Encore attachés aux reſtes d'un culte ſuperſtitieux, que les premiers Prédicateurs de la Foi eurent beaucoup de peine à déraciner, les François conſerverent longtems l'uſage de ſuſpendre à des arbres antiques les têtes des animaux qui étoient tombés ſous leurs coups. C'eſt peut-être de cet uſage qu'eſt venu celui d'avoir à la porte des châteaux, & près de nos Egliſes, un orme ou quelqu'autre arbre remarquable par ſon antiquité, ſa groſſeur & l'étendue de ſes branches; pluſieurs de nos anciennes coutumes font mention de ce fait.

S'il faut en croire Aimoin, Clovis dut en partie à la Chaſſe ſa victoire ſur Alaric, Roi des Viſigoths: une biche pourſuivie par les Chaſſeurs, découvrit un gué qu'on avoit cherché inutilement : ſans cet heureux haſard, l'expédition n'eût point réuſſi. Les Hiſtoriens du tems atteſtent que le Roi Gontran porta la jalouſie pour la Chaſſe à un tel excès, qu'il fit ſubir l'épreuve du duel à un de ſes principaux

principaux Officiers, ſur le ſimple ſoupçon qu'il avoit tué une bête réſervée pour ſes plaiſirs. C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire nous ait conſervé de ces combats juridiques. On ne s'accoutuma que trop dans la ſuite à compter pour rien la vie des hommes, en comparaiſon de celle des animaux qu'on vouloit avoir la ſatisfaction de tuer ſoi-même.

L'exercice de la Chaſſe paroiſſoit être une partie eſſentielle de l'éducation des Princes & des Nobles. Auſſitôt que leur âge pouvoit le permettre, ils apprenoient à monter à cheval; ils faiſoient de petites parties de Chaſſe proportionnées à leurs forces; ce qui animoit leur courage, les formoit à la fatigue, & leur inſpiroit de l'intrépidité, qualités qui alors décidoient preſque ſeules du ſuccès des combats.

Une Nobleſſe naturellement active, ardente & jalouſe de ſe ſignaler, devoit donc ſe livrer ſans réſerve à un exercice qu'elle regar-

doit comme l'apprentissage de la guerre, & qui lui apprenoit à marcher dans la carriere périlleuse des armes. On ne peut donc douter qu'elle n'ait porté au plus haut degré de perfection la pratique de la Chasse.

La plupart des moyens qu'on met en usage pour démêler les voies & les traces des bêtes, & pour les forcer, étoient connus dès ce tems-là. En voici une preuve convaincante.

L'histoire de Childebert II, nous apprend qu'on découvrit dans les bois une bête extraordinaire; c'étoit un bufle, qui se tenoit dans son fort. Le Roi très-content de cette découverte, ordonne aux Veneurs de faire pour le lendemain tous les préparatifs nécessaires, d'animer les chiens, & d'avoir une ample provision d'ares & de fleches. L'aurore ne paroissoit pas encore, & déjà la troupe des Chasseurs s'étoit mise en marche pour se rendre au fond des forêts. A peine commençoit-on à distinguer les objets,

que chacun s'empreſſe à démêler d'un œil curieux les voies de l'animal. On découvre enfin ſon gîte. Les chiens ſont découplés, la bête eſt lancée, les Veneurs la ſuivent guidés par le cri des chiens. Il ne ſeroit guère poſſible de mieux exprimer aujourd'hui l'action de *quêter* une bête & de la détourner ; *le lancer*, *le laiſſer courre*, &c. C'eſt beaucoup qu'il nous reſte ſur une pareille matiere, un paſſage ſi clair & ſi inſtructif.

Certaines légendes parlent ſouvent de Chaſſes qui ſe faiſoient alors ; mais toujours à l'occaſion de quelques miracles, dont pluſieurs ne ſont guère dignes de la gravité de l'Hiſtoire. Tantôt c'eſt une meute qui, après avoir chaſſé tout le jour, ſe trouve le ſoir arrêtée par une force ſurnaturelle, devant un lieu ſaint, où le cerf s'étoit réfugié : tantôt c'eſt un lievre qui, ayant épuiſé toutes ſes ruſes pour échapper aux levriers, ſe jete entre les bras d'un ſaint homme, qui lui ſauve la vie. Ailleurs on voit un ours aux

abois grimper ſur un arbre où un Hermite avoit jeté ſes habits, & trouver ſous ce reſpectable froc ſon ſalut. Ces récits qui peuvent paroître aſſez frivoles en eux mêmes, nous deviennent cependant précieux, parce qu'ils répandent des traits de lumieres ſur le ſujet que nous traitons.

Nos Rois Chaſſeurs ſe piquoient d'attaquer de préférence les bêtes les plus redoutables, & de s'expoſer les premiers aux plus grands périls; ainſi que l'Hiſtoire le rapporte de Theodoric II, Roi des Viſigoths: mais ils ne dédaignoient pas comme lui de faire uſage du cor ou du cornet: ils en portoient toujours un pendu à leur cou, & ils en ſonnoient à pleine trompe pour animer les chiens. L'automne étoit la ſaiſon de l'année où ils prenoient ordinairement le plaiſir de la Chaſſe. C'eſt un fait conſtaté par l'hiſtoire de Thierri, fils de Clovis, (3) & ſur-tout par celle des Rois de la ſeconde race. Les forêts de Vôge, d'Ardennes & de Guiſe, remplies

de toutes ſortes de grandes bêtes, avoient pour eux de puiſſants attraits; ils bâtirent aux environs pluſieurs maiſons royales : ils confiérent aux plus grands Seigneurs la garde de ces forêts; ces Seigneurs étoient chargés ſur-tout d'empêcher que perſonne n'y chaſsât, & de punir rigoureuſement ceux qui oſoient tranſgreſſer ces défenſes.

Toute la Nobleſſe, à l'exemple des Rois, avoit une extrême paſſion pour la Chaſſe : nul exercice ne convenoit mieux à des guerriers, qui, incapables de cultiver leur eſprit, étoient uniquement occupés du ſoin d'augmenter leur force & leur adreſſe. La même paſſion ſe communiqua auſſi au Clergé, & il s'y livroit même avec une ſorte d'indécence. Envain des Conciles firent les plus puiſſans efforts pour réprimer ce déſordre : des Prélats oubliant la gravité de leur miniſtere, & le reſpect dû au lieu ſaint, ne rougiſſoient pas de faire retentir les égliſes de l'aboîement de leurs chiens, des cris de leurs oi-

ſeaux de proie. Cet abus ſacrilege, commun alors à la Nobleſſe & au Clergé, n'empêchoit pas cependant que les Chaſſeurs ne s'abſtinſſent religieuſement de la Chaſſe les Dimanches. C'eſt ainſi que dans les ſiecles d'ignorance & de barbarie, on a preſque toujours ſu allier enſemble tous les contraires.

Sur le déclin de la premiere Race, il n'eſt plus queſtion des Chaſſes de nos Rois. Un plaiſir qu'il faut acheter par tant de fatigues, dût être ſans attrait pour des Princes enſevelis dans le ſein de la molleſſe. Ils abandonnerent ſans doute cet exercice à leurs Maires du Palais, comme ils leur avoient abandonné les rênes du Gouvernement.

Charlemagne qui rendit à la Monarchie Françoiſe l'éclat qu'elle avoit perdu ſous les derniers Rois Mérovingiens, & qui en étendit la puiſſance bien au-delà de ſes anciennes limites, ce héros qui eut preſque toujours les armes à la main, profitoit volontiers des courts intervalles que lui laiſſoit la conti-

nuité de ſes expéditions rapides pour ſe livrer aux plaiſirs, & pour donner des fêtes. Il avoit imité, à bien des égards, le faſte des Empereurs d'Orient; c'étoit ſur le modele de leurs Chaſſes qu'il avoit formé l'état des ſiennes. Il paroît que les Rois ſes ſucceſſeurs adopterent la plupart des inſtitutions de ce Prince, relatives à la Chaſſe. Voici l'idée qu'Hincmar, Archevêque de Reims, nous donne de ces inſtitutions.

Quatre Veneurs, dit-il, étoient chargés des chiens de chaſſe, & un Fauconnier, des oiſeaux de proie. Ils étoient ſubordonnés aux trois principaux Officiers de la Maiſon du Roi, au Sénéchal, au Bouteiller & au Connétable. C'étoit d'eux qu'ils recevoient l'ordre pour diſpoſer, ſuivant les ſaiſons, de tout ce qui étoit néceſſaire aux différens équipages de fauconnerie & de venerie. Ces trois grands Officiers régloient auſſi le nombre d'hommes, de chevaux & de chiens qu'on devoit entretenir dans le

Palais du Monarque, & dans chacune de ſes Maiſons de Chaſſe; de plus, ils aſſignoient les quartiers où les divers équipages de chaſſe devoient aller réſider; car il falloit choiſir des lieux capables de fournir à leur ſubſiſtance, & où ils puſſent en même-tems s'exercer. Lorſque ces équipages commençoient à être à charge aux habitans d'un canton, on les faiſoit paſſer dans un autre. On avoit néanmoins attention que le Palais où réſidoit le Prince n'en fut jamais totalement dégarni, & qu'il y en reſtât toujours un nombre ſuffiſant, ſoit pour ſervir au beſoin, ſoit pour la décoration.

Charlemagne eſt toujours repréſenté comme un Prince actif, que ſes guerres & ſes occupations n'empêchoient pas de ſuivre les exercices de la Chaſſe. Eginard, ſon Hiſtorien, dit qu'en cela il ſe conformoit au goût national; car, ajoute-t-il, aucun Peuple ſur la terre n'eſt comparable aux Francs dans l'art de la Chaſſe. La plupart

des Hiſtoriens contemporains nous parlent fréquemment de certaines parties de Chaſſe, où l'Impératrice & les Princeſſes, ainſi que l'Empereur, ſignaloient également leur adreſſe & leur courage. (4) Il paroit que les Chaſſes ſe faiſoient alors comme elles ſe font encore aujourd'hui en Allemagne. On raſſembloit dans une enceinte, formée ſans doute par des toiles & des filets, une grande quantité de bêtes : les principaux Chaſſeurs, montés ſur des chevaux dreſſés pour cet uſage, les attaquoient à coups de javelot, & en faiſoient une grande deſtruction. On rapporte que Charlemagne s'étant égaré ſeul à la Chaſſe, découvrit les eaux d'Aix-la-Chapelle, qui depuis ſont devenues ſi fameuſes & ſi utiles. (5)

Ces mêmes foréts où nos Rois de la premiere Race s'étoient exercés à chaſſer, furent auſſi le théâtre des Chaſſes de Charlemagne & de ſes Succeſſeurs. Ces Princes faiſoient la guerre au cerf pendant le mois d'Août, & au ſanglier en

Septembre & pendant tout le cours de l'Automne (6). Cependant nous voyons plusieurs de nos Rois chasser aussi en Hiver, au Printems, à Pâque & à la Pentecôte. Ils ne tenoient jamais leur Cour plénière, qu'il n'y eut quelque grande Chasse. C'étoit pour donner à cette Noblesse guerriere un divertissement qui s'acordât avec ses goûts. Dans la suite on y substitua les joûtes, les tournois, & d'autres exercices de cette espece, plus propres encore que la Chasse à former des militaires.

La nouvelle génération qui succéda à celle de Charlemagne, (7) nous fournit peu de faits qui aient des rapports à la Chasse, si ce n'est un trait de l'Abbé Suger, qui donna un grand exemple de fermeté, en faisant revivre les droits qui avoient été usurpés sur son Monastere. En ces tems de licence & de trouble, la facilité qu'on avoit de secouer le joug de la subordination, faisoit que chacun entreprenoit autant qu'il pouvoit sur les droits d'autrui. Ceux sur-tout des églises & des abbayes

étoient fort peu reſpectés par une claſſe d'hommes qui avoient la force en main. Le droit de Chaſſe en particulier étoit envahi par la Nobleſſe, avec d'autant moins de ſcrupule, que la décence & les Canons en interdiſoient l'uſage aux Gens d'Egliſe. Mais ils n'étoient pas eux-mêmes fort réguliers ſur cet article. Suger qui devint un excellent Miniſtre d'Etat, & dont l'air contagieux de la Cour n'altéra jamais la probité, ſe détermina, pour maintenir les droits de ſon Monaſtère, à faire en perſonne une Chaſſe dans la forêt d'Iveline, appartenante à l'abbaye de Saint Denis. Il aſſembla les Feudataires les plus attachés à cette maiſon, le Comte d'Evreux, Amauri de Montfort, Simon de Neaufle, Evrard de Villepreux, & pluſieurs autres : il alla paſſer avec eux huit jours entiers ſous la tente, & pendant tout ce tems on ne diſcontinua pas de chaſſer les cerfs. Au retour, Suger fit faire par-tout des préſens de venaiſon (8).

Philippe-Auguſte, qui avoit beaucoup de goût pour la Chaſſe, ne négligea rien pour s'en ménager le plaiſir. En 1183 il fit clorre de murs le bois de Vincennes, dans le deſſein de le peupler de bêtes fauves. Henri, Roi d'Angleterre, pour donner au Monarque François une preuve de ſon attachement, ordonna de raſſembler, dans ſes Etats de Normandie & d'Aquitaine, les jeunes cerfs, les daims & les chevreuils. Quand ils furent en aſſez grand nombre, il les fit tous embarquer ſur un grand bateau, avec les proviſions néceſſaires pour leur nourriture, & les envoya par la Seine au Roi de France ſon Suzerain. On en peupla le bois de Vincennes; & des Gardes perpétuels furent prépoſés pour veiller à leur conſervation.

Philippe Auguſte ne vécut pas en auſſi bonne intelligence avec Richard, ſucceſſeur de Henri. Ces deux Monarques rivaux en tout, ſemblerent vouloir diſputer à qui feroit de plus grandes dépenſes

pour la Chaſſe. Lorſqu'après de longs démêlés, ils eurent conclu la paix, & qu'ils ſe furent retirés dans leurs Etats, l'un & l'autre s'occuperent uniquement de leurs chiens & de leurs oiſeaux, s'il faut en croire Bertrand de Born. Ce Troubadour, accoutumé à vendre ſes ſervices à qui les payoit le mieux, ce ſatirique auſſi violent que guerrier ſanguinaire, ſe plaint amerement de ce que ces Princes, au lieu d'entretenir de braves guerriers, ne ſongeoient plus qu'à nourrir des chiens & des oiſeaux. Tous deux lui paroiſſent également avilis par la lâcheté & l'avarice. » Ils ne ſavent pas, dit il, répandre l'argent à propos pour » acheter des gens de guerre; ils » le jettent avec profuſion à des » levriers & à des fauçons ».

Nous avons vu que dès les premiers tems de la Monarchie on avoit beaucoup de goût pour la Chaſſe aux oiſeaux; mais nous n'avons pas diſtingué juſqu'ici la Fauconnerie de la Vénerie, quoiqu'il

ne faille pas les confondre. La paſſion pour les oiſeaux de proie alla toujours chez les François de pair avec celle qu'ils avoient pour les chiens de chaſſe; & ſi autrefois il y eut de leur part quelque préférence, elle fut toute en faveur de la Chaſſe aux oiſeaux. La Fauconnerie, inconnue chez les anciens, nous eſt venue des Peuples barbares, principalement des Nations du Nord (9). Ce divertiſſement étant réſervé à la Nobleſſe, & les Dames le partageant avec les Gentilhommes, il ne pouvoit manquer d'être en honneur. Les Gentilhommes y trouvoient ſans ceſſe de nouvelles occaſions d'exercer cette galanterie, qui a toujours fait le caractere des François.

Chacun s'empreſſoit de témoigner combien il étoit jaloux de plaire à ſa Dame, par les ſoins & les attentions qu'il avoit pour ſon oiſeau; il falloit ſavoir le lâcher à propos, il falloit le ſuivre à toutes jambes, ne le jamais perdre de vue, l'animer de la voix, aller

promptement détacher de ſes ſerres la proie dont il s'étoit ſaiſi, le préſenter, le faire revenir au leurre, le rapporter triomphant, l'enchaperonner, & enfin le replacer avec dextérité ſur le poing de ſa maitreſſe.

La Faucomerie ſubſiſta dans ſon éclat juſqu'au ſiecle dernier. Elle ne ceſſa d'être en faveur, que depuis l'invention du menu plomb. Cette découverte rendit l'exercice de la Chaſſe plus facile & plus commode; mais auſſi elle le réduiſit au ſeul plaiſir de voir tomber le gibier ſous les coups meurtriers du Chaſſeur. Elle en bannit ce qui autrefois en faiſoit le plus grand agrément, la préſence des Dames. En effet il ne s'en trouve maintenant parmi elles qu'un très-petit nombre qui oſe ſe familiariſer avec le bruit des armes à feu & avec l'idée des dangers auxquels leur uſage expoſe quelquefois.

Il me ſuffit d'avoir donné une légere idée de la Chaſſe aux oiſeaux, parce que j'aurai occaſion d'y re-

venir. Je reprends la ſuite des regnes de nos Rois ; & je m'arrête à celui de Louis IX.

Ce pieux Monarque après avoir ſatisfait aux devoirs du Trône & à ceux de la Religion, ne dédaignoit pas de chercher un honnête délaſſement à ſes travaux dans des plaiſirs innocens. Il aimoit ſur-tout les récits hiſtoriques. Ce fut-là un de ſes principaux amuſemens pendant ſes expéditions d'outre-mer. Auſſi les Chevaliers de ſon armée alloient-ils au loin reconnoître le gouvernement, les forces, les mœurs & les uſages des Nations étrangeres, pour venir enſuite raconter au Roi ce qu'ils en avoient appris. Les diverſes productions, ſoit de l'art, ſoit de la nature, n'échappoient pas non plus à leur louable curioſité. On ſait que c'eſt aux Croiſades que nous devons la découverte de ces belles renoncules qui ſont aujourd'hui l'ornement de nos jardins (10). Un des objets qui fixoient davantage l'attention de nos curieux obſervateurs, étoit la maniere dont

chaſſoient les habitans de ces contrées lointaines.

Quelques-uns de ces Chevaliers, qui avoient été témoins d'une Chaſſe au lion, ne ſe contenterent pas, lorſqu'ils furent de retour au camp, d'en faire la deſcription; ils voulurent en donner eux-mêmes le ſpectacle. Cette Chaſſe terrible expoſoit aux plus grands dangers; il falloit de toute néceſſité terraſſer l'animal ou périr.

On attaquoit le lion à cheval, en lui tirant un coup de fleche, ou en lui lançant un javelot. L'animal bleſſé ſe retournoit avec fureur contre celui de qui il avoit reçu le coup; mais le Cavalier l'écartoit en lui jettant quelque piece d'étoffe ſur laquelle l'animal furieux ſe précipitoit. Un autre Cavalier ſurvenoit, frappoit le lion, & pour lui échapper, uſoit du même ſtratagême. Ces attaques & cette manœuvre ſe répétoient pendant quelque tems. Alors les Chaſſeurs, après avoir eſſayé chacun en particulier leurs forces & leur adreſſe contre

le lion, ſe réuniſſoient tous pour l'accabler ſous la multitude des coups (11). Ceux de nos auteurs qui ont donné des préceptes ſur la Venerie, font mention d'un procédé à peu près ſemblable, uſité pour la Chaſſe des ours & des ſangliers.

Les Chaſſeurs ſont redevables à Saint Louis d'une découverte beaucoup plus utile pour eux ; c'eſt une race de chiens qui ſubſiſta longtems, & qui renforça conſidérablement les meutes de nos Rois, leſquelles n'avoient été juſqu'alors compoſées que de chiens noirs & blancs. C'eſt un fait que le Roi Charles IX nous apprend dans ſon Diſcours ſur la Chaſſe. Je ne puis mieux faire que d'employer ſes propres expreſſions.

Le Roi Saint Louis étant allé, dit-il, *à la conquête de la Terre Sainte, fut fait priſonnier ; & comme entr'autres bonnes choſes il aimoit le plaiſir de la Chaſſe, étant ſur le point de ſa liberté, ayant ſu qu'il y avoit une race de chiens*

en Tartarie qui étoient fort excellents pour la Chasse du cerf, il fit tant qu'à son retour il en amena une meute en France. Cette race de chiens sont ceux qu'on appelle gris : la vieille & ancienne race de cette couronne, & dit-on que la rage ne les accueille jamais.

C'est au regne de Saint Louis qu'on doit faire remonter l'époque du premier ouvrage didactique, que le tems nous ait conservé sur la Venerie. La vue seule du Manuscrit ne permet pas de lui donner une date moins ancienne, puisque l'écriture est de la fin du treizieme siecle.

Cet ouvrage en vers est intitulé : *Le Dit de la Chasse du cerf* (12). Il contient en abrégé tous les procédés ou opérations de la Chasse, telles que la quête avec le limier, l'action de détourner, le requêter & le lancer, la mort de la bête, la curée, la distribution des droits, & le retour à la maison. On y trouve toutes les instructions nécessaires pour juger si le cerf est

bon à chaſſer, d'après les connoiſſances qu'on peut tirer de l'inſpection, ſoit du pied, ſoit des portées, ſoit des fumées, ſoit du bois, &c. L'art de la Venerie y paroît porté à un degré de perfection qui étonne. C'étoit le fruit d'une pratique continuelle, & d'une étude réfléchie, & qu'aucun autre objet ne pouvoit diſtraire. La paſſion de la Chaſſe abſorboit tout le loiſir des Gentilhommes, qui, pendant pluſieurs ſiecles, regarderent comme indigne d'eux toute eſpece d'occupation où le maniement des armes n'entroit pour rien. (13)

Outre la grande Chaſſe au cerf, il y en avoit une eſpece particuliere qui ſe pratiquoit rarement. Nous ne la connoiſſons que par nos Romanciers, & on ne peut guere douter qu'il n'y ait quelque choſe de vrai dans les récits qu'ils en font.

Le Roi Artus, dit un de ces Auteurs, tenant à Cardigan une Cour pléniere, plus magnifique & plus ſuperbe qu'aucune dont on eût jamais oui parler, voulut encore en

relever l'éclat par une Chaſſe au cerf blanc : la coutume en étoit perdue ; il ſe propoſoit de la rétablir. La difficulté de rencontrer un cerf blanc, dont l'eſpece n'eſt pas commune, & les funeſtes inconvéniens que pouvoit faire naître le privilege accordé à celui qui portoit au cerf le coup mortel, avoient fait abandonner cette Chaſſe. Le vainqueur jouiſſoit du droit de choiſir entre toutes les pucelles de la Cour, celle qu'il eſtimeroit la plus belle, & de lui donner un baiſer. Ce prix ſingulier, plus dangereux que l'ancienne pomme de diſcorde, n'étoit que trop capable d'exciter des reſſentimens terribles parmi une foule de Chevaliers galants, dont il n'y en avoit pas un qui ne crut ſa Dame ſupérieure à toutes les beautés de l'univers ; pas un qui fut d'humeur à ſouffrir une préférence, qu'il regardoit comme le plus ſanglant des affronts. Les repréſentations furent inutiles ; le Roi avoit promis la Chaſſe, il ne voulut pas s'en dé-

dire : elle eut lieu, & les ſuites ne juſtifierent que trop les allarmes de la prévoyance. De noirs accès de jalouſie, de furieux emportemens de rivalité, en furent les funeſtes effets, & le ſang des braves coula pour la gloire de leurs Dames.

Pluſieurs de nos anciens romans parlent de cette eſpece de Chaſſe ; une preuve que le recit qu'ils nous en font n'eſt point un jeu de leur imagination, c'eſt qu'elle a encore lieu quelquefois en Allemagne. Les nouvelles publiques de 1748, annoncerent le ſpectacle d'une Chaſſe au cerf blanc, dont le Duc de Baviere donna le divertiſſement à toute ſa Cour.

La Chaſſe du ſanglier tenoit le ſecond rang après celle du cerf ; & plus elle étoit accompagnée de périls, plus elle avoit d'attraits pour nos guerriers. Il exiſte des poéſies compoſées vers le treizieme ſiecle, qui contiennent des détails très curieux ſur la Chaſſe du ſanglier. Il y eſt parlé de l'habillement & de l'équipage des Chaſſeurs, de la chemiſe, du

pourpoint fourré de gris, de la robe courte & verte ſerrée avec une ceinture de cuir d'Irlande, du couteau de chaſſe appellé *quenivet*, de la pierre ſervant à l'éguiſer, déſigné ſous le nom de *fuſil*, de l'arc & des fleches, de la chauſſure étroite & bien tirée qui fait briller la beauté des jambes & la forme élégante des pieds; des chauſſettes, des bas, des bottes fortes, des éperons ſans or ni argent, enfin du cornet d'ivoire pendant au cou.

Les Auteurs du même tems font mention de pluſieurs autres eſpeces de Chaſſes, parmi leſquelles je diſtinguerai celle du Tigre, qui ſe faiſoit au miroir.

Il paroit que cette Chaſſe n'étoit guere connu en France que par le rapport des Croiſés, qui avoient voyagé dans le Levant. Nos Ecrivains ne nous en donnent quelque idée que par les figures & les comparaiſons qu'elle leur a fournies pour orner leurs compoſitions amoureuſes. On y voit entr'autres détails, que lorſqu'on vouloit dérober à

une tigreſſe ſes petits, on l'amuſoit en lui préſentant un miroir, & qu'on y profitoit du moment où elle contemploit attentivement ſa figure, pour faire l'enlevement projetté. On employoit un moyen à peu près ſemblable, pour ſurprendre des oiſeaux appellés *videcoqs* (bécaſſes); c'eſt ce que nous apprend un Traité fort ample & fort méthodique, que nous avons ſur toutes les eſpeces de Chaſſes connues alors. Ce Traité qui eſt du quatorzieme ſiecle, enſeigne la maniere de fabriquer les panneaux, les filets, les appats & les pieges, pour prendre les bêtes.

L'Hiſtoire nous préſente, à cette époque, un fait digne de trouver place dans cet Ouvrage. Le jeune Louis, Comte de Flandre, attaché par les liens du ſang & de l'amitié à la Maiſon de France, étoit, pour ainſi dire, captif de ſes Sujets, qui vouloient le forcer à épouſer la fille du Roi d'Angleterre. Après avoir pendant longtems mis tout en œuvre pour éluder

éluder l'exécution des promeſſes qu'on lui avoit arrachées, le moment fatal où il ne lui étoit plus poſſible de différer, arriva. Il touchoit à l'inſtant où ces odieuſes noces devoient s'accomplir. Ayant un jour obtenu plus de liberté que de coutume, il demande à ſe promener dans la campagne, ſous prétexte d'aller ſur les rivieres *voler* les oiſeaux aquatiques: c'étoit cette eſpece de Chaſſe qu'on déſignoit par ces mots: *chaſſer en riviere*, ou *aller en riviere.* Un héron s'étant levé, le Fauconnier du Prince lâche ſon faucon; le jeune Comte lâche auſſi le ſien. Il feint de ſe laiſſer emporter par l'ardeur de la Chaſſe; il court pour ſuivre & appuyer ſon oiſeau, criant de toutes ſes forces, pouſſant toujours ſon cheval, le frappant des éperons; enfin lorſqu'il ſe vit hors de la portée de ſes Gardes, il gagna en diligence le Comté d'Artois, où il n'avoit rien à craindre de leur pourſuite. Il ſe rendit enſuite à la Cour de France, où il fut très-

bien accueilli par Philippe-de-Valois.

Ce que j'ai dit juſqu'à préſent ſur la Chaſſe, ſe réduit à quelques fragments que j'ai trouvés épars ſoit dans les anciens Auteurs, ſoit dans les anciennes Ordonnances de nos Rois ſur la Chaſſe (14), & que j'ai recueillis avec le plus de ſoin qu'il m'a été poſſible. Maintenant nous touchons à des tems qui vont me fournir une aſſez grande abondance de matériaux. J'eſpere qu'ils me mettront en état de donner ſur la Chaſſe une ſuite d'obſervations plus liées & plus continues. Depuis le Roi Jean, il n'eſt preſque aucun regne qui ne fourniſſe quelque trait capable de piquer la curioſité des Amateurs de la Chaſſe.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la premiere partie des Mémoires ſur la Chaſſe.

(1) L'ORIGINE de la Chaſſe eſt preſque auſſi ancienne que le monde. Les hommes répandus ſur la terre ſe trouverent ſouvent obligés d'en diſputer la poſſeſſion aux animaux. Ils ne ſongerent d'abord qu'à ſoumettre les plus foibles, & à ſe garantir des attaques des autres. Bientôt ils eurent le courage de faire la guerre même aux plus féroces, ſoit à force ouverte, ſoit par adreſſe. De-là les différents moyens qu'ils imaginerent pour leur livrer combat avec plus d'avantage & moins de danger. On ne tarda pas à faire un art de ce qui n'étoit que l'effet de la néceſſité, & par la ſuite l'exercice de cet art, qui appartenoit de droit naturel à tous les hommes, devint, lorſque les Sociétés furent formées, le privilege des Rois & des Grands de la Nation. Ils s'en firent un noble délaſſemen, un plaiſir, qui fut encore longtems utile à ceux même qui n'en jouiſſoient plus, puiſque la Chaſſe préſervoit leurs poſſeſſions des ravages des bêtes fauves & des animaux féroces. Mais dans la ſuite l'amour de la Chaſſe ſe changea malheureuſement en paſſion dans ceux à qui cet

exercice étoit réſervé, & pour la ſatisfaire, on vit repeupler d'animaux ſauvages & nuiſibles ces mêmes forêts, qu'on en avoit purgées avec tant de peine. Des parcs immenſes enleverent à l'agriculture les plus beaux terreins, & l'infortuné Laboureur n'eut pas moins à ſe plaindre de la cruauté des bêtes fauves, que des violences & de la tyrannie des Chaſſeurs; & plus d'une fois il eut la douleur de voir ſa vie moins appréciée que celle d'un cerf ou d'un ſanglier. Mais pour ne pas m'en tenir à de ſimples conjectures ſur l'antiquité de la Chaſſe, conſidérée comme art, je renvoie les curieux à la traduction du Traité de la Vie Champêtre, autrement intitulé: *Le Chaſſeur*, par Dion Chryſoſtôme. Cette traduction, qui eſt de M. de Brequigny, ſe trouve dans les Vies des Orateurs Grecs, dont cet Académicien eſt l'auteur.

Xénophon, qui vivoit quatre cents ans avant l'Ere Chrétienne, tout à la fois héros célebre, politique habile, philoſophe profond, & écrivain judicieux, a compoſé un Traité ſur la Chaſſe, dans lequel les graces du ſtyle, la beauté des deſcriptions, la juſteſſe des penſées, le diſputent à la ſageſſe des leçons qu'il donne ſur cet art, aux Grecs ſes contemporains. Il faut lire dans ſon Ouvrage ce qu'il dit des ruſes employées à la Chaſſe, des filets, des lacs, des pieges, qu'on tend aux animaux; & les obſervations qu'il fait

ſur le choix des chiens, ſur la maniere de les dreſſer, d'en perpétuer les races quand elles ſont bonnes; ſur les noms qu'il convient de leur donner, afin qu'on puiſſe plus aiſément les appeller & les remettre ſur les voies. Rien de ſi agréable & de ſi animé que les deſcriptions qu'il fait de la Chaſſe au lievre, au cerf, au ſanglier. On croit en avoir le ſpectacle ſous les yeux.

Hérodote raconte de Cyrus, Roi de Perſe, qu'il avoit une ſi grande quantité de chiens, que quatre villes étoient exemptes de tributs & d'impoſitions, à condition qu'elles les nourriroient; c'étoit ſans doute pour la Chaſſe que ce Monarque Perſan entretenoit ce nombre prodigieux de chiens, qu'il tiroit de l'Inde. Pline nous apprend que cette eſpece de chiens dédaignoit, pour ainſi dire, les daims, les ſangliers, & qu'elle n'attaquoit volontiers que les lions & les éléphants.

Les Romains étoient trop belliqueux pour ne pas cultiver un art qui reſſembloit ſi fort à la guerre. Auſſi Horace, parcourant les différents genres de paſſions auxquelles il voyoit ſes contemporains ſe livrer, ne manque pas de faire alluſion à cette ardeur bouillante qui emporte le Chaſſeur au milieu des forêts, lui fait braver les injures de l'air & des ſaiſons, & oublier les douces carreſſes d'une épouſe chérie.

Manet ſub Jove frigido
Venator teneræ conjugis immemor,
Seu viſa eſt catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marſus aper plagas.
Hor. Od. 1. lib. 1.

(2) Ceſar parlant des Gaulois dit, qu'ils préféroient à toute autre eſpece de Chaſſe, celle aux buffles ou bœufs ſauvages, préciſément parce qu'elle étoit une des plus périlleuſes. Comme ces animaux ont une force & une agileté ſurprenante, comme ils n'épargnent ni les hommes, ni les bêtes, qui ſe préſentent devant eux, ce ſont ceux, ajoute-t-il, qu'ils aiment à attaquer; c'eſt par cet exercice pénible que ſe forme la jeuneſſe Gauloiſe. On donnoit de grands éloges à ceux qui en tuoient un plus grand nombre que les autres, & qui pour preuve en rapportoient les cornes. *Comment. Cæſ. lib. VI.*

Quand les Germains (dont on ſait que les Francs deſcendent) ne font pas la guerre aux hommes, dit Tacite, ils la font aux animaux, quoique d'ailleurs ils aiment le ſommeil & la bonne chere. *Quoties bella non ineunt, multùm venatibus, plùs per otium tranſigunt, dediti ſomno ciboque.* Tacit. de mor. Germ. c. 15.

Chez les anciens Gaulois les chiens de chaſſe faiſoient un objet de commerce. C'eſt Strabon qui nous apprend cette particularité. *Lib. 4. p. 200, Edit. de 1620.*

Arrien, ſurnommé *Xenophon le jeune*, qui vivoit ſous l'Empire d'Adrien, fait la deſcription d'une eſpece de chiens qui ſe tiroit des Gaules, & qui étoient excellens pour la quête. *Arrien, c. 3. de venatione.* Le même Auteur n'oublie pas non plus un ancien uſage des Gaulois, qui conſiſtoit à acheter tous les ans, du produit d'une taxe impoſée ſur chaque eſpece de gibier, une victime, qu'ils immoloient à Diane, Déeſſe de la Chaſſe. Cette ſolemnité étoit ſuivie d'un banquet, où les chiens paroiſſoient couronnés de fleurs, comme pour les récompenſer des ſervices qu'ils avoient rendus à leurs Maîtres dans la pourſuite des animaux.

(3) Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chargé d'aller avec trois cents hommes dans les villes du domaine du Roi Thierri juſqu'à l'Océan, pour y recevoir les droits appartenans à ce Prince, étant venu à Orléans, s'amuſoit à chaſſer dans les environs de cette ville. Clotaire qui en eut avis, envoya ſon fils Méroué, & Landri, Maire du Palais, avec un corps de troupes pour l'enlever. Bertoald ne ſe ſauva que par la protection de l'Evêque d'Orléans, qui lui fit ouvrir les portes de la ville, où il trouva un aſyle. *Ducheſne, Chronique de Fredegaire, art. XXV, p. 747.*

(4) Un Auteur contemporain de Char-

lemagne, compoſa un Poëme latin ſur l'entrevue de ce Prince & du Pape Leon III. La moitié de cet ouvrage eſt employée à la deſcription d'une Chaſſe, après laquelle Charlemagne s'endormit, & eut un ſonge, qui lui annonçoit les malheurs dont le ſouverain Pontife étoit menacé. Le Poëte ſe plaît à décrire la magnificence de l'équipage des fils de l'Empereur, l'élégance & la richeſſe de la parure de l'Impératrice ſa femme, & des Princeſſes ſes filles. La Chaſſe qui fait le ſujet de cet ouvrage, paroît avoir été une Chaſſe aux toiles & aux filets. On y tua un grand nombre de ſangliers, & elle fut ſuivie d'un feſtin, que Charlemagne donna ſous des tentes à toute ſa Cour. *Voy. dans la nouvelle Collection des Hiſtoriens de France, T. 5. p. 388 & ſuiv. Verſus de Carolo Magno, & Leonis Papæ ad eundem adventu.*

(5) Philip. Mouske, Hiſtorien aſſez véridique, quant au fonds des faits qu'il raconte, & qu'il emprunte ordinairement d'Eginard, mais qui d'ailleurs a voulu orner ce fonds par des détails poétiques & imaginaires, prétend que nous devons la découverte des Eaux d'Aix-la-Chapelle à une aventure de Chaſſe, qui reſſemble beaucoup à celles que nos Romanciers ont ſouvent inventées. Charlemagne, dit-il, chaſſoit volontiers dans ce pays, qui n'étoit alors couvert que de forêts.

Li Rois volontiers i manoit
Pour conque planté i avoit
D'oiziaux & d'autre ſauvegine,
Et s'avoit ciens de bonne orine
Et nules gens en tout le mont
Si volontiers kacier ne vont
Ne en riviere com François
Et orent fut toujors arçois
Et li Roi Charles anſement,
Kaçoit volontiers & ſa gent.

Il dit plus bas en parlant toujours de Charlemagne.

Moult volontiers de grand maniere
Alloit en bois & en riviere,
Car nules gens ne vont en bois
Moult volontiers comme François.

Les gens de l'Empereur ayant un jour perdu la voie du cerf, qu'on avoit lancé, ce Prince le ſuivoit ſeul à cheval. Un ruiſſeau ſe trouve ſur ſon paſſage, il veut le traverſer; mais à peine ſon courſier a-t-il mis le pied dans l'eau, qu'il l'en retire avec promptitude en le ſecouant. Le Prince s'apperçoit que ſon cheval boite; il deſcend, viſite ſon pied, lui tâte la ſolle, & trouve qu'elle eſt chaude; auſſitôt il met la main dans le ruiſſeau, & ſent une forte impreſſion de chaleur: ſans perdre de tems il remonte à cheval, & s'avance vers la ſource de ce ruiſſeau merveilleux, il la découvre, & tout auprès

il reconnoît les veſtiges d'un ancien palais de Neron enſeveli ſous ſes ruines. C'eſt dans ce lieu qu'il fonda depuis la ville d'Aix-la-Chapelle.

Dans les complaintes que le même Auteur met dans la bouche de Charlemagne ſur la défaite de ſes braves guerriers à Roncevaux, il lui fait regretter les agrémens de la Chaſſe, & les douces allures de ſes Palefrois, plaiſirs auxquels il faudra qu'il renonce pour endoſſer encore la cuiraſſe, & monter des chevaux de guerre. *Pag. 227, 243 & 244.*

(6) Il eſt ſouvent parlé dans nos Hiſtoriens des Chaſſes que Charlemagne & ſes ſucceſſeurs faiſoient aux cerfs & aux ſangliers dans différentes forêts, vers la fin de l'été, parce que ces animaux étoient plus gras alors qu'en aucune autre ſaiſon de l'année, & ce plaiſir ſe voit quelquefois à des expéditions très-importantes. L'Auteur du Roman de Gerard, écrit en Provençal, dit que Charles étant allé vers le château de Rouſſillon pour s'en emparer, fit amener ſes chiens, ſes levriers, & ſon équipage, dans lequel on voyoit des ours & des lions (ores e leos). On a de la peine à imaginer que des ours & des lions aient pu faire partie d'un équipage de Chaſſe; mais ce fait ſera rendu vraiſemblable par les exemples qu'on en trouvera ſous les regnes de Charles VI & de Louis XII.

Dans le même Roman l'Auteur fait tenir à Charlemagne un diſcours où il met au nombre des qualités qui diſtinguoient un des plus braves guerriers de l'armée ennemie, l'intégrité & la droiture avec leſquelles il rendoit la juſtice, ſa valeur à défendre en champs clos l'équité de ſes jugemens, *ſon adreſſe à la Chaſſe* & à la pêche, ſon habileté aux jeux des échets, des tables, (des dames) & des dez. C'étoit à peu près à ces connoiſſances que ſe bornoit tout le mérite des Princes & de la Nobleſſe de ces tems-là.

L'art de former des chiens & des oiſeaux eſt compté parmi les premiers enſeignemens qui entroient dans l'éducation du jeune Blanchandin, fils du Roi, comme on peut le voir dans le Roman qui porte ſon nom. *Manuſcrits de Saint Germain, fol. 174 v°. vol. 3.*

(7) Les fils & ſucceſſeurs de Charlemagne eurent tous le même goût pour la Chaſſe. Tous ſe piquoient d'exceller dans cet art, qui devint même funeſte à pluſieurs d'entre eux. On peut voir dans les Mém. de Trévoux, mois de Septembre 1752, pag. 1984, d'après l'*Alſatia illuſtrata* de M. *Schœpflin*, des détails curieux ſur les Chaſſes de Louis-le-Débonnaire dans la forêt de Voſge, en 821, 825 & 831.

M. de Saint-Foix, dans ſes Eſſais Hiſtoriques, p. 18, 19 & 20, nous apprend

que Carloman II. fut un jour grievement bleſſé à la Chaſſe, & que Louis IV. dit d'*Outremer*, mourut à Reims en 954, d'une chûte de cheval, qu'il fit en pourſuivant un loup ſur la route qui conduit de Laon à cette ville. Dom Vaiſſette, cité par Dom Clement, rapporte le même fait. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 542.*

Ces différens événemens prouvent avec quelle paſſion nos Rois, ſur la fin de la ſeconde Race, ſe livroient à l'exercice de la Chaſſe, puiſque même ils ne craignoient pas d'y expoſer ſouvent leur vie. Ils étoient ſi jaloux de leur droit de Chaſſe, qu'il étoit défendu à toute perſonne, ſous les plus grieves peines, de chaſſer à la groſſe bête. *Voy. Lex Salica Ripuar. Bajoar. Alaman.*

Louis, fils de Charles-le-Chauve, eut beſoin d'une permiſſion expreſſe du Roi pour pouvoir prendre le divertiſſement de la Chaſſe; encore ſon pere, en lui abandonnant la forêt de l'Aigue, lui interdit-il toute autre Chaſſe que celle du ſanglier.

Si Charlemagne accorda aux Moines de Saint-Denis & de Saint-Thin la permiſſion de faire tuer quelques cerfs dans leurs forêts, ce ne fut qu'après des prieres très-preſſantes de leur part, & il ne ſe rendit à leurs inſtances, que parce qu'on lui fit entendre que la chair de ces animaux ſerviroit de nourriture aux freres infirmes

pour rétablir leur ſanté, que les peaux ſeroient employées à couvrir les livres de leur bibliotheque, & à faire des ceintures & des gants pour les Religieux. *Voy. Annal. Ord. S. Bened. T. II. p. 229 & 294.*

Au reſte ce n'étoit pas là les ſeuls uſages auxquels on employoit alors les peaux de cerfs, on s'en ſervoit encore pour enſevelir les corps de nos Rois après leur mort. Ainſi ces Chaſſeurs paſſionnés emportoient avec eux au tombeau les objets de leurs plaiſirs. Peut-être auſſi qu'une peau de cerf paroiſſoit un linceuil honorable & diſtingué, dans un tems où il n'étoit permis qu'aux Souverains de tuer cet animal.

(8) Voy. dans la Collection de Duchesne, T. IV. *Suger, de rebus in adminiſtratione ſuâ geſtis;* Et Dom Felibien, dans ſon Hiſtoire de Saint-Denis, ſous l'an 1144.

(9) Ariſtote parle d'une Chaſſe à l'oiſeau connue des Thraces, & abſolument ignorée des Grecs.

(10) Selon M. *Dulard*, dans ſon Poëme de la Grandeur de Dieu, ce fut Saint Louis qui apporta les premieres renoncules en France. Ainſi ce grand Roi, au goût innocent de la Chaſſe, joignoit encore le goût non moins innnocent des fleurs. Heureux les Peuples, dont les Maîtres n'ont que des paſſions ſemblables!

(11) » Tandis que le Roi feſoit fermer » Céſaire, dont j'ai devant parlé, dit » Joinville, il arriva au Roi ung Cheva- » lier, qui ſe nommoit Meſſire Elenards » de Seningaan, qui diſoit, qu'il étoit » parti du Royaume de Norone, & là » monta ſur mer & vint paſſant & en- » vironnant toute Eſpaigne, & paſſa par les » détroits de Maroc, & que à moult grans » périls & dangiers, il avoit paſſé & ſouf- » fert beaucoup de mal avant qu'il peuſt » venir à nous. Le Roi retint celui Che- » valier lui dixieme d'autres Chevaliers, » & lui oui dire, que les nuits en la » terre du Royaume de Norone eſtoient » ſi courtes en eſté, qu'il n'y avoit nuyt » là où l'on ne veiſt bien encore le jour » au plus tard de la nuyt. Quand celui » Chevalier fut accogneu au païs, il ſe » print à chaſſer aux lions lui & ſes » gents, & pluſieurs en prinrent péril- » leuſement & en grant dangier de leurs » corps; & la façon du faire qu'ils avoient » en ladite Chaſſe, eſtoit qu'ils couroient » ſus aux lions à cheval, & quant ils en » avoient trouvé aucuns, ils lui tiroient » du trait d'arc ou d'arbaleſte, & quant ils » en avoient atteint quelqu'un, celui lion, » qui avoit été atteint couroit ſus aux » premiers qu'il véoit, & ils s'enfuyoient » piquant des eſperons, & laiſſoient cheoir » à terre aucune couverte ou une piece » de quelque vieil drap, & le lion la » prenoit & deſſiroit, cuidant tenir l'ome

» qui l'avoit frappé. Et ainſi que le lion » ſe arreſtoit à deſſirer cette vieille piece » de drap, les autres hommes lui tiroient » d'autres traits, & puis le lion laiſſoit ſon » drap & couroit ſus à ſon ome, lequel » s'enfouyoit & laiſſoit cheoir une autre » vieille piece de drap, & le lion ſe y » arreſtoit, & ainſi ſouventes fois ils » tuoient les lions de leur trait. » *Hiſt. de Saint Louis par Joinville, p. 93 & 94.*

(12) *Le Dit de la Chaſſe du cerf* ne nous eſt connu que par l'édition que Trepperel en a donnée au commencement du quinzieme ſiecle. Trepperel le publia ſous le titre du *Livre du Roy Modus & de la Royne Ratio*, & le fit mettre dans un François plus moderne. Nous lui aurions plus d'obligation s'il l'avoit publié avec toute la pureté du texte original, quelque groſſier qu'en fût le langage, & s'il ne l'avoit pas défiguré par une multitude de fautes d'impreſſion, qui ſouvent rendent le ſens preſque inintelligible. Trepperel a dédié cette édition au Duc de Vendôme, & j'ai cru devoir rapporter ici ſa dédicace comme un monument du langage & du goût du quinzième ſiecle.

» A très-hault & très-magnanime Prin» ce, Monſeigneur Charles, Duc de » Vendoſmoys, Comte de Marle, de » Converſan & de Soiſſons, Vicomte de » Meaulx, Gouverneur & Lieutenant» Général pour le Roy ès-païs de Picardie, » Salut.

» Comme il ſoit très-noble & puiſſant » Prince, que en ce monde n'y ayt pour » les Princes & hommes Nobles plus loua- » ble exercice que celui de la Chaſſe, » Vénerie & Faulconnerie. En faiſant le- » quel exercice, ſanté corporelle eſt » corroborée & fortifiée : oiſiveté mere » de tous vices délaiſſée, plaiſirs véné- » riens oubliés, combien que préſent » Mars face ſes courſes, Vulcain ſes fou- » dres ; je, votre très-obéiſſant ſerviteur » & Libraire, eſpérant lumiere après té- » nebres & paix après guerres, ay prins » recours à un livre nommé *Modus* & » *Ratio*, pieça compoſé, traitant des » déduits, plaiſirs, manieres & façons » dudit exercice de Vénerie & Faulcon- » nerie, lequel ay faict reviſiter, corriger » & remettre d'ancien ſtyle en langage » moderne, & icely faict imprimer en » petit volume pour plus plaiſammant » porter aux champs, & lequel j'ai dé- » dié & vous faict préſent à vous mon- » dit très-noble & puiſſant Seigneur, » très humblement vous ſuppliant icelui » petit Traicté avoir & recepvoir pour » agréable. »

Le ſçavant M. le Verrier de la Conterie, Auteur de l'*Ecole de la Chaſſe aux chiens courans*, croit que le Livre de *Modus & Ratio* a été compoſé par quelque Gentilhomme très verſé dans l'exercice de la Chaſſe. Le Roi *Modus* & la Reine *Ratio*, ſont deux perſonnes allégo-

riques que l'Auteur fait parler alternativement. Le Roi donne les préceptes ſur la Chaſſe, la Reine y applique des moralités, ſouvent abſurdes & puériles, je dirois même impies, ſi le goût du quinzieme ſiecle pour les comparaiſons relatives aux objets de la Religion, ne ſembloit les excuſer. Par exemple, les gens du Tiers-Etat y ſont comparés, par Madame *Ratio*, aux biches & aux lievres, à cauſe de leur ſimplicité, & parce qu'ils ne font point uſage de ſortileges comme les Grands; les Gens d'Egliſe, aux cerfs, parce que leur caractere & leur bonne conduite leur donnent droit de marcher la tête haute, ſur laquelle leurs dix doigts, au moment de l'élévation au Sacrifice de la Meſſe, figurent les dix cors du cerf, & repréſentent les dix Commandemens de Dieu. Selon *Ratio*, le ſanglier eſt l'image du ſiecle corrompu; elle trouve dans cet animal dix propriétés qui ſont autant d'emblêmes des dix commandemens de l'Ante-Chriſt; on ne ſera peut-être pas fâché de les trouver ici.

C'eſt mon premier commandement
Qu'on maugrée Dieu ſouvent.
Fay à ton corps tous ſes délicts,
Il n'eſt point d'autre paradis;
Viſite ſouvent mon hoſtel,
C'eſt la taverne & le B. .
Se veulx être en ma mémoire
Si t'affuble de vaine gloire;

Deſpriſe de tous povres gens
Et n'ayme rien qu'or & argent.
Se tu n'as du tien prens d'autruy,
Sans rien rendre ainſi l'oſtroy;
Si ton pere te ſalt riote,
Si lui mès ſus qu'il radote;
En lieu du ſervice divin
Faut geter hazard ſur le vin;
Se croiras ſors & ſorceries,
Tes volontés ſont accomplies;
Se tu as defaulte de miſe,
Si le prens aux biens de l'Egliſe.

(13) On lit dans un Roman de Faulconnerie, compoſé ſous le Regne de Philippe-le-Long un trait aſſez ſingulier, qu'on peut, je crois, attribuer à Louis IX. Il y eſt dit, » Qu'un Roi nommé Louis, » ayant été à la Chaſſe du vol avec toute » ſa Cour, un oiſeau (un faucon) atta- » qua un aigle, qui s'étoit égaré, & le » tua. Les Courtiſans louerent beaucoup » la hardieſſe & la vigueur du faucon. » Le Roi ſans leur répondre ordonna » qu'on le mît à mort; parce qu'il avoit » eu la téméraire audace d'attaquer le » Roi des oiſeaux. »

C'eſt au tems de Saint Louis qu'on peut rapporter les premieres permiſſions de Chaſſe accordées à des Bourgeois dans quelques Provinces de France. Mais ils n'obtenoient ces permiſſions qu'à la charge

de donner au Seigneur, ſur les terres duquel ſe faiſoit la Chaſſe, un *cuiſſot* de la bête priſe, comme on en donne aujourd'hui le pied. J'ai vu en effet dans d'anciennes tapiſſeries, repréſentant des Chaſſes, un Veneur qui offre un quartier de cerf au principal Seigneur de l'aſſemblée. *Voy. la Coutume de Berri, pag. 238.*

On voit auſſi en 1326 une conceſſion de Chaſſe faite aux Habitans de Sablé, par Amauri de Craon, troiſieme du nom. *Menage, Hiſt. de Sablé, Liv. 9. c. 6. pag. 248 & 249.*

(14) La Chaſſe dès le tems de Charlemagne étoit, comme on l'a déjà remarqué, devenue un objet de ſplendeur & de magnificence à la Cour de nos Rois. Ses ſucceſſeurs ne firentqu'y ajouter. On trouve les noms d'un grand nombre d'Officiers de Vénerie & de Faulconnerie, dans le *Recueil des Rois de Fr. de du Tillet,* & dans les *Tablettes en cire, Manuſcrits de Florence, contenant l'eſtat de la Maiſon du Roi ſous Philippe-le-Bel & autres.* On voit ſous le Regne du même Roi, un Guillaume Malgenete, Veneur du Roi, repréſenté dans *les Monumens de la Monarchie Françoiſe, par le P. de Montfaucon, T. II. pag. 215.* Ce qui prouve l'ancienneté des Offices de Vénerie. A la fin du Livre de Bruſſel, de l'*Uſage des Fiefs*, ſe trouve une longue liſte d'articles concernant les dépenſes pour les Chaſſes de nos Rois.

Il y eſt parlé d'un *Guillelmus Falconarius*, qui étoit vraiſemblablement le grand Fauconnier ou grand Veneur, dont fait mention le P. de Montfaucon; & dans un autre article il eſt queſtion d'*Aviculiarii*, c'eſt-à-dire des Officiers employés aux Chaſſes des différens vols, tels qu'il en exiſte encore aujourd'hui.

Dans le Recueil des Ordonnances des Rois de France, T. I. pag. 231. on en trouve une de Philippe-le-Bel, en 1299, contre les voleurs de gibier & de poiſſon. Ce Prince mourut à Fontainebleau, en 1314, d'une chûte de cheval, qu'il fit en chaſſant un ſanglier. C'eſt ce que nous apprennent *Villani*, *Ferreti de Vicence*, & *Guillaume Vetura*, tous trois Auteurs contemporains. *Bocace* & *Méyer* aſſurent la même choſe. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 551. Le Gendre* dans ſon Hiſtoire de France, rapporte auſſi ce fait, *T. I. p. 452.* Le détail de cet événement ſe trouve dans le *Livre de la Toiſon d'or, in-fol. goth. T. I. fol. 98. v°.* L'Évêque de Tournay, Auteur de ce Livre, vivoit en 1468. *Voy. ſon Prologue, fol. 1. v°.*

L'accident tragique arrivé à Philippe-le-Bel, chaſſant à Fontainebleau, prouve que dès-lors cette Maiſon Royale étoit le lieu ordinaire où nos Rois alloient prendre le divertiſſement de la Chaſſe pendant la ſaiſon de l'automne. Il paroît que ce château étoit bâti dès le tems de

Philippe-Auguſte ; du moins on a des lettres de ce Monarque datées de Fontainebleau. *Actum apud Fontem-bliaudi, anno M. CC. VII.*

Philippe VI, dit de Valois, rendit, en 1346, une Ordonnance touchant les eaux & forêts. On y lit entr'autres articles : *Item, pour ce que nous avons donné à pluſieurs perſonnes la Chace d'aucunes de nos forêts pour chacier à toutes beſtes, leſquelles perſonnes ont donné & donnent à autres leurs dites Chaces en icelles, ordonné eſt que nul ne pourra chacier, ſi ceulx à qui ils ſont donnés, n'y ſont, ou leurs gens, & que ce ſoit pour eux ou en leurs noms. Ord. des Rois de Fr. T. II. p. 247. art. 21.*

On trouve d'autres défenſes & Réglemens de Chaſſe dans Bouteiller, *Somme rurale* ; cet Auteur, qui paroît avoir écrit en 1360, s'exprime ainſi, p. 250 & 251 : » Beſtes ſauvaiges & oiſeaux qui phaonnent en l'air . . . par le droit des gens » ſont à celui qui les peut prendre. » Voyez les diſtinctions que font à cet égard nos Coutumiers, & les Réglemens faits depuis en France, & en particulier l'Ordonnance de 1516, & les Arrêts de 1566 & 1573, qui ſont rapportés en notes, p. 257 & 258, de la *Somme Rurale.*

Le même Bouteiller, p. 505, au titre 88 des bans & défenſes d'Août, dit encore : » *Item*, que nul ne tende aux oyſeaux

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

SECONDE PARTIE.

Les malheurs du Roi Jean auroient dû le rendre preſque inſenſible au plaiſir. Mais ſa paſſion pour la Chaſſe étoit ſi grande, que le chagrin de ſe voir priſonnier ne pouvoit l'en diſtraire. Ce fut même pendant ſa captivité, à Helfort (1) en Angleterre, qu'il fit compoſer, pour l'inſtruction de ſon fils, Philippe, Duc de Bourgogne, âgé de quatre ans, un Traité en vers qui contenoit tous les détails de la Fauconnerie & de la Vénerie.

Il ſe ſervit, pour exécuter cet ouvrage, de la plume de *Gaſſe de la Bigne*, (2) ſon premier Chapelain. C'étoit un Prêtre Normand, né Gentilhomme, qui comptoit quatre quartiers de nobleſſe. Son Poëme commencé en Angleterre, ne fut achevé qu'au retour de l'Auteur à Paris; il roule principalement ſur l'ancienne querelle entre la *Fauconnerie* & la *Vénerie*. Cette fiction à laquelle l'Auteur a eu recours comme à un moyen capable de jeter plus d'intérêt ſur ſon ſujet, eſt, comme la plupart des compoſitions littéraires de ce tems-là, dépourvue de génie & d'agrément. C'eſt la Fauconnerie & la Vénerie qui plaident leur cauſe en préſence du Roi Jean. Le Prince, quoique décidé intérieurement pour la Vénerie, y conſerve pourtant toujours ſon caractere de juge impartial. Chacune des Parties prétend au titre de *Déduit*; c'eſt-à-dire de plaiſir ou de divertiſſement par excellence. Les moyens ſont de part & d'autre aſſez bien débattus. (3)

Enfin

Enfin intervient un arrêt définitif qui adjuge aux deux contendantes le même droit; il eſt arrêté qu'on dira également *déduit de Fauconnerie* ou *d'oiſeaux*, *déduit de Vénerie* ou *de chiens*; que les ſervices de l'une & de l'autre ſont également néceſſaires à toutes les Cours des Princes, mais principalement à celle d'Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun autre dans l'art des déduits. En conſéquence de cette déciſion, la *Vénerie* & la *Fauconnerie* députeront à ce Monarque, pour réſider continuellement auprès de ſa perſonne, deux Officiers actifs, honnêtes & diligens, parfaitement inſtruits des deux métiers. de chiens & d'oiſeaux. Enfin le Comte de Tancarville renvoie les deux Parties très-contentes après les avoir fait embraſſer.

C'eſt peut-être au ſéjour du Roi Jean en Angleterre, que les Anglois ont dû l'avantage de s'être autrefois diſtingués dans l'art de la Chaſſe, dont ils ont voulu en quelque ſorte s'attribuer l'invention, &

dont ils ont prétendu nous avoir donné des leçons à nous-mêmes. Cet eſprit de rivalité qu'ils ont toujours eu contre nous, leur a ſouvent fait commettre de pareilles injuſtices. Nos Auteurs de la Vénerie, comme nous le verrons dans la ſuite, paroiſſent au moins fort perſuadés que nous en avons beaucoup plus appris à cette Nation qu'elle ne nous en a appris à nous-mêmes.

Le Poëme de la Bigne renferme des détails, dont quelques-uns doivent trouver place ici.

L'Avocat du *Déduit des oiſeaux* nous y apprend que le Grand Fauconnier jetoit ſon oiſeau le premier, & que le Roi donnoit enſuite l'eſſor au ſien. Il fait mention d'une aventure qu'il aſſure être arrivée vingt ans auparavant dans le Berri; comme ce petit trait hiſtorique fait voir juſqu'où on avoit porté l'art de dreſſer des oiſeaux, nous allons le rapporter.

Un Chevalier & ſa femme avoient, dit-il, chacun un oiſeau qu'ils af-

ſectionnoient beaucoup. Celui du mari étoit un Epervier qu'il laiſſoit aller dans la maiſon en toute liberté. L'oiſeau de la femme, renfermé dans une cage, étoit un Etourneau, objet continuel de ſes ſoins & de ſes careſſes; il faiſoit l'admiration de tous les voiſins, tant il ſavoit bien parler; l'oiſeau captif s'échappa un jour de ſa priſon & s'envola. Sa maitreſſe, peu allarmée d'abord, le conſidéroit avec complaiſance, & prenoit plaiſir à voir ſon joli manege, lorſque le terrible Epervier fond ſur lui, le ſaiſit & l'emporte au plus haut étage. Les cris de la femme ſont entendus du mari qui l'aimoit tendrement, *car elle étoit & bonne & belle, c'eſt grand tréſor de l'avoir telle*, dit notre Poëte; il accourt & voit de ſes propres yeux le malheur qui fait couler tant de larmes. A l'inſtant il prend ſon gant & reclame l'Epervier. L'oiſeau obéit à la voix de ſon maître, il vient ſe percher ſur ſon poing, & lui apporte ſa proie. Le Chevalier, habile au *mé-*

tier détache, proprement de ſes ſerres le petit étourneau, & le rend à ſa femme, en lui recommandant de le mieux garder à l'avenir. L'Auteur cite pour garant de ce fait Pierre d'Orgemont, qui avoit été préſent à cette ſcene, & qui lui en atteſta la vérité *par tous les Saints de Rome.* (4)

La plaidoirie de l'Avocat du *Déduit des chiens*, contient un article remarquable ſur l'art de *ſonner*. Cet art, trop négligé dans la ſuite, au grand regret des zélés partiſans de la Chaſſe, étoit porté alors à un tel degré de perfection, que le plaiſir d'entendre le ſon des cors, eſt mis ici en parallele avec celui que cauſe la muſique de la Chapelle du Roi. Le Poëte pour achever de ſignaler ſon mauvais goût, & ſa manie pour l'hyperbole, dit en faiſant l'éloge de la mélodie des chiens, *que il n'eſt homme s'il les ot* (s'il les entend) *qui voulſit autre Paradis.*

L'Avocat du *déduit des chiens*, ne parle pas avec moins d'emphaſe,

lorſqu'il fait la deſcription de toutes les autres parties de la Chaſſe du Roi; il eſt bon de remarquer qu'il donne à celle du cerf le titre de *Chaſſe Royale.* Ce même perſonnage détaille tous les préliminaires de la Chaſſe, à commencer par l'action de quêter le cerf & de le détourner. Lorſque toutes les connoiſſances néceſſaires ont été priſes par l'inſpection du pied, des allures, des portées de la bête, du frayouer, du viandis & des fumées; après qu'on s'eſt mis en état par des briſées de toutes eſpeces, de pouvoir retrouver facilement les divers lieux qu'on a parcourus, chacun ſe rend à l'aſſemblée, les uns pour y faire leur rapport, les autres pour l'entendre. Le Veneur ne diſoit jamais d'un ton affirmatif, *j'ai vu*, *j'ai connu*, *j'ai trouvé*; mais ſeulement je *mécrois*, c'eſt-à-dire, je *penſe*, je *ſoupçonne* d'avoir vu. Telle étoit la formule conſacrée de tout tems dans l'Ordre de la Vénerie. Le Veneur marquoit par-là une ſage défiance de ſes lu-

mieres. Au reſte ce ton modeſte n'étoit que de ſtyle; car ſi l'on en croit les ouvrages du tems, les Veneurs ne ſe piquoient guères de reſpecter la vérité dans les récits qu'ils faiſoient des circonſtances & des aventures merveilleuſes de leurs Chaſſes. D'ailleurs Gaſſe de la Bigne lui-même, après avoir dit ici que tous ceux à qui les buiſſons avoient été diſtribués pour quêter, viennent expoſer à l'aſſemblée les fumées des cerfs, fait cette réflexion: *que les moins habiles ne ſont pas les plus laconiques dans leur rapport.*

Tous les préparatifs ſont ſuivis du déjeûné; après quoi les chiens arrivent conduits par les Veneurs à cheval, avec les Aides, les Pages & les Valets de chiens, tous en habits verds. Enfin le Roi monté ſur un cheval Napolitain (*d'Apouille*), brave, léger & bien embouché, fait mettre à part pour ſon plaiſir & celui du Maître Veneur, dix ou douze des meilleurs chiens. C'eſt peut-être à ceux-là

qu'ont ſuccédé les *ſix chiens*, comme on les appelle dans la Vénerie du Roi; puis il ordonne de découpler les autres, qui ſuivent le limier au ſon des cors. Le Roi ſonne lui-même à perte d'haleine, & pouſſe ſon cheval en avant; mais auſſitôt qu'il voit le cerf, il arrête tout court; il reſte en place juſqu'à ce que les chiens, qui vont merveilleuſement enſemble, aient tous paſſé devant lui: enfin il ſe met de nouveau à courre le cerf qui ſe forlonge.

La Chaſſe ne ſe paſſoit pas ſans que le Maître Veneur ne fit naître quelque difficulté. D'abord il n'auroit voulu donner que trente-huit ou quarante chiens, pour le laiſſer courre, mais le Roi en avoit voulu avoir quarante ou cinquante: car *Chaſſe de Roi doit ſe faire à grands cris & à grands bruits.* Nouvelle diſpute lorſque le cerf débuche. Le Veneur propoſe de donner une leſſe de lévriers, la ſeule qu'on eut poſtée dans cet accourre: le Roi ne veut point en entendre parler;

il faut que le cerf ſoit pris à force & ſans relais. Le change qui ſurvient, lorſque le cerf s'accompagne, ſes retours & ſes autres ruſes, mettent pluſieurs fois les chiens en défaut. Les Veneurs, à l'aide d'un chien de confiance, les remettent ſur la voie. Le cerf altéré va battre l'eau, puis en ſort, enfin ſe fait prendre. La bête ainſi forcée & percée de l'épieu, eſt dépouillée en préſence du Roi, qui, comme tous ſes prédéceſſeurs, prend un grand plaiſir à cette opération. Le cerf dépecé eſt diſtribué aux Dames du pays. Enſuite vient la curée, qui conſiſte à abandonner aux chiens ce que les Chaſſeurs nomment le *forhu*. La Chaſſe après avoir fait l'amuſement de la journée, devient le ſujet de la converſation au ſouper du Roi. On lui apporte les *dintiers* du cerf, & l'eſpece de plaiſir qu'il prend à les donner, ſemble autoriſer une interprétation que quelques étymologiſtes donnent de ce mot, & qui prouve, ſi elle eſt fondée, que les mœurs de ce tems

là étoient un peu libres, & qu'on ne reſpectoit guères les bienſéances. Enfin la tête du cerf eſt expoſée aux regards du Monarque : il conſidere la hauteur & l'étendue du bois, l'épaiſſeur & la groſſeur des meules. Il demande quel eſt celui qui a détourné la bête ; c'eſt, lui répond le Maître Veneur, Jorre, un des meilleurs Veneurs que vous ayez, & qui voudroit bien être gratifié d'un arpent de bois : volontiers, répond le Monarque généreux, je lui en accorde trois. Chacun après le ſouper amuſe le Roi du récit de ce qui lui eſt arrivé à la Chaſſe, tandis que les médiſants ſe plaiſent à jeter des doutes ſur les proueſſes dont ces Chaſſeurs fanfarons oſent ſe vanter.

Gaſſe de la Bigne cite différents Auteurs qui, comme lui, avoient écrit ſur la Chaſſe. On eſt ſurpris de trouver dans le nombre un Denis le Grand, Evêque de Senlis, qui avoit compoſé un Traité de la Chaſſe des faucons ; un Philippe du Victri, Evêque de Meaux,

grand compoſiteur de motets, ou pieces de vers en muſique, qui avoit conſacré ſes talents à célébrer les plaiſirs de la Chaſſe ; d'où il eſt aiſé de conclure que la paſſion pour cet exercice, ſi incompatible avec la gravité du ſaint Miniſtere, & ſi propre à détourner de ſes fonctions, avoit encore beaucoup d'empire ſur les Eccléſiaſtiques du premier rang. (5) On eſt moins étonné de voir parmi les Auteurs que cite notre Poëte, le Comte d'Auxerre, Guerrier diſtingué par ſa valeur & par ſa ſcience dans l'Art Militaire ; c'étoit un Chaſſeur très-expert dans la Fauconnerie ; il avoit même compoſé d'excellents remedes pour les maladies des oiſeaux. Gaſſe de la Bigne fait encore mention du Comte de Flandre qui, dit-il, *ſait des oiſeaux autant qu'homme qui ſoit à Bruges & à Rome.*

Chaque ſiecle a ſes goûts dominans. Dans le ſiecle dont je parle, on avoit la manie des oiſeaux & des chiens : c'étoit à qui en auroit un

plus grand nombre, & cette rivalité jetoit dans des dépenſes ruineuſes; car il falloit entretenir auſſi une quantité de chevaux proportionnée. L'Auteur du livre intitulé *Modus*, qui écrivoit ſur la fin du treizieme ſiecle, vouloit qu'il y eût douze chiens dans une meute pour qu'on pût la qualifier ainſi; du tems de Gaſſe de la Bigne les meutes étoient de quarante à cinquante chiens. Il fait monter à plus de vingt mille perſonnes dans le Royaume, le nombre de ceux qui avoient des chiens courants; mais parmi ceux-là, ajoute-t-il, il n'y a que les fous qui s'y ruinent; les autres plus ſages qui n'ont pas le moyen d'en nourrir plus de trois ou quatre, s'aſſocient pour former une meute en commun; ils chaſſent enſemble, & prennent toutes les bêtes qu'ils veulent. Notre Nobleſſe, toujours décidée à ſe ruiner par oſtentation, étoit ſourde alors à ces leçons de ſageſſe. On a eu beau les lui répéter, ſa folie a perſiſté; elle n'a fait que changer

d'objets ſans changer de ſyſtême.

Ce dut-être pour elle un coup bien accablant, lorſqu'après la captivité de ſon Roi, elle vit ſes ennemis triomphants parcourir les Provinces avec de nombreux équipages de Chaſſe, uſer par-tout avec empire des droits ſeigneuriaux dont les Gentilshommes ſont ſi jaloux. En 1359, Edouard traverſant la France avec ſon armée, traînoit à ſa ſuite des bateaux de cuir bouilli, pour pêcher dans toutes les rivieres qu'il rencontroit; *& avec ce*, dit Froiſſard, *avoit bien pour lui trente Fauconniers à cheval chargés d'oiſeaux, & bien ſoixante couples de forts chiens, & autant de levriers, dont il alloit chacun jour ou en chaſſe ou en riviere, ainſi qu'il lui plaiſoit: & y avoit pluſieurs des Seigneurs & des riches hommes qui avoient leurs chiens & leurs oiſeaux comme le Roi.* Tant de diſgraces humilioient la Nobleſſe Françoiſe ſans l'abattre: irritée des procédés altiers de ſes vainqueurs, elle n'avoit que plus d'attachement & de

zele pour ſon légitime Souverain, & n'en faiſoit que de plus puiſſants efforts pour rétablir les droits de la Couronne, & lui rendre ſon ancienne ſupériorité.

Charles V, formé à la ſageſſe par l'infortune, fut occupé de ſoins trop importants pour s'abandonner ſans réſerve au divertiſſement de la Chaſſe, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs; livré tout entier aux affaires d'Etat, la Chaſſe ne fixa guères ſon attention que pour en réformer les abus. Les prévarications que ſe permettoient les Grands Maîtres, lui donnerent lieu de faire des Réglements, où l'on voit briller cet eſprit d'ordre & d'économie qui faiſoit ſon caractere. Il réduiſit à ſix les Offices de Grands Maîtres, parmi leſquels étoit compris le Maître Veneur de la Vénerie, qui, par le droit de ſa charge, devoit être maître des forêts. (6) Cependant Charles V ne ſe refuſa pas toujours au plaiſir de la Chaſſe. Nous trouvons dans le Poëme de la Bigne, un trait qui ne peut être attribué qu'à ce Prince, & qui ſuppoſe

qu'au moins il chaſſoit quelque-
* Pag. 146. fois (7). On y lit, * que le Roi étant allé après dîner voir voler les grues, eſſaya deux nouveaux faucons dont Monſeigneur Bertrand du Gueſclin, Connétable, lui avoit fait préſent. Cette eſpece de faucons étoit de ceux qu'on nommoit alors *Tahorotes ; ils venoient de Barbarie d'outre-mer.* Une grue qu'ils porterent à terre fut priſe par deux levriers : car aux Chaſſes du vol on ſe ſervoit de ces chiens, lorſque les oiſeaux de proie, abattant des oiſeaux beaucoup plus forts qu'eux, n'étoient pas en état de les prendre corps à corps ſans courir des riſques. Tancarville, nom célebre dans l'Hiſtoire de la Chaſſe, fut ſi tranſporté de joie, qu'il n'auroit pas voulu, dit le Poëte, donner le plaiſir que lui faiſoit ce vol merveilleux, *pour mille petits florins.* Le rôle diſtingué que joue ce Seigneur dans le procès du *Déduit des oiſeaux & des chiens*, fait préſumer qu'il réuniſſoit le titre de Grand Veneur à celui de Grand Fauconnier. (8)

Charles VI parvenu au Trône dans un âge où l'on ne reſpire ordinairement que le plaiſir, & où l'on ſe livre avec ardeur à toutes les eſpeces de divertiſſement, ne tarda pas à montrer beaucoup de goût pour les exercices de la Fauconnerie & de la Vénerie. Froiſſard nous le repréſente animé, dès les premieres années de ſon regne, d'une paſſion égale pour la Guerre & pour la Chaſſe.

Il étoit queſtion en 1382, d'aller dompter les Flamands révoltés, & de rétablir dans ſes Etats le Comte de Flandre ſon vaſſal. On tenoit à Senlis de fréquents conſeils, où les Princes ſes oncles aſſiſtoient pour délibérer ſur cette importante affaire : la vive impatience du jeune Roi éclatoit dans tous ſes propos. *Trop de parlement tenoit-on*, ſelon lui, *pour faire bonne beſogne.* On avoit beau lui repréſenter les dangers de l'entrepriſe : *oil*, *oil*, diſoit-il, *qui rien n'entreprit, rien n'acheva.* Son imagination échauffée par les grands

deſſeins qu'il rouloit dans ſa tête, lui procuroit ſouvent des ſonges où il croyoit voir des aventures conformes à ſes deſirs. Il en eut un remarquable dont Froiſſard nous a conſervé le récit. Ceux qui aiment les peintures naïves doivent le lire dans l'original méme, on ne peut en donner ici que le précis.

Le Roi pendant ſon ſommeil croit être à Arras avec la fleur de la Chevalerie. Le Comte de Flandre s'approchant de ſa perſonne, lui offre ſur le poing un faucon de la plus grande beauté, en lui diſant : *Monſeigneur, je vous donne en bonne étrenne ce faucon pour le meilleur que je veiſſe onques, le plus gravement chaçant, & le mieux abattant oiſeaux.* Auſſitôt impatient d'en faire l'eſſai, Charles monte à cheval, accompagné du Connétable Cliſſon, & trouve grande quantité de hérons. Aucun ne réſiſte à l'impétuoſité de l'oiſeau, & les deux ſpectateurs ſont enchantés. Ils rencontrent des bois & des marais, qui ne leur permettant pas

de ſuivre l'oiſeau à cheval, les obligent de mettre pied à terre. Ce premier obſtacle franchi, de vaſtes landes en oppoſent un ſecond. L'oiſeau plane dans les nues, & donne la chaſſe à tous les habitans de l'air : nos Chaſſeurs craignent de le perdre, & déſeſperent de le faire revenir au leurre. Dans cette perplexité, un cerf à deux ailes vient au ſecours du Roi, qui le monte hardiment, & ce Prince traverſant les airs comme un autre Bellerophon, jouit long-tems du ſpectacle que le faucon lui donne. Enfin il le fait revenir ſur ſon poing, & retourne calmer par ſa préſence les inquiétudes de ſon Connétable, qui n'eſpéroit plus de le revoir.

Tel eſt l'eſquiſſe du récit de Froiſſard *, dont je n'ai pu rendre les graces ingénues. Cet Hiſtorien ajoute : *Tant lui plaiſoit* (au Roi Charles VI) *la figure de ce cerf, qu'à peine en imagination n'en pouvoit partir; & fut l'une des incidences premieres quand il deſcendit en Flandre pour combattre les Fla-*

* Froiſſard, T. 2, c. 105.

mands, pourquoi il encharge le cerf-volant porter. En effet preſque par-tout où ſe trouvent les armoiries de Charles VI, on les voit repréſentées avec des cerfs ailés pour ſupports. Juvenal des Urſins attribue l'origine de cet uſage aux Chaſſes que ce Prince fit vers le même tems dans l'ancienne forêt de Senlis. Mais il differe de Froiſſard pour tout le reſte. Selon Juvenal des Urſins, le Roi fit rencontre d'un cerf *qui avoit au col une chaîne de cuivre doré, & défendit qu'on ne le priſt qu'aux lacs ſans le tuer, & ainſi fut fait, & trouva-t-on*, dit-il, *qu'il avoit au col ladite chaîne où avoit écrit:* Cæſar hoc mihi donavit, *& deslors le Roi de ſon mouvement porta en deviſe le cerf-volant couronné d'or au col, & par-tout où on mettoit ſes armes, y avoit deux cerfs tenant ſes armes d'un côté & d'autre.* (9)

Le grand nombre d'Ordonnances que nous avons de Charles VI, ſur le fait de la Chaſſe, ſemble

prouver que celles de ſes Prédéceſſeurs étoient alors aſſez négligées. (10) Du Tillet rapporte qu'il fit dans ſa Vénerie & dans ſa Fauconnerie, une réforme générale. Cet Ecrivain, dans le chapitre où il traite du *Grand Veneur* & du *Grand Fauconnier*, s'exprime ainſi: *Encore que les Rois de France aient été ſur tous autres adonnés à la Chaſſe, ces deux Offices ne ſont anciens: aux Etats des Rois Philippe-tiers, Philippe-le-Bel, & Philippe-le-Long, n'en eſt fait mention, bien des Veneurs, Fauconiers, Futetiers, Perdriſeurs, Oiſileurs, Louvetiers, Archers, Valets à chiens, & autres choſes néceſſaires à Chaſſe & à Volerie.*

Charles VI, ainſi que tous les Chaſſeurs paſſionnés, étoit ſujet à des accès de mauvaiſe humeur, lorſque les Chaſſes ne réuſſiſſoient pas au gré de ſes deſirs. Meſſire de Gamaches, au rapport du même du Tillet, en fit la fâcheuſe expérience. Le Roi lui ôta l'Office de Grand Veneur, parce que plus

d'une fois il l'avoit expoſé, par ſon peu d'habileté, à l'affront de manquer la bête. (11)

Le Comte de Foix jouiſſoit alors de la réputation d'être un Chaſſeur très-expérimenté. La meute qu'il entretenoit étoit compoſée de quatorze ou ſeize cens chiens. Il en faiſoit venir de tous les pays. Froiſſard lui amena d'Angleterre quatre levriers dont il nous a conſervé les noms : *Triſtan*, *Hector*, *Brun* & *Rolland*. Ces noms me rappellent le précepte de Xenophon, qui recommande de ne donner aux chiens que des noms d'une ou de deux ſyllabes, afin qu'ils ſoient plus aiſés à prononcer, & que les chiens aient plus de facilité à les entendre. Après avoir conſacré preſque toute ſa vie à la chaſſe, le Comte de Foix voulut laiſſer à la poſtérité des leçons propres à former d'habiles Chaſſeurs, (12) & à perfectionner un exercice qu'il aimoit ſi paſſionnément, que le jour même de ſa mort il avoit chaſſé un ours juſqu'après midi, & aſſiſté à la curée.

Ce Comte avoit la figure la plus aimable, & la taille la plus avantageuſe; ces dons de la nature lui mériterent le ſurnom de *Phébus*, (13) c'eſt-à dire, beau comme le jour; c'étoit d'ailleurs un Guerrier d'une valeur incomparable, & qui, *pour accroiſtre ſon héritage*, comme Froiſſard le lui avoit entendu dire à lui-même, *avoit eu guerre & haine au Roi de France, au Roi d'Angleterre, au Roi d'Eſpagne, au Roi de Navarre, au Roi d'Arragon, & contre eux s'étoit bien maintenu & porté.* (14) Ce Seigneur nous déclare que trois grandes paſſions l'avoient toujours dominé, l'amour, la guerre & la chaſſe. Modeſte ſur les ſentimens qu'il dût inſpirer aux dames, il avoue que d'autres avoient été plus heureux que lui. Modeſte encore ſur ſes exploits de Chevalerie, il croyoit qu'il y avoit eu des Chevaliers qui l'avoient ſurpaſſé. C'eſt pourquoi il prit le parti de ne parler ni d'armes ni d'amour. Plus glorieux de ſes talens & de ſon expérience à

la Chaſſe, il en parle avec confiance, ne jugeant pas que perſonne puiſſe lui diſputer la ſupériorité ſur ce point.

L'ouvrage qu'il nous a laiſſé eſt compoſé avec beaucoup de méthode : il n'y a rien omis de tout ce qu'on peut deſirer de ſavoir ſur les différentes eſpeces de bêtes qu'on pourſuit à la Chaſſe, ſur les chiens qu'on employe à les chaſſer, ſur les filets, les toiles & autres moyens dont on ſe ſert pour s'en rendre maître. La maniere dont il s'exprime en rendant compte des motifs qui l'ont déterminé à écrire ſur la Chaſſe, annonce ſon enthouſiaſme pour cet exercice. Il ne tient pas à lui qu'on ne regarde la Chaſſe comme une des voies les ſûres pour conduire au ſalut, & qu'on ne condamne les Conciles d'avoir interdit aux Eccléſiaſtiques un moyen ſi propre à les rendre vertueux. Voici en ſubſtance les raiſons qu'il allegue pour prouver cette theſe ſinguliere.

Notre imagination, dit-il, abandonnée à elle-même dans le ſein

de l'oiſiveté, ne peut produire que des penſées déréglées. Le Chaſſeur occupé ſans ceſſe, n'a pas un moment de loiſir, il ne lui reſte dans la vie aucun vuide dont ſon imagination puiſſe profiter pour le porter au péché. Aucun obſtacle ne s'oppoſe donc à ſon ſalut; arrivé au terme de ſa courſe, il trouvera indubitablement le Paradis ouvert. Il ſera même heureux dans ce monde. Ici Gaſton Phébus décrit, avec ſon enthouſiaſme ordinaire, tous les plaiſirs de la Chaſſe. Il inſiſte ſur les avantages qui réſultent pour la ſanté de l'exercice que fait le Chaſſeur, & de ſon régime de vie. Gaſton Phébus diſtingue pluſieurs eſpeces de Chaſſes; il parle d'abord de celles qui demandent moins d'action, elles ſont le partage des gens chargés d'embonpoint, & des Prélats. Cependant ces Chaſſes paiſibles ne laiſſent pas, ſelon lui, d'avoir comme les autres le mérite de conduire *leur monde* en Paradis; mais avec cette différence cependant que les premieres

places dans le Ciel ne ſeront pas pour ceux qui ne peuvent s'adonner qu'à ce genre de Chaſſe. Quoiqu'en général il faſſe peu de cas de cet ordre de Chaſſeurs, il ſe croit pourtant obligé en conſcience de leur donner des leçons; parce que pouvant leur procurer les moyens de devenir heureux, il juge qu'il y auroit de l'inhumanité de ſa part à ne pas le faire. Maître de prolonger leur vie en leur inſpirant le goût de la Chaſſe, il ſe condamneroit comme coupable d'avoir abrégé leurs jours s'il y manquoit; enfin ne ſeroit-il pas reſponſable de leur damnation, s'il négligeoit de les mettre dans la voie qui mene au ſalut?

A ces biſarres moralités près, que je ne puis regarder comme des plaiſanteries libertines, les Chaſſeurs trouveront dans cet ouvrage des inſtructions utiles, ou du moins très-curieuſes, principalement ſur les objets relatifs à la Chaſſe du cerf. L'Auteur enſeigne, d'après une longue expérience,

rience, les différentes méthodes qu'on doit ſuivre dans les divers pays de Chaſſe, la meilleure maniere de ſe tenir à cheval, les précautions qu'il faut prendre pour percer ſans riſque le ſanglier avec l'épieu. Il s'étend beaucoup ſur l'art de tirer de l'arbalete & de l'arc à main, qu'il nomme *Anglois* ou *Turquois* : il indique aux Tireurs la maniere dont ils doivent ſe placer dans le bois, ſoit à pied, ſoit à cheval, pour frapper les bêtes avec avantage : il détaille toutes les dimenſions de l'arc & de la fleche : il avertit des précautions qu'on doit prendre afin d'éviter les accidens, & à ce ſujet il raconte l'aventure fâcheuſe de Meſſire Geoffroi d'Harcourt, qu'il vit bleſſer au bras par un tireur. Cependant il finit par traiter avec mépris cette Chaſſe, & par renvoyer à l'école des Anglois ceux qui voudront s'y perfectionner.

Si Phébus eût moins conſulté le préjugé des Chaſſeurs de ſa nation, il auroit compris que loin de

traiter avec dédain cette eſpece de Chaſſe, il devoit, en bon politique, la recommander. Les Anglois, plus ſages que nous, préféroient à toute autre Chaſſe celle qui ſe faiſoit avec l'arc & l'arbalete; auſſi étoient-ils d'excellens Archers: avantage qui plus d'une fois leur donna ſur nous la ſupériorité dans les combats. Charles V, né avec l'heureux talent de penſer ſainement des choſes, avoit compris de quelle conſéquence il étoit de réformer à cet égard les fauſſes idées de la Nation. Se voyant obligé de recommencer la guerre contre les Anglois, il proſcrivit tous les jeux, & toutes les eſpeces de divertiſſemens, pour leur ſubſtituer le maniement de l'arc & de l'arbalete, à deſſein de former de ſes Sujets d'habiles Tireurs. Le ſuccès répondit à ſes intentions, & en juſtifia pleinement la ſageſſe.

On voit dans l'ouvrage de Gaſton Phébus qu'en été, ſaiſon affectée à la Chaſſe du cerf, le vert étoit l'habillement des Veneurs, & qu'en

hiver, tems où l'on chaſſoit le ſanglier, on prenoit les fourrures de gris. On y voit encore que ſi le Peintre Jean de Udine enſeigna le premier aux Italiens l'art de tromper les oiſeaux par le ſimulacre d'une vache artificielle, il n'eſt pas cependant l'inventeur de ce ſtratagême. Phébus nous apprend que long-tems avant lui nos Chaſſeurs s'en ſervoient, non-ſeulement pour prendre les perdrix, comme faiſoient les *Perdrieurs*, mais pour approcher toutes ſortes de bêtes ſans les épouvanter, & pour les tirer de près.

L'Auteur vante beaucoup l'excellence, l'intelligence & la docilité des chiens qui compoſoient ſa meute, & que lui-même avoit formés. Il inſtruit le Lecteur de tous les procédés & de toutes les pratiques qui lui avoient réuſſi à la Chaſſe, ſans omettre les diſputes qu'il avoit eues ſur cette matiere avec les meilleurs Veneurs de ſon tems, & en particulier avec Huet de Nantes. Il exalte les merveilleux talens de cet habile Chaſſeur pour crier & pour

donner du cor, auſſi bien que ceux du Sire de Montmorenci. *Ils eurent*, dit-il, *de très-beaux langages, belles conſonances & belles voix, & belles manieres de parler à leurs chiens.*

L'art de ſonner a toujours été une des parties principales de la ſcience du Chaſſeur, & celle qui contribue peut-être davantage au plaiſir de la Chaſſe. Si on eſt curieux de ſavoir en quoi cet art conſiſtoit alors, il faut lire un ouvrage en vers compoſé dans le même-tems (en 1394) ſous le titre de *Tréſor de la Venerie*, par Hardouin, Seigneur de Fontaine-Guerin. (15) L'Auteur le compoſa au château de Mezargues ſur la Durance, dans la priſon de la Vicomteſſe de Turenne. Quelque doux qu'il parut alors d'être ſous la captivité des Dames, les nuits d'hiver devenoient bien longues pour Fontaine-Guerin, & ſa captivité n'eſt point de celles que chantent les Poëtes amoureux. Ce fut pour en adoucir la rigueur qu'il

entreprit cet ouvrage, après lequel il pourra en faire de meilleurs. C'eſt à peu-près ſon langage.

Dans la premiere partie de ſon poëme il répete les leçons qu'il avoit reçues de Guillaume du Pont ſon Maître. Chaque Province avoit ſa maniere de ſonner du cor. L'Auteur n'eſtime que celle qui étoit uſitée dans le Maine & l'Anjou, & il la juge préférable à toutes les autres. Rien de plus clair, ſelon lui, que les préceptes qu'il donne: ſix mots auſſi aiſés à comprendre que l'A. B. C. en ſont l'affaire, de même que ſix notes donnent la gamme pour former toute eſpece de chant & de muſique. Il ne ſe contente pas de donner la gamme notée, il note auſſi tous les airs de Chaſſe, dont il fait monter le nombre à quatorze, & qui s'exécutoient tous pendant le cours de la Chaſſe. Quoique l'Auteur ſe vante d'avoir mis beaucoup de clarté dans ſon poëme, il ne nous en a pas paru plus intelligible.

La ſeconde partie traite de la

Chaſſe & de ſes différentes eſpeces, mais d'une façon bien moins ſçavante & beaucoup plus ſuperficielle que dans l'ouvrage de Gaſton Phébus. L'intention du Poëte en compoſant ſon Tréſor de la Vénerie, eſt de rappeller à Louis, Duc d'Anjou, Roi de Sicile (16) & à Charles d'Anjou, un plaiſir qu'ils ont aimé dès leur enfance, & de fixer l'attention de ces Princes, & du Roi de France leur frere, ſur les beaux pays du Maine, où ils ont des Vaſſaux remplis d'affection. Il prend de-là occaſion de faire le dénombrement des délicieuſes forêts qui s'y rencontrent. Cet ouvrage peut encore ſervir à faire connoître ceux qui alors ſe diſtinguerent le plus dans l'art de la Vénerie. Les plus grands Seigneurs & les Guerriers les plus célebres, y paroiſſent ſur la ſcene. Tels ſont, entr'autres, Philippe II, Duc de Bourgogne, appellé *très-habile Chaſſeur*, le Duc d'Orléans frere du Roi, qui *ſait bien les manieres de chaſſer & de corner à l'u-*

ſage de France; le Comte de Foix & de Bearn, dont il a été parlé plus haut; le Comte de Tancarville, & ſon fils le Vicomte de Melun, qui *fut autant de Chaſſe que Jean Meun d'Aſtronomie*; le Seigneur de Châtillon; Jean, Comte de Sancerre, & pluſieurs autres Seigneurs. Le Comte de Sancerre ſignala ſa paſſion pour la Chaſſe, d'une maniere tout-à-fait particuliere; il fonda un Ordre de Chevalerie, ſous le titre de *l'Ordre du Levrier.* * Cette fondation fait l'objet d'une des clauſes de ſon teſtament, dreſſé en 1402.

* Voy. Godefroy, Annot. ſur l'hiſt. de Charles VII.

Les Ducs de Bourgogne, qui ſe piquoient d'avoir une maiſon auſſi magnifique que celle de nos Rois dont ils étoient iſſus, avoient comme eux un équipage de Vénerie conſidérable. On y comptoit *ſix Pages de chiens courants, ſix de levriers, douze Sous-Pages de chiens, ſix Gouverneurs de Valets de chiens, ſix Valets de chiens limiers, ſix valets de chiens levriers, douze Valets de chiens courants, ſix Valets d'épagneuls, ſix Valets de petits*

chiens, ſix Valets de chiens Anglois & de chiens d'Artois (17). Cette magnificence qui faiſoit alors l'étonnement de l'Europe, étoit cependant bien peu de choſe auprès du faſte des Princes de l'Orient. Le Comte de Nevers (18), fils du Duc de Bourgogne, fait priſonnier avec un grand nombre de Seigneurs François, après la funeſte journée de Nicopolis, trouva à la Cour Ottomane de quoi humilier la médiocrité des Cours d'Occident. Bajazet voulant donner à ſes illuſtres captifs une haute idée de ſa puiſſance, étala à leurs yeux ſes nombreux équipages de Chaſſe: on y comptoit ſept mille Fauconniers, & ſept mille Veneurs. C'eſt le même Bajazet à qui Charles VI envoya des autours & des faucons, avec des gants brodés de perles & de pierreries pour porter ces oiſeaux.

C'eſt ſur-tout dans les alluſions & dans le ſtyle figuré des Poëtes, que ſe retrouvent les traces du goût dominant d'une Nation dans tel ou

tel ſiecle. Or toutes les compoſitions poétiques de ce tems-là ſont pleines d'expreſſions empruntées du langage des Chaſſeurs, & elles atteſtent qu'alors la Chaſſe étoit univerſellement dans le plus haut degré de conſidération. Cet exercice étoit regardé moins comme un amuſement permis à la Nobleſſe, que comme une de ſes fonctions les plus honorables. Euſtache des Champs ne voit que quatre objets dignes de partager la vie des *nobles hommes*, qui ſont jaloux d'acquérir de l'honneur, la guerre, les tournois, la Chaſſe & les voyages.

Le regne de Charles VII, fécond en grands évenements, fournit peu de matiere au ſujet que je traite (19). La Couronne en proie aux invaſions de l'ennemi, & enſuite ſauvée par une eſpece de miracle, occupoit trop eſſentiellement la valeur de la Nation & la plume de ſes Hiſtoriens, pour permettre à ces derniers de porter eur attention ſur des objets de

ſimple amuſement. Je ne trouve dans tout le cours de ce Regne qu'une ſingularité à remarquer; c'eſt le ſpectacle connu ſous le nom *d'entremêts*. Il ſervit à la pompe & au divertiſſement d'un feſtin donné à Lille, en 1453, pour le Duc de Bourgogne, à l'occaſion des vœux du Faiſan pour la croiſade contre les Turcs, dont j'ai parlé ailleurs. On y vit à l'un des bouts de la ſalle un héron *prendre ſon vol & ſon vent*, & l'on entendit auſſitôt pluſieurs voix s'écrier, *à l'aguet*, *à l'aguet*, comme font les Fauconniers. Dans le même inſtant on apperçut au côté oppoſé un faucon qui s'avançoit pour le combattre; il s'élança avec tant de rapidité, & heurta le héron ſi rudement, qu'il l'abatit au milieu de la ſalle. Après la curée faite, le héron fut apporté au Duc, & mis ſur la table : au même banquet fut repréſentée une *Chaſſe de petits chiens glapiſſans*, *& de Braconniers huants* (20). Cette anecdote ſuffit pour prouver que la Nation con-

tinuoit toujours à faire de l'exercice de la Fauconnerie & de la Vénerie, l'un de ſes plaiſirs les plus chers.

NOTES HISTORIQUES

Sur la ſeconde partie des Mémoires ſur la Chaſſe.

(1) HELFORT ou Herfort, fut le lieu de la naiſſance & de la mort du Poëte Philips, qui l'a célébré dans ſon Poëme de *Pomone. Voy. Yard, Idée de la Poéſie Angloiſe, T. 1, p. 33.* Cette ville vit naître auſſi la fameuſe *Vierge*, dite *d'Herfort*, dont les prédictions furent ſi utiles à Cromwel.

(2) Gace ou Gaſſe de la Bigne, ou de la Vigne, eſt appellé *Gaſto de Vineis* par les Auteurs du *Gallia Chriſtiana*, T. 8, p. 1636. Antoine Véran imprima le Poëme de la Bigne à la ſuite du Livre de Gaſton Phébus, qui étoit en proſe, ſous le titre de : *Phœbus des Déduits de la Chaſſe des beſtes ſauvaiges & des oyſeaux de proye.* Et il donna au Public ces deux Traités comme s'ils euſſent fait les deux parties du même ouvrage, dont Gaſton Phébus auroit été ſeul l'Auteur. Pour mieux déguiſer cette ſuppoſition, il eut la mauvaiſe foi de ſupprimer les vers où la Bigne ſe nomme & parle de lui-même, au commencement & vers la fin de ſon Poëme; mais il lui a échappé, au fol. 37 r°, col. 1, un paſſage qui fait con-

noître clairement que l'ouvrage en vers appartenoit à Gaſſe de la Bigne.

Les ſucceſſeurs de Gaſſe de la Bigne dans la place de premiers Châtelains de nos Rois, ont commencé à prendre le titre de Grands Aumôniers. *Choiſy, Hiſt. de Charles V*, p. 429.

(3) Quoique le Poëme de Gaſſe de la Bigne ait été imprimé, & qu'il y en ait même pluſieurs éditions, cependant comme ces éditions ſont rares, & d'ailleurs imprimés en caracteres gothiques, j'ai cru que mes Lecteurs me ſauroient gré de leur donner un extrait fidele & ſuivi de cet ouvrage ſingulier; je n'en citerai que ce qui me paroîtra propre à faire connoître le goût, la poéſie & la littérature de ce tems-là. On trouvera cet extrait après les notes du quatrieme Mémoire ſur la Chaſſe.

(4) Si vous compterai la maniere
D'un fait qui en Berri avint
Il n'a pas des ans plus de vint,
Ou païs de Berri avoit
Un Chevalier qui moult amoit
Les eſperviers en la ſaiſon.
Un en avoit en ſa maiſon
Qu'après gibier laiſſa aller,
Car ne le vouloit pas muer;
Mais quant d'avecques ſoi l'oſta,
Gez & clochetes lui oſta,

A la fin qu'il ne fuſt repris.
Il eſtoit près de ſon pourpris
Si en recongnoiſſoit mieux l'eſtre,
Car par une haulte feneſtre,
En la ſale du Chevalier,
Hault ſur le trait s'aloit percher,
Et layens faiſoit ſon ſéjour
Souvent & de nuit & de jour.
Le Chevalier a fame avoit
Une Dame qui moult amoit,
Car elle eſtoit & bonne & belle,
C'eſt grant tréſor de l'avoir telle,
Laquelle avoit un eſtournel
Qui parloit ſi bien & ſi bel,
Car très-grant merveille avoient
Ceulx qui ſi bien parler l'oyoient.
Or avint, en une journée
Qu'il faiſoit froide matinée,
Que la Dame la cage priſt
Et l'eſtournel près du feu miſt,
Mais il s'en yſſit de la cage
De quoy ne fiſt mie que ſaige,
Et ſe commence à eſplucher
Et à ſoi eſtendre & ſoy ayſier.
La Dame qui fort l'amoit,
En ſoubzriant le regardoit:
Tantoſt comme l'eſpervier le vit,
D'amont où eſtoit, deſcendit,
Et le preiſt & l'en emporta.
Adonc la Dame s'eſcria

Tellement que le Chevalier,
Qui eſtoit prez en un ſolier,
Acourit aval pour ſavoir
Que la Dame pouoit avoir:
Si la vit qu'elle decurtoit
Ses mains, & amont regardoit,
En diſant laſſe que ferai?
Car mon eſtournel perduay,
La choſe qu'avois plus cher:
Hais mon ſeigneur! l'eſperuier
L'en porte laſſus à mont,
Dont je ſuis courroucé moult.
Le Chevalier toſt print un gant,
Et le poin lui tant maintenant
En s'en alant droit à la porte;
Tantoſt l'eſpervier lui aporte
L'eſtournel; mais le Chevalier
Qui ſavoit d'oyſeaux le meſtier,
Courtoiſement le deſcherna,
Et du pié tout ſain lui-oſta,
Et dit à la Dame: tenés
Voſtre eſtournel, & regardés.
La Dame ot grant joie & le priſt,
Qui en ſa caige le remiſt.
Mais j'ay depuis oy raconter
Qu'il fut bien un mois ſans parler.
Ce qu'ay dit preuve par un homme
Qui m'a juré ly Sains de Romme,
Qui fut preſent & vit le fait
Quant chiez le Chevalier fut fait.

Pierre d'Orgemont a nom,
Qui eſt uns homs de grant renom;
Si l'a fait le Roy Preſident
A Paris en ſon Parlement,
Et depuis par ſa ſuffiſance,
Il a fait Chancelier de France.

(5) Les Eccléſiaſtiques étoient ſi jaloux de leur Chaſſe; qu'on en a vus exercer les plus grandes cruautés contre ceux de leurs vaſſaux qui avoient oſé chaſſer ſur leurs terres ſans permiſſion, ou contre ceux de leurs ſerviteurs qui avoient détourné quelques effets appartenants à leur équipage de chaſſe. En 1531, un certain d'Inteville, Evêque d'Auxerre, fut condamné pour avoir fait crucifier un de ſes Gardes, qui avoit vendu à ſon inſçu quelques oiſeaux de fauconnerie. *Voy. l'Indication ſommaire des faits qui prouvent la compétence de la Juſtice Séculiere, &c. p. 42 & ſuiv.*

(6) On trouve dans les *Ordonn. des Rois de Fr. T. 6, p.* 141, les Lettres de Charles V. qui portent qu'il n'y aura plus que ſix Maîtres des Eaux & Forêts, & que dans ce nombre ſera compris le Maître de la Vénerie. Ces mêmes Lettres ordonnent qu'ils ſeront choiſis par la Chambre des Comptes. Le Prince enjoint en même-tems à cette Cour de faire rendre compte aux anciens Maîtres des Eaux

& Forêts de ce qu'ils avoient reçu ; de punir ceux qui avoient malverſé, & de travailler à la réformation des forêts du Royaume.

Parmi les principaux abus que Charles V réforma dans l'adminiſtration des Chaſſes, on peut compter l'abolition du droit que ſes Veneurs avoient, ou plutôt qu'ils s'étoient arrogé, de loger dans les Monaſteres tous leurs équipages aux frais des Moines.

On voit ſous ce Regne pluſieurs permiſſions, franchiſes & exemptions de Chaſſe accordées ou confirmées par ce ſage Monarque, à différentes Villes ou Villages, en 1364, 1369, 1370 & 1374. *Ordonn. des Rois de Fr.*

(7) L'Abbé de Choiſy, *Hiſt. de Charles V, p.* 416 *&* 422, fait mention d'une Chaſſe de ce Prince avec le Roi des Romains dans le Parc de Vincennes. Sous le même Regne on voit le Roi de Navarre faire une partie de Chaſſe, à la faveur de laquelle il ſe fait enlever par les François, pour dégager la parole qu'il avoit donnée aux Anglois de les ſervir. *Ibid. p.* 162. Le même Auteur rapporte que le fameux Jean Chandos, qui aimoit paſſionnément la Chaſſe, y eut un jour un œil crevé, & que cet accident fut depuis la cauſe de ſa mort.

(8) Choiſy, dans ſon *Hiſt. de Charles V*,

fait mention d'un Comte de Tancarville, qui étoit Lecteur du Roi. Ce pourroit bien être le même dont parle Gaſſe de la Bigne, & auquel il attribue un ſi grand amour pour la Fauconnerie & la Vénerie.

(9) Juvenal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI*, ſous l'an 1380, p. 10, fait à peu-près le récit ſuivant.

» On raconte que le Roy Charles VI, » pendant ſon ſéjour à Toulouſe, étant » allé chaſſer dans la forêt de Bouconne » avec pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, » fut ſurpris de la nuit qui étoit très- » obſcure, & qu'il s'égara. On ajoute » que s'enfonçant de plus en plus dans » le bois ſans pouvoir reconnoître l'en- » droit où il étoit, il fit un vœu s'il » pouvoit échapper du péril où il ſe » trouvoit d'offrir le prix de ſon cheval » à la Chapelle de Notre-Dame de » Bonne-Eſpérance dans l'Egliſe des Car- » mes, qu'auſſitôt la nuit s'étant éclaircie, » il ſortit heureuſement du bois; que » le lendemain il s'acquitta de ſon vœu, » & qu'il fonda en conſéquence un » Ordre de Chevalerie ſous le nom de » Notre-Dame-d'Eſpérance. On cite en » preuve *une ancienne peinture qu'on voit* » *ſur la muraille du Cloître des Carmes de* » *Toulouſe, auprès de la Chapelle de No-* » *tre-Dame-d'Eſpérance, où un Roi de* » *France eſt repréſenté à cheval s'inclinant* » *devant une image de la Vierge; des*

» *Seigneurs y ſont peints auſſi au nombre de* » *ſept, qui marchent à pied après le Roi,* » *tous armés hormis la teſte : ils portent* » *des cottes d'armes avec les armoiries* » *chacun de leur maiſon, leurs noms ſont* » *écrits au bas en caracteres de ce ſiecle-* » *là ; mais on n'en peut lire que cinq,* » *qui ſont le Duc de Touraine, le Duc* » *de Bourbon, Pierre de Navarre, Henri* » *de Bar, & Olivier de Cliſſon ; les deux* » *autres ont été effacés par le tems. Tous* » *ces perſonnages ſont peints de grandeur* » *naturelle. Le fonds de cette peinture eſt* » *chargé de loups, de ſangliers, & d'au-* » *tres beſtes ſauvages qui habitent les* » *forêts. Au plus haut il y a une ma-* » *niere de friſe où ſont peints des Anges* » *qui portent en leurs mains des bande-* » *roles, ſur leſquelles eſt écrit trois fois* » *le nom* Eſpérance ». *Dom Vaiſſette, Hiſt. du Languedoc, T. 4, p. 396, ſous l'an* 1389.

(10) Parmi les différentes Ordonnances de Charles VI, ſur la Chaſſe, on trouve les ſuivantes.

En 1393, ce Prince ayant accordé, par importunité, à pluſieurs perſonnes la permiſſion de chaſſer ou de faire chaſſer dans ſes forêts, aux cerfs, biches, ſangliers & truyes, ce qui avoit dépeuplé ſes Chaſſes, ordonna, par ſes Lettres du 7 Septembre 1393, » qu'afin qu'il trou- » vât plus plaiſant déduit dans ſes forêts,

» lorſqu'il voudroit y chaſſer, toutes les » permiſſions qu'il avoit accordées, ou » qu'il pourroit accorder dans la ſuite, » n'auroient point d'exécution ſi elles » n'étoient ſignées du ſignet du Duc de » Bourgogne ». Ces Lettres ſont adreſſées aux Maîtres des Eaux & Forêts, aux Maîtres Gruyers, Gardes & Verdiers des Forêts. Le même jour le Roi donna au Duc de Bourgogne une permiſſion excluſive de chaſſer ou faire chaſſer dans la forêt de Crecy en Brie, à toutes bêtes rouges & noires à force de chiens, & filets & harnois. Ces lettres ſont adreſſées auſſi aux Maîtres des Eaux & Forêts, au Verdier & au Garde ou Gruyer de cette forêt. *Ord. des Rois de Fr. T. 7, p. 579.*

On voit dans les mêmes Ord. T. 7, p. 644, que les Juifs payoient une redevance aux Veneurs du Roi.

En 1395, il eſt dit, art. 12, d'une Ordonnance de Charles VI, que les Veneurs & les Fauconniers, même ceux du Roi, ne pourront ſe loger que dans les hôtelleries publiques, & ne pourront prendre de vivres pour eux, pour leurs valets, leurs chevaux, leurs chiens & leurs oiſeaux, qu'en payant ſur le champ.

En 1396, Lettres du même Roi touchant *la Chaſſe*.

Il y eſt dit : Que pluſieurs non-nobles, Laboureurs & autres, qui par eux-mêmes n'avoient aucun droit de Chaſſe, ni aucune permiſſion pour chaſſer, entretenoient ce-

pendant chez eux des chiens, des furets, des lacets & des filets, & divers autres engins propres à prendre groſſes bêtes rouges & noires, lapins, lievres, perdrix, faiſans, & autres animaux; qu'ils faiſoient des excurſions dans les garennes du Roi, & dans celles des Nobles, ce qui donnoit lieu à des querelles fâcheuſes, expoſoit ces Chaſſeurs frauduleux à être mis en priſon, à payer de groſſes amendes, les détournoit du labourage & du commerce, & les conduiſoit inſenſiblement à devenir des voleurs & des meurtriers. De plus, lorſque le Roi ou les Nobles vouloient prendre le plaiſir de la Chaſſe, les bois & les garennes ſe trouvoient entierement dépeuplés. Pour remédier à ces abus, Charles VI, par ſes Lettres du 10 de Janvier 1396, » défendit » aux non-nobles qui n'auroient point de » privilege pour la Chaſſe, ou qui n'au» roient point obtenu de permiſſion de » perſonnes qui fuſſent en droit de la leur » donner, de chaſſer à bêtes groſſes ou » menues, ni à oiſeaux en garenne, ni » dehors, & d'avoir dans leurs maiſons » chiens, furets, lacets, &c. Et il or» donna que s'ils en avoient, les Nobles » ou les Juges des lieux où ils demeu» reroient, ou dans leſquels ils chaſſe» roient, puſſent les leur ôter ». Il laiſſa cependant la Chaſſe à ceux des Gens d'Egliſe à qui ce droit pouvoit appartenir par lignage ou par quelqu'autre titre,

& aux Bourgeois qui vivoient de leurs héritages ou de leurs rentes. Il permit néanmoins aux gens de labour d'avoir, pour éloigner de leurs terres les porcs & autres bêtes ſauvages, des chiens, ſans qu'on pût les leur ôter, & ſans qu'ils fuſſent dans le cas d'encourir l'amende; mais il voulut que s'ils prenoient quelques bêtes, ils fuſſent tenus de les porter au Seigneur ou au Juge, & que s'ils ne le faiſoient pas, ils payaſſent la valeur de la bête, & fuſſent condamnés à l'amende. Ces Lettres ſont adreſſées à Guillaume, Vicomte de Melun, Souverain Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts par tout le Royaume, & à tous les autres Maîtres & Enquêteurs des Eaux & Forêts. *Ord. des Rois de France*, *T.* 8. *p.* 117.

Une Ordonnance de 1397 porte, entre autres choſes, ces paroles, *art.* 20 : *In venationibus Aprorum retinemus nobis caput & ungulas, & in venationibus Urſorum enchiam* (c'eſt-à-dire la hanche ou eſchinée) *& plantas Cervorum & Bicharum eſpaulam. Item retinemus nobis ſolvoragium eſt Animalium, omnium hominum extraneorum, ſicut eſt levari conſuetum, & omnes nidos avium nobilium.* Un morceau excellent du cerf, que les anciens Chaſſeurs déſignoient par ces mots : *le fol l'y laiſſe.* Comme qui diroit eſt fou qui ne prend pas ce morceau du cerf dépecé. C'eſt vraiſemblablement de

cette expreſſion & par imitation, que nous avons formé celle de *ſots l'y laiſſent*, pour déſigner dans certaines volailles deux morceaux très-délicats qui ſe trouvent placés de chaque côté de l'épine dorſale.

(11) » Meſſire Guillaume de Gamaches fut deſtitué de l'Office de Grand » Veneur de France, parce qu'il avoit, » par pluſieurs fois, fait faillir le Roi Charles VI de prendre le gibier à la Chaſſe, » & en fut pourvu Meſſire Loys d'Orguechin : y eut procès entre eux au Parlement pour raiſon de ladite deſtitution, » le 17 Janvier 1414. Depuis fut ledit de » Gamaches pourvu de l'Office de Grand » Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France ». *Du Tillet, Recueil des Rois de France, leur Couronne & Maiſon, pag. 306.*

(12) Le Livre que le Comte de Foix a compoſé ſur la Chaſſe, a pour titre : *Le Miroir de Phebus des deduits de la Chaſſe des beſtes ſauvaiges, & des oyſeaux de proie, par Gaſton Phebus de Foix, Seigneur de Bearn.*

(13) Peut être le nom de *Phébus* lui fut-il donné auſſi à cauſe de ſon amour exceſſif pour la Chaſſe.

(14) Les Princes que nomme Froiſſard, ne furent pas les ſeuls à qui Gaſton Phébus

fit la guerre; il la fit encore & très-ſouvent au Comte d'Armagnac ſon voiſin, avec lequel le Roi l'obligea enfin de faire la paix. Cette paix fut cimentée en 1377, par le mariage du fils aîné de Gaſton Phébus, avec la fille du Comte d'Armagnac, *que ſa beauté & ſon eſprit*, dit l'Abbé de Choiſy, Hiſt. de Charles V, p. 396, *avoient fait ſurnommer la gaie Armagnagoiſe.*

(15) Ce Seigneur ne ſeroit-il pas le même qu'un Seigneur de Fontaines en Anjou, qui fut tué à la bataille de *Cravant*, vers l'an 1422, ſuivant ce qu'on lit dans le *Jouvencel*, manuſcrit de M. d'Hérouville, vers la fin du *recto* de la feuille chiffrée 3. On peut voir l'Hiſtoire de ce Seigneur dans *la Chronique d'Anjou*, *par Bourdigné, fol.* 133, *v°* & *autres*, & *fol.* 136, *v°*, & 137, *v°*.

(16) Le Duc d'Anjou, Roi de Naples, étant revenu en France après la perte de ſon Royaume, ſe retira à Angers, où il ſe livra au plaiſir de la Chaſſe, pour s'étourdir, ſans doute, ſur ſon malheur, & pour en adoucir l'amertume. *Choiſy, Hiſt. de Charles VI, p.* 249.

(17) Les chiens & les oiſeaux du Duc de Bourgogne, pour la Vénerie & la Fauconnerie, étoient plus grands même que ceux du Roi. *Choiſy, p.* 222.

(18)

(18) Le Duc de Bourgogne envoia à Bajazet douze faucons blancs, pour la rançon du Comte de Nevers. *Ibid.* 215 & 223.

(19) Charles VII n'étant encore que Dauphin, fut attiré à la Chaſſe dans la forêt de Villeneuve-Saint-George par le Duc de Bourgogne, dont le deſſein étoit de l'enlever, ce qu'il ne put exécuter. Le même Dauphin, fils de Charles VI, ayant pris l'autorité en main, ſans conſulter davantage le Duc de Bourgogne, accorda à tout le monde la permiſſion de Chaſſer, & ſupprima les Capitaineries qui avoient été établies depuis quarante ans. C'étoit le moyen de ſoulager le Peuple & de ſe l'attacher. *Choiſy, Hiſt. de Charles VI, p.* 403, 405 & 419.

(20) *Voy.* Mathieu de Coucy, Hiſt. de Charles VII, Edit. de Godefroy, p. 671, ſous l'an 1453.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE

TROISIEME PARTIE.

On peut oppoſer l'exemple de Louis XI aux moraliſtes ſéveres, qui penſent que les exercices tumultueux de la Chaſſe ne peuvent s'accorder avec les ſoins que demande le gouvernement d'un grand Etat. Jamais Prince ne fut plus occupé de politique, de guerre & d'intrigue ; jamais Prince cependant n'aima plus paſſionnément la Chaſſe. C'eſt Philippe de Commines qui nous l'apprend. Il dit de ce

Monarque, *qu'il ſe connoiſſoit mieux à la Chaſſe que nul homme qui ait regné de ſon tems, ſelon l'opinion de chacun :* il ajoute que *pour tous plaiſirs Louis XI aimoit la Chaſſe & les oiſeaux en leurs ſaiſons ; mais n'y prenoit pas tant de plaiſir comme aux chiens.* Enfin qu'il *couroit le cerf à force, ſe levoit fort matin & alloit aucunes fois loin, & ne laiſſoit point cela pour nul tems qu'il fit, & ainſi s'en retournoit aucunes fois bien las, & quaſi toujours courroucé à quelqu'un : car c'eſt matiere qui n'eſt pas conduite toujours au plaiſir de ceux qui la conduiſent..... à cette Chaſſe étoit ſans ceſſe, & logé par les Villages juſqu'à ce qu'il venoit quelques nouvelles de la guerre.*

Au reſte Louis XI ne regardoit lui-même la Chaſſe que comme un délaſſement, & il paroît qu'il s'étoit fait une loi de ne s'y livrer qu'après avoir rempli tous les devoirs de la Souveraineté. C'eſt au moins ce qu'on peut conclure d'une de ſes lettres datée d'Argenton, le

4 Novembre : *J'ai été*, dit-il, *averti de Normandie que l'armée des Anglois eſt rompue pour cette année ; je m'en retourne prendre & tuer des ſangliers, afin que je n'en perde la ſaiſon, en attendant l'autre pour prendre & tuer des Anglois.*

Pendant ſa retraite dans les Etats du Duc de Bourgogne, lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin, il lia une étroite amitié avec le Comte de Charolois : ils aimoient l'un & l'autre la Chaſſe avec paſſion, & ils s'y exerçoient ſouvent enſemble. Auſſitôt que Louis fut parvenu à la Couronne, le Comte de Charolois ſe rendit à Tours, pour voir dans ſa gloire un Prince qu'il avoit aimé dans ſes égaremens. Le Roi ne négligea rien pour ſignaler par des fêtes brillantes la reconnoiſſance qu'il lui devoit. Monſtrelet raconte à cette occaſion une aventure qui prouve l'amitié, du moins apparente, qui ſubſiſtoit alors entre ces deux Princes, qu'on vit dans la ſuite devenir ennemis & irréconciliables.

Le Comte de Charolois faiſant une partie de Chaſſe avec le Roi, ſe laiſſa tellement emporter à la pourſuite d'une bête rouſſe, qu'il reſta égaré dans les détours de la forêt. Surpris par une nuit très-obſcure, il fut obligé de s'arrêter dans un Village, & d'attendre le jour pour retrouver ſon chemin. Louis rentré dans ſon palais de Tours, ne voyant point le jeune Comte revenir, tomba dans de mortelles inquiétudes. Il envoya de tous côtés dans les bois des gens, avec des torches & des flambeaux, pour le chercher, jurant de ne boire ni manger qu'il n'en eût eu des nouvelles. Un exprès dépêché du Village même où le Comte paſſa la nuit, remit enfin le calme dans l'eſprit du Roi. Le lendemain il reçut le Prince avec les tranſports de la joie la plus vive. Ce fut le dernier plaiſir qu'ils partagerent enſemble. Le Comte de Charolois devint Duc de Bourgogne; alors les fureurs de la rivalité ſuccéderent tout à coup dans leurs cœurs

aux doux ſentimens de l'amitié. Une guerre funeſte s'alluma entre eux, & auroit peut-être entraîné la ruine des deux Etats, ſi la mort précipitée du Duc n'eût pas promptement éteint le flambeau de la diſcorde.

Quoïque Louis XI fut fort avare de ſes tréſors, il ne ſe faiſoit cependant aucune peine de les répandre avec profuſion pour fournir aux dépenſes de ſes Chaſſes, *comme celui qui aimoit merveilleuſement à chaſſer & à voler. Il ne refuſoit rien à ſes Braconiers & à ſes Fauconiers, qui faiſoient ſon déduit; à autres gens ne donnoit que peu ou néant* (1). Toutes nos Hiſtoires le taxent de la plus grande avarice. S'il ne s'étoit interdit les libéralités que pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat, en épargnant au peuple de nouvelles charges, on n'auroit eu qu'à louer ſon économie; mais on ne pouvoit lui pardonner qu'il prit les frais immenſes de ſa Chaſſe, ſur les récompenſes qu'il retranchoit durement à ſes meilleurs ſerviteurs.

Soit que ſa paſſion pour la Chaſſe acquit de nouvelles forces dans ſa vieilleſſe; ſoit que devenu infirme, languiſſant & preſque mourant, il voulût ſe déguiſer à lui-même ſon état, ou qu'il entrât dans les vues ordinaires de ſa politique, d'en impoſer aux Cours étrangeres, par une vaine apparence de vigueur; il fit venir à grands frais, des pays les plus éloignés, toutes ſortes d'animaux pour ſa ménagerie, ſon écurie, ſa vénerie, & même des eſpeces de bêtes les plus rares, pour peupler ſes forêts. *Il faiſoit acheter*, dit Commines *, *un bon cheval quoiqu'il coutât, ou une bonne mule..... des chiens, en envoyoit querir par-tout: en Eſpagne des allans, de petites levrettes; en Bretagne, levriers, épagneux, & les achetoit cher; & à Valence de petits chiens velus, qu'il faiſoit acheter plus cher que les gens ne les vouloient vendre; en Sicile, envoyoit querir quelques mules, & ſpécialement à quelque Officier du Roi, & la payoit au double; à Naples,*

* Tom. 1. Liv. 6. de l'Edition de Bruxelles, 1714.

des chevaux, & bêtes étranges de tous côtés; comme en Barbarie, une eſpece de petits lions qui ne ſont point plus grands que petits renards, & les appelloit Aditz; aux pays de Danemarck & de Suede, envoya querir de deux ſortes de bêtes, les unes s'appelloient Helles, & ſont de corſage de cerf, grandes comme buffles, les cornes courtes & groſſes; les autres s'appelloient Rengiers, qui ſont de corſage & couleur de daim, ſauf qu'elles ont les cornes beaucoup plus grandes: car j'ai vu Rengiers porter corps pour avoir ſix cornes. De chacune de ces bêtes donna aux Marchands quatre mille cinq cens florins d'Allemagne.

Le Roi d'Angleterre, pour lui faire des préſens conformes à ſon goût dominant, lui avoit envoyé des trompes de Chaſſe & des bouteilles de cuir, uſtenſiles qui lui étoient utiles pour ſes haltes (2).

Une eſpece de chiens dont on avoit juſqu'alors aſſez négligé la race, prit faveur ſous ſon regne; les Ecrivains du tems ont eu l'at-

tention de nous en conſerver fidelement la généalogie & l'hiſtoire. Ces chiens qu'on appelloit *Baux*, & que depuis on nomma *Greffiers*, avoient été peu recherchés, parce qu'en général ils n'étoient pas propres à courir toute ſorte de bêtes, & qu'ils ne donnoient guère qu'au cerf. Le premier de cette eſpece de chiens dont il ſoit fait mention dans les livres de Vénerie, s'appelloit *Souillard* (3). Il fut offert en préſent à Louis XI par un pauvre Gentilhomme. Le Sénéchal Gaſton, voyant que le Roi n'en faiſoit pas grand cas, le lui demanda pour le donner à la plus ſage Dame de ſon Royaume. *Quelle eſt-elle?* dit le Roi; c'eſt Madame Anne de Beaujeu votre fille, répondit-il; *dites la moins folle*, reprit bruſquement le Roi; *car de ſage femme n'y en a point au monde.*

Le chien paſſa du Sénéchal Gaſton, au Sénéchal de Normandie, qui le confia aux ſoins d'un Veneur nommé Jacques de Brezé.

Madame Anne de Beaujeu, ſur les éloges qu'elle entendit faire de la beauté & de la bonté de cet animal, envoya une chienne pour avoir de ſa race. Il en vint pluſieurs chiens; & l'eſpece s'en multiplia beaucoup en peu de tems.

Salnove, Ecrivain poſtérieur, beaucoup plus ſçavant en fait de Chaſſe qu'en fait d'Hiſtoire, confond une partie de ce récit avec l'hiſtoire des chiens gris amenés d'outremer par Saint-Louis : mais il nous indique l'étimologie du nom de *Greffiers*, donné aux chiens de cette claſſe. Si on l'en croit, *Souillard* couvrit une braque blanche & fauve d'Italie, qui appartenoit à un des Secretaires du Roi, qu'on nommoit alors *Greffiers*. Il n'en fallut pas davantage pour déſigner ſous ce même nom les chiens provenus de cet accouplement. Nous verrons encore par la ſuite combien ces chiens furent recherchés.

Comme c'étoit le Roi qui les avoit mis en honneur, la flatterie ne manqua pas de ſaiſir cette cir-

conſtance pour faire ſa cour à ce Prince. Les Poëtes célébrerent à l'envi cette race de chiens, & ſurtout *Souillard.* L'Auteur anonyme d'un Traité du Nouveau Monde, compoſa un livre intitulé : *le Livre de la Chaſſe du Grand Sénéchal de Normandie, & les dits du bon chien Souillard, qui fut au Roi Loy de France onzieme du nom* (4).

Les paſſions d'un Prince quelles qu'elles ſoient, ſont toujours redoutables pour ſes Peuples. Celle dont Louis XI étoit poſſédé pour la Chaſſe, l'entraîna dans des excès qui furent très-funeſtes à pluſieurs de ſes Sujets. *Il fit*, dit l'Evêque Claude de Seiſſel, *les défenſes de Chaſſe, dont il ſe délectoit, ſi âpres & ſi ſéveres, qu'il étoit plus rémiſſible de tuer un homme qu'un cerf ou un ſanglier.*

Voulant jouir excluſivement d'un droit que, juſqu'alors toute la Nobleſſe avoit partagé avec ſon Maître, il fit chercher & brûler dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filèts & engins, ſer-

vans à prendre quelqu'eſpece de bêtes & d'oiſeaux que ce fut. Perſonne ne put ſe ſouſtraire à cette rigueur : les Princes ne purent ſauver leurs privileges que pour les garennes qui leur appartenoient : les Gentilshommes furent forcés de ſubir la loi ; & tandis qu'on leur impoſoit cette dure ſervitude, le peuple étoit abandonné aux vexations des gens de guerre, qui entretenoient à ſes dépens leurs chiens & leurs oiſeaux. C'eſt ainſi que les plaiſirs d'un Prince, dont la puiſſance eſt abſolue, peuvent devenir un fléau pour ſes Peuples, lorſqu'il eſt ſourd à la voix de l'humanité (5).

Les nobles reclamerent, ſous Charles VIII, aux Etats de 1483, les droits dont ils avoient été dépouillés par les ſéveres Ordonnances de Louis XI. Ils repréſenterent qu'ayant joui ſous Charles VII, & dans tous les tems antérieurs, de la liberté de chaſſer à toutes bêtes ſauvages dans leurs bois, & en la gruerie du Roi, ils en avoient été privés depuis *par*

l'exécution des Commiſſaires & Gens de petit état; que les biens de la campagne étoient abandonnés aux bêtes ſauvages, *plus franches que les hommes*. Ces dernieres expreſſions des remontrances de la Nobleſſe caractériſent la tyrannie la plus révoltante. Elle ſe plaint que dans pluſieurs Provinces, les grands Veneurs du Roi vont pour leur compte chaſſer dans les bois & forêts des Nobles & Hauts Juſticiers, comme ſi le Roi y étoit en perſonne; qu'ils empêchent les Propriétaires de chaſſer ſur leurs terres, & forcent encore les Vaſſaux de ces mêmes terres à les ſervir dans les Chaſſes faites au préjudice de leurs Seigneurs. Elle déclare qu'elle veut bien conſentir à tout, tant qu'il s'agira des plaiſirs du Roi, dont la puiſſance s'étend ſur tout le Royaume; mais elle demande que ſes Veneurs ne puiſſent chaſſer ſur leurs terres que lorſqu'ils y accompagneront le Monarque, que lorſqu'il chaſſera lui-même en perſonne ſur les lieux,

ou au moins lorſqu'il en ſera aſſez près pour qu'on puiſſe lui envoyer la venaiſon qui aura été priſe (6).

Il eſt arrivé rarement qu'on ait eu de pareilles plaintes à faire ſous d'autres Rois que ſous Louis XI. Elles ne pouvoient manquer d'être écoutées par ſon Succeſſeur.

Charles VIII, qui n'aimoit la Chaſſe qu'avec cette ſage modération qui convient à un Souverain, rendit à la Nobleſſe ſes anciens privileges, & la délivra de l'oppreſſion de ſes Veneurs.

Son regne ne nous préſente aucun fait de Chaſſe que nous puiſſions remarquer (7); je n'y trouve de relatif à la matiere que je traite, qu'un ouvrage en vers, compoſé en 1491, ſous le titre de *Pipée*, ou *Chaſſe du Dieu d'Amour*. Il eſt compris dans un Recueil de Poëſies intitulé : *Le Château de Plaiſance*.

L'Auteur de cet Ouvrage ſingulier eſt Octavien de Saint Gelais, Evêque d'Angoulême. Sa *Chaſſe du Dieu d'Amour* remplit à-peu-près les trois quarts du volume, qui eſt

un *in*-4° gothique, petit format d'environ 300 pages. Il repréſente la Mere de l'Amour ſe promenant dans un bois ſolitaire, qu'elle remplit de ſes plaintes & de ſes ſoupirs, & où elle déplore le malheur qu'elle a eu de perdre ſon cœur, ſans lequel il n'y a plus ni joie, ni plaiſir pour elle. Cupidon ſon fils vient la conſoler, il lui dit: que s'il peut rencontrer un Amant parfait, c'eſt-à-dire, qui joigne les graces & la vigueur de la jeuneſſe à la conſtance & à la fidélité, il le lui donnera pour remplacer l'ingrat qu'elle regrette, & que par le ſecours de cet amant loyal elle pourra reconquerir ſon cœur ſur le perfide qui le lui a ravi. Tous les Officiers de la Reine d'Amour viennent pareillement eſſayer d'adoucir le chagrin mortel de leur maitreſſe. Ces Officiers ſont, *Beauté*, ſa Dame d'Honneur; *Plaiſant-Regard*, Mignon de la Chambre; *Loyauté*, Secretaire d'amour; *Bonne-foi*, ſucceſſeur de *Loyauté* & ſon ſurvivancier; *Eſpoir-de-Jouir*, Grand Ve-

neur de la Reine; *Hardieſſe*, ſon Conſeiller; & *Déduit-Joyeux*, ſon Maître d'Hôtel. Dans un autre ſiecle que celui de Saint-Gelais, un Poëte auroit peut-être compoſé différemment la Cour de Venus, mais je doute qu'il y eût mis des Perſonnages plus allégoriques. Tous ces courtiſans flattent à l'envi la Reine de l'eſpoir de voir arriver bientôt dans ſon Palais quelque Chevalier digne de la ſervir; chacun d'eux promet de faire à cet étranger l'accueil le plus gracieux & le plus favorable. *Déduit-Joyeux*, le menera à la Chaſſe du Cerf amoureux; *Hardieſſe*, le munira de tout ſon courage; *Jeuneſſe*, de ſa fraîcheur; *Beauté*, de tous ſes charmes; *Plaiſant-Regard*, lui donnera ſes coups-d'œil tendres & ſéducteurs; *Loyauté*, ſa franchiſe; *Bonne-foi*, ſa fidélité; *Bel-accueil* enfin, autre Officier de la Cour d'Amour, le recevra avec toutes les démonſtrations de l'amitié la plus tendre; *Dame-Amour* appaiſée par des promeſſes ſi flatteuſes, paroît oublier un moment

ſa douleur, & ſe laiſſe reconduire au *Château de Plaiſance.* C'étoit le ſéjour de tous les plaiſirs, le Temple de la volupté. Tandis qu'on s'y livre à la joie, un jeune homme arrive à la porte du *Verger d'Amour*, peu éloigné du Château. Il eſt avec trois compagnons fideles qui l'ont ſuivi dans ſon pélerinage; ce ſont *Bon-Confort*, *Cœur-Libéral*, & *Ardent-Deſir*; êtres moraux peu propres à l'allégorie; mais tout ſe perſonnifie ſous la plume de notre Poëte. Le voyageur ſe lamente & ſe déſeſpere. Il conjure Cupidon de lui faire trouver la Dame, qui peut ſeule guérir la bleſſure, que le *dard d'aimer* a faite à ſon cœur. Un homme charitable vient lui offrir ſes ſervices. Long dialogue entre eux ſur les peines des Amants. L'ami finit par dire au Chevalier amoureux, qu'il n'eſt pas éloigné du *Château de Plaiſance*, & que c'eſt dans ce lieu charmant qu'il trouvera le remede à tous ſes maux. Il l'invite en même-tems à y aller, ſe chargeant d'être ſon introducteur,

Le jeune homme eſt timide; il n'oſe ſe préſenter à la porte d'un Palais ſi merveilleux; il craint d'être mal reçu de la Beauté qui l'habite. L'ami le raſſure en lui diſant, que cette Reine eſt toujours favorable aux Etrangers qui viennent lui faire leur cour; mais que pour être plus certain de réuſſir auprès d'elle & de gagner ſes bonnes graces, il n'aura qu'à ſuivre ponctuellement tous les conſeils, que lui donnera *Jeuneſſe*. *Bon-Conſort*, *Cœur-libéral*, & *Ardent-Deſir*, preſſent le Chevalier de ſe rendre aux avis de l'obligeant inconnu. Il ſe laiſſe perſuader. Les voilà tous entrés dans le *Verger d'Amour*, ſur les traces du guide officieux, qui, à la ſortie leur fait prendre le *chemin d'Eſperance*, par où l'on arrive à la forêt de *Gracieux Deſir*. Le jeune amant fatigué demande à s'y repoſer, afin de paroître plus frais, lorſqu'il arrivera au *Château de Plaiſance*. Ses Compagnons ainſi que ſon conducteur le quittent pour aller pendant ce tems-là faire un tour dans la forêt. Il s'aſſied au pied

d'un arbre & s'y endort. *Jeuneſſe*, qui ſe promenoit dans les environs, l'apperçoit, elle eſt touchée de l'aimable figure de ce Chevalier. Il lui paroît très-propre à tirer la Reine de l'ennui mortel où elle eſt plongée. Elle s'approche de lui, le reveille, lui adreſſe les complimens les plus flatteurs, & l'engage à la ſuivre au Château voiſin, où elle lui promet de le faire agréer pour amant à la dame qu'elle ſert, & avec laquelle il goûtera tous les plaiſirs de la tendreſſe. Elle lui apprend que cette Dame eſt la *Reine d'Amours*. L'amoureux voyageur refuſe d'abord les offres de *Jeuneſſe*; il n'oſe porter ſon ambition ſi haut; il convient cependant que d'après les merveilles qu'on lui a racontées du *Château de Plaiſance*, il s'étoit déterminé à courir le monde afin de trouver cet heureux ſéjour, & s'y vouer au ſervice du Maître & de la Maitreſſe, qui y tenoient leur Cour fortunée; mais que plus il en approche, plus il ſent augmenter en lui la crainte qu'il a de n'y

être pas admis; qu'en réfléchiſſant d'ailleurs ſur les tourments & les peines qui ſont le partage ordinaire des amants, il tremble de s'enrôler ſous la banniere de l'Amour. *Jeuneſſe* l'enhardit, en le flattant de la réception la plus favorable de la part de la Reine & de ſon fils, & en lui repréſentant, que s'il y a des déplaiſirs & des chagrins en amour, ce n'eſt que pour les cœurs faux, légers & infideles; mais

Qu'on ne peut compter
Tous les grands biens qu'Amour fait à ſes gens,
Qui à la ſuivre ſont prompts & diligens.

Les compagnons du Chevalier ſurviennent pendant cet entretien, & l'engagent à ſe livrer aveuglément aux conſeils de *Jeuneſſe*. Il obéit. La Dame le prend par la main & l'emmene avec toute ſa ſuite au Château tant deſiré. *Beauté*, Dame d'honneur de la Reine, ſe trouve à l'entrée du Palais. Elle demande au jeune homme s'il eſt bien réſolu de ſervir loyalement la Dame dont il deſire d'être le Chevalier. Il lui

jure que telle eſt ſa volonté. *Beauté*, ſéduite par l'air de candeur du jeune étranger, ſe joint à *Jeuneſſe*, & ces deux Dames de concert le prenant chacune par une main, le conduiſent dans une ſalle du Château, où il trouve *Hardieſſe*, ſans l'aſſiſtance de laquelle il ne pourroit être préſenté ni au Maître ni à la Maîtreſſe du Château, malgré le crédit de *Jeuneſſe* & de *Beauté*. *Hardieſſe* ſe met à la tête du cortege amoureux, & l'introduit dans l'appartement de *Cupidon* & de la *Reine d'Amours*. Remerciements de leur part aux Dames officieuſes qui leur ont amené un ſujet ſi aimable, un ſerviteur ſi parfait. La Princeſſe eſt enchantée de la bonne mine & de la grace qu'elle remarque en lui. Elle reprend un air plus ſerein & plus riant. Elle ſe promet encore des plaiſirs & des jouiſſances. *Cupidon* retient le Chevalier à ſa Cour ; mais avant de l'y fixer, on veut avoir des preuvres de ſa valeur, & qu'il ſe ſignale par quelque proueſſe. Le

cœur de *Dame d'Amours* eſt perdu, il faut le retrouver; c'eſt un Cerf amoureux qui l'a pris, & les ennemis de la Princeſſe effarouchent cet animal chéri, & l'empêchent d'approcher du Château pour le rapporter. Il s'agit d'attraper ce Cerf. On prépare une Chaſſe. La Reine forme l'équipage galant du jeune homme; elle veut être elle-même de la partie, ainſi que ſon fils. Tous les perſonnages que j'ai nommés plus haut en ſont pareillement. Cependant *Faux-rapport*, *Faux-ſemblant*, *Craintiſe*, *Trop-envieux* & *Danger*, qui ſont les ennemis jurés de *Dame-Amours*, & ceux qui récelent le cerf amoureux, forment enſemble le deſſein de ne jamais le découvrir. Notre jeune Chaſſeur arrive dans la forêt de *Gracieux-deſir*, va droit au *Buiſſon-de-triſteſſe*, où doit ſe tenir l'animal qu'il cherche. Il y trouve la bande des Conjurés dont je viens de parler. Chacun d'eux s'efforce de le détourner du projet qu'il a de vivre ſous les loix de la Princeſſe. On

lui dit, que le Cerf amoureux qu'elle l'oblige de chaſſer n'eſt qu'une chimere; qu'au lieu des plaiſirs qu'il eſpere goûter au ſervice de cette Dame, il n'y trouvera que peines, ſouffrances, ennuis & dégoûts. Mais la Reine l'avoit inſtruit, & lui avoit ſoigneuſement recommandé de fermer l'oreille aux diſcours qu'on voudroit lui tenir ſur ſon compte. Il profite de l'avis, mépriſe les propos de ces gens mal aviſés, & continue à chaſſer. Enfin le Cerf eſt lancé & pris dans les filets d'Amour. Le cœur de la Reine étoit attaché à ſon bois; elle le reprend, & dans les tranſports de ſa joie rend la liberté à l'animal. Grande réjouiſſance d'avoir retrouvé ce cœur égaré. Elle va, dit-elle, le garder avec plus de ſoin que jamais, pour ſon vrai & loyal ami. Le Chevalier amoureux croit qu'elle lui en fera préſent ſur le champ; mais il n'eſt point encore arrivé au terme où il aſpire. On retourne au *Château de Plaiſance* au milieu des cris d'allegreſſe, &

des ſons éclatants des cors. Là on oblige l'heureux Chaſſeur à prêter foi & hommage à Cupidon & à ſa Mere, leſquels après cette cérémonie le récompenſent de l'accolade. On lui fait enſuite jurer d'obſerver fidélement les dix commandements du Dieu d'Amour, qu'on lui donne gravés ſur des tablettes d'or. Il promet tout en amant parfait, dont on lui donne le titre ; titre d'autant plus glorieux qu'il eſt plus rarement mérité. Après ces préliminaires la Princeſſe & l'Amant parfait ſe font un don réciproque de leurs cœurs ; Cupidon les perce tous les deux du même trait, afin de les unir inſéparablement, & appelle *Jouiſſance*, entre les mains de laquelle il remet le Chevalier pour en recevoir le prix réſervé aux amans ſinceres & fideles.

Quoique j'aie cherché à beaucoup abréger cet extrait, le plaiſir que j'ai eu à le faire, m'a peut-être mené trop loin. Je reviens à nos Rois.

Les voyages de Charles VIII & de Louis XII en Italie, firent naître une

révolution dans nos uſages & dans nos mœurs. Juſques-là chaque Nation concentrée en elle-même, ne tenoit aux autres que par quelques rapports fondés ſur la guerre ou la politique. On ſongeoit peu à s'inſtruire des uſages de ſes voiſins, encore moins à ſe les approprier. Il fallut que des circonſtances extraordinaires entraînaſſent nos Rois au-delà des Monts, pour nous tirer de notre barbare ignorance. Nos liaiſons avec les Italiens nous donnerent du goût pour les Lettres & les Sciences, les Arts & le Commerce; elles eurent même quelques influences ſur nos plaiſirs & nos amuſements.

Une ambaſſade envoyée, ſous le regne de Charles VI, par le Duc de Bourgogne, à Galeas Viſconti, Duc de Milan, avoit déjà fait connoître aux François l'eſpece de magnificence que ce Prince avoit introduite dans ſes Chaſſes. Galeas, dit le Moine de Saint-Denis, Auteur de la Vie de Charles VI, Galeas paſſionné pour la Chaſſe,

& voulant *s'y divertir avec plus noble équipage qu'aucun autre Prince, ne ſe contentoit pas de belles meutes de chiens en divers bourgs & villages, où ils étoient tous nourris aux dépens des payſans ; il vouloit avoir des léopards & autres bêtes étrangeres, pour les exercer contre celles des champs & des forêts.* Mathieu de Couci, dans ſon hiſtoire, parle auſſi de la Chaſſe que ce Duc fit faire aux environs de Milan, pour amuſer le Duc de Cleves, & autres Ambaſſadeurs du Duc de Bourgogne ; *ils allerent*, dit-il, *à l'esbat aux champs ..... où ils trouverent de petits chiens courants, chaſſants aux lievres, & ſitôt qu'il s'en levoit un, il y avoit trois ou quatre léopards à cheval derriere des hommes, qui ſailloient & prenoient les lievres à la courſe.* Enfin le Traducteur de Marco Polo avoit auſſi fait mention de cette Chaſſe ; il en avoit même donné la repréſentation dans les mignatures d'un manuſcrit qui ſe trouve encore à la Bibliotheque du

Roi. Mais on s'en étoit tenu-là, & cette façon de chaſſer ne s'établit que longtems après en France. Charles VIII & Louis XII, qui avoient peut-être aſſiſté à un pareil divertiſſement pendant leur ſéjour en Lombardie, furent les premiers qui entreprirent d'en donner le ſpectacle à leur Cour.

Il eſt certain que Louis XII avoit des léopards dans ſes équipages de Chaſſe. Ayant reçu l'Evêque de Gurce, Ambaſſadeur de Marguerite d'Autriche en 1510, il le mena à la Chaſſe, où il prit un lievre avec un léopard; & le lendemain l'ayant encore conduit dans ſon parc, il fit prendre devant lui deux chevreuils par un léopard. Les lettres de Jean Caulier qui avoit accompagné l'Ambaſſadeur de Marguerite, nous apprennent ces particularités (8). Pluſieurs autres écrits du même tems ſuppoſent que Louis XII avoit pour la Chaſſe une paſſion ſi grande, que quelquefois elle le détournoit des affaires. Les environs de Blois, la

Heronniere (9), le Pleſſis-lès-Tours, & Pont-le-Roi, étoient les endroits où il aimoit à prendre ce divertiſſement. C'eſt dans ces mêmes lieux qu'il donna pluſieurs fois le plaiſir de la Chaſſe à l'Archiduc (10), lorſqu'il paſſa en France; & afin qu'il pût s'amuſer ſur ſa route, il lui fit préſent d'oiſeaux de toute eſpece propres à chaſſer au vol, ſoit dans les champs, ſoit ſur les rivieres.

Pendant un ſéjour d'environ deux mois que Louis XII fit au Pleſſis, pour rétablir ſa ſanté, ſes divers amuſemens conſiſtoient à voir tirer ſes Archers, à regarder monter ſes grands chevaux, & à chaſſer le ſanglier dans les bois du Parc. Lorſque dans le cours de ſes voyages il rencontroit des lieux propres à la Chaſſe, il s'y arrêtoit volontiers. Etant à Grenoble avec la Reine, lors de ſon retour d'Italie, *il y ſéjourna huit jours, en paſſant le tems à la Chaſſe des groſſes bêtes, & à la volerie, & à pluſieurs autres ébats divers & ſolacieux deduits.*

L'exercice de la Chaſſe pris avec trop de chaleur, expoſe ſouvent à des accidents funeſtes. Louis XII en fit la triſte expérience. Un jour qu'il pourſuivoit un grand cerf, ſon cheval s'abatit ſi rudement ſous lui, que ce Prince ſe démit l'épaule.

Au reſte ſa paſſion pour la Chaſſe pût bien lui faire commettre quelque imprudence dangereuſe pour lui-même; mais elle ne le jeta jamais dans ces excès de jalouſie où donnerent quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & ſur-tout Louis XI. Loin de vouloir interdire à ſes Gentilshommes un droit qu'ils avoient acquis par leurs ſervices militaires, il l'étendit à ſes nouveaux Sujets d'Italie, qui, ſous leurs anciens Maîtres, n'avoient jamais joui des privileges de la Nobleſſe Françoiſe. Il étoit digne de cet excellent Prince de montrer, par ſon exemple, aux Conquérans, que la meilleure maniere d'uſer de la victoire, eſt de rendre heureux les vaincus. *Il meit l'état d'égliſe en liberté & franchiſe*, dit ſon Hiſto-

rien, Saint Gelais; *ſi feit-il pareillement les Nobles, en leur donnant faculté de vivre comme l'on fait en France, ſçavoir eſt, d'avoir chiens & oiſeaux, & d'aller à la Chaſſe comme bon leur ſembleroit, en leurs poſſeſſions & domaines, ce qu'ils n'avoient accoutumé de faire, mais avoient ſeulement permiſſion de voler les cailles & perdrix aux eſperviers, en payant une grande ſomme de deniers.*

Jamais Souverain ne montra plus d'attention pour ſon peuple. Vrai pere de ſes Sujets, il ſacrifia tout à leur ſoulagement. Il aimoit la Chaſſe, mais il ne voulut point qu'elle devint un fardeau public, en chargeant les peuples de la dépenſe de ſes équipages, dont le logement, ſous d'autres regnes, avoit été quelquefois plus onéreux que le logement même des gens de guerre. Il trouva, dans cette ſage économie qu'il avoit introduite dans les diverſes parties du gouvernement, le moyen de ſatisfaire à tout. Je ne puis me refuſer au plaiſir de

rapporter les paroles même de Saint Gelais. Le ſentiment qu'elles reſpirent ne peut qu'être agréable au Lecteur. *Sa condition eſt telle*, dit l'Hiſtorien, *en tems de paix, quand il a pourvu à ce qui eſt néceſſaire, d'aimer la Chaſſe & la Volerie; & pour vrai, c'eſt un déduit qui eſt bienſéant à tous Princes & grands Seigneurs; car par-là s'en évite oiſiveté, la plus dangereuſe de tous vices; & nul ſi grand maître que lui ne pratiqua ce métier ſi avant qu'il a fait, ne n'y eut oncques tant de plaiſir à moins de frais: car j'ai vu du tems du feu Roi Louis* (XI), *que c'étoit merveilleuſe choſe de la dépenſe qui ſe faiſoit pour ſa Vénerie & Fauconnerie, & le Roi a d'auſſi bons chiens & Veneurs pour prendre le cerf à force que eult oncques Prince, & ſi ne lui coûte point à moitié tant qu'il faiſoit aux autres, & en cela comme aux autres choſes ſe peut connoître ſon ſens & ſa prudence.*

Le même Auteur, après de ſi

juſtes éloges donnés au Prince, fait judicieuſement la critique de l'ambition des Gentilshommes qui ſe piquoient de ſuivre ſon exemple. Pluſieurs voyant ſa paſſion pour les oiſeaux, quoiqu'ils n'en euſſent jamais porté ſur le poing, étoient devenus Fauconiers, & en faiſoient métier ; tant les goûts des Princes influent ſur les mœurs générales. Le deſir de leur plaire engage à les copier en tout, & fait ſouvent faire à leurs ridicules imitateurs des efforts qui les ruinent. C'eſt ce que Saint Gelais reprochoit aux Gentilshommes de ſon tems qui, avec mille livres de rente & moins, vouloient faire comme le Roi, *& avoir vol pour héron, pour milan & toute autre volerie.* Il prétend que c'eſt folie de vouloir égaler ceux qui ſont plus puiſſans que ſoi, & que de telles gens devroient ſe contenter d'avoir des oiſeaux *pour riviere & pour les champs ;* mais l'habitude de faire au-delà de ſes forces pour ſuivre le goût dominant, fera

toujours la folie des François (*).

Louis XII, ſur la fin de ſon regne, ne s'occupoit que du ſoin de former le cœur & l'eſprit du Duc d'Angoulême, qui devoit monter après lui ſur le trône. Il l'élevoit à ſa Cour, & ne négligeoit rien pour faire naître en lui les mêmes ſentiments de tendreſſe dont il étoit animé pour ſon peuple; mais comme il aimoit beaucoup la Chaſſe, & qu'il eſt naturel que nous inſpirions aux autres de l'affection pour tout ce que nous affectionnons

(*) Le ſeul ouvrage relatif à la Chaſſe, qui ait été compoſé du tems de Louis XII, eſt une petite piece d'environ deux cents vers, qui a pour titre : *La Chaſſe du Cerf des Cerfs.* Pierre Gringore, qui en eſt l'Auteur, ainſi que de pluſieurs écrits qui ont pour objet les démêlés de ce Prince avec les Vénitiens, la compoſa en 1510, étant à Eſtioles, près de Corbeil. C'eſt, dit l'Abbé Goujet dans ſa Bibliotheque Françoiſe, une allégorie aſſez froide ſur les différends des Princes avec le Pape, qu'il appelle le *Cerf des Cerfs*, en faiſant alluſion au titre de *Servus Servorum Dei*, que prennent les Souverains Pontifes.

nous-mêmes, Louis XII ſe plaiſoit à entretenir dans ce jeune Prince le penchant décidé qu'il montroit déjà pour cet exercice.

Dans un ſéjour que le Duc d'Angoulême fit auprès de ſon oncle à Chinon, ce bon Monarque eut ſouvent occaſion de lui procurer ce noble amuſement ; *& là*, dit l'Hiſtorien, *tant qu'il y ſéjourna, parce que ce jeune Prince aimoit la Chaſſe ſur tous autres déduits, il faiſoit prendre les bêtes en la forêt de Chinon & par-tout ailleurs, pour apporter dans le parc pour ſon paſſe-tems, & pour donner déſennui à ſon jeune neveu, qui tant y prenoit de plaiſir.*

François I, parvenu au trône, eut les goûts de ſon prédéceſſeur, ſans en avoir la ſageſſe. Ebloui du faſte des Cours d'Italie, dont les Princes trouvoient, dans le commerce, des reſſources pour ſuffire à leur magnificence, il crut qu'il n'étoit pas de la dignité d'un Roi de France de leur céder ce frivole avantage, & à force de multiplier

ſes impôts, il vint à bout de l'emporter même ſur Charles-Quint, enrichi de tous les tréſors du Nouveau-Monde. L'état de ſa maiſon pour la Chaſſe, étoit prodigieux; quoique Louis XII l'eut déjà mis ſur un haut pied, il l'accrut encore par de nouveaux établiſſements; ce qui lui mérita, de la part des Chaſſeurs, le titre de *pere de la Vénerie* (11).

Le ſeul équipage des toiles étoit compoſé d'un Commandant (M. d'Annebaut), d'un Lieutenant, de douze Veneurs à cheval, de ſix Valets de limiers, de ſix Valets de chiens, chargés de panſer ſoixante chiens courants, de cent Archers à pied portant de grandes vouges (eſpeces de hallebardes), uniquement employés à dreſſer les toiles, obligés de ſuivre le Roi, de dreſſer ſes tentes lorſqu'il étoit à la guerre, & mis au rang de ſes Gardes, en ce tems-là. Cinquante Chariots attelés chacun de ſix chevaux, ne ſervoient à autre choſe qu'à porter les toiles & les planches

pour les tentes ; ils ſuivoient le Roi à la guerre par-tout où il alloit. Cet équipage, qui étoit ſur le même pied que les autres, coûtoit dix-huit mille francs par an, ſomme aſſez conſidérable dans ce tems-là. Nous allons faire connoître ici d'après les mémoires du Maréchal de Fleuranges, quel étoit alors l'état de la Fauconnerie de ce Prince.

» La Fauconnerie du Roi eſt, dit Fleuranges, commandée par le Grand Fauconnier René de Coſſé, *honnête Gentilhomme, & de bonne Maiſon*, & qui, outre ce *bel Office*, eſt encore pourvu de celui de premier Pannetier de France. Le Grand Fauconnier, dont l'état eſt de quatre mille florins, a ſous lui cinquante Gentilshommes, qui ont d'état cinq ou ſix cents livres, & cinquante Fauconniers-aides, à deux cents livres d'état ; c'eſt lui qui nomme à ces divers emplois. Enfin ſon équipage monte à trois cents oiſeaux ; il eſt maître d'aller chaſſer où bon lui ſemble dans toute l'étendue du Royaume ; il

leve un tribut ſur tous les Oiſeleurs, qui ne peuvent, ſans ſa permiſſion, vendre un ſeul oiſeau dans aucune ville, ni à la Cour, & cela ſous peine de voir leurs marchandiſes confiſquées. La Fauconnerie ſuit le Roi par-tout, ainſi que ſes Véneries ».

» Les Veneurs & les Fauconniers, continue notre Hiſtorien, ont entre eux un uſage fort ſingulier. Lorſque la ſainte Croix de Mai, qui eſt le tems de mettre les oiſeaux en mue, eſt arrivée, les Veneurs tous vêtus de verd avec leurs trompes, & armés de gaules vertes, viennent mettre les Fauconniers hors de la Cour : car c'eſt la ſaiſon de courre le cerf; mais quand ſe vient la ſainte Croix d'hiver, le Grand Fauconnier vient à ſon tour chaſſer les Veneurs, qui doivent alors mettre les chiens au chenil : car les cerfs ne valent plus rien. Le Roi qui regne aujourd'hui en uſe tout autrement, & chaſſe l'hiver comme l'été, & prend plus de plaiſir à la Vénerie qu'à la Fauconnerie,

dont la dépenſe peut monter à trente-ſix mille francs, ſans l'état du Grand Fauconnier ».

On peut inférer de-là que l'ancienne querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, n'étoit pas entierement aſſoupie, & qu'il en avoit été de ce procès comme de la plupart des autres, où la ſentence des Juges ne met pas fin à l'inimitié des parties. Nous avons vu cette fameuſe cauſe diſcutée & jugée dans le Poëme de la Bigne, en 1359. Elle fut plaidée de nouveau dans un ouvrage en vers, compoſé par Guillaume Cretin (12), Poëte qui floriſſoit ſous Louis XII & François I. Au lieu d'Avocats, Cretin fait parler deux Dames. Les Dames étoient en droit d'intervenir au procès comme parties intéreſſées, puiſqu'alors elles prenoient part aux plaiſirs de l'une & de l'autre Chaſſe. Il ſemble pourtant qu'elles inclinoient davantage pour la Fauconnerie, ſelon ce paſſage de Rabelais : *Si c'étoit pour voler ou chaſſer, les Dames montées ſur*

belles hacquenées avec leur palefroy guerrier, ſur le poing mignonnement engantelé, portoient chacune ou un eſpervier, ou un laneret, ou un émerillon; les hommes portoient les autres oiſeaux.

La Fauconnerie étoit en vogue plus que jamais ſous le regne de François I, quoique ce Prince lui préférât la Vénerie. On le vit combler de ſes graces un ſimple Gentilhomme de médiocre fortune, qui s'étant avancé à la Cour par ſon talent & par ſon amour pour les oiſeaux, parvint à un état ſi conſidérable, qu'il entretenoit ſoixante chevaux pour ſa ſeule Fauconnerie.

Cette facilité à prodiguer les *récompenſes* pour des ſervices très-peu eſſentiels, excita bien des murmures. Meſſire André de Vivonne, Sénéchal de Poitou, qui avoit été Chambellan du Roi, & Gouverneur du Dauphin ſon fils, oſa un jour lui en faire des reproches. Ses anciens ſervices & ſa probité univerſellement reconnue, lui avoient acquis le droit de ne rien diſſimuler. Il ſe

conduiſit toujours à la Cour avec la franchiſe d'une ame généreuſe, qui ne connoît ni les baſſeſſes ni l'adulation.

François I, après être ſorti de priſon, s'arrêta en revenant d'Eſpagne chez Vivonne, au château d'Anville, en Guienne. Ce Prince s'entretenant avec ſes Courtiſans, leur faiſoit le récit des dernieres guerres, & rappelloit toutes les circonſtances de la bataille de Pavie, ſans oublier le cheval qu'il montoit, & les pieces de ſon armure. *Vous étiez très-bien monté, Sire*, lui dit le vieux Gentilhomme, dont les termes méritent d'être conſervés, *mais vous aviez à dire la meilleure partie de votre harnois. Et laquelle*, répondit le Roi? *Le cœur de votre Nobleſſe*, répliqua le Sénéchal, *que par ci-devant n'aviez reconnue & traitée comme vous deviez : car vous n'avez reconnu, traité & contenté que quatre ou cinq favoris, comme l'Amiral Bonnivet, Montchenu, Montmorenci & Brion, & autres qui ſeuls ſe ſont reſſentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs*

& dignités, & les autres non. Car à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de ſa ſeule Fauconnerie il a ſoixante chevaux dans ſon Ecurie, lui qui n'eſt que Gentilhomme comme un autre, & encore cadet de ſa Maiſon, que j'ai vu qui n'avoit pour tout ſon train que ſix ou ſept chevaux? Si vous euſſiez également répandu vos faveurs & moyens aux autres Gentilshommes de votre Royaume, ils vous euſſent été plus affectionnés qu'ils n'ont été, & euſſent crevé auprès de vous, & poſſible n'euſſiez-vous été pris, & poſſible auſſi que pour ce ſujet Dieu a ainſi diſpoſé de vous à ce coup, pour y aviſer mieux à l'avenir & vous en corriger. Heureux les Rois qui ont des ſerviteurs aſſez zelés pour leur dire la vérité ſi courageuſement, & qui ſont eux-mêmes aſſez modérés pour l'entendre ſans humeur.

François I trouva plus de Courtiſans intéreſſés à flatter ſes penchans, que de gens capables de lui parler avec cette candeur. Chacun s'empreſſoit à ſervir ſon goût pour

la Vénerie. M. d'Annebaut lui donna un grand chien fauve, nommé *Miraud*, de la race ancienne des chiens fauves qu'avoient eu les Ducs de Bretagne, & qui avoient été entretenus par ſes ancêtres. La Reine d'Ecoſſe lui envoya un autre chien blanc nommé *Beraud*, & l'un & l'autre ſervirent à fortifier encore la race dont *Souillard* avoit été l'auteur, du tems de Louis XI. Outre la force & la bonté de cette race, elle avoit l'avantage de ne point être étourdie par la multitude des chevaux.

Les Dames, peu faites pour ſupporter les fatigues de la Vénerie, avoient été rarement diſpoſées à en goûter le plaiſir, tout au plus paroiſſoient-elles dans les grandes routes des forêts, pour ſe trouver aux accours où l'on donnoit les levriers. Il étoit réſervé à une Princeſſe Italienne de leur donner un exemple, qui parut admirable à quelques-unes, & inimitable au plus grand nombre. Il s'agit de Catherine de Medicis, alors Dau-

phine de France, dont Brantôme parle en ces termes *. *Elle aimoit la Chaſſe bien fort*, dit-il, *ſur quoi j'ai ouï faire ce conte à une grande Dame de la Cour d'alors, que le Roi François ayant choiſi & fait une troupe qui s'appelloit la petite bande des Dames de la Cour, des plus belles, gentilles & des plus favoriſées, ſouvent ſe dérobant de ſa Cour, s'en partoit & s'en alloit en autres maiſons courir le cerf & paſſer ſon tems, & y demeuroit ainſi quelquefois retirée huit jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins, ainſi qu'il lui plaiſoit & l'humeur l'en prenoit. Notre Reine qui etoit lors Madame la Dauphine, voyant telles parties ſe faire ſans elle, que Meſdames ſes belles-ſœurs en étoient, & elle demeuroit au logis, elle fit priere au Roi de la mener toujours quant & lui, & lui fit cet honneur de permettre qu'elle ne bougeât jamais d'avec lui..... Le Roi François lui ſçut bon gré d'une telle priere, voyant la bonne volonté qui étoit en elle d'aimer ſa compagnie, qu'il lui accorda de très-*

* Dames Illuſtres de France, T. 2. art. de Cath. de Medicis.

bon cœur, & outre qu'il l'aimoit naturellement, il l'en aima toujours davantage, & ſe délectoit à lui faire donner plaiſir en la Chaſſe; en laquelle elle n'abandonnoit jamais le Roi, & le ſuivoit toujours à courir; car elle étoit fort bien à cheval, & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grace, ayant été la premiere qui avoit mis la jambe ſur l'arçon, d'autant que la grace y étoit bien plus belle & apparoiſſante que ſur la planchette.

La compagnie des Dames ne put que fortifier, dans un Prince galant, le goût qu'il avoit eu de tout tems pour la Chaſſe. Il s'y livra le reſte de ſa vie, & y fit éclater la magnificence qu'il mettoit dans tous les autres plaiſirs de ſa Cour. C'eſt dans cette vue qu'il bâtit les ſuperbes châteaux de Chambord, de Villers-coterêts *, la Meutte près de Saint-Germain, Folembray, dans la forêt de Coucy, &c. & qu'il augmenta d'un prodigieux nombre de bâtimens l'ancienne maiſon de nos Rois à Fontaine-

* Voy. de Thou, T. 6. l. 47. p. 64.

bleau, qu'eux-mêmes juſqu'alors n'avoient appellée que leur *déſert*.

Outre ces maiſons qu'il viſitoit ſouvent pour chaſſer dans les forêts voiſines, il alloit fréquemment à Dampierre, près de Chevreuſe, à Limours, à Rochefort, à Chantilli, tous pays de Chaſſe. Ses voyages loin de le diſtraire de ce plaiſir, ne ſervoient qu'à le diverſifier. Après un pélerinage à Notre-Dame-de-Lieſſe, il alla pendant huit jours ſe délaſſer en chaſſant le long de la montagne de Reims *.

* Mém. de Martin du Bellay, l. 10, f. 306. r°.

Lorſque quelque étranger arrivoit à ſa Cour, il ne manquoit jamais de lui donner le plaiſir de la Chaſſe. Quand Charles-Quint traverſa la France, le Roi le fit paſſer par le château de Luſignan, *pour la délectation de la Chaſſe aux daims, qui étoient-là dans un des beaux & anciens parcs de France à très-grande foiſon;* & dans le nombre des divertiſſemens qu'il lui procura en le recevant à Fontainebleau, celui de la Chaſſe ne fut pas un des moindres. Tous les Prin-

ces étrangers étoient traités à la Cour du Monarque François avec une *courtoiſie* qui faiſoit ſon caractere diſtinctif. C'eſt vraiſemblablement à ce Prince que doit remonter la coutume établie dans les Chaſſes de nos Rois, de faire donner des chevaux de leur écurie aux étrangers qui deſirent de les ſuivre.

S'il convenoit à ſa grandeur de faire partager les plaiſirs de ſa Cour aux étrangers, il étoit dangereux pour ſa ſûreté de leur être trop acceſſible. Sa gloire faiſoit ombrage à pluſieurs Princes ſes rivaux; la politique auroit dû l'engager à ſe tenir plus en garde contre leurs pernicieux deſſeins; mais la candeur & la bonne-foi qui étoient ſi naturelles à ce héros, ne lui permettoient pas de ſe livrer à de pareilles inquiétudes. Tous les Seigneurs qui venoient de loin viſiter ſa Cour y étoient accueillis avec honneur; il leur ſuffiſoit d'avoir une réputation de bravoure, pour mériter de lui des diſtinctions, & obtenir même toute ſa confiance.

Un Comte Guillaume de la Maiſon de Saxe, la méme, ſuivant l'opinion commune, que la Maiſon de Savoie, dont la mere de François I étoit née, eut le bonheur de s'inſinuer d'une maniere particuliere dans les bonnes graces de ce Prince, qui l'attacha au ſervice de ſa chambre. Quelques zélés ſerviteurs donnerent avis au Monarque peu vigilant, que le Seigneur étranger tramoit un deſſein contre ſa vie. François, non moins généreux envers Guillaume, que le Roi de Macédoine l'avoit été à l'égard de ſon Médecin, s'écarta un jour de la Chaſſe au fond d'un bois, pour être ſeul avec le Comte. Là, tirant ſon épée, il lui en fit admirer la trempe, & lui offrit de l'éprouver en brave & loyal Gentilhomme. La réponſe humble & reſpectueuſe de Guillaume ſatisfit le Roi. Sans s'arrêter plus long-tems, il piqua ſon cheval, & continua la Chaſſe qu'il avoit interrompue (13).

François I touche au bout de ſa carriere. Foible, languiſſant,

attaqué d'une maladie qui va le conduire au tombeau, il ne ſçauroit ſe détacher encore du divertiſſement de la Chaſſe, ou plutôt en s'efforçant de ranimer ſa paſſion pour ce genre de plaiſir, il cherche à rappeller ſes forces mourantes. Pour trouver du ſoulagement & de la diſſipation à ſon mal, il va ſucceſſivement à la Muette près de Saint-Germain, à Dampierre près de Chevreuſe, à Limours & à Rochefort, & veut y chaſſer ſans relâche. Les accès de fievre qui le prenoient tous les ſoirs, pendant le ſéjour qu'il fit à Rochefort, le déterminent à ſe rapprocher de Saint-Germain, ſa réſidence ordinaire. Chemin faiſant il vient coucher à Rambouillet, où il ne comptoit paſſer qu'une nuit; mais le plaiſir qu'il y trouva en chaſſant, lui fit changer de deſſein; il s'y arrêta; la fievre devint continue, & l'emporta peu de jours après (14).

Sous le regne de ce Prince, nommé le *Pere des Véneurs*, l'exercice de la Chaſſe ne pouvoit manquer

quer d'être familier aux Seigneurs de la Cour. Ils n'étoient pas moins ardents à le ſuivre dans les forêts, qu'à ſe ſignaler pour lui dans les armées. Le célebre Bayard, dont le nom ſeul eſt un éloge, ſe trouve au rang des célebres Chaſſeurs de ce ſiecle. Il eſt dit de lui qu'il avoit obtenu de l'Empereur, dont il fut priſonnier, la liberté de chaſſer à trois lieues aux environs de la Cour. Cet exemple ſuffiroit preſque ſeul pour prouver que c'eſt avec raiſon qu'on regarde la Chaſſe comme l'amuſement des héros.

Saint-Julien, Mélanges Hiſt. p. 439.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la troiſieme partie des Mémoires ſur la Chaſſe.

(1) EN ce temps (année 1463) vint devers le Roy en la ville de Senlis, la Royne Iſabelle de Savoyé ſa femme, en petit eſtat: car pour le temps le Roy dépendoit (dépenſoit) le moins qu'il pouoit, & entendoit à aſſembler tréſor, tant pour rembourſer le Duc de Bourgogne des Villes engagées ſur la riviere de Somme, comme pour faire ſes plaiſirs, comme celuy qui aymoit merveilleuſement à chaſſer & à voler, & donnoit largement à Braconniers & à Fauconniers, qui lui faiſoient ſon déduit: à autres gens ne donnoit que pou ou néant, & ne tenoit compte de ſoy veſtir ne parer richement; ains ſe veſtoit le plus du temps de drap de petit pris, & de pourpoints de futaine, plus meſchamment que à ſon eſtat n'appartenoit: ains aymoit tous ceux qui ayans à beſongner à luy venoient devers luy en ſimple eſtat. Il ne diminua tailles ne ſubſides en ſon Royaume, ains en mettoit ſus des nouvelles tous les jours, dont ſon Peuple fut grandement foullé & travaillé. *Monſtrelet, vol. 3. f. 96 v° & 97 r°.*

(2) En ce tems retournerent du Royaulme d'Angleterre Monſieur l'Amiral, & autres deſſus nommés, qui ainſi s'en eſtoient allés avec ledit de Warvich, audit pays d'Angleterre, leſquels y demourerent longuement, & n'y firent riens. Et par eux ledit Roy d'Angleterre envoya des trompes de chaſſe & des bouteilles de cuyr, à l'encontre des belles pieces d'or, couppe d'or, vaiſſelle, pierreries & autres belles beſongnes, que le Roy & autres Seigneurs avoient donnés audit de Warvich, à ſon Parlement de Rouen. *Chronique ſcandaleuſe de Louis XI, à la ſuite de Comines, édit. de Godefroy* 1714, *p.* 115.

(3) Jacques de Fouilloux, Gentilhomme Poitevin, qui mourut ſous le regne de Charles IX, auquel il dédia un ouvrage qu'il compoſa ſur la Chaſſe, parle beaucoup du chien nommé *Souillard*, dont on tira une nouvelle race ſous Louis XI. *Voy. la Venerie de Jacques de Fouilloux.*

(4) L'Abbé Goujet parlant de l'anonyme Auteur du *Traité du Nouveau Monde*, dit: » J'ai beaucoup moins compris » le but d'un autre petit poëme de douze » feuillets, qui a été imprimé *in*-4° ſans » date, en caracteres gothiques. Ce poëme » eſt intitulé: *Le Livre de la Chaſſe du* » *Grand Séneſchal de Normandie: & les* » *dits du bon chien Souillard, qui fut* » *au Roy Loys de France onzieme de ce*

» *nom.* Si c'eſt une allégorie, elle eſt ſi » enveloppée, que je n'y ai rien entendu. » L'anonyme y loue également la Chaſſe, » les chiens qui y ſervent, & la beauté » qu'il ne déſigne point. *Biblioth. Fr. T.* 9. » *p.* 421 & 422.

(5) Mezeray, T. 2. p. 191 & 192 de ſa grande Hiſtoire, parlant de la liberté avec laquelle on ſe vengeoit après la mort de Louis XI, de la dureté de ſon gouvernement, & des propos qu'on ſe permettoit ſur ſon avarice ſordide, dont il reſtoit des monuments authentiques à la Chambre des Comptes, ajoute ces mots: » Néanmoins que pour ſes plaiſirs rien ne » lui avoit eſté cher, ſpécialement pour » la Chaſſe & pour les femmes; car pour » la Chaſſe il avoit entretenu des légions » de chiens, d'oyſeaux, de Veneurs & » de Fauconniers, s'eſtant rendu ſi jaloux » de cet exercice, qu'il l'avoit défendu » ſéverement ſur peine de la corde même » aux Gentilshommes, ſi bien que de ſon » regne c'étoit un bien plus grand crime » d'avoir tué un cerf qu'un homme, de » quoi ils faiſoient d'étranges contes ».

Louis XI aima la Chaſſe juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1483. Durant ſa maladie au Pleſſis-les-Tours, comme il ne pouvoit plus prendre ce divertiſſement, on attrapoit les plus gros rats qu'on pouvoit, & on les faiſoit chaſſer par des chats dans ſes appartements pour l'amuſer

(6) On peut voir dans Godefroy, *Obſervations ſur l'Hiſt. de Charles VIII, p.* 407 *& ſuiv.* les repréſentations que la Nobleſſe fit à ce Prince dans l'aſſemblée des Etats en 1484, au ſujet des atteintes portées à leurs droits de Chaſſe par ſon prédéceſſeur, & les réponſes favorables que le Roi fit à chacun des articles de leurs doléances.

(7) On ſait de quelle maniere Charles VIII fut élevé. Il paſſa toute ſa jeuneſſe dans le château d'Amboiſe, où Louis XI ſon pere le tint ſéqueſtré du monde entier; il vouloit, conformément aux principes de ſa défiante politique, que ſon fils vécut ignoré autant qu'ignorant. Dubouchage encourut l'indignation de Louis XI, pour avoir un jour, par complaiſance & par pitié, mené le Dauphin à la Chaſſe. *Voy. la nouvelle Hiſt. de Marie de Bourgogne, p.* 275.

(8) Parmi les lettres de Louis XII, imprimées à Bruxelles en 1712, on trouve, T. 2. une lettre de Jean Caulier, datée d'Amboiſe, à Marguerite d'Autriche, pour lui faire part de la réception qui avoit été faite en France à ſon Ambaſſadeur, en 1510. » Cet Evêque (de Gurce), » dit-il, p. 42, fut mené à ſon logis, où » il ne ſut demi-heure, que le Roy ne » l'envoyaſt querir pour aller à la Chace, » où il fut environ une heure, & n'y euſt

» prinſe que d'ung lievre, que print un » léopard. A la pag. 43, il ajoute : & » à l'après ſouper, environ entre quatre » & cinq, ledit ſieur de Gurce & nous » alaſmes avecq le Roy chaſſer au parcq, » où il fut tué un ſanglier, & prins par » un léopard deux chevreux en notre » préſence & tout auprès de nous ; ce » fait ledit Roy yſcit hors dudit parcq & » fiſt monſtrer ſon écurie ». Ce paſſage & ce qu'on a dit des Chaſſes de Jean Galeas, Duc de Milan, rendent très-vraiſemblable ce qui a été rapporté de Charlemagne dans la premiere partie de ce Mémoire, où il a été fait mention des lions que ce Prince avoit dans ſes équipages de Chaſſe. C'étoit, ſelon toute apparence, des léopards, qu'on aura pris pour des lions.

(9) André des Bourgo informant Marguerite d'Autriche des conférences qu'il avoit eues avec Louis XII, dans ſa lettre datée d'Equirie près la Héronniere, du 27 Avril 1511, lui mande : » Madame, » hier matin me partis de Lyon, & m'en » alis à la Héronniere où eſt le Roy, le- » quel demeurit tant tard à la Chaſſe, » que ne puis parler à luy, & fus con- » traint de venir ici, à mon logis loing- » tain de celluy du Roy une lieue & de- » mie, ce matin me ſuis tiré pardevers » luy, lequel j'ay trouvé à table, & » après beaucoup de diviſes de plaiſir,

» tout incontinent qu'il a eu diſné, s'eſt » retiré en ſa chambre avec moi. *Lettres de Louis XII, T. 2. p. 189.*

(10) Olivier de la Marche, p. 98 de l'introduction à ſes Mémoires, édition de Gand, parlant avec éloge de l'Archiduc Maximilien, s'exprime ainſi : » Com- » bien que ce fut lors un jeune Prince, » qui volontiers & moult bien jouſtoit & » tourvoyoit & aimoit le déduit des » chiens & d'oiſeaux ſur tous autres Prin- » ces du monde, toutesfois il eſlonga » (éloigna) vertueuſement toutes ces » plaiſances, pour aller faire lever le ſiege » d'Utrecht. » Marie de Bourgogne, femme de l'Archiduc Maximilien, mourut le 25 Mars 1482, d'une chûte de cheval qu'elle fit à la Chaſſe du héron, étant groſſe. *Voy. la nouvelle Hiſtoire de Marie de Bourgogne, p. 279, & l'Abrégé Chron. du Préſident Hainault.*

(11) François premier eſt appellé le *Pere des Veneurs* par Fouilloux, p. 4. de ſa Vénerie. Il fut auſſi proclamé *Pere des Arts & des Sciences*, à ſon convoi funebre, par les Crieurs Publics de Paris, ſuivant la relation de ſes Obſeques, au cinquieme vol. de du Bellay.

(12) Guillaume Cretin a vécu ſous Charles VIII, Louis XII & François premier. Il étoit Chantre de la Sainte Cha-

pelle de Paris, & Tréſorier de celle de Vincennes. A ces titres il joignoit celui de Chroniqueur ou Hiſtoriographe du Roi. Il ſe nomme quelquefois *Dubois*, ſoit par ſobriquet, ſoit que ce fût un nom de ſeigneurie, comme on peut le voir par le commencement d'une épitre qu'il adreſſe à Frere Martin, Religieux Céleſtin.

Le gros Dubois, *alias* dit Cretin,
En plumeſſant ſur ſon petit pupitre,
A minuté cette préſente Epître,
Pour l'envoyer à Frere Jehan Martin.

Cretin paſſoit pour le Coriphée des Poëtes de ſon tems. Sa muſe eſt gaie, vive, & facétieuſe; ſi ſes plaiſanteries ſont quelquefois de mauvais goût, c'eſt ſon ſiecle qu'il faut en accuſer plutôt que ſon eſprit. Celle de ſes poéſies qui a la Chaſſe pour objet, eſt intitulée : *Le débat entre deux Dames ſur le paſſetemps des chiens & des oiſeaux.* Voici comme il décrit un retour de Chaſſe.

Joyeux devis ſe mirent à l'enchere,
Menus propos furent en avant mis,
Ainſi que on fait entre les bons amis.
. . . . . .
On chante, on rit, on s'accole, on ſe baiſe.
Cependant le ſouper s'apprête.
On perce vins, on larde venaiſon,
Poulets, pigeons ne ſe ſauvent, ne oiſon,
. . . . . .

Les amoureux ſe deviſent aux Dames,
Comptent leurs cas, jurent Dieu & leurs ames
Que leur amour, tant les tourmente & nuit,
Qu'ils n'ont repos la ſeule heure de nuit,
Font des piteux, ſoupirent & lamentent;
Mais pour certain, je crois qu'en cela mentent.

Voy. la Bibl. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 10. p. 23, art. de Guillaume Cretin.

(13) L'aventure de François I. avec le Comte Guillaume, dont le récit ſe trouve dans les *cent Nouvelles de la Reine de Navarre*, y eſt rapportée de façon à faire croire que ce n'eſt point un conte fait à plaiſir, comme pluſieurs autres hiſtoires fabuleuſes qui font partie de ce Roman. *Voy. la dix-ſeptieme Nouvelle de la ſeconde Journée, p. 291 & ſuiv.*

(14) Le Roi (François I.), dit M. de Thou, T. 1. liv. 3, p. 180 de ſon hiſt. ſe ſentoit extrêmement tourmenté d'un ulcere incurable, qui lui étoit venu vers le fondement, dès le tems que l'Empereur paſſa par la France pour aller en Brabant, & qui s'étoit peu à peu étendu juſqu'à la veſſie. Cet ulcere invétéré lui ayant enfin cauſé la fievre, il voulut aller diſſiper ſa mélancholie dans une magnifique maiſon de plaiſance qu'il avoit fait depuis peu bâtir au bout de la forêt de Saint-Germain. De-là il alla à Dampierre, près de Chevreuſe, enſuite à Limours &

à Rocheſort, qui ſont des pays de Chaſſe. Mais comme il s'en retournoit à Saint-Germain, la fievre, qui d'intermittente étoit dégénérée en continue, l'obligea de s'arrêter à Rambouillet, où il mourut le dernier jour du mois de Mars (1546) après avoir vécu cinquante-deux ans ſix mois & dix-neuf jours, & regné trente-deux ans trois mois moins un jour.

François I, ſuivant Brantôme, *Cap. Fr.* T. 1. p. 254, ſe détermina à conclure le Concordat avec Leon X, afin d'être en état de récompenſer les ſervices de ſa Nobleſſe par le don des Abbayes & biens de l'Egliſe, dont il aimoit mieux la gratifier que d'en laiſſer la jouiſſance à des *Moines cloſtraux, gens inutiles, qui ne ſervoient à rien qu'à boire & à manger, taverner, jouer, ou à faire des cordes d'arbaleſte, des poches de furets, à prendre des connils* (des lapins), *à ſiffler des linottes.* Voilà leurs exercices, dit-il, encore étoient-ce les plus innocents.

Le goût de la Chaſſe étoit ſi général, & ſi répandu alors, que les ouvrages même de dévotion étoient remplis de termes, d'images & de métaphores empruntés de cet exercice. On trouve dans la Blibliot. de l'Abbé Goujet, T. 10, p. 513 & 514, un Guillaume Michel, dit de Tours, qui vivoit ſous François I. Cet Abbé parlant des ouvrages de ce Poëte, s'exprime ainſi:

Je commence par la Forêt de Conſcience, contenant la Chaſſe des Princes ſpirituels,

imprimée 1516. L'idée de ce livre eſt ſinguliere. Sous l'emblême d'une Chaſſe, l'Auteur veut apprendre à pourſuivre les péchés, qui ſont les bêtes les plus dangereuſes qui puiſſent ravager la forêt de conſcience, c'eſt-à-dire l'ame chrétienne. Pour exciter les ames chrétiennes à ſe livrer à cette Chaſſe, il entre dans le détail des péchés les plus connus, il en expoſe les effets, il en peint la difformité; il décrit les ravages qu'ils font dans le monde & dans les divers états qui compoſent la ſociété; il montre les obſtacles qui s'oppoſent à leur pourſuite. Mais plus ces obſtacles ſont grands, plus il exhorte à ſe munir de toutes les armes qui ſont néceſſaires pour faire une Chaſſe heureuſe. La crainte de Dieu, ſon amour, la confeſſion, la pénitence, la ſatisfaction, la retraite, la fuite des occaſions, voilà les cors, les chiens, les armes que ſon Chaſſeur ſpirituel doit employer, & les gardes qui veillent ſur la forêt. On voit que tout cela ouvre un vaſte champ à la morale. Quand l'Auteur ſe ſent fatigué de parler en vers, il a recours à la proſe, qui eſt également dans le ſtyle figuré.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

QUATRIEME PARTIE.

TANT que François I. vécut, on avoit pu préſumer que l'ardeur que montroit Catherine de Medicis pour la Chaſſe, n'étoit de ſa part qu'une ruſe politique pour s'inſinuer davantage & plus facilement dans les bonnes graces du Roi. Les courtiſans, qui ſuppoſent toujours des vues profondes aux actions les plus ordinaires des Princes, dirent alors que ce goût ſi décidé en apparence pour la Chaſſe entroit dans le projet que cette

Princeſſe, *fine & habile*, avoit formé de ne jamais quitter le Roi, d'obſerver de plus près ſes démarches, & de pénétrer ſes plus intimes ſecrets. Peut-être ne ſe trompoient ils pas tout-à-fait dans leurs conjectures; mais toute la ſuite de la vie de Catherine de Medicis fit voir que le plaiſir de la Chaſſe n'en étoit pas moins chez elle une paſſion dominante. Le Roi Henri II ne lui cédoit guère par ſon amour pour la Chaſſe; non content de ſe livrer ſans réſerve à tous les exercices les plus violens, il chaſſoit dans toutes les ſaiſons de l'année à la groſſe bête, & ſurtout le cerf.

A l'ancienne race des chiens gris venue de ſes prédéceſſeurs, il en ajouta une nouvelle de chiens blancs, *qu'il avoit miſe au monde*, dit Brantôme, *plus roides que les gris, mais non ſi aſſurés, & d'auſſi bonne créance que les autres.* La Chaſſe aux toiles, & la volerie des oiſeaux, n'étoient pour lui qu'un délaſſement.

L'an 1550, il publia un Edit pour fixer le prix du gibier, & pour défendre aux Payſans & aux Artiſans toute eſpece de Chaſſe. M. de Thou attribue ce réglement au deſir de réformer les excès & la ſomptuoſité dans les tables, & de mettre un frein au luxe *. Il eſt plus naturel de penſer que l'envie de maintenir les droits de la Nobleſſe, & la crainte de voir tous les pays de Chaſſe dévaſtés par une liberté trop générale, furent les motifs qui l'engagerent à publier cette loi. L'invention de l'arquebuſe, dont on commençoit à faire uſage, fourniſſoit à tout le monde des facilités pour la Chaſſe, dont il importoit de prévenir l'abus (1).

* M. de Thou, t. 1. liv. 5. p. 401 & ſuiv.

Jodelle, Poëte du tems, dédia au Roi une ode ſur la Chaſſe, & le Blond, autre Poëte, publia en 1553, un poëme intitulé : *le Temple de Diane, & plaiſir de la Chaſſe*, dont l'Abbé Goujet a donné un extrait *. Ce Poëte, à l'imitation de la Bigne, oſe mettre en paral-

* T. XI. de ſa Bibl. pag. 107.

lelle la mélodie des chiens de chaſſe, & celle des Chantres de la Chapelle du Roi. Il pouſſe même la comparaiſon juſqu'à l'indécence la plus outrée. Son imagination déréglée lui fait trouver des rapports entre les Egliſes Collégiales, les Chanoïnes, les Chapelains, les Chantres, les Cloches, les Orgues, le Bénitier, le Parfum de nos Temples, & l'abois des chiens, les ſons du cor, les oiſeaux, les fumées, l'odeur des bêtes. Enfin ce Poëte viole ſi ouvertement toutes les bienſéances, qu'on diroit que l'amour de la Chaſſe lui a fait perdre le jugement.

La régence de Catherine de Medicis, après la mort d'Henri II, qui périt victime des exercices qu'il avoit trop aimés, fut un tems de triomphe pour la Vénerie. Plus maitreſſe que jamais de ſuivre ſes goûts, elle montra pour la Chaſſe une paſſion toute nouvelle, & s'attacha à inſpirer le même goût aux Princes ſes fils. Voici le portrait que Brantôme nous a laiſſé de cette Reine.

Elle a toujours fort aimé, dit-il, *d'aller à cheval juſqu'à l'âge de ſoixante ans ou plus, qui pour la foibleſſe l'en priverent, en ayant toutes les envies du monde: car c'étoit l'un de ſes plus grands plaiſirs à faire de grandes traittes, encore qu'elle en fût ſouvent tombée au grand dommage de ſon corps; car elle en fut bleſſée pluſieurs fois, juſques à rupture de jambe & bleſſure de tête, dont il l'en fallut trépaner; & lorſqu'elle fut veſve & eut la charge du Roi & du Royaume, accompagnoit toujours le Roi & le menoit avec elle, & tous ſes enfans, & quand le Roi ſon mari vivoit, elle alloit quaſi ordinairement avec lui à l'aſſemblée du cerf & des autres Chaſſes. S'il jouoit au palle-mail, elle le vouloit voir le plus ſouvent jouer, & y jouoit elle-même. Elle aimoit auſſi fort à tirer de l'arbalete à jallet, & en tiroit fort bien, & toujours quand elle s'alloit promener, faiſoit porter ſon arbalete, & quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit.*

François II donna un ſpectacle fort extraordinaire à toute ſa Cour, lorſqu'étant à Saint-Germain-en-Laye, il lui prit envie d'aller voir les cerfs en amour, accompagné *des Princes ſes plus familiers, & de quelques grandes Dames & filles que je dirois bien*; c'eſt encore Brantôme qui parle (2). Il n'en falloit pas tant pour éguiſer les langues des médiſans; l'un d'eux en parla dans des termes dont l'Hiſtorien ne fait point grace à la modeſtie du Lecteur; ces propos indiſcretement haſardés ne manquerent pas, ſuivant l'uſage, de revenir aux oreilles des Princes & des Dames. Le critique téméraire ſentit bien qu'il ne pouvoit pas reſter plus longtems à la Cour, ſans s'expoſer à quelque revers éclatant, il prit le parti de ſe retirer avant que l'orage vint fondre ſur lui. François II n'étoit pas d'humeur à ſouffrir ces peſtes de la ſociété, dont la malignité ne reſpecte rien, & qui ſe font un jeu de la réputation des Dames. Si ſon regne eût

été plus long, il auroit réprimé cette licence. Brantôme qui lui fait, avec raiſon, un mérite de ces louables diſpoſitions, auroit bien dû profiter de la leçon, pour s'interdire une foule de traits ſatyriques qu'il lance contre les plus grandes Dames de la Cour, & ces propos licencieux qu'il ſe permet ſi ſouvent dans ſes ouvrages.

Charles IX fut beaucoup moins ſévere à cet égard que ſon prédéceſſeur. Il ſuffit pour s'en convaincre de lire, dans un ample Traité de la Chaſſe compoſé de ſon tems, les diſcours que l'Auteur fait tenir aux Chaſſeurs buvant enſemble, & s'entretenant de leurs bonnes fortunes, dans une de leurs aſſemblées. On a peine à comprendre qu'un Officier de la Vénerie du Roi ait oſé mettre ſous les yeux de ſon Souverain de pareilles indécences, dans un ouvrage qu'il lui dédioit. Au reſte ce Traité renferme ſur la Chaſſe pluſieurs particularités intéreſſantes que je ne dois pas négliger.

L'Auteur Jacques de Fouilloux, après avoir parlé de ſes qualités, & du goût qu'il eut dès ſon enfance pour marcher ſur les traces de ſes peres, qui volontiers *aimerent filles, armes & Vénerie*, nous inſtruit de toutes les pratiques du noble métier de la Chaſſe; & entre autres d'un uſage aſſez ſingulier qu'on pratiquoit alors & qui conſiſtoit à enfler avec des ſoufflets d'orgue, des lits & matelas de peau, ſur leſquels les Chaſſeurs, arrivés au rendez-vous, s'étendoient pour écouter la voix des chiens. L'Auteur répete une partie des burleſques hiperboles qu'avoit employées avant lui Gaſton Phébus; il dit que la Chaſſe fut toujours aimée des Princes, des grands Seigneurs & des Gentilshommes, ſur-tout *de ceux de la France nourrice de toute Nobleſſe, & fontaine des Arts & Sciences.*

Lorſqu'il eſt queſtion de l'art de ſonner, Fouilloux déclame avec force contre le relâchement introduit dans la pratique de cet exercice merveilleux, il prend le ton

d'un Veneur qui auroit une miſſion particuliere pour prêcher la réforme : il rappelle les heureux tems où cet art, cultivé avec ſoin, charmoit les oreilles des Chaſſeurs, & faiſoit entendre aux chiens tout ce qu'ils devoient faire. *Tant d'hommes*, dit-il, *portent la trompe qui n'y entendent rien, & ſont plus de tort aux chiens que de plaiſir.* Il gémit de voir les Princes & les Seigneurs aveuglés par les richeſſes mondaines, abréger leurs jours, perdre leur ame, renoncer à la douce & innocente félicité dont on jouiſſoit dans les ſiecles fortunés, où les forêts retentiſſoient continuellement du ſon harmonieux des trompes, mêlé au bruit des bouteilles & des flacons. *On ne ſait pas*, ajoute-t-il, *ſonner de la trompe & parler aux chiens avec ces cris & ces langages plaiſants, comme les héros de l'art des corneurs, le Duc d'Alençon, Huet de Nantes, & le ſire de Montmorency, qui ſe faiſoient entendre pardeſſus tous les autres Veneurs. Aujourd'hui les*

Piqueurs ne ſe ſont plus un plaiſir comme nos anciens de voir courir, chaſſer & requêter les chiens ; ils ne cherchent qu'à ſatisfaire l'impatience qu'ils ont de voir prendre & mourir un cerf ; à peine ſont-ils au lancé, qu'ils voudroient en être à la curée. Ces lamentations qui nous paroiſſent riſibles, partoient de cet enthouſiaſme qui caractériſe les vrais amateurs en tout genre, & qui ſouvent leur fait trouver des charmes dans les objets que la multitude enviſage avec la plus froide indifférence.

Charles IX, à qui Fouilloux dédia ſon livre, devoit ſe reconnoître au portrait qu'il fait des Veneurs impatients. Ce Prince entreprit ce qu'aucun autre n'avoit oſé faire avant lui ; il attaqua un cerf à vue ; & ſans aide de chiens courants ni de levriers, ſans prendre même de relais, il le pourſuivit par monts & par vaux à courſe de cheval, avec tant de fureur, qu'enfin le cerf fut forcé & rendu. Jean Antoine de Baïf (3) célébra cet exploit dans une pièce de vers, où Charles eſt comparé à l'Hercule de

la fable. On juge bien que dans ce parallele tout l'avantage eſt du côté du Monarque. Un autre Poëte eut un plus beau ſujet pour exercer ſa verve, lorſqu'il célébra la Chaſſe que fit Charles IX, pour détruire un loup furieux, & venger une multitude de malheureux qu'il avoit dévorés.

Ce Prince livré tout entier à ſes plaiſirs, abandonnoit les ſoins du gouvernement à la Reine ſa mere & au Duc d'Anjou ſon frere. Un dépit ſoudain lui fit changer de réſolution; tout-à-coup il quitta ces amuſements pour ne s'occuper que des affaires. Le Duc d'Anjou appellé au trône de Pologne imaginoit ſans ceſſe des prétextes pour éloigner l'époque de ſon départ. Charles n'avoit pris le parti de ſe mêler du gouvernement, que pour vaincre l'indéciſion de ſon frere, & lui donner des dégoûts qui puſſent le déterminer à partir. A la fin perdant patience, *il jura Dieu*, & déclara hautement que ſon frere ou lui ſortiroit du Royaume,

& qu'en vain ſa mere s'y oppoſeroit (4).

L'abſence du Duc d'Anjou qui partit enfin pour la Pologne, rendit le Roi à ſes premieres inclinations : il s'abandonna de nouveau à ſes plaiſirs avec ſi peu de ménagement, qu'ils furent cauſe de ſa mort. Ce Prince décéda dans la vingt-quatrieme année de ſon âge. Quelques-uns ont dit qu'il mourut pour avoir trop ſonné du cor (5). Brantôme empruntant le langage des Poëtes, met en probléme, ſi ſa mort doit être attribuée aux excès de Vénus ou à ceux de Diane. En parlant des amours de ce Prince avec ſa liberté, ou plutôt ſa licence ordinaire, il rapporte les propos que lui tint une Dame de la Cour, piquée du peu de goût que ce Prince montroit pour les femmes dans ſa premiere jeuneſſe. *Vous faites*, lui diſoit-elle, *plus de cas de la Chaſſe & de vos chiens, que de nous autres.* Par cette raiſon Brantôme croit que Charles fut plutôt la victime de Diane.

Pour quant à l'exercice de Diane, dit-il, *je le crois fort ; car il y étoit violemment adonné, fut à courir & à piquer après le cerf, fut à beau pied, à le détourner avec le limier, & y étoit ſi affectionné qu'il en perdoit le dormir, étant à cheval avant le jour pour y aller, & ſe peinoit auſſi fort à appeller les chiens, fut de la voix, fut de la trompe.*

Charles IX nous a laiſſé un monument de ſon amour pour la Chaſſe, dans un Traité qu'il dicta lui-même à ſon Secretaire Villeroi, & qui ne fut publié qu'après ſa mort (6). D'autres Auteurs, pour lui plaire, avoient écrit ſur la même matiere ; on diſtingue dans le nombre Claude Binet, qui compoſa une eſpece de Poëme, ſous le titre de *Chant-Foreſtier*, ou *le Chaſſeur* (7).

Jamais on ne vit les deux extrêmes ſe ſuccéder ſi ſubitement que dans l'inſtant où Henri III ſuccéda lui même à ſon frere Charles IX. La Cour qui venoit d'être le théâtre de l'activité la plus impétueuſe,

tueuſe, devint tout-à-coup le centre de la molleſſe la plus efféminée. Henri dont l'exemple n'inſpiroit que l'indolence & la volupté, auroit anéanti juſques aux dernieres traces de la valeur nationale, ſi ce ſentiment pouvoit s'éteindre dans le cœur des François. Ses Courtiſans, livrés à une vie molle, paroiſſoient cependant des hommes tout différents lorſqu'il s'agiſſoit de faire quelqu'action de bravoure; c'étoit auſſi la ſeule vertu par laquelle ils tenoient encore aux anciennes mœurs. Les exercices de la Chaſſe ceſſerent d'être un amuſement pour eux, & les délices d'une oiſiveté ſenſuelle devinrent leur unique délaſſement après les fatigues de la guerre.

Le Roi avoit des chiens pour ſa Vénerie, mais il n'en faiſoit aucun uſage. Quel goût pouvoit-il avoir pour ces animaux fiers & vigoureux, lui qui avoit mis toute ſon affection dans une nouvelle eſpece de chiens, connus ſous le nom de *Chiens de Lyon*, & dont

juſqu'alors il n'avoit jamais été queſtion à la Cour de nos Rois.

Ces chiens, qui étoient de la plus petite taille, devinrent la paſſion de Henri. Il en portoit ordinairement pluſieurs dans un panier pendu à ſon cou en écharpe. C'eſt ainſi qu'on le voit repréſenté dans quelques-uns de ſes portraits; c'eſt dans ce biſarre ajuſtement qu'il donnoit audience aux Ambaſſadeurs; il ne le quittoit même pas lorſqu'il entroit dans les Egliſes pour aſſiſter à la prédication. L'entretien de ces miſérables animaux montoit à des ſommes exorbitantes. Voici ce que nous en dit M. de Thou, dont je vais rapporter les propres paroles.

Le Roi ayant demeuré quelque tems en Bourbonnois, alla à Lyon pour être à portée de ſes deux favoris, qui marchoient chacun avec une armée; Joyeuſe du côté de l'Auvergne & du Gevaudan, & Epernon du côté de la Provence. Pendant qu'il étoit à Lyon auſſi tranquille que ſi tout le Royaume eût joui

d'une paix parfaite, il s'attacha à raſſembler de ces petits chiens dont on eſt fort curieux dans cette Ville. Tout le monde fut très-ſurpris de voir un Roi de France, au milieu d'une guerre ſi terrible, & dans une diſette extrême d'argent, donner à de ſemblables plaiſirs tout ce qu'il avoit de tems, & toutes les ſommes qu'il pouvoit raſſembler. En effet quelque prodigue que fût ce Prince, ſi l'on compare les profuſions de ſa maiſon avec celles qu'il fit à Lyon pour des chiens, on trouvera ces dernieres infiniment au-deſſus des autres; ſans compter les dépenſes en chiens de chaſſe, & en oiſeaux de proie, qui vont toujours à des ſommes conſidérables par an dans les maiſons des Rois, il lui en coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour des petits chiens de Lyon, & il tenoit à ſa Cour, avec de gros appointements, une multitude d'hommes & de femmes qui n'avoient autre emploi que de les nourrir.

Un Prince eſt bien à plaindre

quand il ne craint pas de ſe dégrader par des fantaiſies ſi humiliantes. Mais c'eſt trop nous arrêter à des tems qui n'offrent au ſouvenir de la poſtérité que des horreurs, dignes d'être à jamais enſevelies dans l'oubli; je me hâte de paſſer à un regne plus glorieux, & de me prévaloir de la célébrité d'un de nos plus grands Rois, pour relever mon ſujet aux yeux des juges les plus ſéveres.

Henri IV qui, dans les montagnes de Béarn, autrefois le théâtre des Chaſſes de Gaſton de Foix, avoit reçu une éducation dure & auſtere, acquit de bonne heure cette force de corps dont il eut beſoin pour ſupporter les fatigues d'une vie toute militaire. Il excella dans tous les exercices qui demandent de la vigueur, de l'adreſſe & de l'agilité: il y ſurpaſſa tous ceux des Gentilshommes & des Guerriers de ſon ſiecle, qui avoient retenu l'eſprit & les mœurs de notre antique Chevalerie. On peut voir dans les Mémoires de

Sulli le détail de tant d'exercices différents : il rendra croyable ce que j'ai dit ailleurs du Maréchal de Boucicaut.

De tous les exercices celui de la Chaſſe fixa plus particulierement la conſtante prédilection de Henri. Son Précepteur, Florent Chrétien (8), remarqua dans ſon Eleve ce goût naiſſant, & voulut ſans doute le flatter en lui dédiant ſa traduction de la Vénerie d'Oppien. Henri aimoit, dit M. de Sulli, *toutes ſortes de Chaſſes & de Voleries, & ſur-tout les plus pénibles & haſardeuſes, comme ours, loups, ſangliers; il chaſſoit auſſi les cerfs, chevreuils, renards, ſouines & lievres; vols pour héron, oiſeaux de riviere, milans, hiboux, corneilles, perdrix, à la terraſſe, aux chiens couchants, & aux canards avec les barbets* *.

* Mém de Sulli, T. 12. p. 289.

La Chaſſe lui fournit des reſſources dans plus d'une occaſion. Il racontoit lui-même à Sulli qu'étant priſonnier en 1584, & ne ſachant à quoi s'occuper, il charmoit

ſes ennuis en s'amuſant dans ſa chambre à faire voler des cailles. Deux ans après ayant ſujet de craindre les mauvais deſſeins d'une Cour défiante, à qui il étoit toujours ſuſpect, & qui le faiſoit obſerver continuellement, il réſolut de s'affranchir d'une contrainte peu convenable à ſon caractere. Il feignit de vouloir aller chaſſer dans la forêt de Senlis : il y alla effectivement courir le cerf; mais ſur le ſoir il s'écarta, & au lieu de revenir à Paris, il prit la route du Maine, & courut chercher loin de la Cour la liberté dont il n'avoit depuis long-tems que les apparences (9).

Son intrépidité naturelle le portoit quelquefois aux plus indiſcrettes témérités. Devenu Roi de Navarre il ſe plaiſoit à chaſſer les ours dans les montagnes du pays de Foix, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire, & ne craignoit point de braver la fureur de ces féroces animaux. La Cour de France s'étant tranſportée dans ſes Etats, il

ne fit aucune difficulté de propoſer aux Dames un ſi terrible divertiſſement ; mais on leur en repréſenta ſi vivement les périls, qu'il ne fut jamais poſſible de vaincre leur frayeur. Elles eurent grande raiſon de s'en défendre : car cette Chaſſe eut de funeſtes ſuites. Deux ours démembrerent des chevaux d'aſſez bonne taille, quelques-autres forcerent dix Suiſſes & dix Arquebuſiers. Un dernier des plus grands qu'on pût voir, étant percé de pluſieurs coups d'arquebuſe, & emportant ſix ou ſept tronçons de piques briſées ſur ſon corps, embraſſa ſept ou huit hommes qu'il trouva ſur le ſommet d'un rocher, avec leſquels il ſe précipita en bas, & ils furent tous mis en pieces.

Parvenu au trône, Henri IV ne perdit aucune occaſion de ſatisfaire ſon goût pour la Chaſſe ; il s'y exerçoit ſans ceſſe à Saint-Germain-en-Laye, à Folembrai dans la forêt de Couci, à Fontainebleau, à Monceaux, dans tous les lieux

abondans en gibier. Rien ne pouvoit l'arrêter, ni le mauvais tems, ni l'intempérie de la ſaiſon la plus rigoureuſe, ni même le dérangement de ſa ſanté. M. de Praſlin écrivoit de Fontainebleau à M. de Sulli : *Depuis vous avoir laiſſé, je trouvai le Roi qui chaſſoit à la volerie, laquelle finie nous chaſſâmes aux loups, & pour la fin nous courûmes un cerf qui dura juſqu'à la nuit, qui nous fit l'honneur de nous accompagner trois ou quatre heures durant. Si le plaiſir fut grand, la peine ne fut pas moindre ; car après tout cela, il nous fallut faire retraite de ſix grandes lieues tous mouillés que nous étions, hormis le Roi, qui changea de tout..... au retour de tout cela je ne pouvois manquer de trouver Sa Majeſté de bonne humeur, quoique fort laſſe ; car nous étions demeurés vainqueurs de toutes les bêtes que nous avions attaqués.* Dans la même lettre il ajoute en finiſſant, que le Roi s'étoit amuſé toute la matinée, & une partie de l'après-

dîner à viſiter tout ce qu'il faiſoit faire, & qu'au retour de ſon parc il avoit eu un peu de fievre *.

* Mém. de Sulli, T. 9. p. 292 & 293

Les propres lettres de Henri IV ſont des monuments de ſon ardeur pour la Chaſſe. En parlant d'affaires avec ſes Miniſtres, & d'amour avec ſes Maitreſſes, il leur fait part de ſes courſes dans les forêts. Il leur en parle dans des termes qui expriment tout le feu de ſa paſſion pour cette eſpece de plaiſir. *Mon cher cœur*, écrit-il à une Maitreſſe, *j'ai pris le cerf en une heure avec tout le plaiſir du monde.* D'autres fois : *je pris hier deux cerfs ; je vis jouer des Comédiens où je m'endormis.* Un jour il mande : *j'ai pris trois cerfs aujourd'hui, dequoi je ſuis bien marris, je ſuis fort las qui me fait finir.* Un autre jour : *j'ai pris aujourd'hui deux cerfs, & je me porte bien* *.

* Amours & Lettres d'Henri IV, p. 102, 135, 138.

L'Auteur anonyme de l'Hiſtoire de ſes Amours, publiée avec quelques-unes de ſes lettres à ſes Maitreſſes, nous aſſure avoir appris d'un homme de condition qui ac-

compagnoit ce Prince dans toutes ſes Chaſſes, que jamais on ne lançoit un cerf qu'il n'ôtât ſon chapeau, ne fît le ſigne de la croix, & puis piquoit ſon cheval & ſuivoit le cerf *.

* *Ibid.* à la ſuite des Amours & Lettres de Henri IV, p. 13.

Au fort de la guerre, Henri profitoit du moindre loiſir qu'il pouvoit ſe procurer, pour méler le divertiſſement de la Chaſſe aux exploits militaires les plus périlleux. Je n'en citerai que deux exemples. Le premier concourt avec l'époque de la bataille d'Yvri. Sulli, qui reçut à cette glorieuſe journée pluſieurs bleſſures, nous apprend que s'étant fait tranſporter ſur un brancard dans ſon château de Roſni, peu éloigné du champ de bataille, il vit en approchant de ſa terre, la campagne couverte de chiens & de chevaux; c'étoit l'équipage du Monarque victorieux, qui ſe délaſſoit ainſi des fatigues d'une action où il venoit de faire des prodiges de valeur. Bientôt il le rencontra lui-même, qui après avoir pris quelques repos à Roſni,

s'en retournoit à Mantes en chaſſant.

Le ſecond trait dont je veux parler date de la reddition de Paris. Henri venoit de terminer le ſiége de cette Ville, dont la conquête aſſuroit ſur ſa tête la Couronne de ſes peres; auſſitôt il part pour Melun, eſt quatre jours à s'y rendre, & prend le divertiſſement de la Chaſſe chemin faiſant : déja même il s'occupe des projets que ſon autorité mieux affermie lui permettoit de faire pour le rétabliſſement de Fontainebleau, où il ſe propoſoit de gouter le plaiſir de la Chaſſe. Cependant il faut lui rendre cette juſtice qu'il ne conſacroit à ce noble amuſement que les inſtans dont il pouvoit diſpoſer ſans que les affaires d'état en ſouffriſſent.

Suivons-le dans ſa vie privée, voyons-le dépouillé de l'appareil de la dignité Royale, tel enfin que Sulli nous le repréſente.

Après s'être levé de grand matin, & avoir tué ou pris à l'oiſeau une quantité prodigieuſe de gibier, il revient chez lui les deux mains

chargées de perdrix, de cailles & autres bêtes : il ne parle que de ſa Chaſſe ; il en fait diſtribuer les fruits entre la Reine ſa femme, & les Seigneurs de ſa Cour; enfin ayant fait mettre à part les cailles un peu pincées de l'oiſeau, comme les meilleures, pour être ſervies ſur le champ, il couronne par les plaiſirs de la table tous ceux qu'il a eus dans la journée. La plume du ſage Roſni en traçant les grands traits d'une vie pleine d'héroïſme, n'avoit garde de négliger ces détails ; il ſentoit combien ils étoient propres à caractériſer l'ame de ſon bon Maître (11).

Les Chaſſes du Roi faiſoient l'entretien des Princes étrangers avec nos Miniſtres. Le Roi d'Angleterre, Jacques I, en parloit ſouvent à M. de Roſni, Ambaſſadeur de France à Londres. Comme il n'avoit regné précédemment qu'en Ecoſſe, où il n'y avoit point de cerfs, il ſe fit un plaiſir & une eſpece de gloire d'envoyer à M. de Roſni un quartier du premier cerf qu'il

venoit de prendre dans ſon nouveau Royaume *. Roſni, inſtruit à l'école des Veneurs François, trouvoit bien des défauts à relever dans les pratiques de la Vénerie Angloiſe, & faiſoit part à ſon Maître des diſputes qu'il avoit à ce ſujet avec Jacques. Henri IV, dans ſes réponſes, lui fait part du plaiſir que lui a donné la lecture de cet article de ſes dépêches, & le charge de notifier au Roi d'Angleterre la permiſſion qu'il avoit obtenue de ſes Médecins d'aller à la Chaſſe, à condition pourtant d'y apporter plus de modération qu'à l'ordinaire : *ce que je commence à obſerver*, ajoute-t-il, *depuis votre partement, de façon que je me ſuis trouvé à la mort de cinq ou ſix cerfs ſans aucune incommodité* (12.)

* Mém. de Sulli, T. 6. p. 56.

L'ambition d'imiter le Roi dans ſon amour pour la Chaſſe, animoit tous les Seigneurs; les Dames mêmes n'en étoient pas exemptes. Brantome qui, dans l'éloge du Maréchal de Biron, avoit dit de lui que *les travaux de la guerre ne l'a-*

voient pas détourné des plaiſirs de la Chaſſe, qu'il aimoit extrêmement, & où il alloit le plus ſouvent quand l'envie lui en prenoit, fait ailleurs en ces termes le portrait de la Maréchale ſa femme: *l'exercice & les plaiſirs de laquelle pour la plupart ſont plus à la Chaſſe, & à tirer de l'arquebuſe, qu'à autre exercice de femme; & avec cela une très-ſage vertueuſe Dame, comme ſa patrone Diane Chaſſereſſe* *.

* Brantome, Cap. Fr. T. 3. p. 367.

Dans les dernieres années du regne de Henri, on étoit ſi occupé de la Chaſſe, qu'on en tranſportoit le langage & les uſages aux amuſemens qui y ont le moins de rapport. Ainſi l'on donna le nom de *Quitterotes* à des eſpeces de jettons de la valeur de cinquante piſtoles, dont les joueurs ſe ſervoient, parce qu'on appelloit *Quitterots* des chevaux anglois vendus au même prix par un Marchand qui portoit ce nom, & que ces chevaux, inconnus juſques-là en France, y devinrent fort à la mode, tant pour les voyages que pour la Chaſſe (13).

La danſe rappelloit encore aux Véneurs les plaiſirs de leur état. On vit dans les divertiſſemens de la Cour à Fontainebleau, pour le mariage de M. de Vendôme, des Chaſſeurs & des Fureteurs figurer dans les ballets.

Une main parricide trancha dans la perſonne d'Henri, des jours que ce Prince deſtinoit uniquement au bonheur de ſes Peuples, & fit dans le cœur de la Nation une de ces plaies profondes qui ne ſe referment jamais (14).

Marie de Medicis, Régente du Royaume, ne laiſſa point ralentir l'émulation des Chaſſeurs. Son goût décidé pour cet exercice engagea un Officier des Chaſſes, nommé Guillaume Du Sable, à lui adreſſer, dès la premiere année de ſon veuvage, des vers ſous le titre de *Muſe Chaſſereſſe* (15). Il devoit être le doyen du Parnaſſe & de la Vénerie, puiſque Louis XIII étoit le ſeptieme Roi qu'il avoit ſervi, & il ne ſe paroit pas d'un faux titre en ſe qualifiant d'un des plus anciens

Gentilshommes de la Vénerie du Roi.

Catherine de Medicis, femme de Henri II, avoit, comme on a dû le remarquer plus haut, fait naître parmi les Dames de la Cour un goût très-vif pour la Chaſſe. Jalouſes de diſputer aux hommes les ſeuls dangers qu'elles puſſent partager avec eux, leur courage avoit triomphé de l'effroi des accidens. Marie, Princeſſe de même ſang, voulut marcher ſur ſes traces, en imitant ſon activité intrépide. La Cour, vers la fin de l'année qui ſuivit celle de la mort du Roi, s'étant rendue à Fontainebleau, la Reine douairiere fit pluſieurs Chaſſes à cheval, où on la vit accompagnée des Dames & Princeſſes auſſi à cheval, & ſuivie de quatre ou cinq cents Gentilshommes. Cette partie de plaiſir fut un peu troublée par la chûte de la Princeſſe de Conti, qui tomba de deſſus ſa hacquenée, & ſe bleſſa (16).

Le jeune Roi Louis XIII, Prince d'un caractere doux & paiſible

d'une complexion foible & délicate, & d'une humeur ſérieuſe & mélancolique, ne porta point à la Chaſſe autant d'ardeur que le Roi ſon pere; mais il y mit peut-être plus d'étude & de réflexion. Dès l'an 1620, âgé de quinze à ſeize ans, il paſſa trois jours à la Chaſſe à Montfort *.

* Mém. de Villeroy, T. 6. p. 30.

Salnove, Auteur d'un Traité très-ample & très-ſavant ſur toutes les eſpeces de Chaſſes, reconnoît devoir à ce Prince & au Roi ſon pere tout ce qu'il ſait de ce noble métier (17). Il attribue à Louis d'avoir donné des loix aux Veneurs, réglé les tems auxquels ils devoient ſonner & parler aux chiens, d'avoir formé & poli les termes de la langue qu'on leur parloit. Il aſſure que ce Prince alloit ſouvent au bois, pour y détourner lui-même avec les plus habiles Veneurs, afin d'acquérir ces connoiſſances de détail, ſans leſquelles on n'arrive jamais à la perfection d'aucun art quel qu'il ſoit: il lui attribue enfin l'honneur d'avoir perfectionné celui de la Chaſſe par une étude réglée & ſuivie. Le

même Auteur, après avoir parlé avec tant d'éloge des loix & des réformes de ce Monarque, ſur le fait de la Chaſſe, s'exhale en plaintes très-ameres ſur les déſordres qu'il y voyoit regner. Toutes ſortes de perſonnes, dit-il, s'adonnent à la Chaſſe & y cherchent l'utilité & le profit plus que l'exercice & le plaiſir. Il tremble que la Chaſſe, ſi cet abus continue, ne devienne bientôt roturiere: elle ſe dégrade, ſe perd & s'avilit entre les mains de ceux qui l'exercent. De jeunes Veneurs ſans expérience, ſe mettent à la tête de belles meutes réglées, qui demanderoient des maîtres conſommées dans la Vénerie. Ils ſe croient les premiers hommes du monde pour ſonner du cor, tandis qu'ils ne ſavent pas faire la différence du gros ton d'avec le grêle, ni appliquer l'un ou l'autre aux divers tems de la Chaſſe, ainſi que Henri IV & Louis XIII l'avoient preſcrit, afin de donner confiance aux chiens, & de leur faire entendre ce qu'on leur demande. L'Au-

teur deſire inſtamment qu'on rétabliſſe le bel ordre qui régnoit ſous ces deux grands Rois, & qu'en même tems on faſſe revivre les beaux termes uſitées autrefois pour parler aux chiens. La Nation Françoiſe, s'écrie-t-il avec tout le zele d'un patriote, n'emprunta jamais rien des étrangers. Qu'avons-nous beſoin d'eux? Tenons-nous en aux héros & aux maîtres de notre Vénerie. Quoi donc! tandis que nos Rois ont toujours pratiqué la Chaſſe du cerf d'une façon noble & généreuſe, l'attaquant ſans ſurpriſe & à force ouverte; au lieu de ſuivre leurs leçons, nous irons prendre celles des autres Nations, dont les Souverains n'oſerent jamais l'attaquer qu'en prenant leur avantage dans des lieux fermés, avec des levriers, ſe ſervant encore de toutes ſortes de paneaux & de filets, & tirant de l'arquebuſe & de l'arbaléte! ſi par fois quelqu'un d'eux en a uſé autrement, ce ne fut jamais qu'à l'imitation des François qui leur en apprirent la maniere, &

dont le courage & l'eſprit ſervent de modele à tous les autres peuples. La Vénerie de nos Rois, ſe peut dire la premiere du monde, & nos chiens venus des races du Cardinal de Guiſe & de M. de Souvray, valent bien ces Chiens Anglois qu'on nous vante tant.

L'Auteur dont je copie à peu près le langage, revient ſouvent à la charge contre les amateurs des nouveautés en fait de Vénerie, & développe les motifs ſecrets qui les font agir; la pareſſe, l'ignorance & la vanité. Les chiens anglois, dit-il, n'ont pas plus d'eſprit & de jugement que les chiens françois; mais ils ont naturellement plus d'obéiſſance & plus de docilité : ils conviennent par cette raiſon aux Chaſſeurs pareſſeux : les ignorans y trouvent encore mieux leur compte : à la maniere dont on s'y prend, il n'y faut pas grande habileté : quelques mots Anglois qu'on ſe pique de ſavoir, en font l'affaire : on les écorche, on les prononce tout de travers, de façon qu'il n'y

a ni hommes ni chiens ſur terre qui puiſſent les entendre. L'art de ſonner ne coûte pas davantage à ces Chaſſeurs novices. Tous les tons ſont également propres à tous les tems de la Chaſſe, & l'on ne donnera jamais deux fois le même ton pour le même tems. On n'entend ſans ceſſe que des fanfares, la plupart de caprice & de fantaiſie, & jamais des tons réguliers.

Enfin la vanité de nos Chaſſeurs ignorans & pareſſeux, eſt flattée encore de cette nouvelle façon de chaſſer, qui ne connoît ni principes, ni regles, ni diſcipline. Il eſt du bel air de s'affranchir des vieux principes, & de ſecouer le joug des uſages anciens. Il eſt beau de ſe faire le chef d'une nouvelle ſecte.

Pour revenir aux Chaſſeurs Anglois, Salnove en parle néanmoins ſans prévention & ſans injuſtice. Il conſent qu'on adopte ceux de leurs procédés qui ont quelque choſe d'avantageux ; mais il exige ſurtout qu'on ne s'écarte point de la régularité de nos pratiques qui ont

toujours été les meilleures. Il veut que nos jeunes Veneurs s'y aſſujettiſſent ſcrupuleuſement, & qu'au lieu d'afficher ces airs de ſuffiſance qu'il vient de leur reprocher, ils ſe piquent de ſoutenir la réputation des François, qui juſqu'à préſent ont fourni des modeles aux étrangers, pour toutes les choſes qui dépendent de l'eſprit & du jugement.

Pour prouver combien les François excellent ſur les autres Nations, dans l'art de la Vénerie, il cite l'exemple de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui pria Henri-le-Grand de lui envoyer ſes plus habiles Veneurs, afin qu'ils donnaſſent aux ſiens des renſeignemens ſur la maniere de reconnoître les allures du cerf, de le détourner & de le pourſuivre avec le limier, voulant dorénavant le chaſſer dans les forêts de ſes Etats, & non pas dans des enceintes, comme ſes peres avoient fait juſqu'alors.

Henri répondant aux vœux de ce Prince, lui avoit envoyé M. de

Beaumont. Sous le regne de Louis XIII, vers le tems auquel Salnove écrivoit, d'autres Veneurs allerent remplacer en Angleterre ceux que M. de Baumont y avoit conduits pour former les Anglois à notre maniere de chaſſer, qui étoit beaucoup plus ſavante que celle que pratiquoient ces étrangers. Un pareil exemple auroit dû fermer la bouche à cette eſpece de novateurs qui ſe faiſoient alors un point d'honneur bizarre d'élever, en fait de Chaſſe, les Anglois au-deſſus de notre Nation. On pouvoit tout au plus leur accorder la préférence pour la Chaſſe du Renard, la ſeule dont ils euſſent fait une étude réglée, à cauſe de la multitude de ces animaux dont leurs forêts étoient remplies. Louis XIII emprunta peut-être d'eux quelques connoiſſances & quelques pratiques pour cette eſpece de Chaſſe; mais pour toutes les autres, nous leur avions donné de tout tems des leçons.

On ne peut que louer ce jeune Prince de ce qu'il avoit le bon eſ-

prit de préférer les Chaſſes d'où il pouvoit réſulter quelque bien pour ſes Peuples. Il s'attacha ſur-tout à faire la guerre aux loups. Les premieres années qui ſuivirent ſon avénement au trône, ne firent que trop voir combien il étoit à ſouhaiter qu'on les exterminât. On compta dans le Gatinois plus de trois cents perſonnes, victimes de ces animaux carnaſſiers.

Comme les renards ſont preſque auſſi nuiſibles que les loups, Louis XIII crut devoir mettre, en honneur la Chaſſe à ces animaux. Il la pratiqua beaucoup lui-même, & il perfectionna la maniere de la faire. On ſait les fortunes brillantes qui, ſous le regne de ce Prince, furent la récompenſe des talens pour la Chaſſe, & du zele avec lequel les Seigneurs ſervirent le goût qu'il montroit pour ce genre d'exercice (18).

Louis XIV, dont la minorité & l'éducation eurent tant de conformité avec celles de Louis XIII, étoit né avec des qualités plus grandes

grandes & des ſentimens plus fiers. L'élévation de ſon caractere ſe peignit dans tous les événemens de ſon regne, & ſe faiſoit ſentir juſques dans ſes amuſemens les plus ordinaires. Il montra dans les fêtes & les ſpectacles qu'il donnoit, une ſupériorité de goût & de magnificence, qui faiſoit l'admiration de toute l'Europe; & voulant être grand en tout, il ſurpaſſa dans ſes Chaſſes tous les Rois ſes prédéceſſeurs. Durant le ſéjour qu'il fit à Chambord en 1668, les cerfs les plus forts tenoient à peine devant lui une demi-heure (18). Trois ans après étant à Chantilly, il entreprit ce qu'aucun Chaſſeur n'avoit jamais oſé : il courut un cerf au clair de la lune, & le força (19).

C'eſt tout ce que je dirai des Chaſſes de ce Prince. Son hiſtoire eſt dans les mains de tout le monde, & le ſouvenir de ſes exploits en cette matière, ſe conſerve encore parmi les Officiers de la Vénerie. On ſait qu'il fit à la Chaſſe pluſieurs chûtes

très-dangereuſes : il expoſa pluſieurs fois ſa vie à la fureur des bêtes qu'il attaquoit. Malgré de ſi fâcheuſes épreuves, il conſerva encore pour la Chaſſe, le goût le plus vif, dans un âge très-avancé, & juſqu'à la fin de la plus longue carriere qu'aucun Monarque ait fournie ſur le Trône. *Il chaſſe le plus ſouvent qu'il peut*, diſoit Madame de Maintenon, dans une de ſes lettres à ſon frere, M. d'Aubigné; *mais vous ſavez que ſes plaiſirs ne vont qu'après ſes affaires.* La même lettre nous apprend que Louis inſpiroit par ſon exemple cette paſſion au jeune Dauphin ſon fils, à qui M. de Fermat dédia, peu d'années après, ſa traduction françoiſe des anciens Auteurs Grecs de la Vénerie. (20).

Ainſi la Chaſſe fut de tout tems le plaiſir des héros, & l'amuſement des Rois : regardée toujours comme un heureux apprentiſſage des mouvemens, des ruſes de guerre, & même des périls inſéparables du métier des armes, elle

devint partie eſſentielle de l'éducation militaire ; les Princes les plus belliqueux, les Capitaines les plus vaillants crurent qu'ils ne pouvoient trop s'y exercer, ne connoiſſant point de moyen plus propre à les endurcir aux fatigues & à leur préparer du ſuccès dans les combats. Cette perſuaſion a toujours été ſi forte, que le Maréchal de Fleurange, parlant d'une bonne place de guerre, ajoute, comme un complément de perfection à ce qui peut en aſſurer la défenſe, l'avantage d'être ſituée dans un pays abondant en gibier, afin que ſes défenſeurs trouvent en tems de paix, dans l'exercice de la Chaſſe, une occupation qui entretienne en eux l'habitude de ſupporter les travaux les plus fatiguants. Combien en effet les pratiques ordinaires de la Chaſſe ne fourniſſent-elles pas de leçons utiles à ceux qui parcourent la carriere des armes? L'artifice de la ſurpriſe, la vivacité de l'attaque, l'ardeur de la pourſuite; tous les moyens poſſibles de harceler, d'ar-

rêter, de forcer l'ennemi, s'y préſentent à leurs yeux. Les exemples de courage & de ſageſſe que donnent les bêtes elles-mêmes, dans les reſſources que leur fournit leur inſtinct pour leur propre ſûreté, ſemblent leur fournir des inſtructions dont ils peuvent profiter; delà ce proverbe commun qui recommandoit autrefois aux Guerriers, de ſe rappeller ſans ceſſe *l'attaque du loup, la défenſe du ſanglier, & la retraite du renard.*

Les Princes qui ſentoient combien les talens du Chaſſeur avoient de liaiſon avec ceux de l'homme de guerre, ne ſe contentoient pas d'enflammer le courage des Chevaliers, en leur offrant dans leurs galeries le ſpectacle des armes qu'avoient portées les héros des ſiecles paſſés; ils tâchoient encore d'exciter leur émulation pour la Chaſſe, en tranſmettant à la poſtérité les bois des cerfs mis à mort; c'étoit des monuments publics qui atteſtoient les exploits des anciens Chaſſeurs, & qui devenoient par-là

très-propres à perpétuer parmi leurs deſcendans le goût & l'eſtime pour la Chaſſe.

Xénophon, un des plus grands maîtres qu'ait eu l'antiquité dans la ſcience des armes, penſoit que la Chaſſe eſt la paſſion la plus digne d'un héros. Son opinion ſe trouve confirmée dans l'ouvrage d'un fameux écrivain politique du quinzieme ſiecle, qui employe à la ſoutenir d'excellentes raiſons empruntées des rapports qu'on peut remarquer entre le Chaſſeur & le Guerrier; en effet l'un & l'autre ſe rencontrent ſouvent dans les mêmes circonſtances.

La Chaſſe a encore bien d'autres titres qui doivent lui aſſurer la ſupériorité ſur les divers exercices qui peuvent faire l'amuſement des hommes. Le plus beau & le plus reſpectable de ces titres, conſiſte en ce qu'elle eſt un des principaux devoirs de la Nobleſſe; ſi le plaiſir qu'elle peut procurer eſt le partage excluſif des Gentilshommes, ce n'eſt qu'aux conditions que leurs

concitoyens en recueilleront tout l'utile. Conſultons nos anciennes coutumes; nous y verrons qu'en exaltant l'état de nos Gentilshommes, qu'en déclarant qu'ils ſont francs à tous égards, elles ſemblent ne leur accorder ces diſtinctions qu'à la charge de s'acquitter de trois grandes corvées indiſpenſables, la guerre, l'adminiſtration de la juſtice, & la Chaſſe. Suivant l'eſprit de la coutume, les Gentilshommes ſont ſolidairement obligés de défendre par les armes le corps entier de la Nation, contre les ennemis du dehors; de ſoutenir & protéger les droits des particuliers dans les tribunaux; & de mettre, par des Chaſſes continuelles, les terres du cultivateur à l'abri des dévaſtations auxquelles elles ne ſe trouvent que trop ſouvent expoſées de la part des bêtes fauves. Auſſi voyons-nous des villes & des provinces entieres réclamer la protection de leurs Princes & de leurs Seigneurs contre les bêtes ſauvages; je pour-

rois citer ici des titres par leſquels certaines communautés ſe ſoumettent envers leurs Seigneurs à des redevances perpétuelles ſur leurs récoltes, à proportion du beſoin qu'elles avoient d'être gardées, & du ſoin que ces mêmes Seigneurs apporteroient à les défendre (21); mais ne m'étant point propoſé d'établir le principe, & de faire l'apologie du droit de Chaſſe, je renvoie pour cet objet à la préface des *Autores rei Venaticæ.*

Les Chaſſeurs n'ont abuſé que trop ſouvent de leur droit de Chaſſe. Ils en ont pluſieurs fois perverti l'uſage & la deſtination, ſoit par des réſerves onéreuſes, qui expoſoient les terres aux ravages du gibier trop abondant, ſoit par des violences inhumaines contre ceux qui oſoient remplir à cet égard le devoir négligé par les Nobles. Philippe II. voyant ſa fin approcher, entra avec ſa conſcience dans un examen ſérieux des fautes qu'il avoit à ſe reprocher, & ſe rendant compte à lui-même

des déſordres de ſon regne, il s'occupa ſur-tout des dommages que ſes Chaſſes avoient cauſés à pluſieurs de ſes ſujets. Il fit l'aveu de ſes injuſtices, & donna tous les ordres néceſſaires pour les réparer (22). Heureux ſi, attentif à les prévoir, & exact à les prévenir, il eût épargné à ſes peuples des vexations, dont l'excès va communément plus loin qu'on ne croit, dont l'exemple eſt toujours plus contagieux qu'on ne penſe, dont la réparation n'eſt jamais auſſi entiere qu'on le veut.

L'Hiſtoire de Saint Louis, & c'eſt par où je terminerai ces Mémoires, nous apprend tout à la fois, & les excès affreux auxquels peut entraîner la fureur de la Chaſſe, & de quelle rigueur doit s'armer un Prince équitable pour les réprimer. Enguerrand de Couci, ſeul héritier des biens de ſa maiſon, par la mort de Raoul ſon frere aîné, tué à la bataille de la Maſſoure, fut accuſé d'avoir fait pendre trois jeunes Gentilshommes, que ſes Gardes

avoient ſurpris chaſſans dans ſes bois. Il les fit exécuter ſur le champ, ſans vouloir ni les entendre, ni leur donner le tems de ſe préparer à la mort. Louis, informé de cette barbarie, fit inſtruire le procès. Tout parloit en faveur du coupable : les ſervices de ſon frere & ceux de ſes ancêtres, les alliances avec tout ce que la Cour avoit de plus grand, ſans excepter le Monarque ; le droit prétendu de la Pairie, l'offre de ſe défendre par la voie du duel ; Saint Louis ne veut rien écouter : inflexible aux larmes & aux proſternations de l'accuſé, ſourd aux inſtantes ſupplications du Roi de Navarre, de tous les Prélats & Seigneurs, des Juges même qui ſe défendoient d'opiner, il veut que le plus illuſtre ſang de France ſoit ſacrifié à la juſtice. Enfin s'il accorde la vie au criminel Enguerrand, ce n'eſt qu'en la lui faiſant racheter par des peines & des expiations proportionnées, autant qu'il ſe pouvoit, à l'énormité du crime dont il s'étoit rendu coupa-

ble : *Enguerrand*, lui dit-il, *ſi je ſavois certainement que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France, & notre parenté même, ne vous ſauveroient pas* *.

* Abbé de Choiſy, Hiſt. de S. Louis, pag. 295, & 298.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la quatrieme partie des Mémoires ſur la Chaſſe.

(1) LES Arquebuſes furent perfectionnées par M. d'Andelot, Général de l'Infanterie Françoiſe, vers 1554; c'eſt à cette époque que l'uſage s'en introduiſit à la Chaſſe. *Voy. Brantôme, Cap. Fr. T. 4. p.* 290.

(2) » Après ledit Roi Henri vint le » Roi François II, duquel le regne fut » ſi court, que les médiſans n'eurent loiſir » de ſe mettre en place pour médire des » Dames; encore que s'il eût regné long- » temps, il ne faut point croire qu'il » les eût permis en ſa Cour; car c'étoit » un Roy de très-bon & très-franc natu- » rel, & qui ne ſe plaiſoit point en mé- » diſances, outre qu'il eſtoit fort reſpec- » tueux à l'endroit des Dames & les hono- » roit fort; auſſi avoit-il la Reine ſa femme, » & la Reine ſa mere & Meſſieurs ſes » oncles, qui rabrouoient fort ces cau- » ſeurs & piqueurs de langue. Il me ſou- » vient qu'une fois lui eſtant à Saint Ger- » main-en-Laye ſur le mois d'Août & de » Septembre, il lui prit fantaiſie d'aller » voir les cerfs en leurs ruts dans cette » belle forêt de Saint Germain, & y

» menoit des Princes ſes plus grands fa-
» miliers, & aucunes grandes Dames &
» Filles que je diroïs bien. Il y en eut
» quelqu'un qui en voulut cauſer & dire
» que cela ne ſentoit point ſa femme de
» bien ni chaſte, d'aller voir de telles
» amours & tels ruts des beſtes, d'autant
» que l'appétit de Venus les en échauf-
» foit davantage à telle imitation & telle
» vue, &c. Le Roi le ſçut, & les Princes,
» & les Dames qui l'avoient accompagné.
» Aſſeurez-vous que ſi le Gentilhomme
» n'eût auſſitôt eſcampé il eût eſté très-
» mal; il ne parut à la Cour qu'après la
» mort du Roi & ſon regne. *Brantôme, Vies des Dames Galantes, T. 2. p. 466 & 467.*

(3) Baif (Jean-Antoine de) Edit. de Paris 1573, l. 2 de ſes Poëmes, fol. 56 v° & 57 r° & v°, employa ſes talents poétiques à célébrer les exploits du Roi Charles IX à la Chaſſe; il ne fit pas difficulté de le comparer à Hercule, & même de lui adjuger la préférence ſur ce héros. Voici les vers qu'il adreſſa au Monarque.

Au mont Ménalien, Hercule ſi bien guette,
Comme dehors du fort l'eſtrange cerf ſe jette,
Cherchant ſon viandis, que d'un trait non fautif
Il traverſe le flanc de ce monſtre fuitif;
Mais vous, non pas d'aguet, combien que d'em-
buſcade,

Vous peuſſiez le tirer de ſeure arquebuzade,
Trop plus juſte tireur que ce vaillant Archer;
Mais tout ouvertement vous aimaſtes plus cher,
A courſe de cheval le pourſuivant à veue,
Une Chaſſe achever non encore cogneue,
Ny faicte d'aucun Roy. Sans levriers, ſans clabauts,
Avez forcé le cerf & par monts & par vaux,
Maumené de vous ſeul, monſtrant que la viteſſe
Ne ſauve le couart, quand le guerrier le preſſe.
C'eſt le cheval guerrier, qui ſous un Roy vaillant,
Magnanime, guerrier, non vaincu, bataillant,
Orgueilleux de ſa charge, & de courſe non lente,
Acconſuivit la beſte en ſes membres tremblante,
Et ſous voſtre eſperon légier obéiſſant,
De la priſe eſpéré vous rendit jouiſſant.
Que ne ſuy-je Conon, maiſtre en la cognoiſſance
Des aſtres du haut Ciel! là haut voſtre ſemblance
En Veneur eſtoilé, la trompe ſous le bras,
L'Epieu dedans le poing, voſtre cheval plus bas,
D'eſtoiles flamboyroit. Orion qui menace
La tempeſte & l'éclair, vous quitteroit ſa place,
Non pour donner l'orage aux humains malheureux,
Mais pour favoriſer les Veneurs bienheureux.
Moy donc (ce que je puis) vous, mon grand Roy je chante,
Avecque le cheval, la beſte trébuſchante,
Au coup de votre main, ſur un cheſne branchu,
Vouant du chef du ſerf le branchage fourchu,
Le Roy Charles neufvieme, & premier qui à vue,
Sans meute, ſans relais, à la beſte recrue,

Piquant & parcourant fait rendre les abbois,
En conſacre la teſte à la Dame des Bois.

(4) » Enfin tout étant prêt pour le dé-
» part du Roi de Pologne, il ſortit de Paris
» le 28 de Septembre. Le Roi qui ne s'oc-
» cupoit auparavant que de la Chaſſe,
» ſembloit avoir remis ſon autorité, &
» toutes les affaires de l'Etat entre les mains
» de ſon frere; mais voyant que ce dernier
» reculoit toujours ſon départ, & qu'il ne
» cherchoit qu'un prétexte pour paſſer
» l'hiver à Paris, il changea tout d'un coup
» comme un homme, qui ſe réveille d'un
» profond ſommeil. Piqué de tous ces re-
» tardemens, il jura Dieu, ce qui lui étoit
» très-ordinaire, par la mauvaiſe éducation
» qu'on lui avoit donnée, & il déclara
» qu'il falloit que ſon frere ou lui ſortît
» à l'inſtant du Royaume, & qu'en
» vain ſa mere entreprendroit de l'empê-
» cher. » *M. de Thou, Liv. 57, T. 7. p. 14.*

(5) L'Auteur du Journal d'Henri III, édit. de 1719, p. 34, après avoir fait le récit de la mort de Charles IX, âgé de vingt-trois ans, dit, que ce Prince aimoit trop la Chaſſe. M. de Thou ajoute, que la paſſion de ce jeune Monarque pour cet exercice, le rendit cruel. Cet Hiſtorien remarque en même tems qu'il joignoit à ces plaiſirs biſarres, beaucoup de goût pour la muſique & la poéſie, & que peu de tems avant ſa mort, il fit venir d'Alle-

magne Roland de Laſſo, qui étoit au ſervice d'Albert, Duc de Baviere. Il réuſſiſſoit lui-même dans la poéſie, & faiſoit cas des Poëtes, dont il diſoit, qu'il falloit les traiter comme les chevaux excellents: les nourrir, mais non pas les engraiſſer. Un de ceux qu'il eſtima le plus fut Pierre de Ronſard, qu'on n'a pas fait difficulté de comparer aux plus grands Poëtes de l'antiquité, quoique depuis il ait beaucoup perdu de ſa réputation. Ronſard fut ſouvent honoré des bienfaits de ce Prince, mais il n'en reçut jamais de fort conſidérables. Le Roi lui adreſſoit quelquefois des vers de ſa compoſition, & nous en avons d'imprimés qui ne ſont pas indignes de la Majeſté Royale. Nous avons auſſi de Charles IX un livre ſur la Chaſſe, qu'il a dicté à Villeroy.

(6) Le Traité de Charles IX, ſur la Chaſſe, a été imprimé pour la premiere fois à Paris, chez Rouſſet, en 1625, ſous le titre de *Chaſſe Royale, compoſée par le Roi Charles IX, in*-8°. On peut voir ce que Colomiés a dit de cet ouvrage dans ſa Bibliotheque choiſie.

(7) Voyez la Biblioth. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 12, p. 253, à l'article *Claude Binet.*

(8) La traduction de la Vénerie d'Oppien, par Florent Chreſtien, Précepteur de Henri IV, lorſqu'il n'étoit encore que

Prince de Bearn, & à qui il l'a dédiée, eſt moins ignorée, dit l'Abbé Goujet dans ſa Biblioth. Fr. T. 4, p. 321; il la fit imprimer en 1575, *in*-4°. Les vers en ſont alexandrins. Jean Dorat, & Jean de Lavardin, Abbé de l'Etoile, ont célébré dans leurs Poéſies, cette traduction de Florent Chreſtien; elle eſt encore recherchée aujourd'hui.

» Florent Chrétien étoit d'Orléans, & » d'une famille noble, originaire des con» fins de Bretagne. Il avoit une grande pé» nétration & une patience, qui lui per» mettoit d'exécuter de ſang froid la mul» titude des idées que lui préſentoit ſon ima» gination. Il avoit beaucoup de goût pour » les langues anciennes, qu'il cultiva avec » ſuccès. Le Préſident de Thou qui étoit » ſon ami, dit qu'il faiſoit des vers Grecs » & Latins, ſi heureuſement qu'on pouvoit » les comparer aux anciens. Son ſtyle eſt » auſſi bon qu'il pouvoit l'être de ſon » tems, mais ſa verſification eſt dure ». C'eſt ainſi que s'exprime ſur le compte de Florent Chreſtien M. Le Verrier de la Conterie, *Auteur de l'Ecole de la Chaſſe aux Chiens courants*, *p.* 22.

(9) Le Vendredi 3 Février (1576) » le » Roi de Navarre, qui depuis l'évaſion de » Monſieur, avoit fait ſemblant d'être en » mauvais ménage avec lui, & n'affecter » aucunement le parti des Huguenots, ſor» tit de Paris, ſous couleur d'aller à la Chaſſe

» en la foreſt de Senlis, où il courut » le cerf le ſamedi, & renvoya un » Gentilhomme, que le Roi lui avoit » donné, lui porter une lettre en » poſte; & partant de Senlis ſur le ſoir, » prit le chemin de Vendôme, puis alla » à Alençon, & de-là ſe retira au pays » du Maine & d'Anjou, où il commença » à prendre le parti de Monſieur, & du » Prince de Condé, reprenant la Religion » qu'il avoit été contraint d'abjurer. » *Journal de Henri III, T. 1, p. 62 & 63.*

(10) » Sa Majeſté étant (dit-il) ſaine, gaillarde, diſpote, & en bonne humeur à cauſe de divers bons ſuccès en ſes affaires domeſtiques, & des agréables nouvelles qu'elle avoit reçues des Pays Etrangers & Provinces de ſon Royaume, & voyant que le tems étoit beau, & qu'il y avoit apparence que le jour ſeroit ſerein, elle ſe leva de grand matin pour aller voler des perdreaux, avec deſſein de revenir d'aſſez bonne heure pour les venir manger à ſon dîner, diſant ne les trouver jamais ſi bons ni ſi tendres, que quand ils étoient pris à l'oiſeau, & ſur-tout lorſque lui-même les leur pouvoit arracher de ſa main; en quoi toutes choſes lui ayant ſuccédé à ſouhait, il revint lorſqu'il vit que le chaud commençoit à picquer, tellement qu'étant arrivé au Louvre, ayant en ſa main les perdreaux, & monté en ſa grande ſalle, il apperçut au bout d'en haut d'icelle, la Varenne & Coquet, qui s'étoient

arrêtés à cauſer enſemble attendant ſon retour, auquel il cria tout haut : Coquet, Coquet, vous ne nous devez pas plaindre notre dîner, à Roquelaure, Termes, Frontenac, Harambure, ni à moi, car nous apportons de quoi nous traiter. Mais allez vîtement faire coucher à la broche, & leur réſervant leur part, faites qu'il y en ait huit pour ma femme & pour moi, à laquelle Bonneuil que voilà portera les ſiens de ma part, & lui dira que je m'en vais boire à elle ; mais je veux que l'on réſerve pour moi de ceux qui ont été un peu pincés de l'oiſeau, car il y en a trois bien gros que je leur ai ôtés, & auxquels ils n'avoient encore guères touché.

Comme un de ſes Officiers vint ſur ces entrefaites lui apporter des melons ; j'en veux manger aujourd'hui tout mon ſaoul, continua-t-il, d'autant qu'ils ne me font jamais mal quand ils ſont fort bons, que je les mange quand j'ai bien faim, & avant la viande, comme l'ordonnent mes Médecins ; mais je veux, dit-il, en s'adreſſant aux quatre Seigneurs qui avoient chaſſé avec lui, que vous quatre y ayez auſſi part ; c'eſt pourquoi n'allez pas après les perdreaux que vous n'ayez vos melons, que je vous donnerai après que j'aurai retenu la part de ma femme & la mienne, & de quoi en donner deux à qui j'en ai promis ; & comme il eut fait tous ces partages de perdreaux & de melons, il s'en alla en ſa chambre, où en entrant il

baiſſa deux melons à deux des garçons qui étoient à la porte, & leur dit quelque choſe à l'oreille : alors voyant un de ſes Officiers qui lui apportoit des projets de patrons de diverſes ſortes d'étoffes, de tapis & de tapiſſeries, il dit que ce n'étoit pas de ces viandes creuſes qu'il lui falloit pour le moment préſent, qu'il mouroit de faim : je veux dîner avant toutes choſes, dit-il, & en attendant mieux, je m'en vais me mettre à table pour commencer à manger mes melons, & boire un trait de muſcat. Il remit après ſon dîner à voir ces patrons, & à les faire voir à ſa femme & à un homme qui le contrarioit ſouvent ſur ces ſortes de choſes, & qui les appelloit babioles & bagatelles. M. de Sully étoit celui même qu'il déſignoit ; & quand il fut venu, après lui avoir parlé avec une franchiſe pleine de cordialité d'un petit démêlé ſurvenu entr'eux, quinze jours auparavant, il lui dit que pluſieurs choſes, grandes & petites, l'avoient remis dans la joyeuſe humeur où il le voyoit ; la principale eſt, ajouta-t-il, qu'il y a plus de trois mois que je ne m'étois trouvé ſi léger ni diſpos que ce jourd'hui, étant monté à cheval ſans aide & ſans montoir. J'ai eu un fort beau jour de Chaſſe, mes oiſeaux ont ſi bien volé, & mes levriers ſi bien couru que ceux-là ont pris force perdreaux, ceux-ci trois grands levrauts. L'on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je penſois avoir perdu ; j'ai fort bon appétit, j'ai

mangé d'excellens melons, & m'a-t-on ſervi demi-douzaine de cailles des plus graſſes & des plus tendres que j'euſſe jamais mangées. » *Mém. de Sully, T. 7, pag. 379 & ſuiv.*

(11) Dans une très-longue lettre que Henri IV écrit de Monceaux, le 3 de Juillet 1603, à M. de Sully, alors ſon Ambaſſadeur en Angleterre, il lui mande: » J'ai auſſi telle créance & fiance en votre » prudence & affection, que j'approuverai » toujours tout ce que vous ferez en exé- » cutant mes commandements, ayant pris » un ſingulier plaiſir aux conteſtations & » diſputes qui ſe ſont paſſées entre ledit » Roi & vous ſur le fait de la Chaſſe, de » laquelle vous lui direz, que les Méde- » cins ne m'ont défendu l'uſage, mais ils » me conſeillent d'en uſer un peu plus » modérément que je n'ai fait ci-devant; » ce que je commence à obſerver depuis » votre partement. » *Mém. de Sully, T. 6, p. 226.*

(12) Nous demeurâmes, dit Baſſompierre dans ſes Mémoires, T. 1, p. 206 & 207, édit. d'Amſterdam 1723, quelques jours à Fontainebleau, jouant le plus furieux jeu dont on ait oui parler; il ne ſe paſſoit journée, qu'il n'y eut vingt mille piſtoles pour le moins de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante piſtoles, leſquelles on nommoit *quitterotes*,

à cauſe qu'elles alloient bien vîte, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que *Quitterot* avoit amenés en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cauſe que l'on s'eſt ſervi des chevaux Anglois, tant pour la Chaſſe, que pour aller par pays, ce qui ne s'uſoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cents piſtoles; de ſorte qu'on pouvoit tenir dans ſa main à la fois plus de cinquante mille piſtoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fuſſe diſtrait par mille folies de jeuneſſe & d'amour.

(13) Tout le monde ſait de quelle maniere périt ce grand Prince. On avoit déja pluſieurs fois attenté à ſa vie; entr'autres ſur la fin de l'année 1605, un homme appellé Jean de Liſle, natif de Senlis, l'arrêta comme il paſſoit ſur le Pont Neuf, au retour d'une Chaſſe. Il le tira par ſon manteau, & le fit tomber ſur la croupe de ſon cheval. La plupart de ceux de ſa ſuite s'étoient retirés à cauſe de la nuit. Les Valets de pied accoururent & ſaiſirent cet homme, & l'auroient tué à coup de poing, ſi le Roi ne l'eût empêché. Ce miſérable fut mis en priſon, & quoïqu'on lui eût trouvé un couteau dans ſes poches, cependant il paſſa pour fou, & on ſe contenta de le condamner à une priſon perpétuelle, où il mourut au bout de quelque tems. *De*

Thou, liv. 133, T. 14, p. 433 & 434.

On eſt redevable à Henri IV d'une Ordonnance qui fut rendue en 1598, contre le port d'armes, pour rétablir la ſûreté publique. Ce Prince défendit à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, de porter ſur les grands chemins des arquebuſes, piſtolets, & autres armes à feu ; il n'en excepta que ſes Gardes du Corps en quartier, *& les Gentilshommes qui auroient beſoin de ces armes pour chaſſer ſur leurs terres.* De Thou, *liv.* 120, *T.* 13, *p.* 218 *&* 219.

(14) Le Poëme de Guillaume du Sable eſt entierement inconnu. Perſonne n'en a parlé. On ne le trouve ni à la Bibliotheque du Roi, ni à celle de Saint Germain, ni à celle de Sainte Genevieve. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il fut imprimé à Paris en 1611.

Ce Poëte qui fut conſécutivement domeſtique de ſept de nos Rois, qui les ſervit dans leurs Chaſſes, & les célébra tous dans ſes vers, depuis François premier juſqu'à Louis XIII, ſous lequel il écrivoit, ne ſe borna pas encore à cette longue carriere ; il remonta au regne de Louis XII pour nous donner l'hiſtoire d'un chien gris nommé *Relais*, qui à proportion ne s'étoit pas moins diſtingué que ſon hiſtorien, par ſes longs ſervices à la Cour. » *Relais*, iſſu de la race des chiens gris dans la Vénerie, appartenoit au Duc de

Bourgogne, avoit été donné à l'âge de douze mois à Louis Duc d'Orléans, qui étoit alors en Bretagne : il le ſervit dans ce Duché juſqu'à ce que ce Prince fut parvenu à la Couronne. La France entiere devoit être le théâtre des exploits de ce fier animal : il fut dans toutes ſes provinces & dans toutes ſes forêts la terreur des bêtes qu'on abandonnoit à ſa pourſuite. Affranchi de la couple qui tient les autres chiens ſous un joug qu'il eut trouvé indigne de ſon courage, il marchoit comme un général à la tête de tous les autres, leur montroit toujours la droite voie, ou les y ramenoit, quand ils s'en étoient écartés : la nuit avoit-elle dérobé un cerf à ſes recherches, il couchoit ſur la place, & ſe relevant avec le jour, & *des jambes neuves*, il reprenoit ſes erres & ne revenoit point qu'il n'eût obtenu la victoire ; on ne parloit que de lui, il étoit chéri de tout le monde, & ſur-tout de ſon Roi, qui lui fit l'honneur d'être ſon hiſtoriographe, & d'écrire l'hiſtoire de ſa vie, pour animer les deſcendans d'un ſi brave chien à ſe rendre auſſi bons que lui & encore meilleurs. Il étoit dans ſa treizieme année, lorſque le jour même de ſa mort, à la vue du Roi & de tous ſes Courtiſans, il attaqua & força corps à corps un fort cerf de dix cors jeunement. Le Roi ne fut pas ingrat, & ne fit pas mentir le proverbe qui dit que : *le bon ſerviteur a ſouvent plus qu'il ne penſe.* Il fit écrire & publier ce dernier acte de la

vie d'un ſi brave & ſi fidele ſerviteur. » C'eſt l'animal même qui parle dans cette piece. On ſera moins choqué de l'entendre ainſi s'exprimer après ſa mort, que de lui entendre dire en finiſſant : *d'un tel Prince après mort au ciel l'ame puiſſe être.*

(15) Baſſompierre, T. 1, de ſes Mém. édit. d'Amſterdam 1723, écrivant ſur la fin de l'année 1611, dit, p. 317, nous retournâmes ſur l'automne à Fontainebleau ; il y faiſoit fort beau, car la Reine alloit à la Chaſſe à cheval, accompagnée des Dames & Princeſſes auſſi à cheval, & ſuivies de quatre ou cinq cens Gentilshommes ou Princes. Madame la Princeſſe de Conti tomba de deſſus ſa haquenée & ſe bleſſa. Madame la Ducheſſe de Lorraine, tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau ; la Reine alla au-devant d'elle, & la reçut avec grand apparat.

(16) Après avoir paſſé les années de l'éducation en qualité de Page avec Henri IV & Louis XIII, M. de Salnove fut Conſeiller, Maître de l'Hôtel, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, Ecuyer de Madame Royale Chriſtine de France, ſœur de Louis XIII, & Ducheſſe de Savoye. Il fut auſſi Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Victor Amédée ; Duc de Savoye. Guidé par l'expérience que doivent procurer trente-cinq années paſſées

paſſées dans la Vénerie & à la guerre, Salnove compoſa ſon ouvrage, & le dédia à Louis XIV. Il réclame avec confiance les ſuffrages des principaux Seigneurs de la Cour, & de tous ceux qui s'y diſtinguoient le plus dans l'art de la Chaſſe, comme autant de garants de ſes préceptes. Le Jugement de cet Ecrivain ſur lui-même n'étoit point dicté par un amour-propre aveugle; il fut bientôt juſtifié par la grande réputation que ſon ouvrage lui acquit. C'eſt ainſi que M. de la Conterie parle de cet Auteur dans ſon *Ecole de la Chaſſe aux chiens courants, p. 135 & ſuiv.*

(17) L'Auteur de *la Vie de Marie de Médicis, T. 2, notes, p. 381,* remarque, d'après l'Auteur de l'Hiſtoire de la mere & du fils, que M. de Luynes, devenu depuis Connétable de France, & ſes deux freres, durent leur fortune & leur élévation à leur aſſiduité auprès de Louis XIII, à leurs complaiſances pour ce Prince, & ſur-tout à l'adreſſe avec laquelle ils ſavoient dreſſer des oiſeaux qu'il aimoit beaucoup.

(18) Peliſſon, dans ſes Lettres Hiſt. publiées en 1729, T. 3, écrivant en 1668 à Mademoiſelle Scudéry, à l'occaſion des fêtes de Chambord, pendant le ſéjour du Roi, lui mande, p. 412 & 413.

» Le Roi & la Reine ſont allés aſſez ſouvent à la Chaſſe; rien n'eſt égal à la

magnificence de leurs équipages, & au bonheur avec lequel on a pris tout ce qu'on a attaqué. Les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure. Les Chaſſeurs de profeſſion voyant que les Courtiſans étoient ſurpris de voir que les cerfs étoient plus fatigués & plutôt laſſés qu'eux, ont allégué des raiſons naturelles, auxquelles tout le monde s'eſt rendu. »

(19) » J'avois deſſein, dit Madame de Sévigné, T. 1, de ſes Lettres, p. 175, de vous conter que le Roi arriva hier au ſoir à Chantilly. Il courut un cerf au clair de la lune. Les lanternes firent des merveilles. Le feu d'artifice fut un peu effacé par la clarté de notre amie. »

Elle mande dans une lettre à M. d'Aubigné, du 20 Octobre 1685 : » Ce que l'on vous a dit de la Chaſſe eſt véritable. Le ſanglier étoit furieux. Si le Roi n'eût levé la jambe à propos, il eût été bleſſé. Le Duc de Villeroy fut renverſé. »

(20) L'Abbé Goujet, T. 4, p. 323 & ſuiv. de ſa *Bibliotheque Françoiſe*, en parlant des Traités de la Chaſſe en proſe, traduits du Grec, & dédiés à M. le Dauphin, fils de Louis XIV, dit : » L'anonyme qui nous a donné en 1690 un Recueil en proſe de pluſieurs Traités de la Chaſſe, traduits du Grec, a négligé les deux premiers, & n'a traduit que le troiſieme & le quatrieme (d'Oppien). Je ne

vous dis rien, continue-t-il, du *Traité de la Chaſſe par Arrien*, que le même Traducteur a donné en proſe, & qu'il a dédié avec ſa traduction d'Oppien, à feu M. le Dauphin, qui reſta fils unique de Louis XIV. Arrien n'a point écrit en vers. Je ſerai d'ailleurs obligé de vous parler ailleurs de ces différents Traités de la Chaſſe. Il me reſte ſeulement à vous découvrir notre Traducteur anonyme; c'étoit M. de Fermat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, comme je l'ai vu écrit ſur l'exemplaire de ſon ouvrage, qui eſt à la Bibliotheque du Roi. Mais il y a eu pluſieurs Magiſtrats de ce nom dans le même Parlement. Ce ne peut être Pierre de Fermat, célebre Mathématicien, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de Deſcartes, par M. Baillet. Il étoit mort dès 1655, & le Traducteur des Traités d'Arrien & d'Oppien parle de la priſe de Philisbourg faite en 1688. C'eſt donc peut-être Samuel de Fermat, fils du fameux Mathématicien, & qui fut auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Julien de Héricourt, dans une lettre qu'il lui adreſſe, & que l'on trouve à la ſuite de ſon Hiſtoire Latine de l'Académie de Soiſſons, en parle en effet comme d'un Magiſtrat qui avoit une grande érudition, verſé dans les Langues ſçavantes, qui faiſoit également bien des vers Latins & François, & qui s'étoit familiariſé avec les meilleurs Ecrivains de l'antiquité. Or avec la traduction d'Arrien &

d'Oppien on trouve des vers Latins & François, qui ſont auſſi du Traducteur. Ma conjecture cependant n'eſt qu'une conjecture, je ne vous la donne pas pour une déciſion. »

(21) Philippe II, Roi d'Eſpagne, dit M. le Préſident de Thou, liv. 120, T. 13 de ſon Hiſt. Univ. p. 227, ordonna qu'on élargît toutes les perſonnes qui étoient détenues pour fait de Chaſſe, & accorda la grace des criminels qui avoient été condamnés à mort. Et plus bas, pag. 230 & 231, ce Prince ordonnoit par ſon teſtament, qu'on payât de bonne-foi toutes ſes dettes; qu'on indemniſât les propriétaires qui ſouffroient quelques pertes par les défenſes qui avoient été faites dans tout ſon Royaume de chaſſer dans les forêts & les lieux deſtinés au plaiſir du Roi.

Ce fut à ce Prince que le Roi de Perſe envoya une Ambaſſade pour lui propoſer d'établir un Traité d'alliance entre la Cour d'Iſpahan & la maiſon d'Autriche. Le Roi de Perſe, dit M. de Thou, liv. 138, T. 14, p. 635, accompagna ſes Lettres de préſens conſidérables. Il envoyoit au Roi d'Eſpagne les ſtatues d'Iſmaël, d'Inchel, & la ſienne. Elles étoient ornées de pierreries & de perles; un bureau à la Perſanne, enrichi de diamants; quatre chiens qui étoient ſortis du ventre de leur mere tout mouchetés de rouge, de jaune

& de bleu ; deux pieces de tapiſſerie brodées d'or, & chamarées de pierreries & de perles ; quatre cors de chaſſe d'un éclat extraordinaire, & d'une matiere inconnue en Europe.

EXTRAIT du Livre de Gaces de la Eigne, ou la Bune, des Déduits de la Chaſſe. Manuſcrits du Roi, N° 7626, F°. 1°.

GASSE de la Bigne, jadis premier Chapelain du Roi Jean, que Dieu abſolve, commença à Helfort en Angleterre, l'an 1359, ce *Roman des Déduits*, par l'ordre de ce Prince, pour l'inſtruction de ſon quatrieme fils, Philippe, Duc de Bourgogne, encore jeune, & acheva depuis cet ouvrage à Paris.

L'Auteur qui ſe ſoumet à la correction de l'Egliſe, s'il commet quelque faute, recommande à celui qui deſire d'avoir de bons oiſeaux, d'éviter les péchés de colere & d'orgueil ; & continuant ſes leçons à ſon diſciple, fils du Roi, il veut lui faire prendre différentes armes qui ſont autant de vertus*.

---

* Plates aures d'umilité,
Afin que parmi le couſté,
Orgueil ne te puiſſe blecer

Il ne lui donne pas encore une lance, parce qu'il eſt enfant, mais une épée d'amour par raiſon ordonnée, qui differe en tout point de la périlleuſe épée d'amour déſordonnée : deſcription de la galanterie honnête, miſe en oppoſition avec celle qui ne l'eſt pas : réputation ou honneur, combien difficile à acquérir & aiſée à perdre.

Néceſſité d'abandonner les Déduits pour défendre ſon pays, lorſque la guerre y ſurvient : vertus qui ſont bannies des lieux où elle regne, & qui ſe réfugient à la Cour d'un Roi qui craint & aime Dieu. Détail des poſtes qu'elles y occupent, & des fonctions dont elles y ſont chargées pour la juſtice aux Conſeils du Roi. Am-

---

Au cueur ne nullement toucher.
De patience ſoit l'eſcu.

. . . . . .
. . . . . .

Les plates ſoient bien clouées,
Et les bouglettes bien fermées,
Et te garde bien que en l'eſcu
Il n'ait nul défaut de vertu.

. . . . . .
. . . . . .

De raiſon feras bacinet.

. . . . . .
. . . . . .

Tu ne porteras point de lance,
Pour ce qu'es encore en enfance,
Mais auras une belle eſpée.

ples moralités ſur ce ſujet. Démêlé de juſtice avec Grace & Pitié, qu'elle voudroit exclure de la Cour du Roi, pour n'être point gênée dans la pourſuite des crimes. L'Auteur reprend le propos des péchés qu'il faut fuir pour avoir de bons oiſeaux, & parle de gourmandiſe & de luxure, pays de pareſſe, avarice & envie. Recit à ce ſujet d'une Chaſſe du vol, qui ſe fit à Saint Denis, où ſe trouverent Avarice & Envie, avec les vertus morales propres aux bons Fauconniers. Mauvais perſonnage qu'elles y firent. Autre Chaſſe du vol qui, ſans leur participation fut entrepriſe par les Vertus, près de Bondi, ſur la riviere qui courre à Vaujoy (p. e. Vaujour). Ces vices & leurs compagnons ſe trouvent à la Chaſſe au même lieu avant les vertus. Combat de part & d'autre, où les vertus eurent tout l'avantage.

Orgueil & Ire, coupables du blaſphême, & qui méritent d'avoir la langue percée d'un fer chaud, ſupplice infligé par la nouvelle Ordonnance de Saint Louis, ſont remis à quatre Sergens de la douzaine qui paſſoient par-là, menant un meurtrier pris vers les bois de Senlis, & ſont avec lui conduits au Châtelet de Paris en priſon, pour être jugés par le Prevôt de Paris. Cette Chaſſe finit par un ſouper au Bourget, près de Saint Denis, à l'hôtel de la Fleur de Lys. Uſages de la Table & des Bâtimens.

Conſeil tenu avant que de ſe mettre à

table, entre toutes les Vertus morales, au ſujet des vices leurs ennemis, qu'elles veulent exclure de la Fauconnerie.

Récit que *Déduit* leur fait d'une Chaſſe du vol, malmenée par la troupe de ces vices, & du mauvais ſouper qui la termina, où il eſt parlé des mauvais augures tirés de la rencontre des Moines & des Preudomes contraire à la Chaſſe, au lieu des Ribaudes, qui ſont, ſuivant la vicieuſe bande, des augures favorables. Ils avoient été interrompus par les reproches de l'hôte honnête-homme, qui dit avoir étudié il y a trente ans, à Toulouſe & à Montpellier, & n'avoir pas moins bien appris la Fauconnerie; il leur fait une ſage remontrance ſur la folie & l'impiété de pareilles divinations, & conſeille à *Déduit*, qui eſt avec eux, de ſe ſéparer d'une ſi mauvaiſe compagnie, & d'aller ſe joindre comme il a fait à celle des vertus, à qui il parle. Suite des avis qui furent donnés au ſouper des Vertus, pour exclure les Vices de la Fauconnerie. Raiſon s'y oppoſe, de crainte d'allumer une guerre dans laquelle les Vices trouveroient des Alliés dans toutes les Nations, entr'autres les Illemons. Détails qu'on voit à ce propos ſur la guerre, & les ordres de bataille. Réflexions ſur le peu de ſupport que trouveroient les Vertus, attendu la corruption du ſiecle qui court. La concluſion fut de bannir les Vices de la Fauconnerie, & le cri public de ce banniſſement fut fait à ſon de trompe.

Deſcription du ſouper que firent enſuite les Vertus : détails de la ſalle à deux cheminées, de cette maiſon, de la table, du vin de Beaune, & du vin François, des différents ſervices après le cérémonial, des compliments de civilité pour y prendre les premieres places, qu'on veut donner à *Honneur* & à *Vaillance*, comme étant de la Maiſon de France : les graces après ce ſouper furent dites par un Prêtre nommé Gaſſes (l'auteur.) Contes ou propos merveilleux des exploits de Fauconnerie qui furent la matiere de la converſation de l'après-ſouper. On boit enfin le vin du coucher, & chacun veut payer ſon écot, mais *Honneur* défraie la compagnie, & l'on ne s'y oppoſe pas, parce qu'il eſt de Royale lignée.

Alliance faite par ſerment ſur le livre des Evangiles, apporté par Gilles, & ſerment que font toutes les Vertus de ſoutenir la guerre contre les Vices qu'elles ont bannis, & conſeil indiqué au lendemain matin, ſur les moyens de la faire. Propoſition d'en donner le commandement à *Honneur*, qui dès ſon enfance a toujours été accompagné de Hardieſſe, & mérité le nom de Hardi : alluſion à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui aime les oiſeaux, Dieu & l'Egliſe.

A peine fut-il nommé, qu'il arrive un meſſager mal courtois ; c'eſt *Dépit*, qui, ſans faire aucun cérémonial de civilité en uſage parmi les Hérault d'armes, vient

faire une déclaration de guerre au nom de l'armée des Vices, campée depuis Louvre juſqu'à Corbueil.

La guerre eſt acceptée, & la réponſe portée au camp de Pontablon, outre la riviere, par le même *Dépit*, qui rend compte des forces de l'armée qu'il a trouvée au Bourget, à trois lieues de Paris, & qui, peu après, envoyé lui-même pour reconnoître les ennemis, voit la banniere de fleurs de lys ſemée : c'étoit celle d'*Honneur* leur Général. Guerre, batailles, Maréchaux, & autres détails contenans le préambule de l'événement du combat. Troupes de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, qu'on fit venir du plat pays d'Argenteuil & du gibet de Paris, pour renforcer l'armée des Vices, où il y a tous les Ordres Monaſtiques, excepté les *Billettes*, qui ſemblent ſe diſtinguer par leur continence, comme on verra plus bas les gens de la ville d'Iſſy diſtingués par leur pareſſe.

Vœu du paon qu'avoit fait la troupe de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, pour la défenſe d'une forte maiſon, ou place près du Pontablon : priſe de *Luxure* comme elle ſe ſauvoit pour ſe réfugier à Paris, où elle étoit ſûre d'une bonne réception. Victoire complette remportée par les Vertus, à cauſe de la quantité de bons Fauconniers qui ne manquent jamais de les ſuivre.

Honneur & *Déduit*, après cette glorieuſe journée, vont à la Cour du Roi dont

il a été parlé dans ce Traité, & qui avoit *Prudence* & autres Vertus pour Conſeillers. Il leur fait une réception digne d'une telle victoire, & leur donne un dîner où la table eſt ſervie magnifiquement. Arrivée d'un Chevalier nommé *Déduit de chiens*, qui vient demander juſtice de *Déduit d'oiſeaux*. Le Roi donne jour à l'un & à l'autre au premier de Mars pour entendre leurs raiſons. *Déduit de chiens*, comme demandeur, vint à la Cour de Juſtice ou Parlement, le premier avant le jour marqué, puis le défendeur, chacun accompagné de ſes amis. Conſeillers du Roi qui l'aſſiſtent, au nombre de ſix, à ce lit de juſtice. Plaidoyer de *Déduit de chiens*, par ſon Avocat, *Amour de chiens*; il s'y plaint d'un Prêtre qui a fait un Roman de Fauconnerie, où il prétend que le mot *Déduit* par excellence, n'appartient qu'à la Fauconnerie, & l'Avocat demande que ce nom ſoit affecté au *Déduit des chiens* par excellence, comme très-ſupérieur à celui des *oiſeaux*.

Réponſe de *Déduit d'oiſeaux*, par ſon ſerviteur *Amour d'oiſeaux*, ſon Avocat. Il convient que ſon maître *Déduit d'oiſeaux* & le Prêtre ont compilé & compoſé un livre qu'ils ont nommé ſimplement *Déduit*; mais il défend le Prêtre, 1°. du reproche qu'on lui fait d'être venu on ne ſait d'où. 2°. De ce qu'il s'eſt fait Fauconnier dans ſa vieilleſſe, malgré les loix qui interdiſent aux Prêtres le métier

des oiſeaux. Sur le premier chef il eſt dit que ce Prêtre eſt de Normandie, de quatre races de Nobleſſe (des quatre côtés de lignée) qui ont beaucoup aimé les oiſeaux, ſavoir des La Bigne, des Aigneaux, des Clinchamp, & des Buron; que dès l'âge de neuf ans il portoit des hobereaux aux champs, & qu'à douze on lui fit dreſſer (*affaitier*) un faucon : mais que bientôt après il quitta le métier des oiſeaux pour faire ſes études, & que dans la ſuite le bon Cardinal de Preneſtre, nommé Pierre des Pray, l'ordonna Prêtre,(*) le retint chez lui pour gouverner ſa Chapelle, & lui fit depuis beaucoup de bien en Cour de Rome : qu'à la vérité ce Prêtre alloit une ou deux fois la ſemaine ès Flaches de Bedaine, ſe divertir avec le Fauconnier (nommé Petre) le plus habile de ce métier, mais

(*) Le Preſtre eſt né de Normandie,
De quatre coſtés de lignie,
Qui moult ont amé les oyſeaulx,
De ceux de la Bigne & d'Aigneaux,
Et de Clinchamp, & de Buron,
Yſſit le Preſtre dont parlon, . .
Depuis il a fait grant vaillance,
Car a ſervy trois Rois en France,
En leur Chapelle ſouverain,
De tous trois Maiſtre Chapelain,
Leſquels lui ont fait tant de bien,
Qu'il m'a dit qu'il ne lui fault rien.

que c'étoit toujours après avoir dit ſa Meſſe & ſon Office. Ce même Prêtre a été maître Chapelain de trois Rois de France, qui lui ont fait une fortune telle que rien ne lui manque, & quand ces Princes alloient voler en riviere, il ne reſtoit pas derriere, ſans pour cela être Fauconnier, puiſqu'il n'y gagnoit rien, & qu'il y cherchoit ſeulement une honnête récréation, dont les loix ne défendent que l'excès. Saint Bernard & le Docteur Innocent, ſont cités en témoignage.

Le Prêtre ayant été tenu pour excuſé par le Roi, *Amour de chiens* reprend la parole, & ſoutient que les chiens ſont préférables aux oiſeaux, & plus nobles. Eloge des chiens, & hiſtoires à leur honneur récitées ici, particulierement celle du chien peinte à Montargis, dont le maître nommé Aubery de Montdidier, fut tué par Makaire, au bois de Bondi, à trois lieues de Paris. Duel auquel le chien fut amené le premier comme appellant, & dont il ſortit victorieux de la lice, aux Prés Notre-Dame à Paris, &c. Réfutation d'un proverbe qui dit qu'amour d'épervier ne vaut rien, & allégation d'un autre qui dit que trop eſt fol qui dit mal des Dames.

Amour d'oiſeaux répond que la Chaſſe des chiens ne demande que des connoiſſances aſſez bornées qu'il détaille, & dit qu'après avoir paſſé ſon enfance à étudier la grammaire, il vint à la Cour de France, où de tout tems on aima la Chaſſe des

chiens & des oiſeaux, & s'inſtruiſit pendant bien des années de la Vénerie & de la Fauconnerie, dont il a ſouvent oui faire des queſtions, & ſoutenir d'ennuyeuſes diſputes, & rapporta le mal qu'il y a à dire des chiens, uſant de la liberté des Avocats que les Juges devroient punir; & fait l'éloge des oiſeaux, en diſant que ſi étant mal attachés ils s'envolent, ils ne font qu'uſer du droit des priſonniers de guerre qui ſont gardés dans une étroite priſon, ſans être retenus ſur leur parole, & à l'égard du grand vent qui les fait envoler, il cite Denis-le-Grand, Evêque de Senlis, auteur d'une Chaſſe de faucons, où, entre autres inſtructions il recommande de ne point voler par le grand vent qui emporte l'oiſeau de force: il cite encore Philippe de Victri, Evêque de Meaux, dans un de ſes motets, dont il entendit la compoſition mieux que perſonne. Eloge de l'épervier ſur tous les autres oiſeaux, confirmée par une hiſtoire arrivée il n'y a pas plus de vingt ans, en Berri, à un Chevalier, dont l'épervier enleva à la femme de ſon maître un eſtourneau qui parloit, & qui étoit ſorti de ſa cage, il le rendit ſans lui avoir fait aucun mal. L'Auteur tient ce fait d'un homme qui le vit, & le lui a juré par les Saints de Rome: le Chevalier chez qui il ſe paſſa étoit Pierre d'Orgemont, que le Roi a fait Préſident en ſon Parlement de Paris, puis Chancelier de France. Supériorité de l'épervier, en ce qu'il eſt dreſſé très-promp-

tement, au lieu qu'il faut que le chien ait plus de deux ans, quoique les oiſeaux vivent plus que les chiens, témoin le lanier du Chevalier, Seigneur de Feuquerolles en Normandie, qui vécut pendant vingt-deux ans, & ne mourut que par accident.

Réplique faite par *Amour des Chiens.* Juſtification contre ce qui a été dit de la rage des chiens. Médecine contre ce mal; récrimination en alléguant de pires maladies des oiſeaux.

Duplique faite par *Amour d'Oiſeaux*, qui diſculpe les oiſeaux de l'accuſation du mal caduque, de la lepre, &c. & propoſe la médecine pour les en garantir ou les guérir. Il renvoie à ce ſujet au Traité fait par le vaillant & habile guerrier le Comte d'Auxerre, ſur les remedes contre les maladies des oiſeaux, comme très-expert dans la Fauconnerie: autres défenſes contre les accuſations faites aux oiſeaux, & qu'il impute à la malhabileté des Fauconniers, tels qu'Hativet, dont il reprend la maniere de traiter les oiſeaux qu'il ſe fait donner par le Roi ou le grand Seigneur (p. e. le grand Fauconnier) pour les dreſſer; on voit encore cette cenſure p. 113. c. 1. Il donne en même tems toutes les leçons néceſſaires ſur la façon de les gouverner, de les faire voler, &c. & conclut qu'il n'y a pas moins de difference que du ciel à la terre, entre la nobleſſe des oiſeaux & celle des chiens, à

ne conſidérer que la différence des pays & des régions où les uns & les autres ſont l'exercice de leurs talens.

Raiſon qui a écouté les Parties les fait retirer, afin que le Roi en délibere; mais elles furent rappellées auſſitôt pour ſavoir ſi *Déduit d'Oiſeaux* avouoit ſon Avocat le Damoiſeau, qui avoit parlé pour lui, ce qu'il fit. *Prudence* ne juge pas à propos que l'arrêt ſoit rendu avant d'accorder encore une audience ſur une ſeconde queſtion, & remet l'affaire au lendemain matin que le Roi reviendra en ſon Parlement tenir ſa Cour de Juſtice, & chacun va dîner.

Le Roi ayant pris ſéance le jour ſuivant, & le Conſeil du Roi s'étant placé près de lui, *Raiſon* s'adreſſe à *Déduit de Chiens* qui eſt acteur dans cette cauſe, & lui dit de faire propoſer les raiſons par ſon Avocat : c'étoit *Amour de Chiens* qui prend la parole.

Plaidoyer en faveur des chiens, pour prouver que le déduit en eſt meilleur que celui des oiſeaux. L'utilité publique fit imaginer pour la défenſe de l'humanité, contre les bêtes ſauvages, de recourir aux chiens qui ſont propres à les combattre, & les dreſſer à cet uſage, tant les levriers, les allans, les grands mâtins, & les chiens courans, que les autres qui ne ſont pas nommés ici. Uſage de coëffer le loup & le ſanglier par les chiens. Les oiſeaux n'éprouvent, & n'exercent pas le courage

des hommes par le péril, ne ſervent pas à la défenſe du peuple & de ſes beſtiaux, ni de ſes héritages, & ne donnent pas aux hommes une nourriture ample & ſolide, comme leurs chiens, par leurs Chaſſes. Deſcription de la Chaſſe du cerf appellée Chaſſe Royale, & inſtructions pour la bien faire. Limier, appellé auſſi levrier, conduit à la botte pour connoître les erres ou allures du cerf par les pieds, par les fumées, par le frayoire, par les portées & par le viandis, pour le détourner en faiſant ſes briſées. Rapport à l'aſſemblée où ſe trouve le Roi, qui conſidere ſes ſages chiens d'Allemagne, ſes bons chiens de Bretagne, & autres meutes, & où ſe rendent les autres Veneurs à qui l'on a diſtribué les buiſſons pour quêter, & qui tous apportent leurs fumées, dont chacun parle, ſur-tout les moins habiles, plus que les autres. Déjeûné. Arrivée des chiens, Veneurs à cheval, Aides, Pages, Valets de chiens tous en habits verds. Le Roi monte un fier & prompt courſier de Pulle (Apouille) bien embouché, fait leſſer dix ou douze de ſes bons chiens, pour divertir lui & ſon maître Veneur (p. e. le Grand Maître de la Vénerie) homme de grand honneur, qui près de lui ordonne tout, & lui conſeille de ne donner que trente-huit ou quarante chiens. Le Roi en veut cinquante à cette fois pour le laiſſer courre. Car Chaſſe de Roi doit ſe faire à grands cris & à grand bruit. On ſonne

du cor, & le Roi fait découpler les cinquante chiens qui vont aprés le limier. Voy. la comparaiſon de cette mélodie avec celle de la Chapelle du Roi, où l'on trouve des détails très-ſavans & très-curieux ſur la muſique, vers 1360. Le Roi lui-même ſonne fortement du cor, & baiſſant la main voit paſſer le cerf vingt-huit cors, & attend que tous les chiens, qui étoient bien enſemble, ſoient auſſi paſſés, puis courre le cerf qui ſe forlonge; le Roi à qui l'on propoſe de donner une ſeule leſſe de levriers qu'on y tenoit, la refuſe, voulant que le cerf ſoit pris à force ſans relais.

Refuites du cerf ſur lui-même, & ſes ruſes, puis le change qu'il fait prendre aux chiens qu'il met en défaut. Cri *d'arriere-arriere* que font les Veneurs pour les faire requêter, juſqu'à ce qu'un des ſages chiens relevant le défaut, les entraîne ſur la bonne voie. Le cerf va à l'eau, d'où les chiens qui l'aboient le font ſortir. Priſe de la bête, qu'un Veneur perce de ſon épieu. Sons de tous les cors qui font ſi grande mélodie.

Que il n'eſt home ſi les ot,
Qui voulſiſt autre paradis.

On fait avec art la dépouille du cerf, que les Rois qui ont regné en France ont toujours pris grand plaiſir à voir; on le dépece, & l'on régale les Dames du Pays où il a été forcé. On donne la curée aux chiens, puis on leur jette les boyaux, en criant, *appelle, appelle.*

Souper du Roi. Propos ſur la Chaſſe faits à la table, où on lui apporte les dintiers, qu'il donne avec grand plaiſir; la tête lui eſt auſſi préſentée pour en conſidérer le beau ramage & les groſſes moles près de la tête. L'après ſouper eſt employé par les Veneurs à faire chacun quelque récit d'événement de Chaſſe merveilleux, qui apprêtent à rire au Roi, & dont quelques médiſans voudroient rendre ſuſpecte la vérité: mais les gens qui entendent la Chaſſe ſavent combien il y arrive d'aventures ſuivant le proverbe :

De chiens, d'oiſeaux, d'armes, d'amours,
Pour une joie cent doulours.

Autre Chaſſe, c'eſt celle du ſanglier, dont l'Avocat, qui continue de parler, fait une deſcription plus ſommaire : il y a de la folie de l'attaquer à pied autrement qu'avec l'épieu, mais on le peut à cheval avec l'épée forte, longue, & bien amourée, (p. e. émoulue, aiguiſée, tranchante) un peu large & bien fendante : l'attaque en eſt plus redoutable que celle d'un homme armé; mais la victoire en eſt auſſi bien glorieuſe, & quelle joie auſſi, au milieu du ſouper, de diſtribuer d'amples & bons morceaux ! On peut, même au clair de la lune, ſe donner le plaiſir de chaſſer le ſanglier avec les chiens au vautret (en vautreant); mais il y faut être jeune & fort pour attendre l'animal, & ſe colleter avec lui. Il y a encore beaucoup

de ſcience aux Chaſſes du loup, du lievre & du renard, & le langage varie ſuivant ces divers Chaſſes.

Chaſſe du loup, à laquelle il paroît qu'on faiſoit dans le bois une enceinte: qu'une partie de cette enceinte étoit garnie de filets ou toiles (harnois) où l'on plaçoit à un bout des levriers forts & hardis, & à l'autre des gens armés de grands épieux & maſſues pour garder le paſſage, & tandis que le reſte du bois étoit rempli de batteurs, qui faiſoient, avec de grands cris & des bâtons, lever les loups, qu'ils pouſſoient devant eux. On pend aux arbres les loups qu'on a pris. Chaſſe du Renard qui ſe fait en garniſſant de bourſes les bouches des terriers, ou en les étoupant: s'il eſt dehors, on le donne aux levriers, lorſqu'il va pour s'y terrer; s'il eſt terré, on met après lui ces bons chiens terriers qui l'aboient juſqu'à ce qu'on l'ait découvert avec la pioche, & qu'on le prenne. Les oiſeaux détruiſent-ils des bêtes auſſi nuiſibles au commun peuple que celles-là? *Raiſon* dit à l'Avocat d'abréger ſes récits, ſans quoi on le laiſſera pour donner audience à la réplique de ſon adverſe partie: il répond qu'il n'eſt pas de la nature du coucou, qui dit en un mot tout ce qu'il a à dire, puis continue ſon plaidoyer.

Chaſſe du lievre au levrier. Indications ſuivant les différens tems de pluie, de ſechereſſe, de vent, &c. pour connoître en

quels lieux les lievres font leurs gîtes: cette Chaſſe eſt un plaiſir commun à tous les Etats, aux grands, aux moyens, aux petits; mais voici comme s'y prennent le Roi, les Princes & les Seigneurs. Toute la troupe des Chaſſeurs marche ſur une ligne, & l'on a trois leſſes de trois levriers chacune, qui ſont menées par autant de Valets : deux de ces leſſes ſont placées aux deux extrémités, & la troiſieme dans le milieu où ſe tient le Roi: un lievre eſt-il lévé, il n'y a que deux levriers de la leſſe découplée qui le courrent appuyés de deux hommes bien montés, criant: *s'en ira-t-il? Mauvais levriers?* La troiſieme va l'attendre au paſſage d'un bois, lorſqu'il veut le gagner, & le prend. Chaſſe qui eſt faite par gens d'un état moyen comme Curés, Chanoines, Ecuyers, Barons, Prévôts & Moines. Récit que fait l'Avocat d'une Chaſſe où le menerent ſix perſonnes de ces ſix eſpeces, dans une campagne entre Troyes & Châlons. Portrait du meilleur de tous les levriers qui étoit & qui appartenoit à l'Ecuyer, c'eſt le modele d'un levrier parfait. (*a*) Cri de

(*a*) Muſeau de luz (brochet) avoit ſansfaille,
Arpe de lion, col de cingne,
Encore y avoit autre cigne,
Car il avoit oil d'eſpervier,
Et tout eſtoit blanc le levrier.
Oreille de ſerpent avoit,

va-là, *va-là*, fait aux levriers, & priſe du lievre par le chien de l'Ecuyer. L'Avocat qui parle toujours dit y avoir perdu en courant ſon chapeau de bierre, habillement de tête.

Chaſſe des Payſans au lievre : ils vont environ cinquante ou ſoixante enſemble avec une quarantaine de chiens, après les vendanges, courrir les lievres, dont il y a grande quantité, & en prennent juſqu'à vingt & trente. Ils en prennent auſſi à la croûpie avec leurs chiens, lorſqu'ils viennent dans leurs jardins, & en font bien leur profit en les vendant, au lieu que le meilleur faucon qui auroit pris près de Paris cygnes cornans, ne leur ſeroient bons que pour le manger.

Chaſſe de la loutre, appellée en France *luerre*. Des chiens qui paroiſſent ne rien valoir les pourſuivent ſous l'eau, & les en font ſortir pour être tuées à coups de fourchefaeres, appellées fouies dans les termes de l'art, ou pour être priſes par un levrier qui les attend.

Cette Chaſſe & les autres produiſant les trois eſpeces de biens que définit Yſi-

---

Qui ſur la teſte lui giſoit;
Eſpaule de chevre ſauvaige,
Coſte de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuiſe de lievre, pié de chat :
Il reſſembloit un leu ſervier.

dore, le profitable, l'honnête & le délectable; le *Déduit des chiens*, ſuivant la concluſion de ſon Avocat, eſt préférable au *Déduit des oiſeaux*, & demande que celui-ci ſoit condamné à payer amende & dépens.

Réplique de l'Avocat *Amour d'Oiſeaux*. Il réfute ce qui a été dit de la muſique des chiens, & releve pluſieurs autres points du précédent plaidoyer. Il remontre le grand inconvénient des dépenſes qu'exigent la Chaſſe ſur laquelle on voit encore ici quelques détails. Si l'on compte que le Roi ne prend pas un cerf, qui ne coûte cent livres de bons pariſis (monnoie vers 1360). Il n'y a rien à dire, il eſt aſſez riche pour y fournir, mais on y tue auſſi beaucoup de chevaux; & ſouvent il y a eu des Barons & des Seigneurs à qui il en a coûté la vie, comme il arrive à la Chaſſe du ſanglier, qui tient aux chiens, & qu'on va attaquer à pied avec l'épieu; ſi trois levriers le prennent alors par derriere, & ſouvent le Chaſſeur, deux des chiens y ſont éventrés, & le troiſieme bleſſé ou eſtropié rudement. Eloge de la Chaſſe aux oiſeaux, nommément du vol au faucon fait par le Roi, dont on donne ici la deſcription. Il y a une trentaine d'oiſeaux à la tête deſquels eſt le Maître Fauconnier (peut-être Grand Maître de la Fauconnerie), un gentil Chevalier qui s'entretient avec lui des oiſeaux, & ordonne ceux que l'on fera voler enſemble

aux grues & autres. La Chaſſe commence ſans chiens, hormis trois ou quatre qu'on tenoit, & le moindre étoit écarté derriere à un trait d'arc. Le Roi & lui lâchent chacun le leur pour voir à qui féroit le mieux. Beaux exploits qu'ils firent tous les deux : le Roi deſcendit de cheval, & fit donner à ſon faucon le cœur de l'oiſeau qu'il avoit volé.

Autre vol fait aux faucons ſur un étang, d'où l'on fit lever les oiſeaux au bruit de quatre tambours : hérons & grues priſes par d'autres faucons que l'on fit voler, & où ceux du Roi ont toujours l'avantage ſur ceux du Maître Fauconnier : trois levriers ſont poſtés à l'écart au vol des grues, & les courrent quand elles ont été portées à terre par les faucons. Autre vol qu'il fit faire par des gerfaux, par des outardes, par l'autour (oſtour) de ſon autourcier (oſtrucier). Enfin le Maître Fauconnier avertit le Roi qu'il eſt près de midi, & tems d'aller dîner : mais le repas fait dans un village fut léger, comme c'eſt l'uſage quand le Roi chaſſe : on ſe réſerve pour le grand ſouper (grand couvert) du ſoir : après ſouper les Seigneurs qui ſont avec lui, tandis qu'on ſert les autres tables, l'entretiennent de ce qu'on a fait, ſans conter des menſonges, qu'on laiſſe aux Chaſſeurs ; car il ne ſe paſſe rien au vol, dont tous les yeux ne ſoient ſpectateurs.

Concluſion pour la préférence, tant des

des oiſeaux ſur les chiens, que des viandes de la Fauconnerie ſur celles de la Venerie : le Déduit des oiſeaux n'eſt pas réſervé aux Ducs, Rois & Princes ſeulement, les gens du moyen état peuvent ſe le procurer auſſi bien que celui des chiens, & avoir de meilleurs faucons que les plus grands Seigneurs. Récit que fait l'Avocat des oiſeaux d'une Chaſſe de vol, à laquelle il paſſa huit jours, avec une douzaine de perſonnes d'état moyen, non Princes ni Barons, mais Chevaliers, Chanoines, Bourgeois & Ecuyers, ayant entr'eux tous une vingtaine d'oiſeaux. On voloit juſqu'à midi, on dînoit, puis on ſe remettoit à voler juſqu'au ſoir, qu'on ſoupoit, & que l'on converſoit plus librement que parmi ces Seigneurs, avec qui on n'oſe rien dire qu'ils n'aient parlé les premiers; encore tremble-t-on de laiſſer échaper quelques propos qui leur déplaiſent. Avantages de cette vie ſur celle des Chaſſeurs. Réponſe à ce qui a été dit des oiſeaux, qui ne ſont pas faits comme les chiens pour es petites gens; ce leur eſt un mérite de plus d'être ſi nobles, & ſi délicats qu'ils ne peuvent fouffrir d'être touchés par de ſi rudes mains que celles des vilains, tels que Bouviers, Vignerons ou Charretiers, à qui l'Avocat reproche de lui avoir fait rôtir ſon oiſeau entre Paris & Palaiſeau. L'Avocat finit par montrer les qualités que doit avoir un bon épervier, qui ne veut être gouverné par gens

d'âge trop jeune, ni trop vieux; mais par un homme de vingt à quarante ans. *qui ſoit monté ſur un cheval* (*rouſſin*) *gros, bien trottant, bon & fin*, & même deux pour mieux faire; & qui ait avec lui quatre chiennes d'Eſpagne, bien quêtantes & bien rétrouvantes, ſavoir deux pour le matin & deux pour le ſoir. Enumération des oiſeaux bons à manger, que les compagnies bien compoſées de Chevaliers & d'Écuyers, de Dames & de Demoiſelles, prennent enſemble avec leurs éperviers, & bons pâtés qu'on en fait pour la table. Voyez en la deſcription ſinguliere (a), &

(a) Si puis dire que grant profit
Peult bien venir de tel déduit,
Car on peult bien faire un tel paſté
Qu'onquez de meilleur ne fut taſté;
Et pour ce ne me vieul pas taire,
Qu'au jeune ne l'apreigne à faire.
Trois perdriaux gras & refais,
Au meilleu du paſté me mes;
Mais gardes bien que tu ne failles
A moi prendre ſix groſſes cailles,
De quoi ne les apoieras,
Et puis après tu me prendras
Une douzaine d'alouettes,
Qu'environ les cailles me meſtes,
Et puis prendras de ces meches,
Et de ces petis oyſeles.

la comparaiſon de ce manger avec la venaiſon groſſiere du cerf. Autre privilege de la Fauconnerie, celui d'en communiquer le plaiſir aux Dames; les Reines, Princeſſes, Ducheſſes, Comteſſes, & autres femmes qui ſont Dames ou Damoiſelles peuvent, avec le gré de leurs maris, porter l'épervier par honneur, ſans donner lieu à la médiſance, & prendre part à tous les divertiſſemens de la volerie; au lieu qu'à la Chaſſe elles n'y peuvent honnête-

---

Selon que tu en auras,
Le paſté m'en belleteras.
Or te fault faire pourveance
D'un poy de lart ſans point de rancho,
Que tu tailleras comme dez,
S'en ſera le paſté poudrez:
Se tu le veux de bonne guiſe,
De verjus la grape y ſoit miſe,
D'un bien poy de ſel ſoit poudré;
Si en ſera plus ſavouré.
Se tu veux que du paſté taſte,
Fay mectre des œfs en la paſte,
Les crutes un poi rudement,
Faites de flour de pur froument,
Et ſe veux faire comme ſaige,
N'y mects eſpices ni fourmaige.
Ou four bien à point chaut le met;
Et quant ſera bien à point cuit,
Il n'eſt ſi bon manger, ce cuit.

ment aller au plus que bien accompagnées de leur ſuite dans les routes larges & bien alignées des bois, marchant l'amble ſur leurs palefrois, pour voir paſſer les chiens, & ſe trouver aux accours pour voir courrir les levriers : rien n'eſt perdu pour elles au vol des oiſeaux. Reine, Ducheſſe, Damoiſelle, Chevalereſſe, elle peut décemment voir tout ce que font les éperviers, émérillons, hobereaux, & autres oiſeaux de proie détaillés ici. Sur quoi l'Avocat des oiſeaux conclut contre celui des chiens aux dépens, & à l'amende à la juſtice.

Réplique de l'Avocat des chiens pour juſtifier ce qu'il a dit de leur muſique, comparée à celle de la Chapelle du Roi, & répondre à la réfutation qu'en avoit faite ſon adverſe partie ; il y parle du chant harmonieux que font à Paris les roues des moulins du Temple, & de l'harmonie des marteaux ſur l'enclume découverte par Pythagore. Réponſe à ce que le même Avocat des oiſeaux avoit haſardé de dire ſur ce que le déduit des chiens étoit commun aux vilains, qui étoient exclus de celui des oiſeaux ; & autres réfutations des diverſes allégations faites contre le déduit des chiens, nommément la fable d'Actéon, appliquée à la dépenſe énorme & ruineuſe que cauſe la Chaſſe des chiens. Inſtructions données pour bien gouverner les chiens, dont les meutes ſont de quarante ou cinquante,

de maniere à ne les point fatiguer, & récrimination contre les défauts des oiſeaux, entr'autres l'aſſujettiſſement à les porter, tandis que les chiens ſuivent ſans donner aucun ſoin, & qu'avec ſes trois levriers on peut continuellement en voyage prendre le plaiſir de la Chaſſe, & qui plus eſt la Chaſſe des oiſeaux ne ſe peut faire ſans le ſecours des chiens : à l'égard des pâtés pour la table, l'Avocat des chiens dit qu'il n'eſt pas Pâtiſſier, mais que les pâtés de venaiſons ſont plus ſolides, & plus profitables que ceux de hérons, canettes, alouettes, &c. & taxe l'Avocat des oiſeaux qui prêche pour les viandes délicates, d'être malade, en le renvoyant à la Médecine, qui le mettra à l'eau de poulet. Nouvel avantage de la Chaſſe, d'y joindre le plaiſir de l'ouie à celui de la vue, qui eſt le ſeul qu'on ait au vol, & qui eſt encore moins parfait qu'on ne l'a à la Vénerie ; car il n'eſt rien de plus délicieux que celui qu'on trouve dans les connoiſſances qui ſe tirent des fumées, du froyuer, des portées, du pied, du viandis, pour ſavoir quelle eſt la bête, où elle va, & ſi elle eſt de refus on non, graſſe ou maigre, ou laſſe de fuir devant les chiens, ſans compter celui qu'on a aux accours, lorſqu'on voit courir les levriers. L'Avocat des chiens répond enfin à ce qui a été dit du plaiſir de la Fauconnerie, que l'on partage avec les Dames, que ſuivant la bible ceux qui

s'adonnent (entendent) aux oiſeaux vont en enfer, au lieu que l'Egliſe approuve la Chaſſe, puiſque, par un decret en droit, on donne un portion (ſatisfaction) aux Curés du produit de la Chaſſe, & que quelques Rois en font payer la dîme aux Curés. Qu'Iſaac envoya ſon fils Eſaü à la Chaſſe, que les Rois de France ne l'auroient pas aimé comme ils ont fait auſſi bien que pluſieurs Saints canoniſés, & renvoie à ce que dit la légende de l'invention des corps de ſaint Denis & de ſes Compagnons, en ajoutant que, ſans les Chaſſeurs, les bêtes dévoreroient les hommes tous vivans, & détruiroient tous les fruits de la campagne. La récapitulation des moyens ci-deſſus eſt terminée par la concluſion que demande l'Avocat des chiens, à ce que le Déduit des chiens ſoit par excellence nommé ſimplement *Déduit*, & la proteſtation de tous dépens & intérêts, comme il avoit déja conclu ci-devant.

L'Avocat de Déduit des oiſeaux demandant encore à parler, & en ayant obtenu la permiſſion de *Raiſon*, attaque la logique, & la dialectique de ſon adverſe partie, au ſujet du chant des chiens, des roues qui ſont à Paris au moulin du Temple, & des marteaux de Pithagore, & fait la diſtinction du ſon avec le chant. Il réfute pareillement pied à pied les articles du précédent plaidoyer; faiſant des reproches de lâcheté aux Chaſſeurs d'at-

taquer les cerfs dans le tems que leur graiſſe, & la peſanteur de leur bois les rend plus aiſé à forcer : il dit qu'il ne faut qu'un leurre & un gant pour porter ſon oiſeau en voyage, & qu'on trouve partout quelque poule pour le paître ; mais qu'il faut un bien autre attirail pour les meuttes de chiens. A l'égard de la néceſſité d'avoir des chiens avec l'épervier, il prétend qu'on peut s'en paſſer en faiſant mener aux champs par trois valets trois bons chevaux bien enſellés, qui traîneront une corde de cent toiſes, & qu'ils feront lever tant d'oiſeaux que les éperviers en voudront prendre. Il ſoutient que par le cri du héron dans les nues, & par le bruit des ſonnettes de l'épervier, l'oreille n'eſt pas moins rejouie que la vue, au vol des oiſeaux. Il démontre la mauvaiſe foi de l'adverſe partie, à citer la bible pour prouver que ceux qui aiment les oiſeaux vont en enfer, & cite la diſtinction que fait Albert des cas où les Eccléſiaſtiques même peuvent chaſſer, & voler ſans péché, comme le cas où les revenus des Monaſteres conſiſtent au produit de la Chaſſe. Il ne diſconvient pas que le plaiſir de la Chaſſe, juſtifié par les dimes qu'en retirent quelques Egliſes, & par l'ardeur avec laquelle les Rois de France s'y ſont livrés, ne ſoit légitime & innocent ; mais il prétend que celui de la Fauconnerie eſt plus délicieux, en ce que les Dames en toute honnêteté y prennent

plus de part qu'à celui de la Vénerie, &c. & concluſion comme ci-devant à tous dépens & intérêts.

Raiſon dit que le Roi ayant ſuffiſamment entendu le fait des Parties, veut prendre les avis, appointer, & puis rendre arrêt ſur le champ. Alors l'Huiſſier fait ſortir tous les aſſiſtans, hors ceux du Conſeil du Roi : il y avoit des Princes, Barons qui aimoient paſſionnément les oiſeaux, & d'autres Seigneurs de terres qui n'aimoient pas moins les chiens; le Roi les retint pour ſavoir leurs opinions : entr'eux étoit le Comte de Tancarville, le plus éloquent de tous les Seigneurs de deçà la mer ſur la matiere en queſtion.

Raiſon, qui étoit Préſident, expoſe (met en termes) l'affaire par l'ordre du Roi, & va aux opinions, en commençant par demander l'avis de *Prudence*, puis ceux des autres plus grands Seigneurs qui étoient fort partagés; car les uns ſoutenoient la ſupériorité des oiſeaux, les autres celle des chiens. Le Roi qui avoit pris grand plaiſir à leurs débats, parla fortement à l'avantage des oiſeaux, quoiqu'il aimât bien mieux les chiens, mais la vérité ne ménage rien. Lorſque tous les Seigneurs eurent fini d'opiner, Droit, Juſtice & Loyauté furent encore entendues, & étalerent une doctrine immenſe, dont le Roi ne pouvoit rien conclure, à cauſe de la diverſité des avis; il eut recours à *Vérité*, qui ne demande

jamais que la juſtice. Diſcours de *Vérité*, qui dit ne ſe guere connoître en Fauconnerie & Venerie, parce qu'elle eſt rarement fréquentée par les Fauconniers & les Veneurs, mais qu'elle a ſuffiſamment entendu les Avocats propoſer, répondre, expliquer, & alléguer, & les Juges opiner, pour n'avoir rien à ajouter, ſi ce n'eſt que la nobleſſe des oiſeaux eſt bien démontrée par la région céleſte qu'ils occupent, & par la liberté dans laquelle ils y regnent, au lieu que le chien fait pour ſervir l'homme qui le nourrit eſt privé de ces avantages : il eſt vrai auſſi qu'il procure les biens honnêtes profitables & délectables, comme ſon Avocat l'a bien prouvé, ainſi il y a compenſation de l'un à l'autre : reſte donc un troiſieme objet de la conteſtation, ſavoir le titre de *Déduit* tout ſimplement, que chacun prétend avoir excluſivement : ils ont tort, de part & d'autre, puiſqu'il y a bien d'autres plaiſirs qui leur diſputeroient ce nom. Pour ne parler que de celui d'amour, qui eſt le plus grand de tous ; mais *Amour de Dieu*, qui eſt ſans peine, & ſans amertume, & non *Amour Mondain*, qui en eſt rempli. *Raiſon* à qui le Roi commande de dire enfin ſon avis, ſe range à celui de *Vérité*, qui eſt ſuivi auſſi par Droit, Juſtice & Loyauté. La plupart des autres Juges reviennent auſſi au même avis. Le Roi ordonne à *Raiſon*, premier Préſident, de prononcer. Elle fait ouvrir les portes. Tout le monde entre

en foule pour entendre cet Arrêt du Parlement, puis répétant ſommairement ce qui a été dit par les Avocats dont l'un étoit de Meaux, pour prouver d'une part la nobleſſe des oiſeaux, & de l'autre l'utilité des chiens, elle dit qu'étant midi paſſé, il faut aller dîner, & terminer ce procès. La nobleſſe eſt pour les premiers, l'utilité pour les ſeconds; mais qu'à l'égard du mot *Déduit*, employé ſimplement par excellence, que chacune des Parties prétend s'approprier excluſivement à l'autre, le Roi leur défend de le prendre tout ſeul ſans y ajouter, l'une celui *d'oiſeaux*, l'autre celui de *chiens*, & ordonne que les dépens ſoient compenſés. Elle ajoute qu'attendu le beſoin que tous les Princes ont de leurs ſervices, entr'autres Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun dans l'art des Déduits, ni dans la valeur à la guerre; le Roi veut que la Fauconnerie & la Vénerie, avant de partir de la Cour, y laiſſent de leurs Officiers qui ſachent parfaitement les deux métiers, & qui aiment les chiens & les oiſeaux. Là étoit le Comte de Tancarville, franc, loyal & ſincere parent des deux Parties, qui les aimoit autant qu'il ſe pouvoit: l'un & l'autre le prierent de prendre pour eux congé du Roi, ce qu'il fit en le remerciant en leur nom, du jugement qu'il a rendu, & en lui promettant qu'ils ſeroient éternellement à ſon ſervice.

Le Roi leur fait donner courſier &

palefroi, après quoi ils ſe retirerent & partirent.

L'Auteur finit par ces mots.

Ici fine mon Roman.

Gaſſes a fait ceſte Beſoigne
Pour Phé, Duc de Bourgoigne,
Son très-cher redoubté Seigneur,
A qui Jheſucrit croiſſe honneur;
Si lui ſupplie à ſon povoir,
Qu'en gré la vieulle recevoir,
En ſuppliant, quant le verra,
Les deffaulx qu'il y trouvera:
Et prie à ceulx qui l'orront lire,
Que de leur grace ilz vieullent dire
Que Dieux lui pardoint ſes deffaux,
Car moult ama chiens & oiſeaux.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

A.

AIGUILLON (le Châtelain d') livre Montregur aux Anglois; eſt pendu à Toulouſe, comme traître, *pag.* 49.

AIX-LA-CHAPELLE. Ses eaux découvertes par Charlemagne, . 177 & 200.

AMOUR. Chaſſe du Dieu d'Amour ou Pipée. Ouvrage qui parut ſous Charles VIII, 278.

ANDELOT (d') Général de l'Infanterie Françoiſe, perfectionne les Arquebuſes, 371.

ANGLETERRE (le Roi d') envoie à Louis XI, par forme de préſens, des uſtenſiles de Chaſſe, 272 & 315.

ANGLOIS (les) viennent ſecourir le Duc de Montfort, 40 & ſuiv. Portent la guerre en Gaſcogne, 44. Excellent dans la Chaſſe aux Renards, 359. Le cedent aux François dans les autres Chaſſes, 357, 358 & ſuiv.

ARISTOTE parle d'une Chaſſe à l'oiſeau connue des Thraces, 205.

ARQUEBUSE (l') facilite le plaiſir de la Chaſſe, 326. Cette arme perfectionnée par d'Andelot, 371.

ARTEVELLE (d') excite les Flamands à la révolte, 26.

ARTOIS (Robert d'), banni de ſa patrie pour crime de faux, ſe réfugie à Londres, 2 & 26. Fait jurer ſur un héron le Roi d'Angleterre & tous les Seigneurs de ſa Cour d'attaquer la France, 1-20.

AVENTURIERS. Voy. Cavalerie.

B.

BAIF (de), Poëte François. Vers adreſſés à Charles IX, 372.

BASTEFOL (Hugues de) commande dans Montregur, ne veut pas ſe rendre aux Anglois; les Habitans l'empriſonnent & le forcent à capituler, 47 & 48.

BAUX. Nom donné à une race de chiens en vogue ſous Louis XI; on les appella depuis Greffiers, 273.

BAJAZET, donne le plaiſir de la Chaſſe aux Priſonniers François après la bataille de Nicopolis. Envoie des autours & des faucons à Charles VI, 248.

BAYARD (le Chevalier) étoit fameux Chaſſeur, 313.

BEAUJEU (Anne de) fille de Louis XI. Le Sénéchal Gaſton demande un chien de Chaſſe pour cette Princeſſe, au Roi ſon frere, 273.

BEAUMONT (Jean de), Comte de Haynaut, rabat les fanfaronnades des Seigneurs Anglois, 8, 9, 11, 12. Son ſer-

ment ſur le héron, 12. Déclare que ſi le Roi de France révoque ſon banniſſement, il abandonnera l'Angleterre, 12.

BERAUD, nom d'un chien que la Reine d'Ecoſſe envoya à François I, 306.

BERGERAC, ville de Gaſcogne, attaquée & priſe par les Anglois, 44 & 45.

Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chaſſe ſur le territoire d'Orléans; eſt pourſuivi par le fils de Clotaire, Roi d'Orléans, ſe ſauve dans l'Egliſe de cette ville, 199.

BIGNE (Gace de la). Voy. Gace.

BILLETTES, diſtingués des autres Moines par leur continence, 394.

BINET (Claude). Poëme ſous le titre du *Chant Foreſtier*, ou *le Chaſſeur*, 336.

BIRON (le Maréchal & la Maréchale de) aimoient la Chaſſe, 349 & 350.

BLOND (le). Son Poëme du *Temple de Diane & plaiſir de la Chaſſe*, 326.

BOHEME (le Roi de) eſt tué à la bataille de Creci, en combattant pour la France, quoiqu'aveugle, 106 & ſuiv.

BOUTEILLER (Somme rurale de). Réglemens de Chaſſe rapportés par cet Auteur, 223.

BRABANT (Jean III, Duc de), reçoit le Comte d'Artois; ce qui déplaît à Philippe de Valois, 114.

BRANTOME. Portrait qu'il fait de Catherine de Medicis, 328. Cité au ſujet du Maréchal & de la Maréchale de Biron, 349 & 350.

BRETAGNE. Guerre pour la ſucceſſion de ce Duché, donne lieu à Mauny de ſe ſignaler, 30 & ſuiv.

BUFFLE (Chaſſe au), par Childebert II, 170.

C.

CAMBRAY, aſſiégée par Edouard III. Sommation ſinguliere faite à l'Evêque de cette Ville, pour l'obliger à la livrer aux Anglois, 77-78.

CANISE (chemiſe). Traduction littérale d'un ancien Poëme intitulé, *des trois Chevaliers & de la Caniſe*, 138-155. Obſervation ſur ce Poëme, 155-164.

CARLOMAN II, grievement bleſſé à la Chaſſe, 204.

CATHERINE de Medicis, aimoit la Chaſſe, 306-308. Ardeur de cette Princeſſe pour la Chaſſe, comment interprétée, 324. Elle s'attache à inſpirer à ſes enfants ſon goût pour cet exercice, 327. Portrait de cette Princeſſe par Brantôme, 328. Elle fait naître parmi les Dames de la Cour, l'amour de la Chaſſe, 352.

CAVALERIE (la) ancienne étoit ſans diſcipline, 108.

CERF. Les Rois de la premiere Race chaſſoient au cerf pendant le mois d'Août, 177. *Le Dit de la Chaſſe du cerf* eſt le premier ouvrage didactique qui ait été fait ſur la Vénerie; il eſt du tems de Saint Louis, 187. Chaſſe au cerf blanc, 188. Peaux de cerf ſervant à couvrir les livres,

à faire des ceintures & des gants, à enſévelir nos Rois, 205. Cerfs ailés, ſupports des armoiries de Charles VI, 234. Cerf trouvé dans la forêt de Senlis portant au col une chaîne, avec le nom de Ceſar, *ibid.* Chaſſe au cerf appellée *Chaſſe Royale*, 401 & ſuiv. Le Roi ne prend pas un cerf qu'il ne lui coûte cent liv. de bons pariſis, vers 1360, 407.

CHARLEMAGNE prenoit quelquefois le plaiſir de la Chaſſe, 174-176. Il découvre les eaux d'Aix-la-Chapelle, 177 & 200. Il s'endort après une Chaſſe, & a un ſonge qui lui annonce les malheurs dont le Pape Léon III eſt menacé, 200. Il permet aux Moines de Saint Denis & de Saint Thin la Chaſſe du cerf, 204.

CHARLES-LE-CHAUVE ſi jaloux de la Chaſſe que ſon fils ne pouvoit chaſſer ſans ſa permiſſion, 204.

CHARLES V chaſſoit, mais ſans paſſion: il réduit le nombre des Officiers des Chaſſes, 229, 256 & 257, *note.* Interdit à ſes ſujets toute eſpece de divertiſſemens, excepté le maniement de l'arc & de l'arbalete, & pourquoi? 242.

CHARLES VI. Hiſtoire de la Chaſſe ſous ce Prince, 231 & ſuiv. Sa paſſion pour cet exercice, *ibid.* Songe de ce Prince dans lequel ſon imagination lui repréſente une Chaſſe au faucon, 232. Ses armoiries ont toujours pour ſupports deux cerfs ailés, & pourquoi? 234. Il rencontre dans la forêt de Senlis un cerf por-

tant au col une chaîne avec le nom de Ceſar, *ibid.* Ordonnances de ce Prince ſur le fait des Chaſſes, *ibid.* Il fait des réformes dans ſa Vénerie & ſa Fauconnerie, 235. Il ôte à M. de Gamaches l'Office de Grand Veneur, parce qu'il l'avoit expoſé à l'affront de manquer la bête, 235 & 236. Ordre de Chevalerie ſous le nom de Notre-Dame d'Eſpérance, fondé par ce Prince pour ſatisfaire à un vœu qu'il avoit fait s'étant égaré à la Chaſſe, 258.

CHARLES VII. Ce Prince encore Dauphin invité à une Chaſſe, 287.

CHARLES VIII. Sous ſon regne les Gentilshommes obtiennent de ce Prince, d'être rétablis dans leurs droits de Chaſſe dont ils avoient été dépouillés par Louis XI, 276-278. Charles VIII n'aimoit la Chaſſe qu'avec modération, 278.

CHARLES IX. Son goût pour la Chaſſe célébré par Jacques de Fouilloux, dans un ouvrage ſur la Chaſſe; notice de cet ouvrage, 330 & ſuiv. Diſcours indécens que les Chaſſeurs de ſon tems tenoient entr'eux, 330. Ce Prince attaque un cerf à vue & le force à courſe de cheval, ſans aide de chiens, 333. Détruit un loup furieux, 334. On a prétendu qu'il étoit mort pour avoir trop ſonné du cor, 335. Il préféroit aux femmes le plaiſir de la Chaſſe; reproche qui lui fut fait à cette occaſion, *ibid.* Charles IX compoſe un Traité ſur la Chaſſe, 336 & 375. Il aimoit la Chaſſe, la Muſique, la Poéſie, 375 & 376.

CHARLES-QUINT. François I lui donne à Luſignan & à Fontainebleau le divertiſſement de la Chaſſe, 309.

CHAROLOIS (le Comte de). Sa liaiſon avec Louis XI, alors Dauphin, & ſa paſſion pour la Chaſſe, 268. Dans une Chaſſe que ce Prince fit à Tours avec Louis XI, il s'égara. Inquiétude de Louis XI à cette occaſion, 269.

CHASSE. Amuſement favori des Francs & des Germains, 165 & ſuiv. Uſage chez les François de ſuſpendre à des arbres antiques les bêtes qu'ils avoient tuées à la Chaſſe, 168. Clovis dût en partie à la Chaſſe ſa victoire ſur Alaric, 168. Colere de Gontran, Roi d'Orléans, contre un de ſes Officiers accuſé d'avoir tué une bête réſervée pour ſes plaiſirs, 169. Chaſſe au buffle par Childebert II, 170, 171. La Nobleſſe & le Clergé avoient une grande paſſion pour la Chaſſe, 173. On s'abſtenoit de la Chaſſe les Dimanches, 174. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Charlemagne & ſes ſucceſſeurs, 174 & ſuiv. Ses inſtitutions relatives à la Chaſſe, 175. Maniere dont les Chaſſes ſe faiſoient alors, 177. Nos premiers Rois chaſſoient au cerf en Août, au Sanglier en Septembre, 177. Il étoit d'uſage qu'il y eût Chaſſe lorſqu'on tenoit Cour pléniere, 178. Hiſtoire de la Chaſſe ſous les Rois de la troiſieme Race, *ibid.* Chaſſe aux oiſeaux, 182. La Chaſſe moins fréquentée depuis l'invention des armes à feu, 183. Hiſtoire

de la Chaſſe ſous Saint Louis, 184 & ſuiv. Chaſſe au lion, 188. *Le Dit de la Chaſſe du cerf*, ouvrage compoſé ſous Saint Louis, 187. Chaſſe au cerf blanc, particularités qui l'accompagnoient, 188, 189. Cette Chaſſe a encore lieu en Allemagne, 190. Chaſſe au Sanglier; plus elle étoit dangereuſe, plus elle avoit d'attrait, 190. Chaſſe au tigre n'étoit guere connue en France; elle étoit en uſage dans le Levant, 191. Moyen dont on uſoit pour enlever à une tigreſſe ſes petits, 192. Chaſſe aux videcoqs (becaſſes) ſe faiſoit au miroir, 192. Chaſſe aux oiſeaux aquatiques, 193. Le jeune Louis, Comte de Flandre, profite d'une Chaſſe pour ſe ſauver en France, 192 & 193. La Chaſſe paroît être auſſi ancienne que le monde, 195. Chaſſe ſous le Roi Jean, 215 & 216, (*mal coté* 225 & 226). Il fait compoſer un ouvrage en vers ſur la Chaſſe, pour l'inſtruction de ſon fils, par Gace de la Bigne, (216, *mal coté* 226). Idée de cet ouvrage, 216, (*mal coté* 226) 218 & ſuiv. Extrait de ce même ouvrage, 253, note. Séjour du Roi Jean en Angleterre, eſt peut-être cauſe que les Anglois ſe ſont autrefois diſtingués dans l'art de la Chaſſe, 217. Deſcription d'une Chaſſe avec tous ſes détails, 220, 221 & ſuiv. Après la priſe du Roi Jean, les Anglois parcourent les Provinces de France avec de nombreux équipages de Chaſſe, 228. Chaſſe accordée

aux Bourgeois par Saint Louis, 220. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Charles V, 229 & ſuiv. Abus ſur le fait des Chaſſes réformés par ce Prince, 229. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Charles VI, 231 & ſuiv. *Voy.* Charles VI. Ouvrage de Gaſton Phœbus ſur la Chaſſe, 236 & ſuiv. Enthouſiaſme avec lequel il s'exprime. Il ne tient pas à lui qu'on ne regarde la Chaſſe comme une voie ſûre pour arriver au ſalut, 238, 339. La Chaſſe utile pour la ſanté, 239 & 240. Gaſton mépriſe la Chaſſe qui ſe faiſoit à l'arc & à la fleche; il la renvoie aux Anglois, 241, 242. Ouvrage ſur la Chaſſe, intitulé, *Tréſor de la Vénerie;* notice de ce livre, 244 & ſuiv. Le Duc de Bourgogne avoit un équipage de chaſſe auſſi magnifique que nos Rois, 247. Equipages de chaſſe de Bajazet, Empereur des Turcs, 248. Le regne de Charles VII peu fécond en faits ſur la Chaſſe, 249. Louis XI aimoit paſſionnément la Chaſſe, 266, 267. Le Comte de Charolois ſe perd à la Chaſſe, & donne beaucoup d'inquiétude à Louis XI, 269. *Voy.* Louis XI. Chaſſe ſous Charles VIII, 276 & ſuiv. *Chaſſe du Dieu d'Amour*, ouvrage qui parut ſous Charles VIII; notice de cet ouvrage, 278 & ſuiv. Magnificence de Galeas Viſconti, Duc de Milan, dans ſes Chaſſes, 289, 290. Louis XII aimoit paſſionnément la Chaſſe, 291. Louis XII accorde le divertiſſement de la Chaſſe à

ſes nouveaux ſujets d'Italie, 293. Détail des Officiers des Chaſſes de François Ier, 299 & ſuiv. Le livre de la Chaſſe du Grand Duc de Normandie, & les dits du bon chien Souillard, 315. Paſſion de Henri II pour la Chaſſe, 315. *Voy.* Henri II. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Charles IX, 330 & ſuiv. *Voy.* Charles IX. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Henri III, 336. *Voy.* Henri III. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Henri IV, 340. *Voy.* Henri IV. Hiſtoire de la Chaſſe ſous Louis XIII, 352 & ſuiv. *Voy.* Louis XIII. La Chaſſe eſt le plaiſir des héros, & l'amuſement des Rois, 362. La Chaſſe eſt une image de la guerre, 363 & ſuiv. Droits de Chaſſe, comment acquis à la Nobleſſe, 366. Abus de ce droit, 367. Chaſſe pendant la nuit, 386. Traité de la Chaſſe traduit du Grec, 386. Extrait du livre de Gace de la Bigne, intitulé, *Déduits de la Chaſſe*, 389. Plaidoyer entre la Chaſſe aux oiſeaux & la Chaſſe aux chiens, 395. Eloge de la Chaſſe aux chiens, 400. Deſcription d'une Chaſſe aux cerfs, 401. Chaſſe aux ſangliers, 403. — Aux loups, 404. — Aux lievres, *ibid.* Chaſſe de la loutre, 406. Eloge de la Chaſſe aux oiſeaux, 407.

CHASSEURS. Diſcours indécents que les Chaſſeurs du tems de Charles IX tenoient entre eux, 330.

CHAUSSURES des Chaſſeurs au ſanglier, 191.

CHEMISE. *Voyez* Caniſe.

CHEVALIERS. Formule des vœux que les Chevaliers faiſoient, 3 & ſuiv. On ne pouvoit être reçu Chevalier qu'après des exploits militaires, 25. Les anciens Chevaliers s'abandonnerent ſouvent à leur témérité, 36. Chevaliers du lievre, 79.

CHEVAUX de chaſſe Anglois, appellés Quitterots, 350.

CHIEN. Nouvelle race de chiens découverte par Saint Louis, 186. Les chiens Indiens attaquoient volontiers les lions & les éléphans, & ne s'attachoient guère aux ſangliers ni aux daims, 197. Les chiens étoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198. Les chiens des Gaules étoient eſtimés, 199. Nouvelle race de chiens pour la chaſſe ſous Henri II, 315. Les dits du bon chien Souillard, *ibid.* Chiens appellés de Lyon; Henri III les aimoit beaucoup. Cette eſpece de chiens étoit très-petite, 337. Chiens ſinguliers envoyés par le Roi de Perſe au Roi d'Eſpagne, 388. Chiens de chaſſe Anglois, comparé aux chiens François, 356, 357. *Relais*, Chien fameux ſous Louis XII, 382 & ſuiv. Piece ſinguliere, dans laquelle on fait parler cet animal, 384. Chien de Montargis, 397. Plaidoyers en faveur des chiens, 400.

CHILDEBERT II chaſſe au buffle, 170.

CHRETIEN (Florent), Précepteur de Henri IV, Traducteur d'Oppien, 341. *Voy. note*, 373 & 376.

CLERGÉ. Son ardeur immodérée pour

la Chaſſe, 173. Réprimée par les Conciles, *ibid.*

CLISSON, au ſecours de la Comteſſe de Montfort, 33 & 38.

CLOVIS dut à la Chaſſe ſa victoire ſur Alaric, 168.

COMINES (Philippe de). Ce qu'il rapporte touchant l'amour de Louis XI pour la Chaſſe, 267.

COMMERCE. Les chiens faiſoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198.

COMPARAISON entre Hercules & Charles IX, 372.

CONCILES qui veulent réprimer la paſſion de la Chaſſe dans le Clergé, 173.

COUCI (Enguerrand de) fait pendre trois Gentilshommes qui chaſſoient dans ſes bois, 368. Saint Louis veut le faire punir, 369.

COURS plénieres. Jamais elles ne ſe tenoient ſans qu'il y eût une grande Chaſſe, 178. Il s'y faiſoit quelquefois une Chaſſe au cerf blanc, 188 & ſuiv.

CRETIN (Guillaume), 319. Il ſe nommoit auſſi Dubois, *ibid.* Son ouvrage intitulé : le débat entre deux Dames ſur le paſſetems des chiens & des oiſeaux, *ibid.*

CUISSOT (redevance du), à des Seigneurs qui accordoient à des Bourgeois le droit de Chaſſe, 221.

CYRUS, Roi de Perſe, avoit beaucoup de chiens ; il les tiroit de l'Inde, 197.

D.

DÉDUITS de la Chaſſe. Ouvrage de Gace de la Bigne, commencé en Angleterre dans l'année 1359, par ordre du Roi Jean, pour l'inſtruction de Philippe de Bourgogne, ſon quatrieme fils, 389. Analiſe détaillée de ce livre; c'eſt une eſpece de débat entre *Déduit de Chiens* & *Déduit d'Oiſeaux*, qui ſe diſputent la préférence. L'affaire eſt, ſuivant la fiction de l'Auteur, plaidée ſolemnellement devant le Roi, ſéant en Parlement, 389-419.

DÉTAILS curieux ſur les Chaſſes de Louis-le-Debonnaire, 203.

DIANE, Déeſſe de la Chaſſe. Sacrifice que les Gaulois faiſoient à cette Déeſſe, 199.

DION Chryſoſtome. Son Traité de la Vie Champêtre, 196.

DIT (le) de la Chaſſe au cerf. Digreſſion ſur cet ouvrage, 207.

DROIT de Chaſſe. Abus qu'on en faiſoit, 367.

E.

ECCLÉSIASTIQUES. Cruauté des Eccléſiaſtiques contre leurs Vaſſaux, qui oſoient chaſſer ſans permiſſion, 256. *Voy.* Clergé.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, tient ſa Cour Pléniere; jure ſur le héron d'attaquer la France, 3 & ſuiv. Ce Prince rend hommage au Roi de France pour la Guienne,

Guienne, 25. Il eſt créé Vicaire de l'Empire par l'Empereur, 28. Défait les François dans un combat naval, 29. Envoie une flotte au ſecours du Comte de Montfort, 31. Paſſe en Bretagne, & entreprend quatre ſieges à la fois, 42. Ses prétentions à la couronne de France, 73, 74. Fait hommage à Philippe de Valois, 74. Robert, Comte d'Artois, l'aigrit contre la France, 75. Stratagême dont il ſe ſert pour le piquer d'honneur, 75. Son amour pour la Comteſſe de Salisbery, 83. Diſpute la couronne de France, 97. Maniere dont il rendit hommage, comme Grand Vaſſal de la Couronne, à Philippe-de-Valois, 98.

EDUCATION. L'art de former les chiens & les oiſeaux, entroit dans l'éducation de la jeuneſſe, 203.

ENTREMETS. Spectacle en uſage ſous ce nom, donné à Lille, en préſence du Duc de Bourgogne. Sa deſcription, 250.

EPERVIER. Eloge de cet oiſeau confirmé par une hiſtoire arrivée en Berry, 398. Comment cet oiſeau doit être gouverné, 409 & 410.

EQUIPAGE de la Chaſſe du ſanglier, 190. Les Monaſteres étoient obligés de loger les équipages de chaſſe de nos Rois, 257.

ERBY (le Comte d'). Son ſerment ſur le héron, 7, 44 & ſuiv. & la note, 99.

ERBY (fille du Comte d'), aimée du Comte de Salisbery, 4. Ferme l'œil de ce Seigneur, qui jure ſur le héron de ne

pas l'ouvrir qu'il ne ſoit entré ſur les terres de France, 5. Serment qu'elle fait elle-même ſur le héron, 6.

ESPAGNE (Louis d'). Ses ravages dans les campagnes; eſt défait par Mauny, 33.

EUSTACHE des champs. Ce qu'il dit des objets qui doivent occuper la vie des nobles hommes, 249.

EXTRAIT du Livre de Gace de la Bigne, intitulé, le Déduit de la Chaſſe, 389.

F.

FAISAN (vœu du), pour la croiſade contre les Turcs, en 1453, 250.

FAUCON qui tue un aigle. Le Prince ordonne qu'il ſoit lui-même tué pour avoir oſé attaquer le roi des oiſeaux, 210.

FAUCONNERIE. Querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, 302. En vogue ſous François I, quoique ce Prince lui préférât la Vénerie, 303. Son débat avec la Vénerie dans le livre de Gace de la Bigne. *Voy.* l'extrait de cet ouvrage, 389-419.

FAUQUEMONT, intrépide aventurier, 10. Son ſerment ſur le héron, 188.

FAY (Godemar du). Note ſur ce Seigneur, 97.

FERMAT (de). Sa traduction des anciens Auteurs Grecs ſur la Vénerie, 362 & 387.

FLAMANDS (les) veulent forcer le jeune Louis, Comte de Flandre, d'épouſer une

fille du Roi d'Angleterre, 192.

Foix (le Comte de) paſſoit pour un Chaſſeur très-expérimenté, 136. Ce Seigneur étoit paſſionné pour la Chaſſe, *ibid.* Le jour de ſa mort il avoit chaſſé à l'ours, *ibid.* Son portrait, 137. Extrait d'un ouvrage qu'il nous a laiſſé, 237.

Formule des vœux que les Chevaliers faiſoient, 3 & ſuiv.

Fouilloux (Jacques de), Auteur d'un ouvrage ſur la Chaſſe, 315 & 331.

Fourrures de gris. Habillemens des Chaſſeurs aux ſangliers, 243.

François (les), ſupérieurs aux Anglois en fait de Chaſſe, 351, 356 & ſuiv.

François I. Son goût pour la Chaſſe, 298. Détail des Officiers de ſes Chaſſes, 299. Les Chaſſeurs lui donnoient le titre de Pere de la Vénerie, *ibid.* Ce Monarque accorde des graces à un Gentilhomme, qui n'avoit d'autre mérite que ſon amour pour la Chaſſe, & ſon talent pour dreſſer les oiſeaux, 303. Il fait bâtir, par une ſuite de ſon amour pour la Chaſſe, les châteaux de Chambord, de Villers-Cotterets, les Meuttes près de Saint-Germain, Folembray, & agrandit les bâtimens de Fontainebleau, 308. Il alloit ſouvent à Dampierre, à Limours, à Rochefort, à Chantilly, pour y prendre le plaiſir de la Chaſſe, 309. Donna à Charles-Quint le plaiſir de la Chaſſe, lorſque cet Empereur paſſa par la France, 309. Trait de grandeur d'ame de ce Prince

envers le Comte Guillaume, de la Maiſon de Saxe, 311. Ce Monarque prêt de mourir, ne peut vaincre ſa paſſion pour la Chaſſe; ſon ardeur pour ce divertiſſement lui cauſe une fievre dont il meurt à Rambouillet, 312. On donne à ce Prince le titre de Pere des Veneurs & de Pere des Arts & des Sciences, 318. Ce Monarque malade d'un ulcere invétéré, ſelon M. de Thou, voulut s'étourdir ſur ſon mal en allant à la Chaſſe, 321. Conclut le Concordat avec Leon X, 322.

FRANÇOIS II donne à ſa Cour le ſpectacle des cerfs en amour, 329. Propos indiſcrets à ce ſujet, *ibid.* Voy. note, 371 & 372.

FRANCS (les), l'emportoient ſur les Germains, & comme chaſſeurs & comme levriers, 165. Maniere dont ils chaſſoient ſelon Tacite & Céſar, *ibid.* Leur ardeur pour la Chaſſe.

FROISSART. Philippe de Haynault, Reine d'Angleterre, s'apperçoit qu'il eſt amoureux, 25. Ce qu'il dit du vœu du héron, 15. Amene d'Angleterre pluſieurs levriers, 236.

G.

GACE ou Gaſſe de la Bigne. Note ſur cet Auteur, 252. Il étoit premier Châtelain du Roi, 253. Analyſe détaillée de ſon livre des Déduits de la Chaſſe, 389-419. Nobleſſe de l'Auteur, 396.

GALANTERIE à la Cour de Londres, 24.

GAMACHES (M. de). Charles VI lui ôte la charge de Grand Veneur, à cauſe de ſon peu d'expérience à la Chaſſe, 235.

GAULOIS. Ils aimoient la Chaſſe aux buffles, ou bœufs ſauvages, 198. Les chiens étoient chez eux un objet de commerce, *ibid.*

GELAIS (Octavien de Saint). Pipée ou Chaſſe du Dieu d'Amour, Poëme, 278. Eloge de Louis XII, 295. Ce Poëte peint l'ambition des Gentilshommes pour imiter leur Souverain, 296.

GERMAINS. Amour de ces peuples pour la Chaſſe, 198.

GONTRAN (le Roi). Etoit très-jaloux de ſes droits pour la Chaſſe, 168.

GREFFIERS. Eſpece de chiens connus ſous Louis XI, 273. Etymologie de ce nom, 274.

GRENOBLE. Louis XII s'y arrête huit jours, pour y prendre le plaiſir de la Chaſſe, 292.

GRINGORE (Pierre). Son ouvrage de la Chaſſe du cerf des cerfs, 297.

GUILLAUME d'Auſſonne, Evêque de Cambray, ſommé d'une maniere ſinguliere de rendre cette Ville aux Anglois, 77, 78.

GUILLAUME, Comte de Haynault, beau-pere d'Edouard III, note à ſon ſujet, 76. Le Roi d'Angleterre le conſulte avant d'entreprendre la guerre contre la France, 76. Guillaume approuve le deſſein d'Edouard, *ibid.* Il meurt & eſt in-

humé à Valencienne, 77.
GUILLAUME, fils du précédent, dévoué d'abord à Edouard III, 77. Il refuſe de le ſuivre ſur les terres de France, 78. Il paſſe dans le camp de Philippe-de-Valois, 79. *Chevaliers du Lievre*, créés par ce Prince, 79.
GUILLAUME de Tours. Son livre de la Forêt de Conſcience, 322.
GURCE (l'Evêque de), Ambaſſadeur de Marguerite d'Autriche. Sa réception en France, 317. Louis XII lui donne le plaiſir de la Chaſſe, *ibid.*

H.

HABILLEMENT vert étoit celui des Veneurs à la Chaſſe du cerf, 242.
HARCOURT (Meſſire Geoffroy d') bleſſé au bras, à une partie de Chaſſe, 241.
HAYNAULT (Philippe de) épouſe le Roi d'Angleterre, 24.
— HECTOR. Nom d'un chien levrier que Froiſſard amena d'Angleterre, 236.
HELFORT ou Herfort, lieu de la naiſſance du Poëte Philippe, & de la Vierge dite d'ERFORT, 152.
HENRI II. Amour de ce Prince pour la Chaſſe, 325. Nouvelle race de chiens blancs ſous ce regne, *ibid.* Ce Prince fixe le prix du gibier, & défend la Chaſſe aux Payſans & aux Artiſans, 326. Motifs de cette défenſe, *ibid.* Ouvrages ſur la

Chaſſe dédiés à ce Prince, 326 & 327.

Henri II. Hiſtoire de la Chaſſe ſous ce Prince, 336 & ſuiv. Ce Roi aimoit beaucoup les chiens appellés Chiens de Lyon, 337. Cette eſpece de chien étoit très-petite, 338. Henri III en portoit ordinairement pluſieurs pendus à ſon col dans un panier, *ibid.* L'entretien de ces animaux coûtoit beaucoup, 338-339.

Henri IV. Hiſtoire de la Chaſſe ſous ce Prince, 340 & ſuiv. Ce Prince aimoit beaucoup cet exercice, *ibid.* Florent Chrétien lui dédia ſa traduction de la Vénerie d'Oppien, 341. Ce Prince priſonnier, en 1584, s'amuſoit à faire voler des cailles dans ſa chambre, 341 & 342. Il profite d'une partie de Chaſſe pour s'évader de la Cour, 342, 376 & 377. Il ſe plaiſoit à chaſſer aux Ours; accidens terribles arrivés à une pareille Chaſſe, 342-343. Devenu Roi de France il ſe livre à l'exercice de la Chaſſe, avec une nouvelle ardeur, 343 & ſuiv. Deſcription d'une Chaſſe qu'il fit à Fontainebleau, 344. Lorſqu'il écrivoit à ſes Miniſtres, & à ſes maitreſſes, il leur rendoit compte des ſuccès qu'il avoit eus à la Chaſſe, 345. Avant de lancer le cerf il ôtoit ſon chapeau & faiſoit le ſigne de la croix, 346. Chaſſe de ce Monarque après la bataille d'Ivri, 346. Autre Chaſſe après la reddition de Paris, 347. Détails curieux ſur la maniere dont il ſe conduiſoit en revenant de ſes Chaſſes journa-

lieres. Diſtribution qu'il faiſoit lui-même à la Reine, & à ſes Courtiſans, du gibier qu'il avoit pris, 348. *Voy. note* 377-380. Le Roi d'Angleterre s'entretenoit ſouvent des Chaſſes de Henri IV, avec l'Ambaſſadeur de France, 348, 349. Les Médecins de Henri IV lui conſeilloient d'uſer plus modérément du plaiſir de la Chaſſe, 380. Il revenoit de la Chaſſe lorſqu'il fût aſſailli ſur le Pont-Neuf par Jean de Liſle, qui en vouloit à ſa vie, 381.

HERCULES. Comparaiſon de ce Dieu à Charles IX, 372.

HERODOTE dit que Cyrus avoit tant de chiens, que quatre villes étoient exemptes d'impôts, à condition qu'elles les nourriroient, 197.

HERON (le vœu du), Poëme compoſé en 1334, 1 & ſuiv. Obſervations ſur ce Poëme, pour prouver que ce n'eſt point une fiction, 15 & ſuiv. Texte de ce Poëme, 119. Chaſſe au héron avec le faucon, 193.

HERONNIERE (la). Louis XII y prenoit ſouvent le plaiſir de la Chaſſe, 292.

HISTOIRE d'un Roi nommé Louis (p. e. Saint Louis), qui fait tuer un faucon qui avoit attaqué un aigle, 210.

Hiſtoire d'un Chevalier & de ſa Dame, 253.

Hiſtoire d'un vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré à la Chaſſe, 258.

J.

JEAN (le Roi) pendant ſa priſon s'amuſoit à chaſſer, 225. Il fait compoſer un Traité de la Chaſſe à l'uſage de ſon fils, 225.

JEUNESSE (la) Gauloiſe s'exerçoit à la Chaſſe des buffles, 198.

INTEVILLE (d'), Evêque d'Auxerre. Sa cruauté contre un de ſes Gardes de Chaſſe, 256.

JODELLE, Poëte. Son Ode ſur la Chaſſe, 326. Compare indécemment la mélodie des chiens de chaſſe à celle des Chantres de la Chapelle du Roi, 327.

JOINVILLE, fait le récit d'une Chaſſe au lion, 206.

JOUTES (les). Ces jeux étoient une image de la guerre, 43.

ISABELLE de Savoie, épouſe de Louis XI. Son arrivée à Senlis, 314.

ITALIENS. Se ſervirent les premiers de la Vache artificielle pour tromper les oiſeaux, 343.

IVRY (bataille d'). Henri IV va à la Chaſſe après cette bataille, 346.

L.

LAILLE (le Comte de), 45 & 46.

LECTEUR du Roi (le Comte de Tancarville), étoit celui de Charles V, 258.

LEON III, Pape. Ses malheurs prévus

dans un ſonge de Charlemagne, 200.

LEOPARDS. Louis XII en avoit dans ſes équipages de chaſſe, 291.

LEVRIER. Ordre de Chevalerie ſous le titre de l'Ordre du Levrier, établie par le Comte de Sancerre, 247.

LEVRIERS. Ces chiens ſervoient à la Chaſſe aux oiſeaux, 230.

LIEVRE. Chaſſe du lievre, 404.

LION. Chaſſe au lion; maniere dont elle ſe faiſoit en Aſie, 185. Des Chevaliers qui en avoient été témoins voulurent l'imiter, & en donnerent une ſemblable, *ibid.* Deſcription d'une Chaſſe au lion, rapportée par Joinville, 206.

LISLE (Jean de) veut aſſaſſiner Henri IV, 381.

LOUIS IV, dit d'Outremer, meurt d'une chûte de cheval qu'il fit à la Chaſſe, 204.

LOUIS IX (Saint). Hiſtoire de la Chaſſe ſous ce Prince, 184. Il ſe délaſſoit des fatigues du trône par le plaiſir de la Chaſſe, 184. Ce Monarque aimoit qu'on l'entretint de récits hiſtoriques, *ibid.* Il découvre une nouvelle race de chiens, & l'introduit dans ſa meute, 186. Veut punir Enguerrand de Couci qui avoit fait pendre trois Gentilshommes pour avoir chaſſé dans ſes bois, 368 & 369.

LOUIS XI aimoit beaucoup la Chaſſe, mais elle ne lui faiſoit pas négliger les affaires de l'état, 266. Sa profuſion dans ſes dépenſes pour la Chaſſe, 270 & ſuiv. En-

voyoit chercher des chiens de chaſſe & des bêtes ſauvages dans tous les pays, & les payoit très-cher, 271 & 272. Le Roi d'Angleterre lui envoie des uſtenſiles de chaſſe, 272. Nouvelle eſpece de chiens qui prennent faveur ſous ſon regne, 273, 274. Son amour pour la Chaſſe fut funeſte à pluſieurs de ſes Sujets, 275. Il fait brûler, dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filets & engins pour la Chaſſe, 275. Vexations de ſes Officiers des Chaſſes, 276, 277. Ses prodigalités envers ceux qui le ſervoient à la Chaſſe, 314. Diſcours qu'on tint après la mort de ce Prince ſur ſon amour extrême de la Chaſſe, 316.

Louis XII. Son voyage en Italie, 289. Il avoit des léopards pour la Chaſſe, 291. Il donne à l'Evêque de Gurce le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Paſſion de ce Prince pour la Chaſſe, *ibid.* Ce Prince chaſſoit ſouvent dans les environs de Blois, la Heronniere, le Pleſſis-les-Tours, & Pont-le-Roi, 291 & 292. Il ſéjourne exprès huit jours à Grenoble pour y prendre le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Il accorde ce divertiſſement à ſes nouveaux Sujets d'Italie, 293. Eſt bleſſé à la Chaſſe, *ibid.* Permet la Chaſſe aux Gentilshommes, *ibid.* Son amour pour ſes Peuples, il les décharge de l'obligation de loger ſes équipages de chaſſe, 294. Eloge de ce Prince par Saint Ge-

lais, 295. Ce Prince prenoit plaiſir à inſpirer ſon goût pour la Chaſſe au Duc d'Angoulême, 298. Il lui donne ce plaiſir à Chinon, *ibid.*

Louis XIII paſſe trois jours à la Chaſſe à Montfort, 353. Il étoit ſavant dans l'art de la Vénerie, 353. Il s'attache ſur-tout à faire la guerre aux loups, 360. Il perfectionne la Chaſſe aux renards, 360.

Louis XIV, grand Chaſſeur. Il ſurpaſſa dans ſes Chaſſes tous ſes prédéceſſeurs, 361. Il court un cerf au clair de la lune, *ibid. note* 386. Fait pluſieurs chûtes à la Chaſſe, 362. Il conſerve le goût le plus vif pour la Chaſſe, même dans un âge très-avancé, *ibid.*

Louis de Baviere, Empereur, nomme Edouard III, Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empire, 28.

Louis, Comte de Flandre : ſes Sujets veulent le forcer d'épouſer la fille du Roi d'Angleterre. Se ſauve à la faveur d'une Chaſſe, 192.

Loups. Chaſſe aux loups par Louis XI. I, 360. Détails concernant cette eſpece de Chaſſe, 404.

Loutre. Chaſſe de la loutre, 406.

Luynes (MM. de) excelloient dans l'art de dreſſer des oiſeaux, 385. Ils durent leur faveur en partie à ce talent, *ibid.*

M.

MARGUERITE, femme de Saint Louis. Atrocité d'un ſerment qu'elle exigea d'un Chevalier, étant ſur le point d'accoucher à Damiette, 18 & 19.

MARGUERITE de Flandre, veuve du Duc de Bourgogne, eſt recherchée par le Roi d'Angleterre, en 1369, pour ſon fils, 19. Son ayeule, fille de Philippe-le-Long, s'y oppoſe; menace atroce qu'elle fait à ce ſujet, 20.

MARIE de Bourgogne meurt d'une chûte de cheval à la Chaſſe, 318.

MARIE de Medicis. Son goût pour la Chaſſe 351. Vers ſur la Chaſſe qui lui ſont adreſſés ſous le titre de *Muſe Chaſſereſſe*, 351. Elle fait pluſieurs grandes Chaſſes à cheval, accompagnée de toutes ſes Dames, à Fontainebleau, 352, 384.

MAULAIN (Gerard de), 35.

MAUNY (Gautier de). Son vœu ſur le héron, promet à la Sainte Vierge de réduire en cendres une certaine ville de France, 6 & 7. Sa vie, 21 & ſuiv. Son pere étoit un Chevalier du Haynault, qui eut des avantures ſingulieres, & finit par être aſſaſſiné, 21 & 22. Mauny paſſant par la Réole, y recherche la ſépulture de ſon pere, & fait tranſporter ſes oſſemens à Valenciennes, 23. Il ſuit la Princeſſe de Haynault en Angleterre, 24. Va en France avec Edouard, 25. Puis en Ecoſſe, *ibid.* Eſt fait Chevalier, *ibid.*

Sert dans l'armée Angloiſe, ſous les ordres du Comte d'Erby, 27. Edouard. ayant déclaré la guerre à Philippe-de-Valois, Mauny entre le premier ſur les terres de France, 28. Il vient juſqu'à Cambray, & eſt obligé de reculer, *ibid.* Mort d'un de ſes freres, 29. Se diſtingue dans une bataille navale près de l'Ecluſe, contre les François, où Edouard III remporte la victoire, 30. Commande une flotte qu'Edouard envoie au ſecours du Comte de Montfort, 31. Il délivre la Comteſſe de Montfort, aſſiégée dans Hennebon, 31, 32. La Comteſſe l'honore d'un baiſer, 32. Il reprend ſur les ennemis le château de Conquêſt, 32. Il défait Louis d'Eſpagne, 33, 34. Il emporte d'aſſaut le château de Rocheprion, 34, 35. La Comteſſe de Montfort va au-devant de lui & de ſes compagnons, les feſtoie, les accole & leur donne à dîner, 36. Mauny délivre deux Chevaliers priſonniers dans le camp de Louis d'Eſpagne, qui menaçoit de les faire mourir, 37, 38, 39. Belle défenſe qu'il fait dans Hennebon, 39, 40. Il s'empare de la ville de Vannes, 42. Mauny ſert en Gaſcogne ſous le Comte d'Erby, 44. Se rend maître de Bergerac, 45. Il tombe ſur les François près d'Auberoche, & les taille en pieces, 46. Mauny parlemente avec Hugues de Baſtefol, qui commandoit dans Montregur, 48. Mauny défend courageuſement le château d'Aiguillon, 50.

Il traverſe la France ſous un ſauf-conduit pour ſe rendre au ſiége de Calais, 52. Il eſt arrêté à Orléans, conduit à Paris & enfermé au Châtelet, 53. Il eſt remis en liberté; Philippe-de-Valois pour le dédommager lui fait des préſens, 54. Edouard exige qu'il renvoie ces préſens au Roi de France, 55. Edouard lui confie la conduite du ſiége de Calais, 56. Humanité de Mauny pour les malheureux Caléſiens, 57. Edouard lui abandonne les plus belles maiſons de Calais, 60. Mauny bat les François qui ſe préſentent pour reprendre cette Ville, 61, 62. Il achete un terrein hors de l'enceinte de Londres pour faire un cimetiere, 63. Il vient faire une courſe juſqu'aux barrieres de Paris, après la priſe du Roi Jean, 61. Conſidération dont jouit Mauny à la Cour d'Angleterre, 66. Il ſert dans l'armée Angloiſe qui pénetre en France par Calais, ſous la conduite du Duc de Lancaſtre, 68. Conſeil qu'il donne à ce Prince d'attaquer les François, 69, 70. Mauny meurt en 1371, 71. Son Eloge par Froiſſart, 71, 72.

MAXIMILIEN (l'Archiduc) aimoit beaucoup la Chaſſe, 318.

MEDICIS (Catherine de). *Voy.* Catherine.

MEUTE (la) de nos Rois n'étoit compoſée que de chiens noirs & blancs, 186. Il falloit nourrir douze chiens pour qu'on

put dire avoir une meute, 227.

MICHEL (Guillaume), dit de Tours. Son livre de la *Forêt de Conſcience*, 322.

MIRACLES. Chaſſe qui ſe faiſoit à l'occaſion de quelques miracles, 171.

MIROIR. On s'en s'en ſervoit pour la Chaſſe aux tigres, 191.

MOINES. Leurs amuſemens ſous François I. 322.

MONASTERES (les) étoient obligés de loger les Veneurs de nos Rois, & leurs équipages, 257.

MONTFORT (le Comte de) diſpute le Duché de Bretagne à la Comteſſe de Blois, 30. Le Roi d'Angleterre lui envoie du ſecours, 30. Courage de la Comteſſe de Montfort, 32.

MONTMORENCY (de) excelloit dans l'art de ſonner du cor, 244.

MONTREGUR aſſiégé, rendu par le Châtelain d'Aiguillon, 48, & 49.

MOUSKE (Philippe). Deſcription d'une Chaſſe, où il dit que Charlemagne découvrit les eaux d'Aix-la-Chapelle, 200.

N.

NAVARRE (Thibaut, Roi de), dans une partie de Chaſſe ſe fait enlever par les François, 257.

NOBLESSE (la) ſous la premiere Race étoit beaucoup adonnée au plaiſir de la Chaſſe, 173. La Nobleſſe Françoiſe ſe

ruinoit pour la Chaſſe, 227.
NORMANDIE (le Duc de) aſſiége Montregur, 49.

O.

OFFICIERS (les) de la Louche devoient faire plumer & rôtir les bêtes que l'on prenoit à la Chaſſe, 2.
OFFICIERS de Chaſſe ſous Charlemagne & ſes ſucceſſeurs, 175 & ſuiv. Quels étoient les Officiers de Chaſſe, 235. Officiers des Chaſſes du Duc de Bourgogne, 247.
OISEAUX (Chaſſe aux). Idée de cette Chaſſe, 182. *Voy.* l'Extrait du livre intitulé les *Déduits de Chaſſe*, par Gaſſe de la Bigne, 389-419.
OPPIEN, Auteur d'un Traité grec ſur la Chaſſe. Florent Chretien l'a traduit, 341. *Voy. note.* 375. M. de Fermat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, a traduit le troiſieme & quatrieme livre d'Oppien ſur la Chaſſe, 386 & 387.
ORDONNANCE de Charles V pour réformer ſes équipages de chaſſe, 256.— Du même Prince ſur le fait des Chaſſes, 259 & ſuiv. — De Charles VI, ſur le fait de la Chaſſe, 265.
ORLÉANS (le Duc d'), frere de Charles VI, excelloit dans l'art de ſonner du cor, 246.
ORME à la porte des Egliſes. Cet uſage vient ſans doute de l'amour que les

François avoient pour la Chaſſe, 168.
OURS. Il y avoit de ces animaux dans les équipages de chaſſe ſous Charlemagne, ſous Charles VI, & Louis XII, 202.

P.

PAON (vœu du), 394.
PAS D'ARMES. C'étoit une image de la guerre, 43.
PASSION. La paſſion de la Chaſſe étoit extrême chez les Gentilshommes, 188.
PEAUX de cerfs. *Voyez* leur uſage au mot CERF, 205.
PERDRIEURS. On nommoit ainſi ceux qui chaſſoient aux perdrix; ils ſe ſervoient pour cette Chaſſe d'une vache artificielle, 243.
PERDRIX. Maniere dont on chaſſoit aux perdrix, 243.
PERSE. Le Roi de Perſe envoie des préſens & des chiens ſinguliers au Roi d'Eſpagne, 388.
PHŒBUS. Surnom donné au Comte de Foix, 237. *Voy.* FOIX.
PHILIPPE VI parvient au trône du conſentement des Pairs, 91.
PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, près de mourir s'occupe de la réparation des dommages que ſes Chaſſes avoient cauſés, 367 & 368. Fait lâcher les priſonniers détenus pour fait de Chaſſe, 388. Chiens & cors de chaſſe qu'il reçoit en préſens

du Roi de Perſe, 388, 389.
PHILIPPE, Duc de Bourgogne, étoit très-habile Chaſſeur, 246.
PHILIPPE, fille de Guillaume-le-Bon, Comte de Haynault, Reine d'Angleterre. Vœu atroce qu'elle fait ſur le héron, 13 & 14. Elle accouche à Anvers d'un fils, qui fut ſurnommé *Lion d'Anvers*, 14.
PHILIPS, Auteur du Poëme de Pomone, naquit à Herfort, 252.
PIPÉE, ou Chaſſe du Dieu d'Amour, ouvrage qui parut ſous Charles VIII, 278.
PLAIDOYER entre la Chaſſe aux oiſeaux & la Chaſſe aux chiens, 395 & ſuiv.
PLESSIS-LES-TOURS. *Voy.* LOUIS XII.
PONT-LE-ROI. *Voy.* LOUIS XII.
PRÊTRES. La Chaſſe aux oiſeaux leur eſt-elle défendue? 395-397.
PUCELLE. Celui qui étoit vainqueur à la Chaſſe du cerf blanc, pouvoit donner un baiſer à la pucelle qui lui paroiſſoit la plus belle, 189.

Q.

QUITTEROTS. Chevaux Anglois, ainſi nommés, 350.
QUITTEROTES. Nom donné à des eſpeces de jettons, & pourquoi? 350. *Voy. note.* 380 & 381.

R.

RACE de chiens découverte par Saint Louis, 186.

Relais. Nom d'un chien de chaſſe fameux ſous Louis XII, 382 & 383. Ce Prince en avoit fait lui-même l'hiſtoire, 383.

Renard. Chaſſe aux renards. Les Anglois y excelloient, 359. Louis XIII aimoit cette Chaſſe, *ibid.*

Renoncules. Découvertes par des Chevaliers qui accompagnerent Saint Louis aux croiſades, 184. Apportées par Saint Louis en France, 205.

Représentation que la Nobleſſe fait à Charles VIII ſur le dommage que cauſent les bêtes fauves dans les campagnes; ſuite de la défenſe que Louis XI lui avoit faite de chaſſer, 276.

Robert d'Artois, banni de France, ſe réfugie en Angleterre, 2. *Voy.* Artois.

Rois. Les Rois de la premiere race chaſſoient aux animaux les plus redoutables, 172. Les Rois étoient ſi jaloux de la Chaſſe, qu'ils en interdiſoient le plaiſir à leurs enfans, 204.

Rolland. Nom d'un chien levrier que Froiſſard amena d'Angleterre, 236.

Romains (les) aimoient beaucoup la Chaſſe, 197.

Rosni (M. de), Ambaſſadeur en Angleterre, corrige l'art de la Vénerie, 348.

S.

Sable (Guillaume du), Gentilhomme

de la Vénerie du Roi, dédie à Marie de Medicis des vers ſous le titre de *Muſe Chaſſereſſe*, 351. Ce Poëme ne ſe trouve plus, 382. *Voy.* ſur cet homme *note* 382 & 383.

SACRIFICE que les Gaulois faiſoient à Diane, Déeſſe de la Chaſſe, 199.

SALISBERY (le Comte de), ſon amour pour la fille du Comte d'Erby, 4. Singularité d'un vœu qu'il fait. Ses exploits, 5. Note ſur ce Seigneur, 95.

SALISBERY (la Comteſſe de). Amour d'Edouard pour cette Dame, 83.

SALNOVE. Hiſtoire des chiens amenés d'outremer par Saint Louis, 274. A compoſé un Traité des Chaſſes, 353. Plaintes de cet Auteur contre les jeunes Veneurs ſans expérience, 354, 355 & ſuiv. Eloge de la Vénerie Françoiſe, 355, 356. *Voy. note*, 384.

SANCERRE (le Comte de). Inſtitue l'Ordre du Levrier, 247.

SANGLIER. Chaſſe du ſanglier, 190. Plus on couroit de danger à cette Chaſſe, & plus elle avoit d'attraits, *ibid.* Cette Chaſſe ſe faiſoit ordinairement en hiver, 243. Chaſſe aux ſangliers, 403.

SAVOYE (Iſabelle de), Epouſe de Louis XI, arrive à Senlis, 314.

SERMENT. Quand les Chevaliers faiſoient un ſerment, rien ne pouvoit le détruire, 5. Singularité d'un ſerment de Marguerite, femme de Saint Louis, 18.

SOMMATION ſinguliere faite à l'Evêque de Cambray, de livrer ſa ville au Roi d'Angleterre, 77, 78.

SONGE de Charlemagne, ce Prince y prévoit les malheurs qui doivent arriver au Pape Leon, 200.

SOUILLARD. Nom donné au premier chien *Baux*, offert en préſent à Louis XI, 273. Hiſtoire de ce chien, *ibid.* Chien fameux ſous Louis XI, 315.

SPECTACLE en uſage ſous le nom d'entremet, 250. Sa deſcription, *ibid.*

SUFFORT (le Comte de), ou Suffolk. Son ſerment ſur le héron, 8. Note ſur ce Seigneur, 103.

SUGER (l'Abbé) fait revivre les droits de Chaſſe qui avoient été uſurpés ſur ſon Monaſtere, 178.

T.

TANCARVILLE (le Comte de), Lecteur du Roi. Ce Seigneur eſt ſoupçonné d'être le même que Gace de la Bigne, 258.

TIGRE. La Chaſſe au tigre peu connue en France, 191. Cette Chaſſe ſe faiſoit au miroir, *ibid.*

THIBAULT, Roi de Navarre, ſe fait enlever par les François, 257.

TOURNOIS (les) étoient un image de la guerre, 43.

TRISTAN. Chien levrier que Froiſſart amena d'Angleterre, 32

V.

VACHE artificielle. Simulacre dont on ſe ſervoit pour tromper les oiſeaux. Gaſton Phœbus dit qu'on en faiſoit uſage pour approcher toutes ſortes de bêtes, 343. Les Italiens furent les premiers qui s'en ſervirent, *ibid.*

UDINE (Jean de). Il enſeigne aux Italiens l'uſage de la vache artificielle, 343.

VÉNERIE. Le premier ouvrage ſur la Vénerie parut ſous Saint-Louis, 187. Il eſt intitulé, *le Dit de la Chaſſe du Cerf*, *ibid.* L'art de la Vénerie porté à un degré de perfection qui étonne, 188. Le Tréſor de la Vénerie, compoſé par Hardouin, 244. Extrait de cet ouvrage, 245. Vénerie, Voy. *Fauconnerie*, en vogue ſous François I. qui lui donne la préférence ſur la Fauconnerie, 303. Défaut dans la Vénerie relevé par M. de Roſni, Ambaſſadeur en Angleterre, 348. Diſpute de la Vénerie avec la Fauconnerie, dans le livre de Gace de la Bigne.

VENEURS (les) du Roi logeoient dans les Monaſteres. Abus que Charles V réforme, 257.

VERAN (Antoine) imprima le Poëme de Gace de la Bigne, ſous le nom de Gaſton Phœbus, 252.

VERT. Couleur de l'Habillement des Veneurs à la Chaſſe du cerf, 242.

VIDECOQS, ou bécasses. La Chasse de ces oiseaux se faisoit avec un miroir, 192.

VIE CHAMPETRE (Traité de la), traduit par M. de Brequigny, 196.

VILLES exemptes d'impôts, à condition qu'elles nourriroient les chiens de Cyrus, 197.

VINCENNES (le parc de). Charles V y chasse, 257.

VISCONTI (Galeas). Magnificence de ce Prince dans ses Chasses, 289.

VIVONNE (André de), Sénéchal de Poitou, Chambellan du Roi, & Gouverneur du Dauphin. Ses reproches à François I. sur sa prodigalité envers des personnes qui n'avoient d'autres talens que celui de bien chasser, 303.

VŒUX. Les vœux du héron, voyez *Héron*. Les vœux du *Paon*, voyez ce mot.

Vœu du faisan, voy. *Faisan*, Chevaliers qui avoient fait vœu d'avoir un œil couvert de drap jusqu'à ce qu'ils eussent fait aucunes proueſſes au Royaume de France, 17. Vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré en chassant dans la forêt de Bouconne. On en voit encore des traces sur une fenêtre du Cloître des Carmes de Toulouse, 258.

VOSGES (forêt des). Louis-le-Debonnaire y chassoit, 203.

X.

XENOPHON a écrit sur la Chasse, 196.

Fin de la Table des Matieres.

349651

POLDO PALATINE